



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 492484





Library of the University of Michigan
Bought with the income
of the



Ford-Messer
Bequest

E. F. FARR

INSTITUT
ROYAL
DE FRANCE.



J. DIDOT

A PARIS,
IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES.
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, N° 24.

M. DCCG XXXV.



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

JANVIER 1835.

FÉVRIER.

- ☽ Prem. Quartier le 6.
 ☾ Pleine Lune le 14.
 ☽ Dern. Quartier le 21.
 ☾ Nouv. Lune le 28.

- ☽ Prem. Quartier le 5.
 ☾ Pleine Lune le 13.
 ☽ Dern. Quartier le 20.
 ☾ Nouv. Lune le 27.

Jeu.	1	<i>La Circoncis.</i>
Ven.	2	S. Basile.
Sam.	3	S ^{te} Geneviève.
Dim.	4	S. Rigobert.
Lun.	5	S. Siméon.
Mar.	6	<i>L'Épiphanie.</i>
Mer.	7	S. Théau.
Jeu.	8	S. Lucien.
Ven.	9	S. Furcy, abbé.
Sam.	10	S. Paul, erm.
Dim.	11	S. Théodose.
Lun.	12	S. Arcade.
Mar.	13	Bapt. de N. S.
Mer.	14	S. Hilaire.
Jeu.	15	S. Maur, abbé.
Ven.	16	S. Guillaume.
Sam.	17	S. Antoine.
Dim.	18	Ch. s. Pier. à R.
Lun.	19	S. Sulpice.
Mar.	20	S. Sébastien.
Mer.	21	S ^{te} Agnès.
Jeu.	22	S. Vincent, m.
Ven.	23	S. Ildephonse.
Sam.	24	S. Babybas.
Dim.	25	Conv. S. Paul.
Lun.	26	S ^{te} Paule, v.
Mar.	27	S. Julien, év.
Mer.	28	S. Charlemagn.
Jeu.	29	S. Franç. de S.
Ven.	30	S ^{te} Bathilde.
Sam.	31	S ^{te} Marcelle.

Dim.	1	S. Ignace, év.
Lun.	2	<i>Purification.</i>
Mar.	3	S. Blaise.
Mer.	4	S ^{te} Jeanne.
Jeu.	5	S ^{te} Agathe.
Ven.	6	S. Vaast, év.
Sam.	7	S. Romuald.
Dim.	8	S. Jean de Mat.
Lun.	9	S ^{te} Apolline.
Mar.	10	S ^{te} Scolastique.
Mer.	11	S. Séverin, a.
Jeu.	12	S ^{te} Eulalie.
Ven.	13	S. Lézin.
Sam.	14	S. Valentiu.
Dim.	15	<i>Septuagésime.</i>
Lun.	16	S ^{te} Julie.
Mar.	17	S ^{te} Marianne.
Mer.	18	S. Siméon.
Jeu.	19	S. Boniface.
Ven.	20	S. Eucher.
Sam.	21	S. Maurice.
Dim.	22	<i>Sexagésime.</i>
Lun.	23	S. Méréault.
Mar.	24	S. Mathias.
Mer.	25	S. Alexandre.
Jeu.	26	S. Nestor.
Ven.	27	S ^{te} Honorine.
Sam.	28	S. Romain.
		<i>N. d'Or. 12. Épacte I.</i>
		<i>Cyc. S. 24. Indic. Rom.</i>
		<i>8. Lettre Dom. D.</i>

151201

MARS.

- ☽ Prem. Quart. le 7.
 ☾ Pleine Lune le 14.
 ☾ Dern. Quartier le 21.
 ☽ Nouvelle Lune le 29.

Dim.	1	Quinquagésim.
Lun.	2	S. Simplicie.
Mar.	3	St ^e Cunégonde.
Mer.	4	Les Cendres.
Jeu.	5	S. Drausiu, év.
Ven.	6	Les 5 plaies.
Sam.	7	St ^e Perpétue.
Dim.	8	Quadragesime.
Lun.	9	St ^e Françoise.
Mar.	10	S. Doctrové.
Mer.	11	40 mar. 4 t.
Jeu.	12	S. Grégoire.
Ven.	13	St ^e Euphrasie.
Sam.	14	S. Lubin.
Dim.	15	Reminiscere.
Lun.	16	S. Cyriaque.
Mar.	17	St ^e Gertrude.
Mer.	18	S. Joseph.
Jeu.	19	S. Alexandre.
Ven.	20	S. Joachim.
Sam.	21	S. Benoît.
Dim.	22	Oculi.
Lun.	23	S. Victor.
Mar.	24	S. Gabriel.
Mer.	25	Annonciation.
Jeu.	26	S. Ludger, év.
Ven.	27	S. Rupert.
Sam.	28	S. Gontrand.
Dim.	29	Létare.
Lun.	30	St ^e Rienle.
Mar.	31	St ^e Balline.

AVRIL.

- ☽ Prem. Quartier le 6.
 ☾ Pleine Lune le 13.
 ☾ Dern. Quartier le 19.
 ☽ Nouv. Lune le 27.

Mer.	1	S. Hugues, év.
Jeu.	2	S. Franç. de P.
Ven.	3	S. Richard.
Sam.	4	S. Ambroise.
Dim.	5	La Passion.
Lun.	6	S. Prudent.
Mar.	7	S. Hégésippe.
Mer.	8	S. Denis, év.
Jeu.	9	St ^e Marie Cl.
Ven.	10	Compassion.
Sam.	11	S. Jules, pape.
Dim.	12	Les Rameaux.
Lun.	13	S. Justin.
Mar.	14	S. Tiburce.
Mer.	15	S. Paterne.
Jeu.	16	S. Auicet.
Ven.	17	Vendr.-Saint.
Sam.	18	S. Elphège.
Dim.	19	PAQUES.
Lun.	20	S. Anselme.
Mar.	21	St ^e Opportune.
Mer.	22	Inv. des C. S.
Jeu.	23	S. Georges.
Ven.	24	St ^e Beuve.
Sam.	25	S. Marc, abs.
Dim.	26	Quasimodo.
Lun.	27	S. Polycarpe.
Mar.	28	S. Vital.
Mer.	29	St ^e Marie ég.
Jeu.	30	S. Entrope.

MAI.

- ☽ Prem. Quartier le 5.
 ☾ Pleine Lune le 12.
 ☼ Dern. Quartier le 19.
 ☉ Nouv. Lune le 27.

Ven.	1	S. PHILIPPE.
Sam.	2	S. Athanase.
Dim.	3	Inv. S ^{te} Croix.
Lun.	4	S ^{te} Monique, v.
Mar.	5	C. S. Aug.
Mer.	6	S. Jean P. Lat.
Jeu.	7	S. Stanislas.
Ven.	8	S. Desiré.
Sam.	9	S. Grégoire.
Dim.	10	S. Gordien.
Lun.	11	S. Mamert.
Mar.	12	S. Nérée.
Mer.	13	S. Servais.
Jeu.	14	S. Pacôme.
Ven.	15	S. Isidore.
Sam.	16	S. Honoré.
Dim.	17	S. Mont.
Lun.	18	S. Félix.
Mar.	19	S. Yves.
Mer.	20	S. Bernardin.
Jeu.	21	S. Hospice.
Ven.	22	S ^{te} Julie.
Sam.	23	S. Guibert.
Dim.	24	S. Donatien.
Lun.	25	<i>Rogations.</i>
Mar.	26	S. Ph. de N.
Mer.	27	S. Cyrille.
Jeu.	28	ASCENSION.
Ven.	29	S. Maxime.
Sam.	30	S. Hubert.
Dim.	31	S ^{te} Pétronille

JUIN.

- ☽ Prem. Quartier le 4.
 ☾ Pleine Lune le 10.
 ☼ Dern. Quartier le 18.
 ☉ Nouv. Lune le 26.

Lun.	1	S. Pamphile.
Mar.	2	S. Pothin.
Mer.	3	S ^{te} Clotilde.
Jeu.	4	S. Quirin.
Ven.	5	S. Roniface.
Sam.	6	S. Norbert, v. j.
Dim.	7	PENTECOTE.
Lun.	8	S. Médard.
Mar.	9	S. Prime.
Mer.	10	S. Land. 4 t.
Jeu.	11	S. Barnabé.
Ven.	12	S. Basilide.
Sam.	13	S. Ant. de P.
Dim.	14	<i>La Trinité.</i>
Lun.	15	S. Fargeau.
Mar.	16	S. Cyr.
Mer.	17	S. Avit.
Jeu.	18	Fête-Dieu.
Ven.	19	S. Gerv. S. Pro.
Sam.	20	S. Silvére, p.
Dim.	21	S. Leufroy, a.
Lun.	22	S. Paulin.
Mar.	23	S. Andri.
Mer.	24	Nat. S. J.-Bap.
Jeu.	25	Oct. F.-D.
Ven.	26	S. Babolein.
Sam.	27	S. Crescent.
Dim.	28	S. Irénée, v j.
Lun.	29	S. Pierre. S. P.
Mar.	30	Comm. s. Paul.

JUILLET.

- ☽ Prem. Quart. le 3.
 ☾ Pleine Lune le 10.
 ☽ Nouv. Lune le 25.
 ☾ Dern. Quartier le 17.

Mer.	1	S. Martial.
Jeu.	2	<i>Visit. de N. D.</i>
Ven.	3	S. Anatole, év.
Sam.	4	Tr. de S. Mart.
Dim.	5	Ste Zoé, m.
Lun.	6	S. Tranquillin.
Mar.	7	S. Tho. de C.
Mer.	8	Ste Elisab.
Jeu.	9	Ste Victoire.
Ven.	10	Ste Félicité.
Sam.	11	T. de S. Benoît.
Dim.	12	S. Gualb.
Lun.	13	S. Turiaf, év.
Mar.	14	S. Bonaventur.
Mer.	15	N. D. du M. C.
Jeu.	16	S. Sisena.
Ven.	17	S. Spérat et C.
Sam.	18	S. Th. d'Aq.
Dim.	19	S. Vinc. de P.
Lun.	20	Ste Marguerite
Mar.	21	S. Victor, m.
Mer.	22	Ste Magdelei.
Jeu.	23	S. Apollina.
Ven.	24	<i>Jours Canic.</i>
Sam.	25	S. Jacq. S. Chr.
Dim.	26	S. Joachim.
Lun.	27	S. Georges.
Mar.	28	Ste Anne.
Mer.	29	S. Loup.
Jeu.	30	S. Ignace.
Ven.	31	S. Germ. l'A.

AOÛT.

- ☽ Prem. Quartier le 1.
 ☾ Pleine Lune le 8.
 ☽ Dern. Quartier le 16.
 ☾ Nouv. Lune le 24.
 ☽ Prem. Quart. le 31.

Sam.	1	S. Pierre-ès-l.
Dim.	2	S. de Ste Cr.
Lun.	3	Inv. S. Etienn.
Mar.	4	S. Dominique.
Mer.	5	S. Yon, mart.
Jeu.	6	Tr. de N. S.
Ven.	7	S. Gaétan.
Sam.	8	S. Justin, m.
Dim.	9	S. Romain.
Lun.	10	S. Laurent.
Mar.	11	Susc. Ste Cour.
Mer.	12	Ste Claire.
Jeu.	13	S. Radego.
Ven.	14	S. Eusèbe, v. j.
Sam.	15	ASSOMPTION.
Dim.	16	S. Roch.
Lun.	17	S. Mamès.
Mar.	18	Ste Hélène.
Mer.	19	S. Louis, év.
Jeu.	20	S. Bernard.
Ven.	21	S. Maximilien.
Sam.	22	S. Symphorien.
Dim.	23	Ste Jean F.
Lun.	24	S. Barthèle.
Mar.	25	S. Louis, <i>Roi.</i>
Mer.	26	<i>Fin des J. C.</i>
Jeu.	27	S. Césaire.
Ven.	28	S. Augustin.
Sam.	29	S. Merri, a.
Dim.	30	S. Fiacre.
Lun.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

- ☉ Pleine Lune le 7.
 ☾ Dern. Quartier le 15.
 ☀ Nouv. Lune le 22.
 ☽ Prem. Quartier le 29.

Mar.	1	S. Leu. S. Gilles
Mer.	2	S. Lazare.
Jeu.	3	S. Grégoire.
Ven.	4	S ^{te} Rosalie.
Sam.	5	S. Bertin, ab.
Dim.	6	S. Onésipe.
Lun.	7	S. Cloud, prê.
Mar.	8	Nat. de N. D.
Mer.	9	S. Omer, év.
Jeu.	10	S. Nicolas.
Ven.	11	S. Patient, év.
Sam.	12	S. Serdot, év.
Dim.	13	S. Maurille.
Lun.	14	Exalt. S ^{te} Cr.
Mar.	15	S. Nicomède.
Mer.	16	S. Cyprien, 4 t.
Jeu.	17	S. Lambert.
Ven.	18	S. J.-Christ.
Sam.	19	S. Janvier.
Dim.	20	S. Eustache.
Lun.	21	S. Matthieu.
Mar.	22	S. Maurice.
Mer.	23	S ^{te} Thècle, v.
Jeu.	24	S. Corneil.
Ven.	25	S. Firmin, év.
Sam.	26	S ^{te} Justine.
Dim.	27	S. Côme, S. Da.
Lun.	28	S. Céran, év.
Mar.	29	S. Michel, arc.
Mer.	30	S. Jérôme.

OCTOBRE.

- ☉ Pleine Lune le 6.
 ☾ Dern. Quartier le 14.
 ☀ Nouv. Lune le 22.
 ☽ Prem. Quartier le 28.

Jeu.	1	S. Remi, év.
Ven.	2	SS. Anges Gar.
Sam.	3	S. Denis, aréo.
Dim.	4	S. Franç. d'As.
Lun.	5	S ^{te} Anne, v.
Mar.	6	S. Bruuo.
Mer.	7	S. Serge S. B.
Jeu.	8	S. Démètre.
Ven.	9	S. Denis, év.
Sam.	10	S. Géréon et C.
Dim.	11	S. Nicaise et C.
Lun.	12	S. Édouard.
Mar.	13	S. Gérard.
Mer.	14	S. Caliste, p.
Jeu.	15	S ^{te} Thérèse.
Ven.	16	S. Gal, abbé.
Sam.	17	S. Carboney.
Dim.	18	S. Luc, évang.
Lun.	19	S. Savinien.
Mar.	20	S. Sendon.
Mer.	21	S ^{te} Ursule.
Jeu.	22	S. Mellon.
Ven.	23	S. Hilarion.
Sam.	24	S. Magloire.
Dim.	25	S. Crépin. S. Cr.
Lun.	26	S. Rustique.
Mar.	27	S. Frumence.
Mer.	28	S. Simon S. J.
Jeu.	29	S. Saturnin.
Ven.	30	S. Lucaïn.
Sam.	31	S. Quentin, v. j.

NOVEMBRE.

- ☽ Pleine Lune le 5.
 ☾ Dern. Quartier le 13.
 ☽ Nouv. Lune le 20.
 ☾ Prem. Quart. le 27.

Dim.	1	TOUSSAINT.
Lun.	2	<i>Les Trépassés.</i>
Mar.	3	S. Marcel, év.
Mer.	4	S. Charles.
Jeu.	5	St ^e Berthile.
Ven.	6	S. Léonard.
Sam.	7	S. Willebrod.
Dim.	8	St ^{es} Reliques.
Lun.	9	S. Mathurin.
Mar.	10	S. Léon, pape.
Mer.	11	S. Martin, év.
Jeu.	12	S. Vrain, év.
Ven.	13	S. Gendul.
Sam.	14	S. Maclou.
Dim.	15	S. Eugène, m.
Lun.	16	S. Edme.
Mar.	17	S. Agnan, év.
Mer.	18	St ^e Aude.
Jeu.	19	St ^e Elisabeth.
Ven.	20	S. Edmond.
Sam.	21	PRÉSENT. N. D.
Dim.	22	St ^e Cécile.
Lun.	23	S. Clément.
Mar.	24	S. Séverin.
Mer.	25	St ^e Catherine.
Jeu.	26	St ^e Gen. des A.
Ven.	27	S. Lin, pape.
Sam.	28	S. Sosthène.
Dim.	29	AVENT.
Lun.	30	S. André.

DÉCEMBRE.

- ☽ Pleine Lune le 5.
 ☾ Dern. Quartier le 13.
 ☽ Nouv. Lune le 19.
 ☾ Prem. Quartier le 26.

Mar.	1	S. Éloi.
Mer.	2	S. François X.
Jeu.	3	S. Anème, év.
Ven.	4	St ^e Barbe.
Sam.	5	S. Sabas.
Dim.	6	S. Nicolas.
Lun.	7	St ^e Fare, vier.
Mar.	8	<i>La Conception.</i>
Mer.	9	St ^e Gorgonie.
Jeu.	10	St ^e Valère.
Ven.	11	S. Fuscien.
Sam.	12	S. Damase.
Dim.	13	St ^e Luce.
Lun.	14	S. Nicaise.
Mar.	15	S. Mesmin.
Mer.	16	S. Adélaïde. 41.
Jeu.	17	St ^e Olympe.
Ven.	18	S. Gatien.
Sam.	19	S. Timothée.
Dim.	20	S. Philogone.
Lun.	21	S. Thomas.
Mar.	22	S. Ischirion.
Mer.	23	St ^e Victoire.
Jeu.	24	S. Yves, v. j.
Ven.	25	NOEL.
Sam.	26	<i>S. Étienne.</i>
Dim.	27	<i>S. Jean, apôt.</i>
Lun.	28	SS. Innocents.
Mar.	29	S. Thomas de C.
Mer.	30	St ^e Colombe.
Jeu.	31	S. Sylvestre

TABLE

DES ARTICLES.

<i>Fondation de l'Institut,</i>	page 13
<i>ORDONNANCE DU ROI, concernant la nouvelle organisation de l'Institut,</i>	43
<i>Ordonnance du Roi, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques,</i>	49

ACADÉMIE FRANÇAISE.

<i>Changements arrivés parmi les membres de l'Académie, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	52
<i>État actuel de l'Académie française,</i>	53
<i>Commission du Dictionnaire de la langue française, confirmée par l'Ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	55
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	ibid.

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	56
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	57
<i>État actuel de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres,</i>	58
<i>Commission des Inscriptions et Médailles, confirmée par l'Ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	62
<i>Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'Ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	63
<i>Commission des Antiquités de la France,</i>	ibid.

<i>Commission pour la continuation des Notices des Manuscrits, etc.,</i>	64
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	ibid.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	pag. 65
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	67
<i>État actuel de l'Académie Royale des Sciences,</i>	69
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	78
<i>Délibération de l'Académie Royale des Sciences, concernant l'impression de ses mémoires,</i>	79

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	82
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	83
<i>État actuel de l'Académie Royale des Beaux-Arts,</i>	84
<i>Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-arts, confirmée par l'Ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	89
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	ibid.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835,</i>	90
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835.</i>	91

<i>État actuel de l'Académie Royale des Sciences morales et politiques,</i>	92
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	95

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

<i>Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'Ordon. du Roi, du 21 mars 1816,</i>	96
<i>Commission pour la conservation des collections, id. Liste, par ordre alphabétique, des membres des cinq Académies de l'Institut,</i>	97
<i>Bibliothèque, Agence, Secrétariat, Imprimeurs, etc.</i>	114



FONDATION
DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République, un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Art. 298 de l'Acte constitutionnel de l'AN III.)

ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT. (*Loi du 3 brumaire an IV. — 25 octobre 1795*).

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1^o à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2^o à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidants à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES	ASSOCIÉS
	à Paris.	dans les départem.
I^{re} CLASSE.		
<i>sciences physiques et mathématiques.</i>		
Mathématiques.....	6	6
Mécaniques.....	6	6
Astronomie.....	6	6
Physique expérimentale.....	6	6
Chimie.....	6	6
Histoire naturelle et Minéralogie.....	6	6
Astronomie et Physique générale.....	6	6
Botanique et Zoologie.....	6	6
Médecine et Chirurgie.....	6	6
Agriculture et Art vétérinaire.....	6	6
	60	60
II^e CLASSE.		
<i>sciences morales et politiques.</i>		
Philosophie des sensations et des idées.....	6	6
Logique.....	6	6
Économie sociale et Législation.....	6	6
Économie politique.....	6	6
Étude de l'histoire.....	6	6
Étude de la géographie.....	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES	ASSOCIÉS
	à Paris.	dans les départem.
III^e CLASSE.		
<i>Littérature et Beaux-Arts.</i>		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments ...	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes ; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances pu-

bliques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les réglemens relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragemens, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départemens de la République, que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours gen-

tionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

- 1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;
- 2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation ; ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charues, par bail de trente ans au moins ;
- 3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture ;
- 4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit en-



semble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

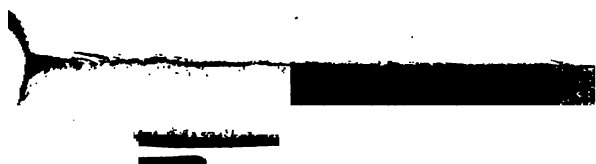
VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*



RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT. (*Loi du*
15 *germinal an IV. — 4 avril 1796.*)

(*Du 25 ventose.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission, créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventose,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi* ; la seconde classe, les *duodi* et *septidi* ; et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité ab-

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre présent sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quinzième* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivose, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la



place sera vacante, présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écrivront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique⁽¹⁾, doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 18.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques*; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*; et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts*. Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 19.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 20.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi: elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut ; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande , et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut , au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut , et choisis hors de son sein , sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux ; ils le présenteront , dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAudeau, *président* ;
P. J. AUDOIN, GIBERT-DESMOLIÈRES,
secrétaires.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventose, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventose, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an iv de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOCHE, *président*;

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT *par la constitution de l'an VIII.*

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (Art. 88).

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT, *par la loi du 11 floréal an X. — 1^{er} mai 1802.*

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues. . . Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième, par les professeurs de l'école où la place sera vacante (Art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1^o il pourra être établi dix écoles de droit; 2^o il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine ; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie ; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales ; 5° une école de mathématiques transcendantes ; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique ; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième . . . ; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie ; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes ; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (Art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir, présenteront un sujet au gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (Art. 26).

NOUVELLE ORGANISATION DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an 11 de
la République.

Le Gouvernement de la République, sur le
rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil
d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en
trois classes, le sera désormais en quatre;

Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.

Mécanique, six *idem*.

Astronomie, six *idem*.

Géographie et navigation, trois *idem*.

Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.

Minéralogie, six *idem*.

Botanique, six *idem*.

Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.

Anatomie et zoologie, six *idem*.

Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de qua-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera , sous l'approbation du premier Consul , un secrétaire perpétuel , qui sera membre de la classe , mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants , pris parmi les nationaux ou les étrangers.

V I.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences , de littérature et d'arts ; ils ne feront partie d'aucune section , et ne toucheront aucun traitement.

V II.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences , des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

V III.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, de grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul :

Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé, HUGUES-B. MARET.

Pour ampliation,


Le ministre de l'Intérieur,

Signé, CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT *par la*
Charte de 1814.

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (Art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans l'article 59 de la Charte de 1830.



ORDONNANCE DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grace de Dieu, **ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE**, à tous ceux qui ces présentes verront, **SALUT.**

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres, nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur;

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une Commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formes établies par les réglemens.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les réglemens actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

ployés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut, conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et réglemens qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grace 1816, et de notre règne le vingt-unième.

Signé, LOUIS.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,

Signé, VAUBLANC.

Certifié conforme par nous ,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé, BARBÉ-MARROIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie Royale des Sciences morales et politiques.

LOUIS - PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an 4, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques ;

Vu l'arrêté du gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques*.

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;

Morale ;

Législation, Droit public et Jurisprudence ;

Économie politique et Statistique ;

Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. BARON DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte DE CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis DE PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte ROEDERER,
Comte SIEYES,
Prince DE TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT-TRACY,
Baron DE GÉRANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut;

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens réglemens, et de proposer au ministre un projet de réglement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1834 jusqu'au 1^{er} janvier 1835.

M. ARNAULT, élu le 27 septembre 1799; élu secrétaire perpétuel le 23 mai 1833; mort le 16 septembre 1834.

Remplacé par M. SCRIBE, le 27 novembre 1834.

M. PARSEVAL-GRANDMAISON, élu le 16 janvier 1811; mort le 7 décembre 1834.

Remplacé par M.

M. VILLEMAIN, élu secrétaire perpétuel par le décès de M. Arnault, le 11 décembre 1834.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE
FRANÇAISE.

(Au 1^{er} janvier 1835.)

Messieurs :

- Le comte DE CESSAC (Jean-Gérard LACUÉE).
RAYNOUARD (François - Just - Marie), secrétaire perpétuel honoraire.
Le comte DE TRACY (Antoine-Louis-Claude DESTUTT).
LEMERCIER (Népomucène-Louis).
Le vicomte DE CHATEAUBRIAND (François-Auguste).
DR LACRETELLE (Charles).
DUVAL-PINEU (Alexandre-Vincent).
CAMPENON (François-Nicolas-Vincent).
MICHAUD (Joseph).
JOUY (Joseph-Étienne).
BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis).
Le vicomte DE BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise).
Le vicomte LAINÉ (Joseph-Louis-Joachim).

ROGER (François).

Le marquis DE PASTORET (Claude-Emmanuel Joseph-Pierre).

VILLEMAMN (Abel-François).

L'évêque d'HERMOPOLIS (Denis-Antoine-IFRAYSSINOUS).

L'archevêque de Paris (Hyacinthe-Loucomte DE QUELEN).

SOUJET (Alexandre-Louis-Antoine).

DROZ (François-Xavier-Joseph).

DE LAVIGNE (Jean-François-Casimir).

BRIFAUT (Charles).

Le baron GUIRAUD (Pierre-Marie-ThérèAlexandre).

DE FÉLETZ (Charles-Marie).

ROYER-COLLARD (Pierre-Paul).

LEBRUN (Pierre-Antoine).

Le baron DE BARANTE (Amable-Guillauprosper BRUGIÈRE).

ÉTIENNE (Charles-Guillaume).

LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE).

Le comte DE SÉGUR (Philippe-Paul).

PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-AiSANSON DE).

COUSIN (Victor).

VIENNET (Jean-Pons-Guillaume).

JAY (Antoine).

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).

TISSOT (Pierre-François).

THIERS (Adolphe).

NODIER (Charles).

SCRIBE (Eugène).

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER:

VILLEMAM (Abel-François).

Commission du Dictionnaire de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

MM.

VILLEMAM, secrétaire-perpétuel.

CAMPENON.

JOUY.

ROGER.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

MM.

VILLEMAM, secrétaire-perpétuel-trésorier,
président.

De FELETZ.

LEBRUN.

ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1834 jusqu'au 1^{er} janvier 1835.

M. le chevalier DE POUGENS, élu le 25 mai
1798; mort le 19 décembre 1833.

Remplacé par M. LECLERC, le 7 février 1834.

M. DUGAS-MONTBEL, élu académicien libre le
26 novembre 1830; mort le 30 novembre
1834.

Remplacé par M. le comte MIOT DE MÉLITO,
le 23 janvier 1835.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARDI LES CORRESPONDANTS,

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 1834,

JUSQU'AU 1^{ER} JANVIER 1835.

M. BOETTIGER, à Dresde, élu le 4 mars 1831;
élu associé étranger le 8 février 1833.

Remplacé par M. GERHARD, à Rome, le 10 janvier 1834.

DE STEMPROWSKY, à Odessa, élu le 28 décembre 1821; sa mort a été annoncée dans la séance du 4 juillet 1834.

Remplacé par M.


ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE
ROYALE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

(Au 1^{er} janvier 1835.)

MM.

- Le marquis DE PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre).
Le baron SILVESTRE DE SACY (Antoine-Isaac).
DAUNOU (Pierre-Claude-François).
Le comte REINHARD (Charles-Frédéric),
Le prince DE TALLEYRAND (Charles-Maurice).
QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chryso-
stôme).
Le baron DE GÉRANDO (Marie-Joseph).
PETIT-RADEL (Louis-Charles-François).
CAUSSIN DE PERCEVAL (Jean-Jacques-Antoine).
AMAURY DUVAL (Charles-Alexandre).
BOISSONADE (Jean-François).
L^o comte DE LABORDE (Alexandre-Louis-
Joseph).
- 

Le baron WALCKENAER (Charles-Athanase).
QUATREMÈRE (Étienne-Marc).
RAOUL-ROCHETTE (Désiré).
LETRONNE (Antoine-Jean).
MOLLEVAUT (Charles-Louis).
ÉMÉRIC-DAVID (Toussaint-Bernard).
RAYNOUARD (François-Just-Marie).
NAUDET (Joseph).
Le comte DE CHOISEUL-DAILLECOURT (André-
Urbain-Maxime).
MONGEZ (Antoine).
Le vicomte LE PREVOST D'IRAY (Chrétien-
Siméon).
JOMARD (Edme-François).
DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-
Auguste).
HASE (Charles-Benoît).
POUQUEVILLE (François-Charles-Hugues-Lau-
rent).
PARDESSUS (Jean-Marie).
VAN PRAET (Joseph-Basile-Bernard).
THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin).
LAJARD (Jean-Baptiste-Félix).
JAUBERT (Amédée).
MIONNET (Théodore-Edme).
BURNOUF (Eugène).
Le vicomte BEUGNOT (Auguste-Arthur).
REINAUD (Joseph-Toussaint).
GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles).
JULIEN (Aignan-Stanislus).
GUIZOT (François-Pierre Guillaume).
LECLERC (Joseph-Victor).

ACADÉMICIENS LIBRES.

Le duc DE BLACAS (Pierre-Louis-Jean-Casimir).

Le marquis BARBÉ-MARBOIS (François).

EUSÈBE-BACONNIÈRE-SALVERTE (Anne-Joseph).

Le chevalier ARTAUD DE MONTOR (Alexis-François).

Le marquis DE FORTIA-D'URBAN (Agriculteur-Joseph-François-Xavier-Pierre-Ésprit-Simon-Paul-Antoine).

Le duc DE LUXNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'ALBERT).

L'abbé DE LA RUE.

SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas - Maximilien-Sidaine).

MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas).

Le comte MIOT DE MÉLITO (André-François).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

WILKINS (Charles), à Hertford.

OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.

HEEREN, à Göttingue.

Le baron GUILLAUME DE HUMBOLDT, à Berlin.

CREUZER, à Heidelberg.

BOECKH, à Berlin.

COLEBROOK, à Londres.

BOETTIGER, à Dresde.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. le baron SILVESTRE DE SACY.

RAMEY, dessinateur de l'Académie, membre de l'Académie royale des beaux-arts.

CORRESPONDANTS.

- JACQUEMONT, à Hesdin, *Pas-de-Calais*; et à Paris, rue de l'Université, n° 84.
- PREVOST, à Genève.
- LABÈNE, à Agen, *Lot-et-Garonne*.
- FAUVEL, à Athènes.
- Le chevalier RIBOUD *, à Bourg, *Ain*.
- DE GUIGNES, à Canton; et à Paris, rue des Bons-Enfants, n° 24.
- Le chevalier FÉLIX-FALCON *, à Poitiers, *Vienne*.
- SCROFANI, à Palerme.
- DE HAMMER, à Vienne.
- ARTAUD *, à Avignon, *Vaucluse*.
- LINDE, à Varsovie.
- MUSTOXIDI, à Florence.
- GRABERG DE HEMSÖ, à Florence.
- WILKEN, à Berlin.
- SISMONDE DE SISMONDI, à Genève.
- CHAMPOLLION-FIGEAC *, à Grenoble, *Isère*; et à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.
- DUBOIS-AYMÉ, à Lorient, *Morbihan*; et à Paris, rue Bergère, n° 6.
- SPENCER-STANHOPE, à Londres.
- Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.
- L'abbé MAI, à Rome.
- SCHWEIGHAEUSER, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.
- Le baron DE GAUJAL *, à Limoges, *Haute-Vienne*.

FRAEHN, à Saint-Pétersbourg.
Le chevalier DE BRONSTED, à Rome.
DE GOLBERY ✱, à Colmar, *Haut-Rhin*.
DUPONCEAU, à Philadelphie.
Le vicomte DE VILLENEUVE - BARGEMONT, à
Nancy, *Meurthe*.
MATTER, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.
LEAKE, à Londres.
PEYRON, à Turin.
GESENIUS, à Halle.
WEISS, à Besançon, *Doubs*.
JOUANNET, à Bordeaux, *Gironde*.
DE CAUMONT (Arcisse), à Caen, *Calvados* ; et
à Paris, rue Richelieu, n^o 71.
LABUS, à Milan.
QUARANTA, à Naples.
MILLINGEN, à Londres.
HERMANN, à Leipzig.
GERHARD, à Rome.

.....
COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE
ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-
LETTRES.

*Commission des Inscriptions et Médailles, confirmée
par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.*

Messieurs

QUATREMÈRE-DE-QUINCY.
PETIT-RADEL.
MONGEZ.
RAOUL-ROCHETTE.
RAMEY, dessinateur.

*Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire
de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi,
du 9 juillet 1816.*

Messieurs

DAUNOU.
DUVAL (Amaury).
PETIT-RADEL.
ÉMÉRIC-DAVID.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

*Pour l'examen et le classement des notices et docu-
ments demandés à MM. les préfets des départements,
sur les anciens monuments de notre histoire et les
mesures à prendre pour leur conservation ;*

*D'après la circulaire de son excellence le ministre secré-
taire d'État de l'Intérieur, du 8 avril 1819.*

Messieurs

ÉMÉRIC-DAVID.
GUÉRARD.
DUREAU DE LA MALLÉ.
RAOUL-ROCHETTE.
HASE.
NAUDET.
JOMARD.
Le comte DE LABORDE.

64. ÉTAT ACTUEL DE L'ACAD. ROYALE, etc.

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, et du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Messieurs

DAUNOU.

PARDESSUS.

BOISSONADE.

NAUDET.

LETRONNE.

HASE.

Le marquis DE PASTORET.

Le baron SILVESTRE-DE-SACY.

Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

DUVAL (Amaury).

JOMARD.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

P A R M I L E S M E M B R E S ,

D E P U I S

Le 1^{er} janvier 1834 jusqu'au 1^{er} janvier 1835.

M. DESFONTAINES, élu à l'Académie des Sciences en 1783, et nommé membre de l'Institut le 6 décembre 1795; mort le 16 novembre 1833.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par M. BRONGNIART fils, le 20 janvier 1834.

M. le baron BOYER, élu le 21 février 1825; mort le 25 novembre 1833.

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M. ROUX, le 10 février 1834.

M. DE LA BILLARDIÈRE, élu le 26 novembre 1800; mort le 8 janvier 1834.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par M. RICHARD, le 24 février 1834.

66 CHANGEM. ARRIV. PARMi LES MEMBRES.

M. HACHETTE, élu le 17 octobre 1831; mort le 16 janvier 1834.

Remplacé dans la *section de Mécanique*, par M. PONCELET, le 17 mars 1834.

M. GILLET DE LAUMONT, élu académicien libre le 24 juin 1816; mort le 1^{er} juin 1834.

Remplacé par M. le baron BORY DE SAINT-VINCENT, le 17 novembre 1834.

M. le baron DUPUYTREN, élu le 4 avril 1825; mort le 8 février 1835.

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1834 jusqu'au 1^{er} janvier 1835.

M. BROWN, à Londres, élu le 12 décembre 1814; élu associé étranger le 4 mars 1833. Remplacé dans la *section de Botanique*, par M.

M. CALLISEN, à Copenhague, élu le 18 décembre 1815; mort le

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M. PANIZZA, à Pavie, le 16 février 1835.

M. HARDING, à Goettingen, élu le 5 novembre 1810; mort le 1834.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par M. BIDDELL AIRY, à Cambridge, le 5 janvier 1835.

M. MECKEL, à Hall, élu le 31 août 1829; mort le 1834.

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M.

M. GILBERT BLANE, à Londres, élu le 30 oc-

tobre 1826; sa mort a été annoncée dans la séance du 7 juillet 1834.

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie*, par M.

M. BUNIVA, à Turin, élu le 8 novembre 1819; mort le 26 octobre 1834.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M. BONAFOUS, à Turin, le 9 février 1835.

M. le baron BORY DE SAINT-VINCENT, à Bordeaux, élu le 20 juin 1808; élu académicien libre, le 17 novembre 1834.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. DUCÈS, à Montpellier, le 26 janvier 1835.

M. SÉGUIN, à Sèvres, élu en mars 1796; mort le 24 janvier 1835.

Remplacé dans la *section de Physique générale*, par M.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE
ROYALE DES SCIENCES.

(Au 1^{er} janvier 1835.)

Section I^{re}. — *Géométrie.*

Messieurs,

- LACROIX (Sylvestre-François).
- BIOT (Jean-Baptiste).
- POISSON (Louis).
- AMPÈRE (André-Marie). *Sturm*
- PUISSANT (Louis).
- LIBRI (Guillaume).

Section II. — *Mécanique.*

- Le BARON DE PRONY (Gaspard-Clair-François-Marie RICHE).
- ou* MOLARD (Claude-Pierre).
- CAUCHY (Augustin-Louis).
- Le baron DUPIN (Charles).
- ou* ~~NAVIER~~ (Claude-Louis-Marie-Henri).
- PONCELET (Jean-Victor).

Section III. — *Astronomie.*

- Le comte DE CASSINI (Jean-Dominique).
- LE FRANÇAIS DE LALANDE (Michel-Jean-Jérôme).
- BOUVARD (Alexis).
- MATHIEU (Claude-Louis).

Le baron DE DAMOISEAU (Marie-Charles-Théodore).

SAVARY (Félix).

Section IV. — *Géographie et Navigation.*

— BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-François).

— DESAULSES DE FREYCINET (Louis-Claude).

Le baron ROUSSIN (Albert-Reine).

Section V. — *Physique générale.*

— GAY-LUSSAC (Louis-Joseph).

— POISSON (Siméon-Denis).

- *Four* ~~Le chevalier~~ GIRARD (Pierre-Simon).

DULONG (Pierre-Louis).

SAVART (Félix).

● BECQUEREL (Antoine-César).

Section VI. — *Chimie.*

De la ~~Le chevalier~~ DELEUX (Nicolas).

— Le baron THÉNARD (Louis-Jacques).

D'ARCET (Jean-Pierre-Joseph).

CHEVREUL (Michel-Engène).

— DUMAS (Jean-Baptiste).

● ROBIQUET (Pierre-Jean).

Section VII. — *Minéralogie.*

Elie LELIÈVE (Claude-Hugues).

— BRONGNIART (Alexandre).

BROCHANT DE VILLIERS (André-Jean-Marie).

CORDIER (Pierre-Louis-Antoine).

— BEUDANT (François-Sulpice).

BERTHIER (Pierre).

Section VIII. — *Botanique.*

- Le chevalier DE ~~JUSSIEU~~ (Antoine-Laurent).
 Le chev. MIRBEL (Charles-François BRISSEAU).
 DE SAINT-HILAIRE (Auguste).
 DE JUSSIEU (Adrien).
 — BRONGNIART (Adolphe).
 — RICHARD (Achille).

Section IX. — *Économie rurale.*

- Le chevalier TESSIER (Henri-Alexandre).
 Le chevalier HUZARD (Jean-Baptiste).
 Le baron DE SILVESTRE (Augustin-François).
 Le vicomte DE MOREL-VINDÉ (Charles-Gilbert).
 — DUTROCHET (René-Joachim-Henri).
 TURPIN (Pierre-Jean-François).

Section X. — *Anatomie et Zoologie.*

- Le chev. GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Étienne).
 — DUMÉRIL (André-Marie-Constant).
 SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LORCNE DE).
 DE BLAINVILLE (Henri-Marie DUCROTAY).
 CUVIER (Frédéric).
 GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE (Isidore).

Section XI. — *Médecine et Chirurgie.*

- GENDRE (François).
 VRES (Étienne-Renaud-Augustin).
 baron LARREY (Dominique-Jean).
-

DOUBLE (François-Joseph).

ROUX (Philibert-Joseph).

— *Perpetuel*.....

SECRETAIRES PERPÉTUELS.

ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.

— FLOURENS (Marie-Jean-Pierre), pour les sciences physiques.

ACADÉMICIENS LIBRES.

HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine-Marie).

Le maréchal duc DE RAGUSE (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT).

Le baron DELESSERT (Benjamin).

Le baron MAURICE (Jean-Frédéric-Théodore).

Le vicomte HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François).

Le vicomte ROGNIAT (Joseph).

Le baron COSTAZ (Louis).

Le baron DESGENETTES (René-Nicolas DUFRICHE).

Le baron SÉGUIER (Armand-Pierre).

Le baron BORY DE SAINT-VINCENT (Jean-Baptiste-Marcellin).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.

GAUSS, à Göttingue.

BERZELIUS, à Stockholm.

DECANDOLLE, à Genève.

OLBERS, à Bremen.
 DALTON, à Londres.
 BLUMENBACH, à Göttingue.
 R. BROWN, à Londres. •

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section I^{re}. — *Géométrie.* (6)

PAOLI, à Pise.
 PLANA, à Turin.
 IVORY, à Londres.
 JACOBI, à Kœnigsberg.
 GERGONNE, à Montpellier, *Hérault.*
 DERICHLET, à Berlin.

Section II. — *Mécanique.* (6)

FABRE, à Draguignan, *Var.*
 Le chevalier DE WIEBEKING, à Munich.
 HUBERT, à Rochefort, *Charente-Inférieure.*
 Le comte DE FOSSOMBRONI, à Florence.
 BRUNEL, à Londres.
 VICAT, au pont de Souillac, *Dordogne.*

Section III. — *Astronomie.* (16)

DANGOS, à Tarbes, *Hautes-Pyrénées.*
 BÜRG, à Vienne.
 SVANBERG, à Stockholm.

POND, à Greenwich.
BESSEL, à Königsberg.
LINDENAU, à Dresde.
BRISBANE, en Écosse.
KATER, à Londres.
BRINKLEY, à Dublin.
ENKE, à Berlin.
HERSCHEL, à Sloug.
GAMBERT, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
SCHUMACHER, à Altona.
VALZ, à Nîmes, *Gard*.
STRUVE, à Dorpat.
BIDDELL AIRY, à Cambridge.

Section IV.—*Géographie et Navigation*. (8)

GENET, à New-York.
DE GUIGNES, à Canton; et à Paris, rue des
 Bons-Enfants, n° 24.
Le baron DE KRUSENSTERN, à St-Pétersbourg.
De KRAYENHOFF, à Amsterdam.
MOREAU DE JONNÈS ✱, aux Antilles; et à
 Paris, rue de l'Université, n° 72.
LISLET-GEOFFROY, à l'île de France.
David B. WARDEN, à New-York; et à Paris,
 rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 12.
SCORESBY, à Liverpool.

Section V. — *Physique générale* *. (9)

VAN MARUM, à Harlem.
 ØRSTED, à Copenhague.
 BREWSTER, à Édimbourg.
 BARLOW, à Woolwich.
 Auguste DE LARIVE, à Genève.
 NOBILI, à Florence.
 HANSTEN, à Christiania.

.....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie*. (9)

VAN MONS, à Bruxelles.
 WELTER ✱, à Valenciennes, *Nord*.
 Le chevalier DE SAUSSURE, à Genève.
 DESORMES, à Verberie, *Oise*.
 BÉRARD, à Montpellier, *Hérault*.
 BÉACONNOT, à Nancy, *Meurthe*.
 HATCHETT, à Londres.
 FARADAY, à Londres.
 STROMAYER, à Göttingue. „
 ARFWEDSON, aux forges de Nashulta, province de Sudermanie.

* Conformément à la délibération de l'Académie, du 22 décembre 1828, chacune des *sections de Physique générale et de Chimie* aura désormais neuf correspondants.

Section VII.— *Minéralogie.* (8)

- REBOUL, à Pézénas, *Hérault*.
 Le baron DE MOLL, à Munich.
 DE BUCH, à Berlin.
 FLEURIAU DE BELLEVUE, à la Rochelle, *Charente-Inférieure*.
 DAUBUISSON, à Toulouse, *Haute-Garonne*.
 CONYBEARE, à Londres.
 MITSCHERLICH, à Berlin.
 Gustave ROSE, à Berlin.

Section VIII.— *Botanique.* (10)

- BOUCHER, à Abbeville, *Somme*.
 BONPLAND ✱, en Amérique.
 KUNTH, à Berlin.
 DUNAL, à Montpellier, *Hérault*.
 RAFFENEAU DE LILE ✱, à Montpellier, *Hérault*.
 MARTIUS, à Munich.
 LINK (Henri-Frédéric), à Berlin.
 GAUDICHAUD ✱, à Angoulême, *Charente* ; et
 à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, n° 63.
 WALLICH, à Calcutta.
-

Section IX.— *Économie rurale.* (10)

- Le baron ROUGIER-LA-BERGERIE ✱, à Châlons-sur-Marne, *Marne* ; et à Paris, rue Boudreau, n° 4.

MICHAUX, aux États-Unis d'Amérique; et à Paris, Quai aux fleurs, n° 19.

BRACY-CLARK, à Londres.

Frédéric LULLIN DE CHATEAUVIEUX, à Genève.

SCHWERZ, à Hohenheim, près Stuttgart.

JAUBERT DE PASSA (François) ✱, à Perpignan, *Pyénées-Orientales*.

MATHIEU DE DOMBASLE (O. ✱), à Roville, *Meurthe*.

GIROU DE BUZAREINGUES, à Severac-le-Château, *Aveyron*; et à Paris, rue Feydeau, n° 22.

GASPARI ✱, à Lyon, *Rhône*.

BONAFOUS ✱ (Matthieu), à Turin.

Section X. — *Anatomie et Zoologie*. (10)

PROVENÇAL, à Montpellier, *Hérault*.

TIEDEMAN, à Landshut.

DESMAREST, à l'École royale vétérinaire d'Alfort, *Seine*; et à Paris, rue Saint-Jacques, n° 161.

DUFOUR (Léon), à Saint-Sever, *Landes*.

QUOY, à Rochefort, *Charente-Inférieure*.

EHRENBERG, à Berlin.

LESSON, à Rochefort, *Charente-Inférieure*.

JACOBSON, à Copenhague.

DUVERNOY, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.

DUGÈS, à Montpellier, *Hérault*.

Section XI. — *Médecine et Chirurgie*. (8)

ORFILA, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*; et à Paris, à l'École de Médecine.

78 ÉTAT ACT. DE L'ACAD. ROYALE DES SCIENG.

MAUNOIR aîné, à Genève.

FODERA, à Naples.

HUFELAND, à Berlin.

ASTLEY COOPER, à Londres.

PANIZZA, à Pavie.

.....
.....

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

Le PRÉSIDENT,

Le VICE-PRÉSIDENT,

Les SECRÉTAIRES PERPÉTUELS;

Et Messieurs

HUZARD.

POINSOT.

DÉLIBÉRATION
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES,

CONCERNANT L'IMPRESSION DE SES MÉMOIRES.

ART. I^{er}. L'Académie des Sciences publiera tous les ans un volume de 600 pages au moins ; ce volume se composera des Notices historiques et des Mémoires lus ou présentés par les membres dans les Séances ordinaires et publiques, enfin des rapports dont on aura voté l'impression.

II. En exécution de l'art. 111 du Règlement approuvé par l'ordonnance royale du 5 mai 1816, une Commission, composée du président, du vice-président, des deux secrétaires perpétuels, et des deux membres de la commission administrative, veillera à tous les détails de cette publication. Elle prononcera spécialement sur l'ordre dans lequel les divers articles de chaque volume devront être placés.

III. Le manuscrit d'un mémoire ne pourra, dans aucun cas, être envoyé à l'imprimerie par parties.

IV. Les épreuves seront adressées directement au chef du Secrétariat, qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par son entremise que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur. On tiendra note, dans un registre particulier, du jour de l'arrivée de chaque épreuve au Secrétariat, et du jour où elle y rentrera après avoir été corrigée.

V. Les Académiciens rendront les épreuves dans le délai de quatre jours. Si toutefois deux ou trois épreuves leur avaient été adressées à la fois, ils pourraient ne renvoyer la seconde qu'après six jours, et la troisième qu'après huit.

VI. L'impression de tout mémoire, dont l'auteur n'aura pas pu satisfaire aux conditions précédentes, sera ajournée. La Commission déterminera, suivant les circonstances, si cet ajournement devra porter sur la totalité du mémoire, ou seulement sur une partie.

VII. Chaque auteur pourra réclamer vingt-cinq exemplaires séparés, des mémoires qu'il insérera dans le recueil de l'Académie. Ils lui seront fournis gratuitement, pourvu que la demande en ait été faite dès le commencement de l'impression.

VIII. La Commission, quand elle le jugera nécessaire, pourra insérer dans un volume

les mémoires ou notices historiques dont elle ne posséderait pas le manuscrit, et que les auteurs auraient fait imprimer dans d'autres recueils ou séparément, si ces mémoires ont été lus devant l'Académie.

Quand la Commission aura pris une semblable détermination, elle en fera part à l'auteur du mémoire; en cas de difficulté, l'Académie prononcera.

La disposition contenue dans cet article n'aura pas d'effet rétroactif.

IX. Le président rendra compte, en comité secret, dans la première séance de chaque mois, et plus souvent si cela est nécessaire, de l'état de l'impression des mémoires, et des infractions au présent Règlement sur lesquelles la Commission aura dû statuer. Il fera également connaître les autres difficultés, quelle qu'en soit la nature, qui auraient pu se présenter, et les démarches que la Commission aura faites pour les lever. Enfin, dans la première séance de janvier, le président, en quittant le fauteuil, rendra un compte général des progrès que l'impression des mémoires aura faits pendant la durée de ses fonctions.

X. Toutes ces dispositions réglementaires seront applicables aux mémoires actuellement sous presse, et à ceux qui devront entrer dans le recueil des savants étrangers.

ACADÉMIE ROYALE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

Parmi les membres,

Depuis le 1^{er} janvier 1834, jusqu'au 1^{er} janvier 1835.

M. MORCHEN, à Florence, élu associé étranger le 7 mai 1802; mort le 8 avril 1833.

Remplacé par **M. MAYER-BEER**, à Berlin, le 17 décembre 1834.

M. BOIELDIEU, élu le 29 novembre 1817, mort le 8 octobre 1834.

Remplacé dans la *section de Composition musicale*, par **M.**

M. ROMAN, élu le 5 mars 1831, mort le 11 février 1835.

Remplacé dans la *section de Sculpture*, par **M.**

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1834 jusqu'au 1^{er} janvier 1835

M. RÉATU, à Arles, élu le 21 juillet 1827; sa mort a été annoncée le 3 août 1833.

Remplacé par **M. LASINIO**, à Pise, le 17 mai 1834.

M. PENCHAUD, à Marseille, élu le 17 avril 1830; mort le 16 décembre 1833.

Remplacé par **M. LEMOINE**, à Rome, le 17 mai 1834.

M. le chevalier CICOGNARA, élu le 25 septembre 1813; mort à Venise, le 5 mars 1834.

Remplacé par **M. OVERBEECK**, le 17 mai 1834.

M. CHORON, élu le 5 janvier 1811; mort le 29 juin 1834.

Remplacé par **M. VALADIER**, à Rome, le 17 décembre 1834.

M. MOREAU, à Vienne, élu le 17 janvier 1824; mort le

Remplacé par **M. ROBERT**, à Rome, le 27 décembre 1834.

M. TEXIER, à , a été élu le 17 décembre 1834.

M. DAUSOIGNÉ, à Liège, a été élu le 17 décembre 1834.



ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE
ROYALE DES BEAUX-ARTS,

An 1^{er} janvier 1835.

Section I^{re}. — *Peinture.*

Messieurs :

GÉRARD (François-Pascal-Simon).
Le baron GROS (Antoine-Jean).
VERNET (Antoine-Charles-Horace-Carle).
GARNIER (Étienne-Barthélemy).
HERSENT (Louis).
BIDAULD (Jean-Joseph-Xavier).
THÉVENIN (Charles).
INGRES (Jean-Auguste-Dominique).
VERNET (Émile-Jean-Horace).
HEIM (François-Joseph).
GRANET (François).
BLONDEL (Merry-Joseph).
DE LA ROCHE (Paul).
DRÖLLING (Michel-Martin).



Section II. — *Sculpture.*

Le baron BOSIO (François).
RAMEY (Claude).
CORTOT (Jean-Pierre).
DAVID (Pierre-Jean).
PRADIER (James).
RAMEY fils (Étienne-Jules).
LEBOEUF-NANTEUIL (Charles-François.)
.....

Section III. — *Architecture.*

PERCIER (Charles).
FONTAINE (Pierre-François-Léonard).
HUYOT (Jean-Nicolas).
VAUDOYER (Antoine-Laurent-Thomas).
DEBRET (François).
LE BAS (Louis-Hippolyte).
LECLÈRE (Achille-René-François).
GUENÉPIN (Auguste-Jean-Marie).

Section IV. — *Gravure.*

Le baron DESNOYERS (Auguste-Gaspard-
Louis BOUCHER).
GALLE (André).
TARDIEU (Pierre-Alexandre).
RICHOMME (Joseph-Théodore).

Section V. — *Composition musicale.* —

Le chevalier **CHÉRUBINI** (Marie - Louis-Charles-Zénobi-Salvador).
 Le chevalier **LESUEUR** (Jean-François).
 Le chevalier **BERTON** (Henri MONTAN).
AUBER (Daniel-François-Esprit).
PÀER (Ferdinand-François).

.....

S E C R É T A I R E P E R P É T U E L .

QUATREMÈRE-DE-QUINCY (Antoine-Chryso-
 stôme).

A C A D É M I C I E N S L I B R E S .

Le comte de **VAUBLANC** (Vincent-Marie
 VIENNOT).
 Le duc de **BLACAS** (Pierre-Louis-Jean-Casimir).
 Le comte de **PRADEL** (Jules-Jean-Baptiste-
 François de CHARDEBOEUF).
CASTELLAN (Antoine-Laurent).
 Le comte **TURPIN DE CRISSÉ** (Lancelot-Théo-
 dore).
 Le comte de **FORBIN** (Louis-Nicolas-Philippe-
 Auguste).
 Le vicomte de **SENONNES** (Alexandre de
 LAMOTTE-BARACÉ).
 Le comte **CHABROL DE VOLVIC** (Gibert-Joseph-
 Gaspard).
 Le comte de **PASTORET** (Amédée).
 Le vicomte **SIMÉON** (Joseph-Balthazar).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

CAMUCCINI, à Rome.
 ANTOLINI, à Milan.
 SCHINKEL, à Berlin.
 ROSSINI, à Rome.
 THORWALDSEN, à Rome.
 ZINGARELLI, à Naples.
 Le comte de CAMBRAY D'YGNI, à Florence.
 RAUCH, à Berlin.
 TOSCHI, à Parme.
 MAYER-BEER, à Berlin.

CORRESPONDANTS.

BLAZE, à Cavaillon, *Vaucluse*.
 RÉCA, à Naples.
 FABRE, à Montpellier.
 ROSASPINA, à Bologne.
 Le comte MIOT DE MÉLITO, à Stuttgart; et à
 Paris, rue de l'Université, n° 94.
 VERDIER, à Lisbonne.
 LACOUR, à Bordeaux, *Gironde*.
 JAY, à Grenoble, *Isère*.
 Le chevalier ARTAUD DE MONTOR, à Rome;
 et à Paris, rue de Lille, n° 17.
 DEBUCOURT, à....
 SERANGELI, à Turin.
 DELASALE, à Chaumont, *Haute-Marne*.
 MAUDUIT, à Saint-Pétersbourg.
 COCHET, à Lyon, *Rhône*.
 BENVENUTI, à Florence.

- RICHARD, à Lyon, *Rhône*.
DANEKER, à Stuttgart.
BOISSERÉE, à Stuttgart.
GASSE, à Naples.
MULLER, à Stuttgart.
REVOIL, à Lyon, *Rhône*.
BOGUET, à Rome.
SCHLICK, à Copenhague.
NIBBY, à Rome.
De SAINT-MESMIN, à Dijon, *Côte-d'Or*.
DEBRET, au Brésil; et à Paris, rue Saint-Ho-
noré, n° 362.
BRULOFF, à Saint-Pétersbourg.
HUMMEL, à:.....
PISTRUCCI, à Londres.
SPONTINI, à Berlin.
NAVEZ, à Amsterdam.
ROURS, à Toulouse, *Haute-Garonne*.
ABADIE, à Angoulême, *Charente*.
MAYER, à Bergame.
LASINIO, à Pise.
LE MOYNE, à Rome.
OVERBEECK, à Rome.
VALADIER, à Rome.
ROBERT, à Rome.
TEXIER, à
DAUSSOIGNES, à Liège.

Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

Messieurs

GARNIER.....	} Pour la Peinture, la Sculpture et l'Architecture.
QUATREMÈRE-DE-QUINCY.	
HUYOT.	

CASTELLAN..... pour la Gravure.

Le chevalier LESUEUR..... pour la Musique.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

HUYOT.

GARNIER.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES,

Depuis le 1^{er} janvier 1834 jusqu'au 1^{er} janvier 1835.

M. le comte GARAT, nommé le 16 décembre
1795, rétabli par l'ordonnance du Roi du
28 octobre 1832, mort le 9 décembre 1833.

Remplacé dans la *section de Morale*, par
M. LAKANAL, le 22 mars 1834.

M. MALTHUS, à Londres, élu associé étranger
le 25 mai 1833; mort le 1834.

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PAMI LES CORRESPONDANTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1834 jusqu'au 1^{er} janvier 1835.

M. CONDE, à Madrid, élu le 15 décembre 1833; était mort avant sa nomination.

Remplacé dans la *section d'Histoire générale*, par M.

M. TOULLIER, à Rennes, élu le 30 novembre 1833; était mort avant sa nomination.

Remplacé dans la *section de Législation*, par M.

M. MEYER, à Amsterdam, élu le 14 décembre 1833; mort le 6 décembre 1834.

Remplacé dans la *section de Législation*, par M.

M. SCHLEIER-MACHER, à Berlin, élu le 4 janvier 1834; mort le

Remplacé dans la section de *Philosophie*, par M.

ÉTAT ACTUEL
DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Au 1^{er} janvier 1835.

1^{re} Section. — *Philosophie.*

MM.

Le comte DE TRACY (Ant.-Louis-Cl. DESTUTT).

Le baron DE GÉRANDO (Joseph-Marie).

COUSIN (Victor).

LAROMIGUIÈRE (Pierre).

EDWARDS (William-Frédéric).

BRÔUSSAIS (François-Joseph-Victor).

2^e Section. — *Morale.*

Le comte DE CESSAC (Jean-Gérard LACUÈRE).

Le comte ROEDERER (Pierre-Louis).

DUNOYER (Barthélemi-Charles).

DROZ (François-Xavier-Joseph).

JOUFFROY (Théodore-Simon).

LAKANAL (Joseph).

3^e Section. — *Législation, Droit public
et Jurisprudence.*

DAUNOU (Pierre-Claude-François).

Le comte MERLIN (Philippe-Antoine).

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques).

Le duc DE BASSANO (Hugues-Bernard MARET).

BÉRANGER (Alph.-Marie-Marcellin-Thomas).

Le comte SIMÉON (Joseph-Jérôme).

4^e Section. — *Économie politique et statistique.*

Le comte SIEYES (Emmanuel-Joseph).
Le prince DE TALLEYRAND (Charles-Maurice).
Le comte DE LA BORDE (Alex.-Louis-Joseph).
Le baron DUPIN (Charles).
VILLERMÉ (Louis-René).
COMTE (François-Charles-Louis).

5^e Section. — *Histoire génér. et philosophique.*

Le marquis DE PASTORET (Claude Emmanuel-Joseph-Pierre).
Le comte REINHARD (Charles-Frédéric).
NAUDET (Joseph).
Le baron BIGNON (Louis-Pierre-Édouard).
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).
MIGNET (François-Auguste-Alexis).

SECRETÉAIRE PERPÉTUEL.

COMTE (François-Charles-Louis).

ACADÉMICIENS LIBRES.

FEUILLET (Laurent-François).
Le duc DE BROGLIE ().
CARNOT (Joseph-François-Claude).
BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François).
BLONDEAU (Jean-Bapt.-Franç.-Hyacinthe).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

Lord BROUGHAM, à Londres.
ANCILLON, à Berlin.
LIVINGSTON, à New-York.
SISMONDE DE SISMONDI, à Genève.

.....



CORRESPONDANTS.

Section de Philosophie.

JACQUEMONT, à Paris, r. de l'Université, n° 84.

PRÉVOST, à Genève.

SCHELLING, président de l'Acad., à Munich.

ESQUIROL, à Charenton-Saint-Maurice, *Seine* ;

et à Paris, rue de Buffon, n° 9.

PRICHARD, à Bristol.

.....
.....

Section de Morale.

DE FELLEMBERG, à Hofwil.

ORDINAIRE, à Besançon, *Doubs*.

CHALMERS, à Édimbourg.

BERGERY, à Metz, *Moselle*.

JULIUS, à Berlin.

HUERNE DE POMMEUSE, à et à
Paris, rue du Bac, n° 42.

.....
.....

Section de Législation.

PROUDHON, professeur-doyen à la Faculté de
Droit, à Dijon, *Côte-d'Or*.

SAVIGNY, à Berlin.

Le baron GRENIER, président de la Cour royale,
à Riom, *Puy-de-Dôme*.

ROMAGNOSI, à.....

JOHN AUSTIN, à Londres.

KLUBER, à Francfort.

.....
.....

Section d'Économie politique et de Statistique.

Le baron STORCH, à Saint-Pétersbourg.

QUÉTELET, à Bruxelles.

PASSY, à Gisors, *Eure*; et à Paris, rue Joubert,
n° 15.

James MILL, à Londres.

MACCULOCH, à Édimbourg.

SAULNIER, préfet, à Orléans, *Loiret*.

Le baron DE MOROGUES, à la Source, près
Orléans, *Loiret*.

POÉLITZ, professeur, à Leipzig.

Le baron Felix de BEAUJOUR, à Paris, rue St -
Lazare, n° 47.

Section d'Histoire générale.

Amédée THIERRY, à Vesoul, *Haute-Saône*.

HALLAM, à Londres.

ROTTECK, à Fribourg.

ORIOU, à Bologne; et à Paris, rue de Tivoli,
n° 18.

OLLFRIED MÜLLER, à Goëtingue.

.....
.....
.....

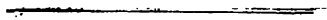
*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

MM.

NAUDET.

VILLEMAN.

Et les Membres composant le Bureau.



ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN	} pour l'Académie française.
DE FELETZ.....	
DUVAL (Amaury).....	} pour l'Académie Royale des Inscript. et Bell.-Let.
JOMARD.....	
HUZARD	} pour l'Académie Royale des Sciences.
POINSOT.....	
HUYOT.....	} pour l'Académie Royale des B.-Arts.
GARNIER.....	
NAUDET.....	} pour l'Académie Roy. des Sciences mor. et politiques.
VILLERMÉ.....	

NOTA. Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de Conservation.

Messieurs

DE PRONY, pour les machines.

DEYEUX, pour les instruments de chimie.

MONGEZ, pour les costumes, armes, médailles et monuments antiques.

LISTE,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DES MEMBRES
ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS
DES CINQ
ACADÉMIES ROYALES
DE L'INSTITUT.

LE ROI, PROTECTEUR.

A.

Messieurs

- AMPÈRE** * (André-Marie), rue des Fossés-St.-Victor, n^o 19.
ANCILLON, à Berlin.
ANTOLINI, à Milan.
Le chevalier d'ARCET * (Jean-Pierre-Joseph), à l'Hôtel des Monnaies.
ARAGO (O. *), (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire Royal.
Le chevalier ARTAUD DE MONTOR (O. *) (Alexis-François), rue de Lille, n^o 17.

AUBER * (Daniel-François-Esprit), rue Saint-Lazare, n° 50.

B.

BAOUR - LORMIAN * (Pierre-Marie-François-Louis), rue de Clichy, n° 59.

Le baron DE BARANTE (O. *), (Amable-Guillaume-Prosper BAUGIÈRE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 41 bis.

Le marquis de BARBÉ-MARBOIS (G. C. *), (François), rue du Chemin-du-Rempart, n° 1, boulevard de la Magdeleine.

Le duc de BASSANO (G. C. *) (Hugues-Bernard MARET), rue Saint-Lazare, n° 60.

BEAUTEUPS-BEAUPRÉ (O. *), (Charles-François), rue de l'Université, n° 13.

BECKEREL (O. *) (Antoine-César), rue de Clichy, n° 25.

BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François), rue de Monsieur le Prince, n° 10.

BÉRENGER (O. *) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue Jacob, n° 11.

BERTHIER * (Pierre), rue Crébillon, n° 2.

Le chevalier BERTON (O. *) (Henri MONTAN), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 7.

BERZELIUS (O. *), à Stockholm.

BEUDANT * (Franc.-Sulp.), r. du Bac, n° 126.

Le vicomte BEUGNOT (Auguste-Arthur), rue de la Ville-Lévêque, n° 3.

BIDAULD * (Jean-Joseph-Xavier), rue de l'Arbre-Sec, n° 52.

Le baron BIGNON (C. *) (Louis-Pierre-Édouard), rue Joubert, n° 47.

- BIOT (O. ✱), (Jean-Bapt.), rue des Maçons-Sorbonne, n^o 15.
- Le duc DE BLACAS D'AULPS (Pierre-Louis-Jean-Casimir), rue de l'Université, n^o 43.
- DE BLAINVILLE ✱ (Henri-Marie DUCROTAY), au Jard. du Roi, rue de Seine-St-Victor, n^o 23.
- BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit.
- BLONDEL ✱ (Merry-Joseph), rue Garancière, n^o 6.
- BLUMENBACH, à Gœttingue.
- BORCKH, à Berlin.
- BOETTIGER, à Dresde.
- BOISSONADE ✱ (Jean-François), à Nogent-sur-Marne.
- Le vicomte DE BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise), rue Garancière, n^o 8.
- Le baron BOSIO (O. ✱), (François), pavillon du Palais de l'Institut.
- Le baron BORY DE SAINT-VINCENT (O. ✱), (Jean-Baptiste-Marcellin), rue de Bussy, n^o 6, faubourg Saint-Germain.
- BOUVARD ✱ (Alexis), à l'Observatoire Royal.
- BRIFAUT ✱ (Charles), rue du Bac, n^o 29.
- BROCHANT DE VILLIERS ✱ (André-Jean-Marie), rue St-Dominique, faub. St-Germain, n^o 71.
- Le duc DE BROGLIE (O. ✱), (), rue de l'Université, n^o 90.
- BRONGNIART (O. ✱), (Alexandre), rue Saint-Dominique, faubourg St-Germain, n^o 71.
- BRONGNIART (Adolphe), au Jardin du Roi, rue de Seine-Saint-Victor, n^o 11.

- BROUGHAM, à Londres.
 BROUSSAIS (O. ✱) (François-Joseph-Victor),
 au Val-de-Grace, rue St.-Jacques, n° 277.
 R. BROWN, à Londres.
 BURNOUF ✱ (Eugène), rue de l'Odéon; n° 38.

C.

- Le comte CAMBRAY D'YCNI, à Florence.
 CAMMUCCINI, à Rome.
 CAMPENON (O. ✱), (François-Nicolas-Vincent),
 boulevard de la Magdeleine, n° 17.
 CARNOT (O. ✱) (Joseph-François-Claude), rue
 des Trois-Pavillons, n° 4, au Marais.
 Le comte DE CASSINI ✱ (Jean-Dominique),
 au château de Thury, par Mouy, *Oise*.
 CASTELLAN (Antoine-Laurent), rue des Saints-
 Pères, n° 38.
 CAUCHY ✱ (Auguste-Louis), rue Serpente, n° 7.
 CAUSSIN DE PERCEVAL ✱ (Jean-Jacques-An-
 toine), rue Haute-Feuille, n° 13.
 Le comte DE CESSAC (G. C. ✱), (Jean-Gérard
 LACUÉE), rue du Bac, n° 110.
 Le comte CHABROL DE VOLVIC (G. O. ✱), (Gibert-
 Joseph-Gaspard), rue de Madame, n° 27.
 Le vicomte DE CHATEAUBRIAND (O. ✱) (Fran-
 çois-Auguste), rue d'Enfer, n° 84.
 Le chevalier CHÉRUBINI (O. ✱), (Marie-Louis-
 Charles-Zénobi-Salvador), rue du Faubourg-
 Poissonnière, n° 19.
 CHEVREUL ✱ (Michel-Eugène), à la Manu-
 facture Royale des Gobelins.
 Le comte DE CHOISEUL-DAILLECOURT ✱ (André-

- Urbain-Maxime), rue Saint-Guillaume,
n° 36.
- COLEBROOKE, à Londres.
- COMTE (François-Charles-Louis), rue Richer,
n° 3 bis.
- CORDIER (O. ✱)(Pierre-Louis-Antoine), au Jar-
din du Roi, rue de Seine-Saint-Victor,
n° 25.
- CORTOT ✱ (Jean-Pierre), pavillon du Palais
de l'Institut.
- Le baron COSTAZ (O. ✱), (Louis), rue Tait-
bout, n° 8.
- COUSIN (O. ✱), (Victor), rue de Madame, n° 13.
- CREUZER, à Heidelberg.
- CUVIER (O. ✱) (Frédéric), au Jardin du Roi.

D.

- DALTON, à Londres.
- Le baron DE DAMOISEAU ✱ (Marie-Charles-
Théodore), rue de Chevreuse, n° 8, à Issy.
- DAUNOU ✱ (Pierre-Claude-François), aux Ar-
chives du royaume, Hôtel Soubise.
- DAVID ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 14.
- DEBBET ✱ (François), rue Saint-Honoré,
n° 362.
- DECANDOLLE ✱ (Augustin-Pyraine), à Genève;
et à Paris, chez M. DELESSERT, rue Mont-
martre, n° 176, Hôtel d'Uzès.
- Le baron DE GÉRANDE (C. ✱), (Joseph-Marie),
rue de Vaugirard, n° 52 bis.

- DELA ROCHE (O. ✱) (Paul), rue des Petits-Augustins, n° 20.
 L'abbé DE LABUE (), à Caen.
 DELAVICNE ✱ (Jean - François - Casimir), rue Bergère, Hôtel des Menus-Plaisirs.
 Le baron DELESSERT (O. ✱), (Benjamin), rue Montmartre, Hôtel d'Uzès, n° 176.
 Le baron DESCENETTES (C. ✱) (René-Nicolas DUFRICHE), rue de Lille, n° 78.
 Le baron DESNOYERS ✱ (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER), rue de Touraine, n° 9, près l'École de Médecine.
 Le chevalier DEYBUX ✱ (Nicolas), rue de Tournon, n° 8.
 DOUBLE ✱ (François-Joseph), quai Voltaire, n° 3.
 DRÖLLING ✱ (Michel-Martin), rue de Sèvres, n° 31.
 DROZ ✱ (François-Xavier-Joseph), rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 15.
 DULONG ✱ (Pierre-Louis), à l'École Polytechnique.
 DUMAS ✱ (Jean-Baptiste), au Jardin du Roi.
 DUMÉRIL ✱ (André-Marie-Constant), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 3.
 DUNOYER (Barthélemi-Charles-Pierre-Joseph), à Amiens; et à Paris, rue Montmartre, n° 174.
 DUPIN (O. ✱) (André-Marie-Jean-Jacques), rue Coq-Héron, n° 5.
 Le baron DUPIN (O. ✱) (Charles), rue de l'Université, n° 10.

- DUREAU DE LA MALLE * (Adolphe-Jules-César-Auguste), rue de La Rochefoucauld, n° 11.
 DUTROCHET * (René-Joachim-Henri), rue de Braque, n° 4, au Marais.
 DUVAL * (Amaury), boulevard Poissonnière, n° 20.
 DUVAL PINEU * (Alexandre-Vincent), à la Bibliothèque de l' Arsenal.

E.

- EDWARDS (William Frédéric), rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 15.
 ÉMÉRIC-DAVID * (Toussaint-Bernard), rue Neuve de la Ferme des Mathurins, n° 32.
 ÉTIENNE * (Charles-Guillaume), rue de Grammont, n° 11.
 EUSÈBE-BACONNIÈRE-SALVERTE (Anne-Joseph), rue de Clichy, n° 3.

F.

- DE FÉLETZ * (Charles-Marie), à la Bibliothèque Mazarine.
 FEUILLET * (Laurent-François), au Palais de l'Institut.
 FLOURENS * (Marie-Jean-Pierre), au Jardin du Roi.
 FONTAINE (O. *) (Pierre-François-Léonard), rue de l'Oratoire, n° 4.
 Le comte DE FORBIN * (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste), rue Saint-Lazare, n° 56.

Le marquis DE FORTIA-D'URBAN * (Agricole-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine), rue de La Rochefoucauld, n° 12.

L'évêque D'HERMOPOLIS * (Denis-Antoine-Luc FRAYSSINOU).

DESAULSES DE FREYCINET (O. *) (Louis-Claude), rue Godot-de-Mauroy, n° 18.

G.

GALLE * (André), rue de la Chaise, n° 10.

GARNIER * (Étienne-Barthélemy), rue Cassette, n° 34.

GAUSS, à Göttingue.

GAY-LUSSAC (O. *) (Joseph-Louis), au Jardin du Roi.

Le chevalier GEOFFROY - SAINT - HILAIRE * (Etienne), au Jardin du Roi, rue de Seine-Saint-Victor, n° 33.

GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE (Isidore), au Jardin du Roi, rue de Seine-Saint-Victor, n° 33.

GÉRARD (O. *) (François-Pascal-Simon), rue Saint-Germain-des-Prés, n° 6.

GIRARD (O. *) (Pierre-Simon), rue Hauteville, n° 44 bis.

GRANET * (François-Marius), rue Saint-Lazare, n° 56.

Le baron GROS (O. *) (Antoine-Jean), rue des Saints-Pères, n° 22.

GUENEPIN (Auguste-Jean-Marie), rue Croix-des-Petits-Champs, n° 25.

- GUIRARD (Benjamin-Edme-Charles), rue de
La Rochefoucauld , n° 8.
Le baron GUIRAUD * (Pierre-Marie-Thérèse-
Alexandre), rue
GUIZOT (C. *) (François-Pierre-Guillaume),
rue de Grenelle-Saint-Germain , n° 116.

H.

- HASK * (Charles-Benoît), rue de Colbert,
n° 6.
HEBEN , à Göttingue.
HEIM * (François - Joseph), rue de Seine,
n° 41.
Le vicomte HÉRICART DE THURY (O. *)
(Louis - Étienne-François), rue de l'Uni-
versité , n° 29.
HÉRON DE VILLEFOSSE (O. *) (Antoine-Marie),
rue Basse du Rempart , n° 34.
HERSENT (O. *) (Louis), rue Cassette ,
n° 22.
Le baron A. DE HUMBOLDT (O. *), à Berlin.
Le baron GUILLAUME DE HUMBOLDT , à Berlin.
HUYOT * (Jean-Nicolas), rue du Pont de
Lodi , n° 2.
Le chevalier HUZARD * (Jean - Baptiste),
rue de l'Éperon - Saint-André-des-Arcs ,
n° 7.

I.

- INGRES (O. *) (Jean-Auguste-Dominique), di-
recteur de l'Académie de France à Rome.

J.

- JAUBERT** * (Amédée), rue Lepelletier, n° 18.
JAY * (Antoine), rue du Battoir-Saint-André-des-Arcs, n° 19.
JOMARD * (Edme-François), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.
JOUFFROY * (Théodore-Simon), rue de Vaugirard, n° 37.
DE JOUY * (Joseph-Étienne), rue des Trois-Frères, n° 11.
JULIEN (Aignan-Stan.), pl. de l'Estrapade, n° 34.
Le chevalier DE JUSSIEU * (Antoine-Laurant), au Jardin du Roi.
DE JUSSIEU * (Adrien), au Jardin du Roi.

L.

- Le comte DE LABORDE** (C. *) (Alexandre-Louis-Joseph), au Palais de la Chamb. des Députés.
DE LACRETELLE * (Charl.), rue Gaillon, n° 10.
LACROIX * (Sylvestre-François), rue de Tournon, n° 17.
Le vicomte LAINÉ * (Joseph-Louis-Joachim), rue Saint Lazare, n° 40.
LAJARD * (Jean-Bapt.-Félix), pl. Royale, n° 13.
LAKANAL (Joseph), à
DR LAMARTINE * (Alphonse-Marie-Louis), rue de l'Université, n° 82.
LAROMIGUIÈRE * (Pierre), à la Sorbonne.
Le baron LARREY (C. *), (Dominique-Jean), à l'Hôtel des Invalides.

- LEBAS** (Louis-Hippolyte), pavillon du Palais de l'Institut.
- LEBRUN** * (Pierre-Antoine), à l'Imprimerie Royale.
- LECLERC** (Joseph-Victor), à la Sorbonne.
- LECLÈRE** * (Achille-René-François), rue Hauteville, n° 2.
- LEFRANÇOIS-DE LALANDE** * (Michel-Jean-Jérôme), rue Jacob, n° 10.
- LELÈVRE** * (Claude-Hugues), Grande rue de Seine, n° 80, à Neuilly.
- LENERCIER** (Népomucène-Louis), rue de Lille, n° 43 bis.
- Le vicomte LE PREVOST D'IRAY** * (Chrétien-Siméon), rue Saint-Louis en l'Isle, n° 100.
- Le chevalier LESUEUR** * (Jean-François), rue Méhul, n° 2, en face de la rue Vantadour.
- LETRONNE** * (Ant.-Jean), rue de Rivoli, n° 32.
- LIBRI** (Guillaume), rue de l'Ancienne-Comédie, n° 18.
- LIVINGSTON**, à New-York; et à Paris, rue de la Victoire, n° 26.
- Le duc DE LUYNES** (Honoré-Théodoré-Paul-Joseph d'ALBERT), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 33.

M.

- MAGENIE** * (François), quai Malaquais, n° 5.
- MATHIEU** * (Cl.-Louis), à l'Observatoire Royal.
- MAYER-BEER** *, à Berlin.
- Le baron MAURICE** (O. *) (Jean-Frédéric-Théod.), rue de Rivoli, Hôtel de la Terrasse.

Le comte MERLIN (G. O. ✱) (Philippe-Antoine), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 104.

MICHAUD ✱ (Joseph), rue Franklin, n° 10, à Passy.

MIGNET ✱ (François-Auguste-Alexis), rue Neuve-des-Capucines, n° 10.

MIONNET ✱ (Théodore-Edme), rue de Colbert, n° 6.

Le comte MIOT DE MÉLITO ✱ (André-François), rue de l'Université, n° 94.

Le chevalier MIRBEL ✱ (Charles - François BRISSEAU), rue de Lille, n° 52.

MOLARD ✱ (Claude-Pierre), rue de Charonne, Hôtel Vaucanson, n° 47.

MOLLEVAUT (Charles-Louis), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 99.

MONGEZ ✱ (Antoine), à l'Hôtel des Monnaies.

MONMERQUE ✱ (Louis - Jean - Nicolas), rue Saint-Louis, n° 39, au Marais.

Le vicomte DE MOREL-VINDÉ ✱ (Charles - Gilbert), boulevard de la Madeleine, n° 11.

N.

NANTEUIL (Charles - François LEBŒUF), rue de l'Ouest, n° 24.

NAUDET ✱ (Joseph), rue de la Harpe, n° 81.

NAVIER ✱ (Claude-Louis-Marie-Henri), rue des Beaux-Arts, n° 11.

NODIER ✱ (Charles), à la Bibliothèque de l'Arsenal.

O.

OIBERS, à Bremen.

OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.

P.

- PAR * (Ferdinand-François), rue de Richelieu, n° 89.
- PARDESSUS (O. *) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15.
- Le marquis DE PASTORET (G. C. *) (Claude-Emmanuel-Joseph - Pierre), place de la Concorde, n° 6.
- Le comte DE PASTORET, (C. *) (Amédée), place de la Concorde, n° 6.
- PERCIER (O. *) (Charles), au Louvre.
- PETIT-RADEL * (Louis-Charles-François), à la Bibliothèque Mazarine.
- POINSOT (O. *) (Louis), rue Neuve des Mathurins, n° 12.
- POISSON (O. *) (Siméon-Denis), à la Sorbonne.
- PONCELET * (Jean-Victor), rue de la Plauche, n° 9, faub. Saint-Germain.
- DE PONGERVILLE * (Jean - Baptiste - Antoine Aimé SANSON), rue de Bellefonds, n° 14.
- POUQUEVILLE * (François-Charles-Hugues-Laurent), rue de l'Abbaye, n° 3, faubourg Saint-Germain.
- Le comte DE PRADEL (O. *) (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF), rue de l'Université, n° 11.
- PRADIER (O. *) (James), rue de l'Abbaye, n° 3, faubourg Saint-Germain.

Le baron DE PRONY (C. ✱) (Gaspard-Clair-François-Marie RICHE), à l'École des Ponts-et-Chaussées, rue Hillerlin-Bertin, n° 10.

PUISSANT (O. ✱) (Louis), rue des Beaux-Arts, n° 8.

Q.

QUATREMÈRE-DE-QUINCY (O. ✱) (Antoine-Chrysostôme), rue de Condé, n° 14.

QUATREMÈRE ✱ (Étienne-Marc), quai Bourbon, n° 19, Ile Saint-Louis.

L'Archevêque de Paris ✱ (Hyacinthe-Louis, comte DE QUELEN), au Palais de l'Archevêché

R.

Le maréchal duc DE RAGUSE (G. C. ✱) (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT).

RAMEY ✱ (Claude), rue de Vaugirard, n° 38.

RAMEY fils (Étienne-Jules), rue Notre-Dame-des-Champs, n° 2.

RAOUL-ROCHETTE ✱ (Desiré), à la Bibliothèque du Roi, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

RAUCH, à Berlin.

RAYNOUARD (O. ✱) (François-Just-Marie), au Secrétariat de l'Institut; ou à Passy, rue Basse, n° 16.

REINAUD (Joseph-Toussaint), rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

Le comte REINHARD (G. C. ✱) (Charles-Frédéric), rue Saint-Lazare, n° 53.

- RICHARD** * (Achille), rue de l'École de Médecine, n° 7.
- RICHOMME** * (Joseph - Théodore), rue de Savoie, n° 11.
- ROBIQUET** * (Pierre-Jean), rue de l'Arbalète, n° 13.
- Le comte ROEDERER** (G. O. *) (Pierre-Louis), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 99.
- ROGER** (O. *) (François), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 35.
- Le vicomte ROGNIAT** (G. C. *) (Joseph), rue Taranne, n° 25.
- ROSSINI**, à Rome; et à Paris, boulevard Mémartre, n° 10.
- Le baron ROUSSIN** (C. *), rue du Marché d'Agnesseau, n° 4.
- ROUX** (O. *) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 5.
- ROYER-COLLARD** * (Pierre-Paul), rue d'Enfer, n° 20.

S.

- SAINTE-HILAIRE** * (Auguste DE), quai de Béthune, n° 12, Ile Saint-Louis.
- SAVART** * (Félix), au Collège de France.
- SAVARY** (Félix), rue d'Enfer, n° 25.
- SAVIGNY** * (Marie-Jules-César LE LORGNE DE), rue Cassette, n° 35.
- SCRIBE** * (Eugène), rue Olivier-S.-Georges, n° 8.
- SCHINKEL**, à Berlin.

SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (O. ✱) (Nicolas Maximilien-Sidaine), rue de l'Université, n° 22.

Le baron SÉGUIER ✱ (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 13.

Le comte DE SÉGUR (G. O. ✱) (Philippe-Paul), rue de la Pépinière, n° 64.

Le vicomte DE SENONNES (C. ✱) (Alexandre DE LAMOTTE-BARACÉ).

SERRES ✱ (Étienne-Renaud-Augustin), rue Copeau, n° 1.

Le comte SIEYES (G. O. ✱) (Emmanuel-Joseph), rue du Faub.-Saint-Honoré, n° 119.

Le baron DE SILVESTRE ✱ (Augustin-François), rue Taranne, n° 13.

Le baron SILVESTRE DE SACY (C. ✱) (Antoine-Isaac), rue Hautefeuille, n° 9.

Le comte SIMÉON, (G. C. ✱) (Joseph-Jérôme), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 24.

Le vicomte SIMÉON (O. ✱) (Joseph-Balthazar), quai d'Orsay, n° 11.

SISMONDE DE SISMONDI, à Genève.

SOMET ✱ (Alexandre-Louis-Antoine), rue Saint-Florentin, n° 5.

T.

Le prince DE TALLEYRAND (G. C. ✱) (Charles-Maurice), rue Saint-Florentin, n° 2.

TARDIEU ✱ (Pierre-Alexandre), rue Taranne, n° 7.

Le chevalier TESSIER ✱ (Henri-Alexandre), rue des Petits-Augustins, n° 26.

- Le baron THÉNARD (O. ✱)** (Louis-Jacques),
rue de Grenelle, faub. Saint-Germain, n° 42.
- THÉVENIN ✱** (Charles), rue Neuve-des-Petits-
Champs, n° 12.
- THÉRRY (Jacques-Nicolas-Augustin)**, chez
M. Marceaux, rue Vivienne, n° 19.
- THIERS (O. ✱)** (Adolphe), au Ministère de
l'Intérieur.
- THORWALDSEN (O. ✱)**, à Rome.
- TISSOT (Pierre-François)**, rue Richer, passage
Saulnier, n° 3.
- TOSCHI**, à Parme.
- Le comte DE TRACY (C. ✱)** (Antoine-Louis-
Claude DESTUTT), rue d'Anjou-Saint-Ho-
noré, n° 38.
- Le comte TURPIN DE CRISSÉ ✱** (Lancelot-
Théodore), rue des Trois-Frères, n° 4.
- TURPIN (Pierre-Jean-François)**, rue de la
Vieille-Estrapade, n° 3.

V.

- VAN-PRAET ✱** (Joseph-Basile-Bernard), à la
Bibliothèque du Roi, rue Neuve-des-Petits-
Champs, n° 12.
- Le comte DE VAUBLANC (G. ✱)** (Vincent-Marie
VIENNOT), rue du Bac, n° 95.
- VAUDOYER ✱** (Antoine-Laurent-Thomas),
au Palais de l'Institut.
- VERNET ✱** (Antoine-Charles-Horace CARLE),
quai Voltaire, n° 15.
- VERNET ✱** (Émile-Jean-Horace).

VIENNET (O. ✱) (Jean-Pons-Guillaume), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 16.

VILLEMAIN (O. ✱) (Abel-François), rue de Belle-Chasse, n° 13.

VILLERMÉ ✱ (Louis-René), rue Bertin-Poirée, n° 10.

W.

Le baron WALCKENAER ✱ (Charles-Athanase), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 87.

WILKINS (Charles), à Hertford.

Z.

ZINGARELLI, à Naples.

Bibliothèque.

Messieurs

FEUILLET ✱, Bibliothécaire, rue Mazarine, n° 3.

LANDRESSE..... } Sous-Bibliothécaires.

FALLOT..... }

Agence et Secrétariat.

CARDOT, Agent et Chef des bureaux du Secrétariat.

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères.

Libraires.

DEBURE frères.

INSTITUT
ROYAL
DE FRANCE.



PARIS,
IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, N° 56.

M DCCC XXXIX.



CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1839.



JANVIER 1839.

- ☾ Dern. Quartier le 7.
 ☉ Nouv. Lune le 15.
 ☽ Prem. Quartier le 22.
 ☾ Pleine Lune le 19.

Mar.	1	<i>La Circoncis.</i>
Mer.	2	S. Basile.
Jeu.	3	S ^{te} Geneviève.
Ven.	4	S. Rigobert.
Sam.	5	S. Siméon.
Dim.	6	<i>L'Épiphanie.</i>
Lun.	7	S ^{te} Mélanie.
Mar.	8	S. Lucien.
Mer.	9	S. Pierre, évêq.
Jeu.	10	S. Paul, erm.
Ven.	11	S. Hygin, pape.
Sam.	12	S. Arcade.
Dim.	13	Bapt. de N. S.
Lun.	14	S. Hilaire.
Mar.	15	S. Maur, abbé.
Mer.	16	S. Guillaume.
Jeu.	17	S. Antoine.
Ven.	18	Ch. s. Pier. à R.
Sam.	19	S. Sulpice.
Dim.	20	S. Sébastien.
Lun.	21	S ^{te} Agnès.
Mar.	22	S. Vincent.
Mer.	23	S. Ildephonse.
Jeu.	24	S. Babylas.
Ven.	25	Conv. S. Paul.
Sam.	26	S ^{te} Paule, v.
Dim.	27	S. Julien, év.
Lun.	28	S. Charlemagn.
Mar.	29	S. Franç. de S.
Mer.	30	S ^{te} Bathilde.
Jeu.	31	S. Pierre Nol.

FÉVRIER.

- ☾ Dern. Quartier le 6.
 ☉ Nouv. Lune le 14.
 ☽ Prem. Quartier le 20.
 ☾ Pleine Lune le 28.

Ven.	1	S. Ignace, év.
Sam.	2	<i>Purification.</i>
Dim.	3	S. Blaise.
Lun.	4	S. Philéas, év.
Mar.	5	S ^{te} Agathe.
Mer.	6	S. Vaast, év.
Jeu.	7	S. Romuald.
Ven.	8	S. Jean de M.
Sam.	9	S ^{te} Apolline.
Dim.	10	S ^{te} Scolastique.
Lun.	11	S. Séverin.
Mar.	12	S. Méléce.
Mer.	13	<i>Les Cendres.</i>
Jeu.	14	S. Lézin.
Ven.	15	S. Valentin.
Sam.	16	S. Faustin.
Dim.	17	S. Flavien.
Lun.	18	S. Théodule.
Mar.	19	S. Siméon, év.
Mer.	20	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	21	S. Éleuthère.
Ven.	22	S. Pepin.
Sam.	23	S ^{te} Isabelle.
Dim.	24	S. Mèraut.
Lun.	25	S. Robert, abb.
Mar.	26	S. Mathias.
Mer.	27	S. Nestor.
Jeu.	28	S. Porphyre.

N. d'Or 16. *Épacte* xv.
Lettre Dom. F.

MARS.

- ☾ Dern. Quartier le 8.
 ☉ Nouvelle Lune le 15.
 ☽ Prem. Quart. le 22.
 ☽ Pleine Lune le 30.

Ven.	1	S. Anbin.
Sam.	2	S. Simplicie.
Dim.	3	S ^{te} Cunégonde.
Lun.	4	S. Casimir.
Mar.	5	S. Théophile.
Mer.	6	S ^{te} Colette.
Jeu.	7	S. Jean de Dieu
Ven.	8	S ^{te} Françoise.
Sam.	9	S. Doctrové.
Dim.	10	S. Euloge.
Lun.	11	S ^{te} Gertrude.
Mar.	12	S. Paul, évêq.
Mer.	13	S ^{te} Euphrasie.
Jeu.	14	S. Lubin, év.
Ven.	15	S. Zacharie.
Sam.	16	S. Cyriaque.
Dim.	17	S ^{te} Balbine.
Lun.	18	S. Alexandre.
Mar.	19	S. Joseph.
Mer.	20	S. Joachim.
Jeu.	21	S. Benoît, patr.
Ven.	22	S. Léonce.
Sam.	23	S. Victorien.
Dim.	24	S. Simon, m.
Lun.	25	Annonciation.
Mar.	26	S. Ludger.
Mer.	27	S. Rupert.
Jeu.	28	S. Gontran, R.
Ven.	29	S. Enstache.
Sam.	30	S ^{te} Rieule.
Dim.	31	PAQUES.

AVRIL.

- ☾ Dern. Quartier le 7.
 ☉ Nouv. Lune le 13.
 ☽ Prem. Quartier le 20.
 ☽ Pleine Lune le 29.

Lun.	1	S. Hugues.
Mar.	2	S. Franç. de P.
Mer.	3	S. Richard.
Jeu.	4	S. Ambroise.
Ven.	5	S. Vincent.
Sam.	6	S. Guillaume.
Dim.	7	S. Hégésippe.
Lun.	8	S. Édèse.
Mar.	9	S ^{te} Marie É.
Mer.	10	S. Macaire.
Jeu.	11	S. Léon, pape.
Ven.	12	S. Jules, pape.
Sam.	13	S. Marcellin.
Dim.	14	S. Tiburce.
Lun.	15	S. Édèse.
Mar.	16	S. Fructueux.
Mer.	17	S. Anicet, pap.
Jeu.	18	S. Parfait, prêt.
Ven.	19	S. Elphège.
Sam.	20	S ^{te} Hildégonde
Dim.	21	S. Anselme.
Lun.	22	S ^{te} Opportune.
Mar.	23	S. Georges.
Mer.	24	S ^{te} Beuve.
Jeu.	25	S. Marc, év.
Ven.	26	S. Clet, pape.
Sam.	27	S. Polycarpe.
Dim.	28	S. Vital, mart.
Lun.	29	S. Robert, abb.
Mar.	30	S. Eutrope.

MAI.

- ☾ Dern. Quartier le 6.
 ● Nouv. Lune le 13.
 ☽ Prem. Quartier le 20.
 ☽ Pleine Lune le 28.

Mer.	1	S. PHILIPPE.
Jeu.	2	S. Athanase.
Ven.	3	Inv. Ste Croix.
Sam.	4	Ste Monique.
Dim.	5	C. S. Ang.
Lun.	6	S. Jean P. Lat.
Mar.	7	S. Stanislas.
Mer.	8	S. Désiré.
Jeu.	9	ASCENSION.
Ven.	10	S. Gordien.
Sam.	11	S. Mamert.
Dim.	12	S. Épiphane.
Lun.	13	S. Servais.
Mar.	14	S. Pacôme.
Mer.	15	S. Isidore.
Jeu.	16	S. Honoré.
Ven.	17	S. Pascal.
Sam.	18	S. Éric, roi.
Dim.	19	PENTECOTE.
Lun.	20	S. Bernardin.
Mar.	21	S. Hospice.
Mer.	22	Ste Julie. Q.T.
Jeu.	23	S. Didier, év.
Ven.	24	S. Yves.
Sam.	25	La Trinité.
Dim.	26	S. Zacharie.
Lun.	27	S. Hildevert.
Mar.	28	S. Germain.
Mer.	29	S. Maxime.
Jeu.	30	Fête-Dieu.
Ven.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

- ☾ Dern. Quartier le 4.
 ● Nouv. Lune le 11.
 ☽ Prem. Quartier le 18.
 ☽ Pleine Lune le 28.

Sam.	1	S. Pamphile.
Dim.	2	S. Pothin.
Lun.	3	S. Félix.
Mar.	4	S. Optat, év.
Mer.	5	S. Boniface.
Jeu.	6	S. Claude.
Ven.	7	S. Robert, ab.
Sam.	8	S. Médard.
Dim.	9	S. Vincent.
Lun.	10	S. Urbain.
Mar.	11	S. Barnabé, ap.
Mer.	12	S. Basilide.
Jeu.	13	S. Ant. de P.
Ven.	14	S. Grégoire.
Sam.	15	S. Modeste.
Dim.	16	S. Fargeau.
Lun.	17	S. Avit.
Mar.	18	S. Amand.
Mer.	19	S. Gerv. S. Pro.
Jeu.	20	S. Silvère, p.
Ven.	21	S. Leufroy, ab.
Sam.	22	S. Paulin.
Dim.	23	S. Lanfran.
Lun.	24	Nat. S. J.-Bap.
Mar.	25	S. Prosper.
Mer.	26	S. Babolein.
Jeu.	27	S. Crescent.
Ven.	28	S. Irénée. V. J.
Sam.	29	S. Pierre. S. P.
Dim.	30	Comm. s. Paul.

JUILLET.

- ☾ Dern. Quartier le 4.
 ☉ Nouv. Lune le 10.
 ☽ Prem. Quart. le 18.
 ☽ Pleine Lune le 26.

Lun.	1	S. Thiéri.
Mar.	2	<i>Vis. de la Vierge.</i>
Mer.	3	S. Anatole, év.
Jeu.	4	Tr. de S. Mart.
Ven.	5	S ^{te} Zoé, m.
Sam.	6	S. Tranquillin.
Dim.	7	S ^{te} Aubierge.
Lun.	8	S ^{te} Élisabeth.
Mar.	9	S. Cyrille.
Mer.	10	S ^{te} Félicité.
Jeu.	11	S. Benoît.
Ven.	12	S. Gualbert.
Sam.	13	S. Turiaf, év.
Dim.	14	S. Bonaventur.
Lun.	15	S. Henri, emp.
Mar.	16	S. Eustathe, év.
Mer.	17	S. Alexis.
Jeu.	18	S. Arnoul.
Ven.	19	S. Vinc. de P.
Sam.	20	S ^{te} Marguerite
Dim.	21	S. Victor, m.
Lun.	22	S ^{te} Madeleine.
Mar.	23	S. Apollinaire.
Mer.	24	S ^{te} Christine.
Jeu.	25	S. Jacq. S. Chr.
Ven.	26	T. de S. Marcel
Sam.	27	S. Pantaléon.
Dim.	28	S ^{te} Anne.
Lun.	29	S ^{te} Marthe.
Mar.	30	S. Rufin.
Mer.	31	S. Germain.

AOÛT.

- ☾ Dern. Quartier le 2.
 ☉ Nouv. Lune le 9.
 ☽ Prem. Quart. le 17.
 ☽ Pleine Lune le 24.
 ☾ Dern. Quartier le 31.

Jeu.	1	S ^{te} Sophie.
Ven.	2	S. Étienne, p.
Sam.	3	Inv. S. Étien.
Dim.	4	S. Dominique.
Lun.	5	S. Yon, mart.
Mar.	6	Tr. de N. S.
Mer.	7	S. Gaétan.
Jeu.	8	S. Justin, m.
Ven.	9	S. Romain.
Sam.	10	S. Laurent.
Dim.	11	Susc. S ^{te} Cour.
Lun.	12	S ^{te} Claire.
Mar.	13	S. Hippolyte.
Mer.	14	S. Eusèbe, V. J.
Jeu.	15	ASSOMPTION.
Ven.	16	S. Roch.
Sam.	17	S. Mamès.
Dim.	18	S ^{te} Hélène.
Lun.	19	S. Louis, év.
Mar.	20	S. Bernard.
Mer.	21	S. Privat.
Jeu.	22	S. Symphorien.
Ven.	23	S. Sidoine, év.
Sam.	24	S. Barthélemy.
Dim.	25	S. Louis, roi.
Lun.	26	S. Césaire.
Mar.	27	S. Zéphirin.
Mer.	28	S. Augustin.
Jeu.	29	S. Merri, sb.
Ven.	30	S. Fiacre.
Sam.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

- ☉ Nouv. Lune le 7.
 ☽ Prem. Quartier le 16.
 ☽ Plein Lune le 23.
 ☾ Dern. Quartier le 29.

Dim.	1	S. Lazare.
Lun.	2	S. Antonin.
Mar.	3	S. Ambroise.
Mer.	4	S ^{te} Rossalie.
Jeu.	5	S. Bertin, ab.
Ven.	6	S. Éléuthère, p.
Sam.	7	S. Cloud, prè.
Dim.	8	Nat. de la Vier.
Lun.	9	S. Omer, év.
Mar.	10	S. Nicolas.
Mer.	11	S. Hyacinthe.
Jeu.	12	S. Raphaël.
Ven.	13	S. Maurille.
Sam.	14	Exalt. S ^{te} Cr.
Dim.	15	S. Nicomède.
Lun.	16	S ^{te} Euphémie.
Mar.	17	S. Lambert.
Mer.	18	S. J.-Chrysost.
Jeu.	19	S. Janv. Q. T.
Ven.	20	S. Eustache.
Sam.	21	S. Matthieu.
Dim.	22	S. Maurice.
Lun.	23	S ^{te} Thècle, v.
Mar.	24	S. Andoche.
Mer.	25	S. Firmin, év.
Jeu.	26	S ^{te} Justine.
Ven.	27	S. Côme, S. Da.
Sam.	28	S. Cèran, év.
Dim.	29	S. Michel, arc.
Lun.	30	S. Jérôme.

OCTOBRE.

- ☉ Nouv. Lune le 7.
 ☽ Prem. Quartier le 15.
 ☽ Pleine Lune le 22.
 ☾ Dern. Quartier le 29.

Mar.	1	S. Remi, év.
Mer.	2	SS. Anges Gar.
Jeu.	3	S. Denis l'aréo.
Ven.	4	S. Franc. d'As.
Sam.	5	S ^{te} Aure, abb.
Dim.	6	S. Bruno.
Lun.	7	S ^{te} Julie.
Mar.	8	S ^{te} Brigitte.
Mer.	9	S. Denis, év.
Jeu.	10	S. Géréon.
Ven.	11	S. Nicaise et C.
Sam.	12	S. Wilfred.
Dim.	13	S. Gérard.
Lun.	14	S. Caliste, p.
Mar.	15	S ^{te} Thérèse.
Mer.	16	S. Gal, év.
Jeu.	17	S. Florent.
Ven.	18	S. Luc, évang.
Sam.	19	S. Savinien.
Dim.	20	S. Caprais.
Lun.	21	S ^{te} Ursule.
Mar.	22	S. Mellon, év.
Mer.	23	S. Hilarion.
Jeu.	24	S. Magloire.
Ven.	25	S. Crépin. S. Cr.
Sam.	26	S. Évariste.
Dim.	27	S. Frumence.
Lun.	28	S. Simon S. J.
Mar.	29	S. Saturnin.
Mer.	30	S. Lucain.
Jeu.	31	S. Quent, V. J.

NOVEMBRE.

- Nouv. Lune le 6.
 ☽ Prem. Quart. le 14.
 ☾ Pleine Lune le 21.
 ☼ Dern. Quartier le 27.

Ven.	1	TOUSSAINT.
Sam.	2	<i>Les Trépassés.</i>
Dim.	3	S. Marcel, év.
Lun.	4	S. Charles.
Mar.	5	St ^e Berthilde.
Mer.	6	S. Léonard.
Jeu.	7	S. Willebrod.
Ven.	8	St ^{es} Reliques.
Sam.	9	S. Mathurin.
Dim.	10	S. Léon, pape.
Lun.	11	S. Martin, év.
Mar.	12	S. René.
Mer.	13	S. Brice, év.
Jeu.	14	S. Bertrand.
Ven.	15	S. Eugène, m.
Sam.	16	S. Edme.
Dim.	17	S. Agnan, év.
Lun.	18	S. Odon.
Mar.	19	St ^e Elisabeth.
Mer.	20	S. Edmond.
Jeu.	21	PRÉSENT. N. D.
Ven.	22	St ^e Cécile.
Sam.	23	S. Clément.
Dim.	24	S. Séverin.
Lun.	25	St ^e Catherine.
Mar.	26	St ^e Gen. des A.
Mer.	27	S. Maxime.
Jeu.	28	S. Sosthènes.
Ven.	29	S. Saturnin.
Sam.	30	S. André, ap.

DÉCEMBRE.

- Nouv. Lune le 6.
 ☽ Prem. Quartier le 15.
 ☾ Pleine Lune le 20.
 ☼ Dern. Quartier le 27.

Dim.	1	S. Éloi.
Lun.	2	S. François X.
Mar.	3	S. Fulgence, év.
Mer.	4	St ^e Barbe.
Jeu.	5	S. Sabas.
Ven.	6	S. Nicolas.
Sam.	7	St ^e Fare, vier.
Dim.	8	<i>La Conception.</i>
Lun.	9	St ^e Gorgonie.
Mar.	10	St ^e Valère.
Mer.	11	S. Fuscien.
Jeu.	12	S. Damase.
Ven.	13	St ^e Luce.
Sam.	14	S. Nicaise.
Dim.	15	S. Mesmin.
Lun.	16	St ^e Adélaïde.
Mar.	17	St ^e Olympe.
Mer.	18	S. Gratien.
Jeu.	19	S. Timol. Q.T.
Ven.	20	S. Philog.
Sam.	21	S. Thomas, ap.
Dim.	22	S. Ischirion.
Lun.	23	St ^e Victoire.
Mar.	24	S. Dauphin.
Mer.	25	NOËL.
Jeu.	26	S. Étienne.
Ven.	27	S. Jean.
Sam.	28	SS. Innocents.
Dim.	29	S. Thomas de C.
Lun.	30	St ^e Colombe.
Mar.	31	S. Sylvestre.

TABLE.

<i>Fondation de l'Institut,</i>	page 15
— <i>Organisation primitive de l'Institut,</i>	ibid.
— <i>Règlement pour l'Institut,</i>	23
— <i>Confirmation de l'Institut par la Constitution de l'an VIII.</i>	35
— <i>Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X,</i>	ibid.
— <i>Nouvelle organisation de l'Institut,</i>	37
— <i>Confirmation de l'Institut par la charte de 1814.</i>	44
<i>Ordonnances du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut,</i>	45
<i>Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques,</i>	51
<i>Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques du 5 mars 1833,</i>	54

ACADÉMIE FRANÇAISE.

<i>Changements arrivés parmi les membres de l'Académie, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	55
<i>État actuel de l'Académie française,</i>	56
<i>Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	58
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	59

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	60
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	62

<i>État actuel de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres,</i>	63
<i>Commission des Inscriptions et Médailles, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	68
<i>Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	69
<i>Commission des Antiquités de la France,</i>	ibid.
<i>Commission pour la continuation des Notices des Manuscrits, etc.,</i>	70
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	ibid.
<i>Extraits des procès-verbaux de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres,</i>	71

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	73
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	74
<i>État actuel de l'Académie Royale des Sciences,</i>	76
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	87
<i>Délibération de l'Académie Royale des Sciences, concernant l'impression de ses mémoires,</i>	83

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	91
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	92
<i>État actuel de l'Académie Royale des Beaux-Arts,</i>	93
<i>Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	99

TABLE.

13

<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	99
--	----

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	100
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839,</i>	102
<i>État actuel de l'Académie des Sciences morales et politiques,</i>	104
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	108

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

<i>Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordon. du Roi, du 21 mars 1816,</i>	109
<i>Liste, par ordre alphabétique, des membres des cinq Académies de l'Institut,</i>	110
<i>Bibliothèque, Agence, Secrétariat, Imprimeurs, Libraire.</i>	132



FONDATION
DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République, un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Art. 298 de l'Acte constitutionnel de l'AN III (1794).

ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT. (*Loi du 3 brumaire an iv. — 25 octobre 1795.*)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1^o à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2^o à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre; huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant:

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES	ASSOCIÉS
	à Paris.	dans les départem.
I^{re} CLASSE.		
<i>sciences physiques et mathématiques.</i>		
Mathématiques.....	6	6
Mécaniques.....	6	6
Économie.....	6	6
Physique expérimentale.....	6	6
Chimie.....	6	6
Minéralogie naturelle et Minéralogie.....	6	6
Astronomie et Physique générale.....	6	6
Botanique et Zoologie.....	6	6
Médecine et Chirurgie.....	6	6
Agriculture, Économie rurale et Art vétérinaire.....	6	6
	60	60
II^e CLASSE.		
<i>sciences morales et politiques.</i>		
Philosophie des sensations et des idées.....	6	6
Logique.....	6	6
Économie sociale et Législation.....	6	6
Économie politique.....	6	6
Éthique.....	6	6
Épigraphie.....	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES	ASSOCIÉ
	à Paris.	dans les départes
III^e CLASSE.		
<i>Littérature et Beaux-Arts.</i>		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments ...	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local o elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à des classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances pu

bliques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République, que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours men-

tionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

- 1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;
- 2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation; ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charues, par bail de trente ans au moins;
- 3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;
- 4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit en-

semble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. *Les articles omis ne concernent pas l'Institut.*

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT. (*Loi du
15 germinal an IV. — 4 avril 1796.*)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission, créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse ;

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi* ; la seconde classe, les *duodi* et *septidi* ; et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité ab-

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

I.V.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre présent sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante, présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

Si il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques*; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*; et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts*. Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts.

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII. -

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut ; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande , et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut , au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut , et choisis hors de son sein , sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux ; ils le présenteront , dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les réglemens de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

*Signé : A. C. THIBAudeau, président ;
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES,
secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOCHE, président ;

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT *par la Constitution de l'an VIII.*

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (Art. 88).

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT *par la loi du 11 floréal an X. — 1^{er} mai 1802.*

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études, et le troisième, par les professeurs de l'école où la place sera vacante (Art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1^o il pourra être établi dix écoles de droit ; 2^o il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine ; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie ; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales ; 5° une école de mathématiques transcendantes ; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique ; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième . . . ; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie ; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes ; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (Art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir, présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (Art. 20).

**NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.**

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an II de
la République.

Le Gouvernement de la République, sur le
rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil
d'Etat entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en
trois classes, le sera désormais en quatre;

Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathéma-
tiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature fran-
çaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.

Mécanique, six *idem*.

Astronomie, six *idem*.

Géographie et navigation, trois *idem*.

Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.

Minéralogie, six *idem*.

Botanique, six *idem*.

Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.

Anatomie et zoologie, six *idem*.

Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de qua-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport à l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera , sous l'approbation du premier Consul , un secrétaire perpétuel , qui sera membre de la classe , mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences , de littérature et d'arts ; ils ne feront partie d'aucune section , et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences , des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, de grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul :

Signé, BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé, HUGUES-B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé, CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT *par la*

Charte de 1814.

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (Art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans l'article 59 de la Charte de 1830.

ORDONNANCE DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE
ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes
verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres, nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions instituées ou à instituer, et dans les formes établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

ployés des quatre classes de l'Institut, et que pour les divers travaux littéraires, expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la jouissance de ce qui sera assigné pour service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut, conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 11 de l'an de grâce 1816, et de notre règne vingt-unième.

Signé, LOUIS.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur

Signé, VAUBLAN

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice

Signé, BARBÉ-MARBOIS

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS,
à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an iv, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an xi, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques*.

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie;

Morale;

Législation, Droit public et Jurisprudence;

Économie politique et Statistique;

Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'ép
de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte DE CESS
Comte MERLIN,
Marquis DE PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte ROEDERER,
Comte SIEYES,
Prince DE TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite c
qui depuis sont devenus membres de l'Ins

MM. Comte DESTUTT-TRACY,
Baron DE GÉRANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés cor
teront le nombre de trente par des élec
successives, réglées ainsi qu'il suit:

Quatre nouveaux membres seront élus
médiatement, et choisis dans le sein de l
titut.

L'Académie des Sciences morales et
tiques ainsi constituée élira sept autres m
bres à une époque qui sera ultérieure
déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à
nouvelle élection de sept autres meml
lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Scie
morales et politiques nommeront un secré

perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de reviser les anciens réglemens, et de proposer au ministre un projet de réglement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars 1833.

TITRE I^{er}.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1^{er}. L'Académie se compose de **TRENTE** Académiciens titulaires ;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus ; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

**ACADÉMIE
FRANÇAISE.**

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

**PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,**

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Au 1^{er} janvier 1839.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1795	Le comte DE CESSAC (Jean - Gérard LACUÉE).....	
1810	LEMERCIER (Népomucène-Louis)...	Naigeon.
1811	Le vicomte DE CHATEAUBRIAND (François-Auguste).....	Chénier.
1811	LAÇRETELLE (Charles DE).....	Esménard.
1812	DUVAL-PINEU (Alexandre-Vincent).....	Legouvé.
1813	CAMPENON (François-Nicolas-Vincent).....	Delille.
1813	MICHAUD (Joseph).....	Cailhava.
1815	JOUY (Joseph-Étienne).....	Parny.
1815	BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis).....	Boufflers.
1816	Le vicomte DE BONALD (Louis-Gabriel-Ambroise).....	Ordonnance du Roi.
1817	ROGER (François).....	Suard.
1820	Le marquis DE PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre).....	Le comte Volney.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).....	Le c ^{te} de Fontanes.
1822	L'évêque D'HERMOPOLIS (Denis-Antoine-Luc FRAYSSINOUS).....	L'abbé Sicard.
1824	L'archevêque de Paris (Hyacinthe-Louis, comte DE QUELEN).....	Le card ^{al} de Beausset.
1824	SOUMET (Alexandre-Louis-Antoine).....	Aignan.

AT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
DROZ (François-Xavier-Joseph)....	Lacretelle aîné.
DELAVIGNE (Jean-François-Casimir).	Le comte Ferrand.
BRIFAUT (Charles).....	Le marquis d'Aguesseau
Le baron GUIRAUD (Pierre - Marie- Thérèse-Alexandre).....	Le duc Mathieu de Montmorency.
FÉLETZ (Charles-Marie DE).....	Villar.
ROYER-COLLARD (Pierre-Paul).....	Le marquis de la Place.
LEBRUN (Pierre-Antoine).	Le c ^{te} François de Neufchâteau.
Le baron DE BARANTE (Amable- Guillaume-Prosper BRUGIÈRE) . .	Le c ^{te} de Séze.
ÉTIENNE (Charles-Guillaume).	Auger.
LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)	Le c ^{te} Daru.
Le comte DE SÉGUR (Philippe-Paul).	Le duc de Levis.
PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine- Aimé SANSON DE)	Le marquis de Lally- Tolendal.
COUSIN (Victor).	Le baron Fourier.
VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)....	Le c ^{te} de Ségur.
JAY (Antoine).	L'abbé duc de Mon- tesquiou.
DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)..	Le baron Cuvier.
TISSOT (Pierre-François).....	Le baron Dacier.
THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
NODIER (Charles).	Laya.
SCRIBE (Augustin-Eugène).	Arnault.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANTS A MM.
1835	SALVANDY (Narcisse-Achille DE)	Parseval-Grandson.
1836	DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles-Merciér)	Le v ^{te} Lainé.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	Le c ^{te} de Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis) . . .	Raynouard.
SECRETARIE PERPETUEL TRÉSORIER.		
1834	VILLEMAIN (Abel-François)	Arnault.

Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel.

NODIER.

JOUY.

DROZ.

ROGER.

CAMPENON.

DE PONGERVILLE.

*Commission pour administrer les propriétés et
fonds particuliers de l'Académie.*

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier,
président.

De FÉLETZ.

LEBRUN.

ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS.

PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1838 jusqu'an 1^{er} janvier 1839.

M. le baron SILVESTRE DE SACY, élu de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres en 1785, et de l'Institut le 28 janvier 1803; élu secrétaire perpétuel le 1^{er} mars 1833.

Remplacé, comme secrétaire perpétuel, par **M. DAUNOU**, le 16 mars 1838; et, comme membre de l'Académie, par **M. MAGNIN**, le 30 novembre 1838.

CHANGEM. ARRIV. PARMi LES MEMBRES. 61

M. ARTAUD, à Avignon, *Vaucluse*, élu académicien libre le 20 novembre 1835; mort le 27 mars 1838.

Remplacé par M. LE PREVOST, le 8 juin 1838.

M. le prince de TALLEYRAND, élu le 14 décembre 1795; mort le 17 mai 1838.

Remplacé par M. GARCIN de TASSY, le 3 août 1838.

M. Amaury DUVAL, élu le 13 décembre 1811; mort le 12 novembre 1838.

Remplacé par M. LENORMANT, le 25 janvier 1839.

M. POUQUEVILLE, élu le 16 février 1827; mort le 20 décembre 1838.

Remplacé par M. LITTRÉ, le 22 février 1839.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1838

JUSQU'AU 1^{er} JANVIER 1839.

M. FAUVEL, à Athènes, élu en mars 1796;
mort le 13 mars 1838.
Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

(Au 1^{er} janvier 1839.)

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
marquis DE PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre).....	
UNOU (Pierre-Claude-François)...	
ATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostôme).....	Bouchaud.
baron DE GÉRANDO (Marie-Joseph).	Garnier.
ISSONADE (Jean-François).....	Larcher.
comte DE LABORDE (Alexandre-Louis-Joseph).....	Toulougeon.
baron WALCKENAER (Charles-Athanasie).....	Champagne.
ATREMÈRE (Étienne-Marc).....	Du Theil.
BOUL-ROCHETTE (Désiré).....	Mentelle.
TRONNE (Antoine-Jean).....	Ordonnance du Roi.
DALLEVAUT (Charles-Louis).....	Ordonnance du Roi.
MÉRIC-DAVID (Toussaint-Bernard).	Le Breton.
LUDET (Joseph).....	Garran de Coulon.
comte DE CHOISEUL-DAILLECOURT (André-Urbain-Maxime).....	Le c ^o de Choiseul-Gouffier.
vicomte LE PREVOST D'IRAY (Christien-Siméon).....	Clavier.
MARD (Edme-François).....	Visconti.
MAREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste).....	Millin.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDAN A MM.
1824	HASE (Charles-Benoit)	Bernardi .
1829	PARDESSUS (Jean-Marie)	Gail.
1830	THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin)	Le c ^{te} Boissy-d' glas.
1830	LAJARD (Jean ^l Baptiste-Félix)	Dom Brial.
1830	JAUBERT (P ^{re} -Amédée-Émilien-Probe)	Barbié du Boc
1830	MIONNET (Théodore-Edme)	Vanderbourg.
1832	BURNOUF (Eugène)	Champollion je
1832	Le comte BEUGNOT (Auguste-Arthur)	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)	De Chézy.
1833	GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles)	Abel Rémusat.
1833	JULIEN (Stanislas)	Saint-Martin.
1833	GUIZOT (François-Pierre Guillaume)	Le b ^{on} Dacier.
1834	LE CLERC (Joseph-Victor)	De Pougens.
1835	LANGLOIS (Simon-Alexandre)	Caussin de Perc
1836	BURNOUF père (Jean-Louis)	Mongez.
1836	FAURIEL (Claude-Charles)	Petit-Radel.
1837	GUIGNIAUT (Joseph-Daniel)	Van Praet.
1837	PARIS (Alexis-Paulin)	Raynouard.
1838	LE BAS (Philippe)	Le c ^{te} Reinhard
1838	GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Le prince de leyrand.
1838	MAGNIN (Charles)	Le b ^{on} Silv. de
1839	LENORMANT (Charles)	Amaury-Duval.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)	Pouqueville.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

NOS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ACADÉMICIENS LIBRES.		
116	Le duc DE BLACAS (Pierre-Louis-Jean-Casimir).....	
130	EUSÈBE-BACONNIÈRE-SALVERTE (Anne-Joséph).....	Le c ^{te} Garnier.
130	Le chevalier ARTAUD DE MONTOR (Alexis-François).....	Laurent, m ^{quis} de Villedeuil.
130	Le marquis DE FORTIA-D'URBAN (Agricol - Joseph - François - Xavier - Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine).	Messire Dambray.
130	Le duc DE LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'ALBERT).....	Schweighaeuser.
132	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas-Maximilien-Sidoine).....	Le baron Cuvier.
133	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
135	Le comte MIOT DE MÉLITO (André-François).....	Dugas-Montbel.
137	MICHAUD (Joseph).....	Le m ^{quis} de Barbé-Marbois.
138	LE PREVOST (Auguste).....	Artaud.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDA: A MM.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
1820	OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.....	S. A. E. Ch
1820	HEEREN, à Goettingue.....	baron Dalbe
1825	CREUZER, à Heidelberg.....	Wytténbach.
1831	BOECKH, à Berlin.....	Wolf.
1835	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à	Jefferson.
	Vienne.....	
1835	Frédéric JACOBS, à Gotha.....	Le h ^{on} Guilla
1836	HERMANN, à Leipzig.....	Humboldt.
1837	Sir Graves Chamney HAUGHTON, à	Boettiger.
	Londres.....	Wilkins.
		Colebrooke.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.		
1838	DAUNOU (Pierre Claude François)...	Le h ^{on} Silver
		Sacy.

CORRESPONDANTS.

- PREVOST, à Genève.
 LABÈNE, à Agen, *Lot-et-Garonne*.
 Le chevalier FÉLIX-FAULCON ✱, à Poitiers,
Vienne.
 SCROFANI, à Palerme.
 LINDE, à Varsovie.
 MUSTOXIDI, à Florence.
 GRABERG DE HEMSÖ, à Florence.
 WILKEN, à Berlin.
 DUBOIS-AYMÉ ✱, à Lorient, *Morbihan*, et à
 Paris, rue Bergère, n° 6.
 SPENCER-STANHOPE, à Londres.
 Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI,
 à Céphalonie.
 L'abbé MAI, à Rome.
 SCHWEIGHAEUSER, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.
 FRAEHN, à Saint-Pétersbourg.
 Le chevalier DE BRÖNDSTED, à Copenhague.
 DE GOLBERY ✱, à Colmar, *Haut-Rhin*.
 DUPONCEAU, à Philadelphie.
 Le marquis DE VILLENEUVE-TRANS, à Nancy,
Meurthe.
 LEAKE, à Londres.
 PEYRON, à Turin.
 GESENIUS, à Halle.
 WEISS, à Besançon, *Doubs*.
 JOUANNET, à Bordeaux, *Gironde*.
 DE CAUMONT ✱ (Arcisse), à Caen, *Calvados*,
 et à Paris, rue Richelieu, n° 71.
 LABUS, à Milan.

QUARANTA, à Naples.

MILLINGEN, à Londres.

GERHARD, à Rome.

Le baron de REIFFENBERG, à Bruxelles.

Le comte de MUNSTER, à Londres.

HUMBERT, à Genève.

DE MEYRAN, marquis de LAGOY, à Aix,
Bouches-du-Rhône.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES, à Mon-
tauban, *Tarn-et-Garonne.*

Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne, et à
Paris, rue Saint-Lazare, n° 21.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE
ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-
LETTRES.

*Commission des Inscriptions et Médailles, confirmée
par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.*

Messieurs

QUATREMÈRE-DE-QUINCY.

RAOUL-ROCHETTE.

HASK.

NAUDET.

....., dessinateur.

*Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire
de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi,
du 9 juillet 1816.*

Messieurs

ÉMÉRIC-DAVID.

LAJARD.

PAULIN PARIS.

V. LECLERC.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

*Pour l'examen et le classement des notices et docu-
ments demandés à MM. les préfets des départements,
sur les anciens monuments de notre histoire et les
mesures à prendre pour leur conservation ;*

*D'après la circulaire de M. le ministre secrétaire d'État
de l'Intérieur, du 8 avril 1819.*

Messieurs

RAOUL-ROCHETTE.

GUÉRARD.

JOMARD.

Le comte DE LABORDE.

DUREAU DE LA MALLE.

HASE.

Le baron WALCKENAËR.

NAUDET.

Commission des Travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

Messieurs

NAUDET.

BOISSONADE.

LETRONNE.

QUATREMÈRE.

Le baron WALCKENAER.

PARDESSUS.

HASE.

Le marquis DE PASTORET.

Et les Membres composant le Bureau.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

LAJARD.

JOMARD.

Et les Membres composant le Bureau.

EXTRAITS des Procès-verbaux de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres.

ARRÊTÉ RELATIF AUX CORRESPONDANTS.

Séance du vendredi 27 février 1835.

Sur la proposition d'une Commission nommée dans la séance précédente, l'Académie arrête qu'à partir de ce jour, en donnant connaissance à un Correspondant de sa nomination, on lui notifiera en même temps l'art. 28 du Règlement, dont la disposition détermine les cas où se perd de droit le titre de Correspondant.

ART. 28. Tout Correspondant qui aura pris son domicile réel à Paris, perdra, après un an de séjour dans la capitale, son titre de Correspondant.

ARRÊTÉ RELATIF AUX MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE.

Séance du 13 décembre 1833.

L'Académie arrête :

1° Que ses mémoires continueront à être publiés par livraison de deux volumes, et qu'à la tête du premier volume se trouvera l'histoire de l'Académie pendant l'époque à laquelle appartiendront les mémoires compris dans la livraison ;

2° Que chaque volume sera divisé doréna-

vant en deux parties; que chacune des quatre parties dont se composera la livraison sera distribuée et mise en vente aussitôt que l'impression en sera achevée, et que la partie historique terminera la publication de chaque livraison;

3° Que l'impression des mémoires qui devront entrer dans chaque livraison, aura lieu dans l'ordre chronologique des secondes lectures qui auront été faites dans les séances particulières de l'Académie, et qu'il ne sera observé à cet égard aucun ordre systématique relatif aux matières traitées dans les mémoires.

Dans la séance du 10 février 1837, l'Académie a arrêté que, lorsque quelqu'un de MM. les Académiciens jugera à propos de publier dans des écrits périodiques quelque article littéraire ou autres, il ne pourra point ajouter à sa qualité de membre de l'Académie, l'indication des fonctions particulières qu'il remplit dans son sein, soit comme membre du bureau, soit comme attaché à une commission spéciale, ces indications pouvant faire penser qu'il parle au nom de l'Académie, laquelle ne doit faire connaître ses opinions que par l'organe de son secrétaire perpétuel.

ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
DEPUIS
Le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839.

M. DULONG, élu le 27 janvier 1823; mort le 19 juillet 1838.

Remplacé dans la *section de Physique générale*, par M.

M. Frédéric CUVIER, élu le 4 décembre 1826; mort le 24 juillet 1838.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et zoologie*, par M. Milne EDWARDS, le 5 novembre 1838.

M. le chev. HUZARD, élu le 13 décembre 1795; mort le 1^{er} décembre 1838.

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*, par M. BOUSSINGAULT, le 28 janvier 1839.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

Depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839.

M. NOBILI, à Florence, élu le 1^{er} avril 1833;
mort le 23 août 1835.

Remplacé dans la *section de Physique générale*,
par M. MARIANINI, à Modène, le 30 juillet 1838.

M. BÜRG, à Vienne, élu le 1^{er} juin 1812;
mort le

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par
M. NELL DE BRÉAUTÉ, à la Chapelle, près
Dieppe, le 12 novembre 1838.

M. GAUDICHAUD, à Angoulême, élu le 22 décembre 1828, nommé membre le 16 janvier 1837.

Remplacé dans la *section de Botanique*, par
M. MOHL, à Tübingue, le 17 septembre 1838.

M. STROMEYER, à Göttingue, élu le 22 septembre 1823; mort en 1835.

Remplacé dans la *section de Chimie* par M.

M. GENET, à New-York, élu le 21 août 1782; élu à l'Institut le 27 novembre 1803; mort le 14 juillet 1834.

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation* par M.

M. DE KRAYENHOFF, à Amsterdam, élu le 9 décembre 1811; mort le

Remplacé dans la *section de Géographie et Navigation* par M.

M. HUFELAND, à Berlin, élu le 30 octobre 1826; mort le

Remplacé dans la *section de Médecine et Chirurgie* par M.

M. Dugès, à Montpellier; élu le 26 janvier 1835; mort le 2 mai 1838.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie* par M. Richard OWEN, à Londres, le 4 février 1839.

M. DESMARETS, à Alfort, élu le 22 août 1825; mort le 4 juin 1838.

Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie* par M.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

(Au 1^{er} janvier 1839.)

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
<i>Section I^{re}. — Géométrie.</i>		
1799	LACROIX (Sylvestre-François).....	De Borda.
1803	BIOT (Jean-Baptiste).....	Delambre, élu se- taire perp.
1813	POINSOT (Louis).....	Lagrange.
1828	PUISSANT (Louis).....	Mém. de la Place
1833	LIBRI (Guillaume).....	Legendre.
1836	STURM (Jacques-Charles-François)..	Ampère.
<i>Section II. — Mécanique.</i>		
1795	Le baron DE PRONY (Gaspard-Clair- François-Marie RICHE).....	Ordonnance du
1816	CAUCHY (Augustin-Louis).....	Périer.
1818	Le baron DUPIN (Charles).....	Hachette.
1834	PONCELET (Jean-Victor).....	Navier.
1836	CORIOLIS (Gustave-Gaspard).....	Molard.
1837	GAMBÉY (Henri-Prudence).....	
<i>Section III. — Astronomie.</i>		
1799	Le comte DE CASSINI (Jean-Dominiq.)..	Lemonnier.
1801	LE FRANÇAIS DE LALANDE (Michel-Jean- Jérôme).....	Bory.
1803	BOUVARD (Alexis).....	Jeurat.
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Mésnier.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
baron DE DAMOISEAU (Marie-Charles-Théodore).....	Burckhardt.
VARY (Félix).....	Arago, élu secr. perpét.
<i>Section IV. — Géographie et Navigation.</i>	
AUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-Franç.).....	Fleurien.
SAULSES DE FREYCINET (L ^{ie} -Claude).....	Buache.
baron ROUSSIN (Albert-Reine).....	De Rossel.
<i>Section V. — Physique générale.</i>	
Y-JUSSAC (Louis-Joseph).....	Brisson.
ISSON (Siméon-Denis).....	Malus.
VART (Félix).....	Fresnel.
CQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
UILLET (Claude-Servais-Mathias).....	Girard.
.....	Dulong.
<i>Section VI. — Chimie.</i>	
baron THÉNARD (Louis-Jacques).....	Fourcroy.
ARCET (Jean-Pierre-Joseph).....	Le e ^{te} Berthollet.
EVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
MAS (Jean-Baptiste).....	Sérullas.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1833	ROBIQUET (Pierre-Jean).....	Le c ^{de} Chaptal.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules).....	Deyeux.
Section VII. — <i>Minéralogie.</i>		
1815	BRONGNIART (Alexandre).....	Desmarest.
1816	BROCHANT DE VILLIERS (André-Jean- Marie).....	Dubamel.
1822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
1824	BEUDANT (François-Sulpice).....	Sage.
1827	BERTHIER (Pierre).....	Ramond.
1835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste- Armand-Louis-Léonce).....	Lelièvre.
Section VIII. — <i>Botanique.</i>		
1808	Le chev. MIRBEL (Charles-François BRISSEAU).....	Ventenat.
1830	DE SAINT-HILAIRE (Auguste).....	De Lamarck.
1831	DE JUSSIEU (Adrien).....	Du Petit-Thouars.
1834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
1834	RICHARD (Achille).....	De la Billardière.
1837	GAUDICHAUD (Charles).....	De Jussieu père.
Section IX. — <i>Économie rurale.</i>		
1806	Le baron DE SILVESTRE (Aug.-Franc.)	Cels.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1824	Le vicomte DE MOREL-VINDÉ (Charles-Gilbert).....	Thouin.
1831	DUTROCHET (René-Joachim-Henri)..	Yvert.
1833	TURPIN (Pierre-Jean-François).....	Flourens, élu se- crét. perpét.
1838	AUDOUIN (Jean-Victor).....	Tessier.
1839	BOUSSINGAULT (J.-Bap.-J ^h -Dieudonné).	Huzard.
<i>Section X. — Anatomie et Zoologie.</i>		
1807	Le chev. GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Étienne).....	Broussonet.
1816	DUMÉRIL (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1821	SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LOR- GNE DE).....	Richard.
1825	DE BLAINVILLE (Henri-Marie DU- CROTAY).....	C ^{te} de Lacépède.
1833	GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Isidore)..	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
<i>Section XI. — Médecine et Chirurgie.</i>		
1821	MAGENDIE (François).....	Bon Corvisart.
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1829	Le baron LARREY (Dominique-Jean).	Pelletan.
1832	DOUBLE (François-Joseph).....	Bon Portal.
1834	ROUX (Philibert-Joseph).....	Bon Boyer.
1835	BRESCHET (Gilbert).....	Bon Dupuytren.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.		
1809 1830	ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	{ De Lalande. Bon Fourier, secr. perpét.
1828 1833	FLOURENS (Marie - Jean - Pierre) , pour les sciences physiques.....	{ Bosc. Dulong, secr. perpét. démissionnaire.
ACADÉMICIENS LIBRES.		
1816	HÉRON DE VILLESOSSE (Antoine- Marie).....	
1816	Le maréchal duc DE RAGUSE (Auguste- Frédéric-Louis MARMONT).....	
1816	Le baron DELESSERT (Benjamin)....	
1816	Le baron MAURICE (Jean - Frédéric- Théodore).....	
1824	Le vicomte HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François).....	Duc de Brancas.
1829	Le vicomte ROGNIAT (Joseph).....	Cte Darn.
1831	Le baron COSTAZ (Louis).....	Baron Coquebert Montbret.
1833	Le baron SÉQUIER (Armand-Pierre)..	Cte de Rosily-Mé ros.
1834	Le baron BORY DE SAINT-VINCENT (Jean-Baptiste-Marcellin).....	Gillet de Launo
1837	DE BONNARD (Augustin-Henri)	Baron Des Gené

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

LÉ- GONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
310	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.....	Cavendish.
320	GAUSS, à Göttingue.....	Banks.
322	BERZELIUS, à Stockholm.....	Herschel.
326	DE CANDOLLE, à Genève.....	Piazzi.
329	OLBERS, à Brémen.....	W. Hyde-Vollaston
830	DALTON, à Manchester.....	Sir Humphry-Davy
830	BLUMENBACH, à Göttingue.....	Young.
833	R. BROWN, à Londres.....	Scarpa.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section I^{re}. — *Géométrie.* (6)

PAOLI, à Pise.
 PLANA, à Turin.
 IVORY, à Londres.
 JACOBI, à Kœnigsberg.
 GERGONNE, à Montpellier, *Hérault.*
 DERICHLET, à Berlin.

Section II. — *Mécanique.* (6)

FABRE, à Draguignan, *Var.*
 Le chevalier DE WIEBEKING, à Munich.
 HUBERT, à Rochefort, *Charente-Inférieure.*
 Le comte DE FOSSOMBRONI, à Florence.
 BRUNEL, à Londres.
 VICAT, au Pont de Souillac, *Dordogne.*

Section III. — *Astronomie.* (16)

SVANBERG, à Stockholm.
 BESSEL, à Kœnigsberg.
 LINDENAU, à Dresde.
 BRYSBANE, en Écosse.
 ENKE, à Berlin.

HERSCHEL, à Slough.
SCHUMACHER, à Altona.
VALZ, à Nîmes, *Gard*.
STRUVE, à Dorpat.
BIDDELL AIRY, à Greenwich.
Francis BAILY, à Londres.
DUNLOP, à Paramatta (Nouvelle-Hollande).
CARLINI, à Milan.
 Le capitaine **SMYTH**, à Bedford.
LITTROW, à Vienne.
NELL DE BRÉAUTÉ, à La Chapelle près Dieppe.

Section IV.—*Géographie et Navigation.* (8)

DE GUIGNES, à Canton, et à Paris, rue des
 Bons-Enfants, n^o 24.
 Le baron **DE KRUSENSTERN**, à St-Pétersbourg.
MOREAU DE JONNÈS ✱, aux Antilles, et à
 Paris, rue de l'Université, n^o 72.
David B. WARDEN, à New-York, et à Paris,
 rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n^o 12.
SCORESBY, à Liverpool.
 Le capitaine **BEAUFORT**, à Londres.

.....

Section V. — *Physique générale* *. (9)

VAN MARUM, à Harlem.
 OERSTED, à Copenhague.
 BREWSTER, à Édimbourg.
 BARLOW, à Woolwich.
 AUGUSTE DE LARIVE, à Genève.
 HANSTEN, à Christiania.
 MELLONI, à Parme, et à Paris, rue du Pont-
 aux-Choux, n° 18.
 MARIANINI, à Modène.

.....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie*. (9)

VAN MONS, à Bruxelles.
 WELTER *, à Valenciennes, *Nord*.
 Le chevalier DE SAUSSURE, à Genève.
 DESORMÉS, à Verberie, *Oise*.
 BÉRARD, à Montpellier, *Hérault*.
 BRACONNOT, à Nancy, *Meurthe*.
 HATCHETT, à Londres.
 FARADAY, à Londres.
 ARFWEDSON, aux forges de Näshulta, pro-
 vince de Sudermanie.

.....

* Conformément à la délibération de l'Académie, du 22 décembre 1828, chacune des *sections de Physique générale et de Chimie* aura désormais neuf correspondants.

Section VII. — *Minéralogie.* (8)

- REBOUL, à Pézénas, *Hérault*.
 Le baron DE MOLL, à Munich.
 DE BUCH, à Berlin.
 FLEURIAU DE BELLEVUE, à la Rochelle, *Charente-Inférieure*.
 DAUBUISSON, à Toulouse, *Haute-Garonne*.
 CONYBEARE, à Londres.
 MITSCHERLICH, à Berlin.
 Gustave ROSE, à Berlin.

Section VIII. — *Botanique.* (10)

- BOUCHER, à Abbeville, *Somme*.
 BONPLAND ✱, en Amérique.
 KUNTH, à Berlin.
 DUNAL, à Montpellier, *Hérault*.
 RAFFENEAU DE LILE ✱, à Montpellier, *Hérault*.
 MARTIUS, à Munich.
 LINK (Henri-Frédéric), à Berlin.
 WALLICH, à Calcutta.
 TRÉVIRANUS, à Bonn.
 MOHL, à Tübingue.

Section IX. — *Économie rurale.* (10)

- MICHAUX ✱, aux États-Unis d'Amérique, et à Paris, Quai aux fleurs, n° 19.
 BRACY-CLARK, à Londres.
 Frédéric LULLIN DE CHATEAUVIEUX, à Genève.
 SCHWERZ, à Hohenheim, près Stuttgart.
 JAUBERT DE PASSA (François) ✱, à Perpignan, *Pyrénées-Orientales*.

MATHIEU DE DOMBASLE (O. ✱), à Roville, *Meurthe*.

GIROU DE BUZAREINGUES, à Severac-le-Château, *Aveyron*, et à Paris, rue Feydeau, n° 22.

GASPARIN (C. ✱), à Orange, *Drôme*, et à Paris, rue de Lille, n° 79.

BONAFOUS ✱ (Mathieu), à Turin, et à Paris chez M. HUZARD, rue de l'Éperon, n° 7.

Le baron d'HOMBRES-FIRMAS ✱, à Alais, *Gard*.

Section X. — *Anatomie et Zoologie.* (10)

PROVENÇAL, à Montpellier, *Hérault*.

TIEDEMAN, à Landshut.

DUFOUR (Léon), à Saint-Sever, *Landes*.

QUOY, à Rochefort, *Charente-Inférieure*.

EHRENBERG, à Berlin.

LESSON, à Rochefort, *Charente-Inférieure*.

JACOBSON, à Copenhague.

DUVERNOY ✱, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.

Richard OWEN, à Londres.....

.....

Section XI. — *Médecine et Chirurgie.* (8)

ORFILA (C. ✱,) à Marseille, *Bouches-du-Rhône*, et à Paris, à l'École de Médecine.

MAUNOIR aîné, à Genève.

FODERA, à Naples.

Astley COOPER, à Londres.

PANIZZA, à Pavie.

PRUNELLE, à Lyon, *Rhône*.

BRETONNEAU, à Tours, *Indre-et-Loire*.

.....

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

Le PRÉSIDENT,

Le VICE-PRÉSIDENT,

Les SECRÉTAIRES PERPÉTUELS;

Et Messieurs

POINSOT.

BEUDANT.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

DÉLIBÉRATION
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES,

CONCERNANT L'IMPRESSION DE SES MÉMOIRES.

ART. I^{er}. L'Académie des Sciences publiera tous les ans un volume de 600 pages au moins ; ce volume se composera des Notices historiques et des Mémoires lus ou présentés par les membres dans les Séances ordinaires et publiques, enfin des Rapports dont on aura voté l'impression.

II. En exécution de l'art. 111 du Règlement approuvé par l'ordonnance royale du 5 mai 1816, une Commission, composée du président, du vice-président, des deux secrétaires perpétuels, et des deux membres de la commission administrative, veillera à tous les détails de cette publication. Elle prononcera spécialement sur l'ordre dans lequel les divers articles de chaque volume devront être placés.

III. Le manuscrit d'un mémoire ne pourra, dans aucun cas, être envoyé à l'imprimerie par parties.

IV. Les épreuves seront adressées directement au chef du Secrétariat, qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par son entremise que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur. On tiendra note, dans un registre particulier, du jour de l'arrivée de chaque épreuve au Secrétariat, et du jour où elle y rentrera après avoir été corrigée.

V. Les Académiciens rendront les épreuves dans le délai de quatre jours. Si toutefois deux ou trois épreuves leur avaient été adressées à la fois, ils pourraient ne renvoyer la seconde qu'après six jours, et la troisième qu'après huit.

VI. L'impression de tout mémoire, dont l'auteur n'aura pas pu satisfaire aux conditions précédentes, sera ajournée. La Commission déterminera, suivant les circonstances, si cet ajournement devra porter sur la totalité du mémoire, ou seulement sur une partie.

VII. Chaque auteur pourra réclamer vingt-cinq exemplaires séparés, des mémoires qu'il insérera dans le recueil de l'Académie. Ils lui seront fournis gratuitement, pourvu que la demande en ait été faite dès le commencement de l'impression.

VIII. La Commission, quand elle le jugera nécessaire, pourra insérer dans un volume

les mémoires ou notices historiques dont elle ne posséderait pas le manuscrit, et que les auteurs auraient fait imprimer dans d'autres recueils ou séparément, si ces mémoires ont été lus devant l'Académie.

Quand la Commission aura pris une semblable détermination, elle en fera part à l'auteur du mémoire; en cas de difficulté, l'Académie prononcera.

La disposition contenue dans cet article n'aura pas d'effet rétroactif.

IX. Le président rendra compte, en comité secret, dans la première séance de chaque mois, et plus souvent si cela est nécessaire, de l'état de l'impression des mémoires, et des infractions au présent Règlement sur lesquelles la Commission aura dû statuer. Il fera également connaître les autres difficultés, quelle qu'en soit la nature, qui auraient pu se présenter, et les démarches que la Commission aura faites pour les lever. Enfin, dans la première séance de janvier, le président; en quittant le fauteuil, rendra un compte général des progrès que l'impression des mémoires aura faits pendant la durée de ses fonctions.

X. Toutes ces dispositions réglementaires seront applicables aux mémoires actuellement sous presse, et à ceux qui devront entrer dans le Recueil des savants étrangers.

ACADÉMIE ROYALE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS,
Depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839.

M. ZINGARELLI, à Naples, élu associé étranger
le 20 décembre 1823; mort le 5 mai 1837.

Remplacé par M. CORNELIUS, peintre, à
Munich, le 15 décembre 1838.

M. THÉVENIN, élu le 12 février 1825, mort le
21 février 1838.

Remplacé dans la *section de Peinture*, par
M. LANGLOIS, le 7 avril 1838.

M. CASTELLAN, élu Académicien libre le 6
avril 1816; mort le 2 avril 1838.

Remplacé par M. le comte de CLARAC, le 26
mai 1838.

M. RAMEY père, élu le 24 août 1816, mort le
4 juin 1838.

Remplacé dans la *section de Sculpture* par
M. DUMONT, le 21 juillet 1838.

M. PERCIER, élu le 16 février 1811, mort le
5 septembre 1838.

Remplacé dans la *section d'Architecture*, par
M. HUVÉ, le 10 novembre 1838.

M. LANGLOIS, élu le 7 avril 1838, mort le 28
décembre 1838.

Remplacé dans la *section de Peinture*, par
M. COUDER, le 9 février 1839.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839.

M. HUMMEL, à Weimar, élu le 17 avril 1830;
mort le 17 octobre 1837.

Remplacé par M. SCHADOW, à Dusseldorf, le
15 décembre 1838.

M. FABRE, à Montpellier, élu le 5 mai 1803;
mort le 1837.

Remplacé par M. CARLO AMATI, à Milan, le
15 décembre 1838.

M. DANEKER, à Stuttgart, élu le 10 janvier
1824; mort le 1837.

Remplacé par M. FINELLI, à Rome, le 15
décembre 1838.

M. CORNELIUS, à Munich, élu le 12 décembre
1835; nommé Associé étranger le 15 dé-
cembre 1838.

Remplacé par M.

M. VALADIER, à Rome, élu le 17 décembre
1834; mort le 2 février 1839.

Remplacé par M.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

(Au 1^{er} janvier 1839.)

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM. •
Section I^{re}. — Peinture.	
BARNIER (Étienne-Barthélemy).....	Ménageot.
BERSENT (Louis).....	Van-Spaendonck.
BIDAULD (Jean-Joseph-Xavier).....	Prud'hon.
BONGRES (Jean-Auguste-Dominique).....	Bon Denon.
BONNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
BONNIN (François-Joseph).....	Regnault.
BONNET (François).....	Taunay.
BONNIN (Merry-Joseph).....	Le Thièrè.
BONNIN DE LA ROCHE (Paul).....	Meynier.
BONNIN (Michel-Martin).....	Guérin.
BONNIN DE PUJOL (Alexandre-Denis).....	Bon Gros.
BONNIN (François-Édouard).....	Carle Vernet.
BONNET (Jean-Victor).....	Bon Gérard.
BONNET (Louis-Charles-Auguste).....	Langlois*.
Section II. — Sculpture.	
BONNET le baron BOSIO (François).....	Ordonnance du Roi.
BONNET BORTOT (Jean-Pierre).....	Dupaty.
BONNET DAVID (Pierre-Jean).....	Stouf.
BONNET RADIER (James).....	Lemot.
BONNET LAMEY fils (Étienne-Jules).....	Houdon.
BONNET LEBOEUF-NANTEUIL (Charles-François).....	Cartellier.

Langlois, élu en 1838, mort dans la même année. (Voir les changements, p. 91.)

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDAN A MM.
1835	PETITOT (Messidor Lebon.).....	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre).....	Ramey père.
<i>Section III. — Architecture.</i>		
1811	FONTAINE (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1822	HUYOT (Jean-Nicolas).....	Heurtier.
1823	VAUDOYER (Antoine-Laurent-Thomas)	Peyre.
1825	DEBRET (François).....	Poyet.
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Delespine.
1831	LECLÈRE (Achille-René-François)...	Molinos.
1833	GUENEPIN (Auguste-Jean-Marie)....	La Bèrre.
1838	HUVÉ (Jean-Jacques-Marie).....	Fercier.
<i>Section IV. — Gravure.</i>		
1816	Le baron DESNOYERS (Auguste-Gas- pard-Louis BOUCHER).....	Ordonnance du
1819	GALLE (André).....	Duvivier.
1822	TARDIEU (Pierre-Alexandre).....	Bervic.
1826	RICHOMME (Joseph-Théodore).....	Jeuffroy.
<i>Section V. — Composition musicale.</i>		
1815	Le chevalier CHÉRUBINI (Marie-Louis- Charles-Zénobi-Salvador).....	
1815	Le chevalier BERTON (Henri MONTAN).	

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
UBER (Daniel-François-Esprit) . . .	Gossec.
BAËR (Ferdinand-François)	Catel.
BALEVEY (Jacques-Fromental)	Reicha.
BARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)	Lesueur.
SECRET AIRE PERPÉTUEL.	
BAUTREMIÈRE-DE-QUINCY (Antoine-Chrysostôme)	
ACADÉMICIENS LIBRES.	
le comte DE VAUBLANC (Vincent-Marie VIENNOT)	
le duc DE BLACAS (Pierre-Louis-Jean-Casimir)	
le comte DE PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF)	
le comte TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore)	
le comte DE FORBIN (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste)	
le vicomte DE SENONNES (Alexandre DE LAMOTTE-BARACÉ)	
le comte CHARROL DE VOLVIC (Gibert-Joseph Gaspard)	C ^{te} de Choiseul-Gouffier.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDA A MM
1823	Le comte DE PASTORET (Amédée)...	Gnois père.
1828	Le vicomte SIMÉON (Joseph-Balthaz.)	Mçois de Lau
1838	Le comte DE CLARAC (Charles-Othon- Frédéric-Jean-Baptiste).....	Castellan.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
1820	CAMUCCINI, à Rome.....	Appiani.
1820	ANTOLINI, à Milan.....	Marvuglia.
1823	SCHINKEL, à Berlin.....	West.
1823	ROSSINI, à Rome.....	Paisiello.
1823	THORWALDSEN, à Rome.....	
1830	Le comte de CAMBRAY D'YGNI, à Flo- rence.....	Salieri.
1832	RAUCH, à Berlin.....	Alvarès.
1832	TOSCHI, à Parme.....	Longhi.
1834	MEYERBEER, à Berlin.....	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Munich.....	Zingarelli.

CORRESPONDANTS.

- RÉGA, à Naples.
 ROSASPINA, à Bologne.
 SERANGELI, à Turin.
 DELASALLE, à Chaumont, *Haute-Marne*.
 MAUDUIT, à Saint-Pétersbourg.
 BENVENUTI, à Florence.
 RICHARD, à Lyon, *Rhône*.
 MOREAU, à Vienne en Autriche.
 BOISSERÉE, à Stuttgart.
 REVOIL, à Lyon, *Rhône*.
 BOGUET, à Rome.
 SCHLICK, à Copenhague.
 NIBBY, à Rome.
 De SAINT-MESMIN, à Dijon, *Côte-d'Or*.
 DEBRET, au Brésil, et à Paris, rue Saint-Honoré, n° 362.
 BRULLOFF, à Saint-Pétersbourg.
 PISTRUCCI, à Londres.
 SPONTINI, à Berlin.
 NAVEZ, à Bruxelles.
 ROQUES, à Toulouse, *Haute-Garonne*.
 ABADIE, à Angoulême, *Charente*.
 MAYER, à Bergame.
 LASINIO, à Pise.
 LEMOYNE, à Rome.
 OVERBEECK, à Rome.
 TEXIER, à Constantinople; et à Paris, rue Saint-Lazare n° 48.
 DAUSSOIGNES, à Liège.

KLENZÉ, à Munich.
DONALDSON, à Londres.
WILKIE, à Londres.
RAIMBACH, à Londres.
DUQUEYLAR, à Aix, *Bouches-du-Rhône*.
COCKERELL, à Londres.
ANDERLONI, à Milan.
TAUREL, à Amsterdam.
SCHADOW, à Dusseldorf.
Carlo AMATI, à Milan.
FINELLI, à Rome.

.....

Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

Messieurs

QUATREMÈRE-DE-QUINCY.	} Pour la Peinture, la Sculpture et l'Architecture.
GARNIER.....	
RAMEY.....	
HUYOT.	

RICHOMME..... pour la Gravure.
Le chevalier BERTON..... pour la Musique.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

GARNIER.

DEBRET

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES.

Depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839.

M. COMTE, élu le 29 décembre 1832; élu secrétaire perpétuel le 1^{er} juin 1833; mort le 13 avril 1837.

Remplacé comme secrétaire perpétuel par M. MIGNET, le 6 mai 1837; et, dans la *section d'Économie politique et Statistique*, par M. Blanqui, le 2 juin 1838.

M. le comte REINHARD, élu le 10 décembre 1795, rétabli par l'Ordonnance du Roi du 26 octobre 1832; mort le 25 décembre 1837.

Remplacé dans la *section d'Histoire générale et philosophique*, par M. MICHELET, le 24 mars 1838.

M. le prince de TALLEYRAND, élu le 14 décembre 1795, rétabli par l'Ordonnance du Roi du 26 octobre 1832; mort le 17 mai 1838.

Remplacé dans la *section d'Économie politique et statistique*, par M. PASSY, le 7 juillet 1838.

M. BROUSSAIS, élu le 29 décembre 1832; mort le 17 novembre 1838.

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M.

M. le comte MERLIN, élu le 10 décembre 1795, rétabli par l'Ordonnance du Roi du 26 octobre 1832; mort le 25 décembre 1838.

Remplacé dans la *section de Législation*, par M. le comte PORTALIS, le 9 février 1839.

M. le comte PORTALIS, élu *Académicien libre*, le 18 février 1837, a donné sa démission le 12 janvier 1839.

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES,

Depuis le 1^{er} janvier 1838 jusqu'au 1^{er} janvier 1839.

M. le baron DE STASSART, à Bruxelles, a été élu le 28 janvier 1837, dans la *section de Morale*.

M. PROUDHON, à Dijon, Côte-d'Or, élu le 30 novembre 1833; mort le 20 novembre 1838.

Remplacé dans la *section de Législation*, par M. GIRAUD, le 29 décembre 1838.

M. GALLUPPI, à Naples, a été élu le 29 décembre 1838, dans la *section de Philosophie*.

M. le docteur LINGARD, à Londres, a été élu
le 5 janvier 1839, dans la *section d'Histoire
générale*.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

(Au 1^{er}, janvier 1839).

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	<i>1^{re} Section. — Philosophie.</i>	
1832	Le baron DE GÉRANDO (Jos.-Marie).	Ordonnance du Roi.
1832	COUSIN (Victor)	
1832	EDWARDS (William-Frédéric)	Laromignière.
1833	JOUFFROY (Théodore-Simon)	
1836	DAMIRON (Jean-Philibert)	C ^o de Tracy.
1839	Broussais.
	<i>2^e Section. — Morale.</i>	
1795	Le comte DE CESSAC (Jean - Gérard	Ordonnance du Roi.
1832	LACUÉE)	
1832	DUNOYER (Barthélemi-Charles)	C ^o Garat.
1832	DROZ (François-Xavier-Joseph)	
1795	LAKANAL (Joseph)	C ^o Rœderer.
1834	LUCAS (Charles-Jean-Marie)	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie)	Jouffroy.
1838	DE TOCQUEVILLE (Al ^{is} -Ch.-Henri-Clérel)	
	<i>3^e Section. — Législation, Droit public et Jurisprudence.</i>	
1795	DAUNOU (Pierre-Claude-François)	Ordonnance du Roi.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)	
1832	Le duc DE BASSANO (Hugues-Bernard MARET)	

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
2 BÉRENGER (Alph.- Marie- Marcellin- Thomas).....	
2 Le comte SIMÉON (Joseph- Jérôme) ..	
9 Le comte PORTALIS (Joseph- Marie) ..	C ^{te} Merlin.
<i>4^e Section. — Économie politique et Statistique.</i>	
2 Le c ^{te} DE LA BORDE (Alex.- L ^{ie} - Joseph) ..	
2 Le baron DUPIN (Charles).....	
2 VILLERMÉ (Louis- René).....	
5 ROSSI (Pellegrino- Louis- Édouard) ..	C ^{te} Sieyès.
3 BLANQUI (Jérôme- Adolphe).....	Comte.
3 PASSY (Hippolyte- Philibert).....	Prince de Tal- leyrand.
<i>5^e Section. — Histoire générale et philosophique.</i>	
5 Le marquis DE PASTORET (Claude Emmanuel- Joseph- Pierre).....	Ordonnance du Roi.
1 NAUDET (Joseph).....	
1 Le baron BIGNON (Louis - Pierre- Édouard).....	
1 GUIZOT (François- Pierre- Guillaume) ..	
1 MIGNET (François- Auguste- Alexis) ..	

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	MICHELET (Jules)	C ^{te} Reinhard.
	SECRETARE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	FEUILLET (Laurent-François).....	
1833	Le duc DE BROGLIE (Victor).....	
1833	BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis- François).....	
1833	BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine- Hyacinthe).....	
1839	C ^{te} Portalis, démis- sionnaire.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.....	
1833	SISMONDE DE SISMONDI, à Genève...	
1835	SCHELLING, à Munich.....	Malthus.
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.....	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres.....	Ancillon.

CORRESPONDANTS.

Section de Philosophie.

- PRÉVOST, à Genève.
ESQUIROL, à Charenton-Saint-Maurice, *Seine*,
et à Paris, rue de Buffon, n° 9.
PRICHARD, à Bristol.
BRANDIS, à Bonn, *Prusse*.
VAN HEUSDE, à Utrecht.
RITTER, à Göttingue.
Le baron GALLUPPI, à Naples.

.....
Section de Morale.

- DE FELLEMBERG, à Hofwil.
ORDINAIRE, à Besançon, *Doubs*.
CHALMERS, à Édimbourg.
BERGERY, à Metz, *Moselle*.
JULIUS, à Berlin.
HUERNE DE POMMEUSE, à Pommeuse, *Seine-et-*
Marne, et à Paris, rue du Bac, n° 42.
Le baron DE STASSART, à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG, à Constance.

Section de Législation.

- Le baron GRENIER, président de la Cour royale,
à Riom, *Puy-de-Dôme*.
JOHN AUSTIN, à Londres.
Le comte BERLIER, à Dijon, *Côte-d'Or*.
HUGO, à Göttingue.
THIBAUT, à Heidelberg.
PINHEIRO-FERRERA, à Lisbonne; et à Paris,
rue Tronchet, n° 14.
GIRAUD, à Aix, *Bouches-du-Rhône*.
-

108 ÉTAT ACTUEL DE L'ACAD. ROYALE, ETC.

Section d'Économie politique et Statistique.

QUÉTELET, à Bruxelles.

MAC-CULLOCH, à Londres.

Le baron BIGOT DE MOROGUES, à la Source,
près Orléans, *Loiret*, et à Paris, rue de
Grenelle Saint-Germain, n° 26.

POÉLITZ, à Leipzig.

HOFFMANN, à Berlin.

DE LACROIX, à Valence, *Drôme*.

William JACOB, à Londres.

RAMON DE LA SAGRA, à Madrid, et à Paris,
rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 3.

Section d'Histoire générale.

Amédée THIERRY, à Vesoul, *Haute-Saône*,
et à Paris, rue Jacob, n° 44.

ROTTECK, à Fribourg.

ORIOLI, à Corfou.

OTTFRIED MÜLLER, à Göttingue.

ARBANÈRE, à Tonneins, *Lot-et-Garonne*, et à
Paris, rue de Fleurus, n° 8.

DE RAUMER, à Berlin.

Docteur LINGARD, à Londres.

.....
*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

MM.

VILLERMÉ.

BLANQUI.

Et les Membres composant le Bureau.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN	}	pour l'Académie française.
DE FÉLETZ		
LAJARD	}	pour l'Académie Royale des Insc. et Bell.-Lettres.
JOMARD		
POINSOT	}	pour l'Académie Royale des Sc.
BEUDANT		
GARNIER	}	pour l'Académie Roy. des B.-Arts.
DEBRET		
VILLERMÉ	}	pour l'Académie des Scienc. mor. et politiq.
BLANQUI		

NOTA. Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

LISTE,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DES MEMBRES
ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS
DES CINQ
ACADÉMIES ROYALES
DE L'INSTITUT.

LE ROI, PROTECTEUR.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIENS
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL * (Alexandre-Denis), rue Albouy, n° 18.	Beaux-arts
ANTOLINI, à Milan.	Beaux-arts
ARAGO (C. *) (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire Royal.	Sciences.
ARTAUD DE MONTOR (le chevalier) (O. *) (Alexis-François), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 14.	Inscriptions

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADEMIES.
AUBER * (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24.....	Beaux-arts.
AUDOUIN * (Jean-Victor), au Jardin du Roi.....	Sciences.
B.	
BAOUR-LORMIAN * (Pier.-Marie-Franç.-L ^u), rue St.-Honoré, n° 416.....	Française.
BABANTE (le baron DE) (G. O. *) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIERE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 41 ter.....	Française.
BASSANO (le duc DE) (G. C. *) (Hugues-Bernard MARET), rue Saint-Lazare, n° 60..	Sc. mor. et polit.
BEAUTEMPS-BEAUPRE (C. *) (Charles-François), rue de l'Université, n° 13.....	Sciences.
BECQUEREL (O. *) (Antoine-César), rue de Seine-St-Germain, n° 53.....	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François), rue de Monsieur le Prince, n° 10.	Sc. mor. et polit.
BÉRENGER (O. *) (Alphonse-Marie-Marc-Cellin-Thomas), rue Jacob, n° 39.....	Sc. mor. et polit.
BERTHIER (O. *) (Pierre), r. Crébillon, n° 2.	Sciences.
BERTON (le chevalier) (O. *) (Henri MONTAN), rue d'Enghein, n° 24.....	Beaux-arts.
BERZELIUS (C. *) , à Stockholm.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BEUDANT * (Franc.-Sulp.), rue Notre-Dame des Champs, n ^o 11	Sciences.
BEUGNOT (le comte) (Auguste-Arthur), rue de la Ville l'Évêque, n ^o 16.....	Inscriptions.
BIDAULD * (Jean-Joseph-Xavier), rue de l'Arbre-Sec, n ^o 52.....	Beaux-arts.
BIGNON (le baron) (C. *) (Louis-Pierre-Édouard), rue Joubert, n ^o 47.....	Sc. mor. et poli
BIOT (O. *) (J.-Bapt.), au Collège de France.	Sciences.
BLAGAS D'AULPS (le duc DE) (O. *) (Pierre-Louis-Jean-Casimir).....	Inscriptions. Beaux-arts.
BLAINVILLE (DE) * (Henri-Marie Ducrotay), au Jard. du Roi, rue de Seine-St-Victor, n ^o 23.....	Sciences.
BLANQUI * (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre-Popincourt, n ^o 22.....	Sc. mor. et poli
BLONDEAU (O. *) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit.....	Sc. mor. et poli
BLONDEL * (Merry-Joseph), rue Garancière, n ^o 6.....	Beaux-arts.
BLUMENBACH, à Göttingue.....	Sciences.
BOECKH, à Berlin.....	Inscriptions.
BOISSONADE * (Jean-François), à.....	Inscriptions.
BONALD (le vicomte de) (O. *) (Louis-Gabriel-Ambroise), rue Garancière, n ^o 8.	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BONNARD (DE) (O. ✱) (Augustin-Henri), quai Malaquais, n° 19.....	Sciences.
BORY DE SAINT-VINCENT (le baron) (O. ✱) (Jean-Baptiste-Marcellin), rue de Bussy, n° 6, faubourg Saint-Germain.....	Sciences.
BOSIO (le baron) (O. ✱) (François), pavil- lon du Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
BOUSSINGAULT ✱ (Jean-Baptiste-Joseph- Dieudonné), rue Mézières, n° 8.....	Sciences.
BOUVARD (O. ✱) (Alexis), à l'Observat. Royal.	Sciences.
BRESCHET (O. ✱) (Gilbert), r. de Seine, n° 10.	Sciences.
BRIFAUT ✱ (Charles), rue du Bac, n° 29..	Française.
BROCHANT DE VILLIERS (O. ✱) (André-Jean- Marie), rue St-Dominique, faub. St-Ger- main, n° 71.....	Sciences.
BROGLIE (le duc de) (G. C. ✱), rue de l'Uni- versité, n° 90.....	Sc. mor. et polit.
BRONGNIART (O. ✱) (Alexandre), rue St-Dominique, faub. St-Germain, n° 71.	Sciences.
BRONGNIART ✱ (Adolphe-Théodore), au Jar- din du Roi, rue de Seine-S ^t -Victor, n° 11.	Sciences.
BROUGHAM, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
BROWN (R.), à Londres.....	Sciences.
BURNOUF père ✱ (Jean-Louis), rue de l'O- déon, n° 38.....	Inscriptions:
BURNOUF ✱ (Eugène), rue de l'Odéon, n° 35.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

C.	ACADÉMIES.
CAMBRAY D'YGNI (le comte de), à Florence, et à Paris, rue Jacob, n° 5.....	Beaux-arts.
CAMMUCCINI, à Rome.....	Beaux-arts.
CAMPENON (O. ✱) (François-Nicolas-Vincent), rue de la Chaussée d'Antin, n° 7.	Française.
CARAFA DE COLOBRANO ✱ (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue Basse du Rempart, n° 48.	Beaux-arts.
CASSINI (le comte de) ✱ (Jean-Dominique), au château de Thury, par Mouy, Oise..	Sciences.
CAUCHY ✱ (Aug.-Louis), rue Serpente, n° 7.	Sciences.
CESSAC (le comte de) (G. C. ✱) (Jean-Gérard LACUÉE), rue du Bac, n° 110....	Française et Sc. mor. et polit.
CHABROL DE VOLVIC (le comte de) (G. C. ✱) (Gibert-Joseph-Gaspard), rue de Madame, n° 47.....	Beaux-arts.
CHATEAUBRIAND (le vicomte de) (O. ✱) (François-Auguste), rue du Bac, n° 112.....	Française.
CHÉRUBINI (le chevalier) (O. ✱) (Marie-Louis-Charles-Zénobi-Salvador), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 19.....	Beaux-arts.
CHEVREUL (O. ✱) (Michel-Eugène), au Jardin du Roi.....	Sciences.
CHOISEUL-DAILLECOURT (le comte de) ✱ (André-Urbain-Maxime), rue de la Planche, n° 24.....	Inscriptions.

E ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
c (le comte de) (O. ✱) (Charles-Othon-déric-Jean-Baptiste), rue du fau- rg St-Honoré, n° 102.....	Beaux-arts.
ER (C. ✱) (Pierre-Louis-Ant.), au Jard. Roi, rue de Seine-St.-Victor, n° 25.	Sciences.
LIS ✱ (Gustave-Gaspard), à l'École ytechnique.....	Sciences.
ELIUS, à Munich.....	Beaux-arts.
OT ✱ (Jean-Pierre), pavillon du Pa- de l'Institut.....	Beaux-arts.
Z (le baron) (O. ✱) (Louis), rue de Chaussée d'Antin, n° 10.....	Sciences.
ER ✱ (Louis-Charles-Auguste), rue ive Bréda, n° 2.....	Beaux-arts.
N (C. ✱) (Victor), à la Sorbonne....	Française et
ER, à Heidelberg.....	Sc. mor. et polit. Inscriptions.
D.	
IN, à Londres.....	Sciences.
ON ✱ (Jean-Philibert), rue du Four- nt-Honoré, n° 9.....	Sc. mor. et polit.
ISEAU (le baron de) ✱ (Marie-Charles- odore), rue de Chevreuse, n° 8, à r, Seine.....	Sciences.
ET (le chevalier) ✱ (Jean-Pierre-Jo- h), à l'Hôtel des Monnaies.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMI
DAUNOU (O. ✱) (Pierre-Claude-François), aux Archives du royaume, hôtel Sou- bise	Inscriptions Sc. mor. et
DAVID ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 14.	Beaux-arts.
DEBRET ✱ (François), rue Saint-Honoré, n° 362.....	Beaux-arts.
DE CANDOLLE (O. ✱) (Auguste-Pyraine), à Ge- nève, et à Paris, chez M. DELESSERT, rue Montmartre, n° 176, hôtel d'Uzès.	Sciences.
DE GÉRANDO (le baron) (C. ✱) (Joseph-Ma- rie), rue de Vaugirard, n° 52 bis.....	Inscriptions Sc. mor. et
DE LA ROCHE (O. ✱) (Paul), rue Saint-La- zare, n° 58.....	Beaux-arts.
DELAVIGNE (O. ✱) (Jean - François - Casi- mir), rue Bergère, hôtel des Menus- Plaisirs.....	Française.
DELESSERT (le baron) (G. O. ✱) (Benjamin), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, n° 176.	Sciences.
DESNOYERS (le baron) (O. ✱) (Auguste- Gaspard-Louis BUCHER), rue de Tou- raine, n° 9, près l'École de Médecine..	Beaux-arts.
DOUBLE ✱ (François-Joseph), quai Vol- taire, n° 3.....	Sciences.
DRÖLLING ✱ (Michel-Martin), rue de Sè- vres, n° 31	Beaux-arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DROZ (O. ✱) (François-Xavier - Joseph), rue de la Chaise, n° 24.....	Française et Sc. mor. et polit.
DUMAS (O. ✱) (Jean-Baptiste), au Jardin du Roi.....	Sciences.
DUMÉNIL (O. ✱) (André-Marie-Constant), rue du Faubourg-Poissonnière, n° 3...	Sciences.
DUMONT ✱ (Augustin-Alexandre), rue St-Guillaume, n° 27.....	Beaux-arts.
DUNOYER (O. ✱) (Barthélemi - Charles- Pierre-Joseph), rue St-Florentin, n° 15.	Sc. mor. et polit.
DUPATY (O. ✱) (Louis-Emmanuel-Félicité- Charles-Mercier), rue de Paradis, fau- bourg Poissonnière, n° 32.....	Française.
DUPIN (G. C. ✱) (André-Marie-Jean-Jac- ques), rue Coq-Héron, n° 5.....	Française et Sc. mor. et polit.
DUPIN (le baron) (C. ✱) (Charles), rue du Bac, n° 26.....	Sciences et Sc. mor. et polit.
DUREAU DE LA MALLE ✱ (Adolphe-Jules-Cé- sar-Auguste), rue de La Rochefoucauld, n° 11.....	Inscriptions.
DUTROCHET ✱ (René-Joachim-Henri), rue de Braque, n° 4, au Marais.....	Sciences.
DUYAL-PINEU (O. ✱) (Alexandre-Vincent), à la Bibliothèque de l'Arsenal.....	Française.

LISTES ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

E.	ACADÉMIES.
EDWARDS * (William-Frédéric), rue Notre-Dame des Victoires, n° 15.....	Sc. mor. et polit.
EDWARDS * (Henri-Milne), rue neuve St-Étienne, n° 19.....	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT * (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), avenue de Boufflers, n° 3 bis.....	Sciences.
ÉMERIC-DAVID * (Toussaint-Bern.), rue Neuve de la Ferme des Mathurins, n° 32.	Inscriptions.
ÉTIENNE (O. *) (Charles-Guillaume), rue de Grammont, n° 11.....	Française.
EUSÈBE-BACONNIÈRE-SALVERTE (Anne-Joseph), rue de Clichy, n° 3.....	Inscriptions.
F.	
FAUBIEL * (Claude-Charles), rue des Saints-Pères, n° 46.....	Inscriptions.
FÉLETZ (DE) * (Charles-Marie), à la Bibliothèque Mazarine.....	Française.
FEUILLET * (Laurent-François), au Palais de l'Institut.....	Sc. mor. et polit.
FLOURENS (O. *) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin du Roi.....	Sciences.
FONTAINE (O. *) (Pierre-François-Léonard), rue de l'Oratoire, n° 4.....	Beaux-arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
FORBIN (le comte de) (C. ✱) (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste), rue Taitbout, n° 1 ..	Beaux-arts.
FORTIA-D'URBAN (le marquis de) ✱ (Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Espirit-Simon-Paul-Antoine), rue de La Rochefoucauld, n° 12	Inscriptions.
FRAYSSINOUS ✱, évêque d'HERMOPOLIS (Denis-Antoine-Luc) aux missions étrangères, rue du Bac	Française.
FREYCINET (DESAULSES DE) (C. ✱) (Louis-Claude), rue neuve du Luxembourg, n° 1.	Sciences.
G.	
GALLE ✱ (André), rue de la Chaise, n° 10.	Beaux-arts.
GAMBEY ✱ (Henri-Prudence), rue Pierre-Levée, n° 17	Sciences.
GARCIN DE TASSY ✱ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arts, n° 53	Inscriptions.
GARNIER ✱ (Étienne-Barthélemi), rue Cassette, n° 34	Beaux-arts.
GAUDICHAUD ✱ (Charles), rue de Fleurs, n° 8	Sciences.
GAUSS, à Gœttingue	Sciences.
GAY-LUSSAC (C. ✱) (Joseph-Louis), au Jardin du Roi	Sciences.
GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE (le chevalier) (O. ✱) (Étienne), au Jardin du Roi, rue de Seine-Saint-Victor, n° 33	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
GEOFFROY-SAINT-HILAIRE * (Isidore), rue d'Orléans-St-Marcel, n° 3.....	Sciences.
GRANET (O. *) (François-Marius), Pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
GUENEPIN * (Auguste-Jean-Marie), rue Croix des Petits-Champs, n° 25.....	Beaux-arts.
GUÉBARD * (Benjamin-Edme-Charles), rue de La Rochefoucauld, n° 8.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT * (Joseph-Daniel), rue de l'Odéon, n° 20.....	Inscriptions.
GUIRAUD (le baron) * (P ^{re} -Marie-Thérèse-Alex ^{dra}), rue Monthabor n° 34.....	Française.
GUIZOT (G. O. *) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, n° 2.....	Française, Inscriptions et Sc. mor. et polit.
H.	
HALEVY * (Jacques-Fromental), r. Grange-Batelière, n° 3.....	Beaux-arts.
HALLAM , à Londres.....	Sc. mor. et polit.
HAMMER-PURGSTALL (le baron de), à Vienne en Autriche.....	Inscriptions.
HASE * (Ch.-Benoît), rue de Colbert, n° 6.	Inscriptions.
HAUGHTON (sir Graves Chamney), à Londres.	Inscriptions.
HEEREN , à Gœttingue.....	Inscriptions.
HEIM (O. *) (Franc.-J ^{ph}), Palais de l'Institut.	Beaux-arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
HÉRICART DE THURY (le vicomte) (O. ✱) (Louis-Étienne-François), rue de l'Uni- versité, n° 29	Sciences.
HERMANN, à Leipzig.....	Inscriptions.
HÉRON DE VILLESOSSE (O. ✱) (Antoine-Ma- rie), rue Basse du Rempart, n° 34.....	Sciences.
HERSENT (O. ✱) (Louis), rue Cassette, n° 22.....	Beaux-arts.
HUMBOLDT (le baron A. DE) (C. ✱), à Berlin.	Sciences.
HUVÉ ✱ (Jean-Jacques-Marie), rue de Choiseul, n° 4 (bis).....	Beaux-arts.
HUYOT ✱ (Jean-Nicolas), rue Saint-An- dré des Arcs, n° 59.....	Beaux-arts.
I.	
INGRES (O. ✱) (Jean-Auguste-Dominique), directeur de l'Académie de France, à Rome.....	Beaux-arts.
J.	
JACOBS (Frédéric), à Gotha.....	Inscriptions.
JAUBERT ✱ (Pierre-Amédée-Émilien-Probe), rue Lepelletier, n° 18.....	Inscriptions.
JAY (O. ✱) (Antoine), rue du Battoir-Saint- André des Arcs, n° 19.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
JOMARD (O. ✱) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
JOUFFROY ✱ (Théodore-Simon), rue d'Enfer, n° 37.....	Sc. mor. et polit.
JOUY (DE) (O. ✱) (Joseph-Étienne), rue des Trois-Frères, n° 11.....	Française.
JULIEN ✱ (Stanislas), place de l'Estrapade, n° 34.....	Inscriptions.
JUSSIEU (DE) ✱ (Adrien), au Jardin du Roi.....	Sciences.
L.	
LABORDE (le comte de) (C. ✱) (Alexandre-Louis-Joseph), au Palais de la Chambre des Députés.....	Inscriptions et Sc. mor. et polit.
LACRETELLE (DE) (O. ✱) (Charles), rue Gaillon, n° 10.....	Française.
LACROIX (O. ✱) (Sylvestre-François), rue Garancière, n° 7.....	Sciences.
LAJARD ✱ (Jean-Baptiste-Félix), pl. Royale, n° 13.....	Inscriptions.
LAKANAL (Jos ^{ph}), r. Royale St-Antoine, n° 10.	Sc. mor. et polit.
LAMARTINE (DE) ✱ (Alphonse-Marie-Louis), rue de l'Université, n° 82.....	Française.
LANGLOIS ✱ (Simon-Alexandre), rue des Tournelles, n° 72.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LARREY (le baron) (C. ✱) (Dominique-Jean), place du Louvre, n° 4.....	Sciences.
LE BAS ✱ (Louis-Hippolyte), pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
LE BAS ✱ (Philippe), rue de Condé, n° 30.	Inscriptions.
LEBRUN (O. ✱) (Pierre-Antoine), à l'Imprimerie Royale.....	Française.
LE CLERC (O. ✱) (Jos ^{ph} -Victor), à la Sorbonne.	Inscriptions.
LECLÈRE ✱ (Achille-René-François), rue Caumartin, n° 37.....	Beaux-arts.
LE FRANÇAIS DE LALANDE ✱ (Michel-Jean-Jérôme), rue de Condé, n° 9.....	Sciences.
LEMERCIER (Népomucène - Louis), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 58....	Française.
LENORMANT ✱ (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
LE PREVOST ✱ (Auguste), à St-Martin-du-Tilleul, Eure; et à Paris, rue Jacob, n° 35.	Inscriptions.
LE PREVOST D'IRAY (le vicomte) ✱ (Chrétien-Siméon), rue de Tournon, n° 25..	Inscriptions.
LETRONNE (O. ✱) (Jean-Antoine), r. Neuve des Petits-Champs, n° 10.....	Inscriptions.
LIBRI ✱ (Guillaume), à la Sorbonne.....	Sciences.
LITRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 24.....	Inscriptions.
LUCAS ✱ (Charles-Jean-Marie), rue Basse du Rempart, n° 44.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADEMIES.
LUYNES (le duc de) (O. ✱) (Honoré-Théodorique-Paul-Joseph d'ALBERT), rue Saint-Dominique, faub. St-Germain, n° 33...	Inscriptions.
M.	
MAGENIE ✱ (François), quai Malaquais, n° 5.....	Sciences.
MAGNIN ✱ (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
MATHIEU ✱ (Claude-Louis), à l'Observatoire Royal.....	Sciences.
MAURICE (le baron) (O. ✱) (Jean-Frédéric-Théodore), à Genève.....	Sciences.
MEYERBEER (O. ✱), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, n° III.....	Beaux-arts.
MICHAUD ✱ (Joseph), rue Franklin, n° 10, à Passy.....	Fran. et Inscript.
MICHELET ✱ (Jules), rue des Postes, n° 12.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (O. ✱) (François-Auguste-Alexis), rue Neuve-des-Capucines, n° 10.....	Française et Sc. mor. et polit.
MIONNET ✱ (Théodore - Edme), rue de Colbert, n° 6.....	Inscriptions.
MLOT DE MÉLITO (le comte) (C. ✱) (André - François), rue de l'Université, n° 94.....	Inscriptions.
MIBBEL (le chevalier) ✱ (Charles - François BRISSEAU), rue de Lille, n° 52....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MOLLEVAUT (Charles - Louis), rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, n° 99.....	Inscriptions.
MONMERQUÉ * (Louis - Jean - Nicolas), rue Saint-Louis, n° 39, au Marais....	Inscriptions.
MOREL-VINDÉ (le vic ^{te} DE) (O. *) (Charles-Gilbert), boulev. de la Madeleine, n° 11.	Sciences.
N.	
NANTEUIL * (Charles-François LEBŒUF), rue de l'Ouest, passage Laurette, n° 5..	Beaux-arts.
NAUDET (O. *) (Jos ^{ph}), Palais de l'Institut.	Inscriptions et Sc. mor. et polit.
NODIER * (Charles), à la Bibliothèque de l'Arsenal.....	Française.
O.	
OLBERS , à Bremen.....	Sciences.
OUVAROFF , à Saint-Pétersbourg.....	Inscriptions.
P.	
PAER * (Ferdinand-François), rue de Richelieu, n° 89.....	Beaux-arts.
PARDESSUS (O. *) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15.....	Inscriptions.
PARIS * (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PASSY (O. ✱) (Hippolyte-Philibert), rue Neuve-des-Mathurins, n° 20 bis.....	Sc. mor. et polit.
PASTORET (le marquis DE) (G. C. ✱) (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre), place de la Concorde, n° 6	Française, Inscriptions et Sc. mor. et polit.
PASTORET (le comte DE) (C. ✱) (Amédée), place de la Concorde, n° 6.....	Beaux-arts.
PELOUZE ✱ (Théoph.-Jul.), Hôtel des Monn.	Sciences.
PETITOT ✱ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 7.....	Beaux-arts.
PICOT ✱ (François-Édouard), rue de La Rochefoucauld, n° 14.....	Beaux-arts.
POINSOT (O. ✱) (Louis), rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 35	Sciences.
POISSON (C. ✱) (Siméon-D ^u), à la Sorbonne.	Sciences.
PONCELET (O. ✱) (J ⁿ -Vict.), r. Babylone, n° 1.	Sciences.
PONGERVILLE (DE) ✱ (Jean-Bapt.-Antoine-Aimé SANSON), rue de Bellefonds, n° 14.	Française.
PORTALIS (le comte) (G. C. ✱) (Joseph-Marie), place Royale, n° 4	Sc. mor. et polit.
POUILLET ✱ (Claude-Servais-Mathias), au Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin, n° 210.	Sciences.
PRADEL (le comte DE) (O. ✱) (Jules-Jean-Baptiste François DE CHARDEBOEUF), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 34....	Beaux-arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PRADIER (O. ✱) (James), quai Voltaire, n° 1.....	Beaux-arts.
PRONY (le baron DE) (C. ✱) (Gaspard-Clair-François-Marie RICHE), à l'École des Ponts et Chaussées, rue Hillerin-Bertin, n° 10.....	Sciences.
PUISSANT (O. ✱) (Louis), rue des Beaux-Arts, n° 8.....	Sciences.
Q.	
QUATREMÈRE DE QUINCY (O. ✱) (Antoine-Chrysostôme), rue de Condé, n° 14...	Inscriptions et Beaux-arts.
QUATREMÈRE ✱ (Étienne-Marc), quai Bourbon, n° 19, île Saint-Louis.....	Inscriptions.
QUELEN ✱ (le c ^{te} DE), archevêque de Paris (Hyacinthe-Louis), au palais de l'Archevêché.....	Française.
R.	
RAGUSE (le maréchal duc DE) (G. C. ✱) (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT)...	Sciences.
RAMEY ✱ (Étienne-Jules), rue Notre-Dame des Champs, n° 2.....	Beaux-arts.
RAOUL-ROCHETTE ✱ (Désiré), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
RAUCH, à Berlin.....	Beaux-arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
REINAUD * (Joseph - Toussaint), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
RICHARD * (Achille), rue d'Enfer, n° 46..	Sciences.
RICHOMME * (Joseph-Théodore), rue de Savoie, n° 11.....	Beaux-arts.
ROBIQUET * (Pierre-Jean), rue de l'Arbalète, n° 13	Sciences.
ROGER (O. *) (François), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 35.....	Française.
ROGNIAT (le vicomte) (G. C. *) (Joseph), rue Taranne, n° 25.....	Sciences.
ROSSI * (Pellegrino-Louis-Édouard), rue du Bac, n° 93.....	Sc. mor. et polit.
ROSSINI *, à Rome, et à Paris, boulevard Montmartre, n° 10.....	Beaux-arts.
ROUSSIN (le baron) (G. C. *), rue du Marché d'Aguesseau, n° 4.....	Sciences.
ROUX (O. *) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 5.....	Sciences.
ROYER-COLLARD * (Pierre - Paul), rue d'Enfer, n° 20.....	Française.
S.	
SAINT-HILAIRE (DE) * (Auguste), quai de Béthune, n° 12, île Saint-Louis.....	Sciences.

E ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
NDY (DE) (C. ✱) (Narcisse-Achille), au ministère de l'Instruction publique.....	Française.
ET ✱ (Félix), au Collège de France.	Sciences.
Y ✱ (Félix), rue d'Enfer, n° 25....	Sciences.
NY (DE) ✱ (Marie-Jules-César LE LOR- S), rue Cassette, n° 35.....	Sciences.
NY (DE), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
LLING, à Munich.....	Sc. mor. et polit.
CKEL, à Berlin.....	Beaux-arts.
ETZ ✱ (Jean-Victor), r. de la Paix, n° 13.	Beaux-arts.
E (O. ✱) (Augustin-Eugène), rue Olli- er-Saint-George, n° 8.....	Française.
EB DE SAINT-BRISSON (O. ✱) (Nico- Maximilien-Sidoine), rue de Lascases, 12; et à St-Brisson par Gien (Loiret)..	Inscriptions.
ER (le baron) ✱ (Armand-Pierre), Garancière, n° 13.....	Sciences.
ET (le comte DE) (G. O. ✱) (Phi- e-Paul), rue de la Pépinière, n° 64.	Française.
INES (le vic ^e DE) (C. ✱) (Alexandre LAMOTTE-BARACÉ), rue de la Ferme- -Mathurins, n° 21.....	Beaux-arts.
S ✱ (Étienne-Renaud-Augustin), Copeau, n° 1.....	Sciences.
STRE (le baron DE) ✱ (Augustin- çois), rue Taranne, n° 13.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMIQUE

Par ordre alphabétique.

	ACADÉM
SIMÉON (le comte), (G. C. ✱) (Joseph-Jérôme), rue Godot de Mauroy, n° 36.....	Sc. mor. et
SIMÉON (le vicomte) (C. ✱) (Joseph-Balthazar), quai d'Orsay, n° 11.....	Beaux-arts
SISMONDE DE SISMONDI, à Genève.....	Sc. mor. et
SOUJET ✱ (Alexandre-Saint-Honoré), rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, n° 4..	Française.
STURM ✱ (Jacques-Charles-François), place de l'Estrapade, n° 14.....	Sciences.
T.	
TARDIEU ✱ (Pierre-Alexandre), rue Taranne, n° 7.....	Beaux-arts
THÉNARD (le baron) (C. ✱) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
THIERRY (O. ✱) (Jacques-Nicolas-Augustin), passage Sainte-Marie, n° 11....	Inscription
THIERS (C. ✱) (Adolphe), place Saint-George, n° 1.....	Française.
THORWALDSEN (O. ✱), à Rome.....	Beaux-arts

E ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
R * (Pierre - François), rue Ri-	
r, passage Saulnier, n° 3.....	Française.
EVILLE (DE) * (Alexis-Charles-Henri-	
cel), rue de Bourgogne, n° 12.....	Sc. mor. et polit.
1, à Parme.....	Beaux-arts.
N DE CRISSÉ (le comte) * (Lance-	
Théodore), rue des Trois-Frères,	
4.....	Beaux-arts.
N * (Pierre-Jean-François), rue de	
Vieille-Estrapade, n° 3.....	Sciences.
V.	
ANG (le comte DE) (G. O. *) (Vincent-	
ie VIENNOT), rue du Bac, n° 95....	Beaux-arts.
OYER * (Antoine - Laurent * Tho-	
), au Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
T (O. *) (Émile-Jean-Horace), rue	
it-Lazare, n° 58.....	Beaux-arts.
ET (C. *) (Jean-Pons-Guillaume), rue	
la Ferme des Mathurins, n° 16....	Française.
MAIN (C. *) (Abel-François), au Pa-	
de l'Institut.....	Française.
RMÉ * (Louis-René), rue Bertin-Poi-	
n° 10.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
W.	
WALCKENAER (le baron) * (Charles-Athanas), rue Neuve St-Georges, n° 1...	Inscriptions.

*Bibliothèque.***Messieurs**

FEUILLET *, Bibliothécaire, rue Mazarine,
n° 3.

LANDRESSE, au Palais de l'Institut, }
ROULIN, rue Serpenté, n° 16, } Sous-Biblio-
thécaires.

Agence et Secrétariat.

CARDOT *, Agent et Chef des bureaux du Sec-
crétariat, au Palais de l'Institut.

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

CROZET, quai Malaquais, n° 15.

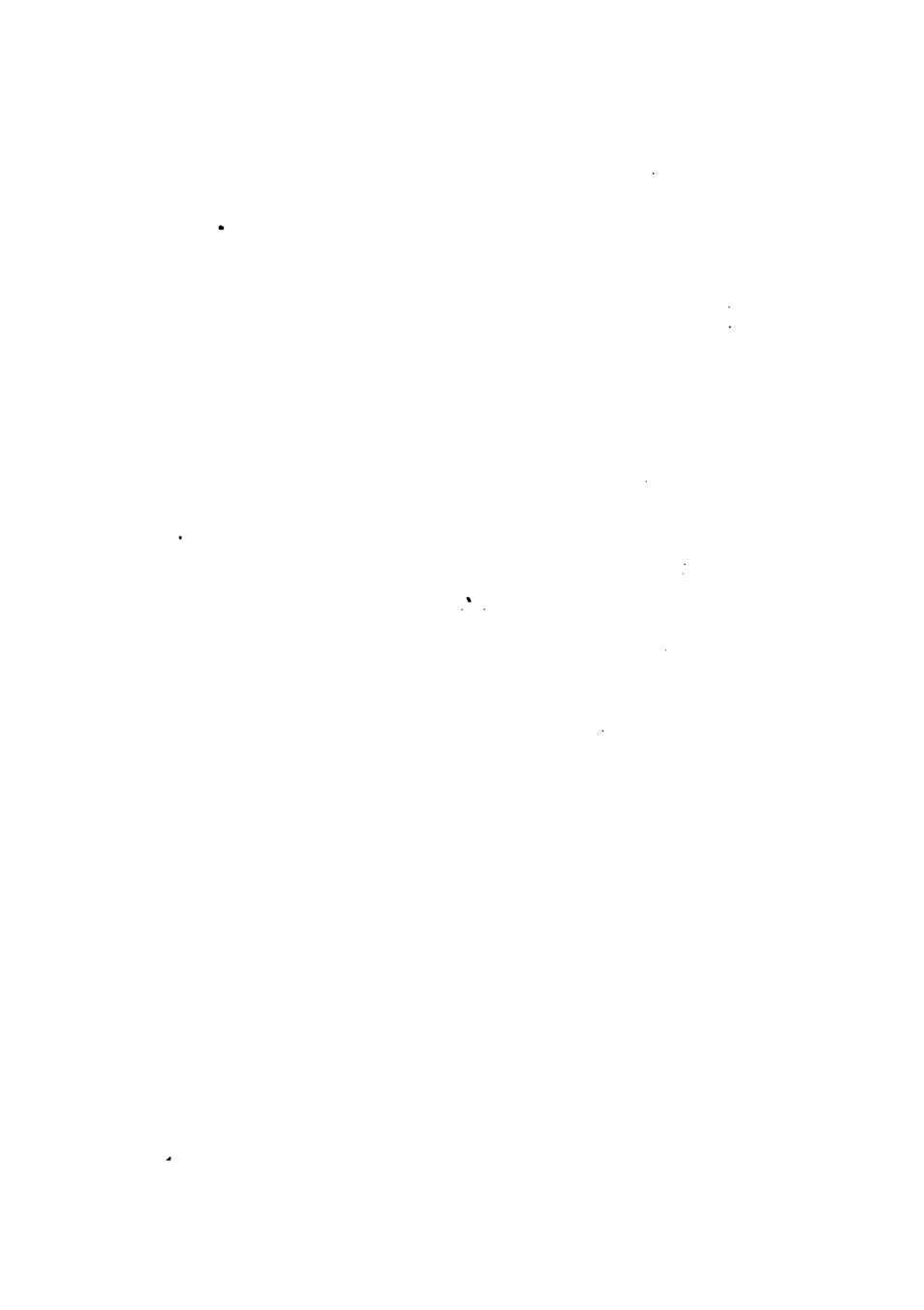
INSTITUT
ROYAL
DE FRANCE.



J. DUMAS.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 66.

1845.



CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1845.



JANVIER 1845.

- ☾ Dern. Quart. le 1.
 ☽ Nouv. Lune le 8.
 ☽ Prem. Quartier le 15.
 ☽ P. L. le 23. D. Q. 31.

Mer.	1	<i>La Circoncis.</i>
Jeu.	2	S. Basile.
Ven.	3	S ^{te} Geneviève.
Sam.	4	S. Rigobert.
Dim.	5	S. Siméon.
Lun.	6	<i>L'Épiphanie.</i>
Mar.	7	S. Théau.
Mer.	8	S. Lucien.
Jeu.	9	S. Furcy, ab.
Ven.	10	S. Paul, erm.
Sam.	11	S. Théodose.
Dim.	12	S. Arcade.
Lun.	13	Bapt. de N. S.
Mar.	14	S. Hilaire.
Mer.	15	S. Maur, abbé.
Jeu.	16	S. Guillaume.
Ven.	17	S. Antoine.
Sam.	18	Ch. s. Pier. à R.
Dim.	19	<i>Septuagésime.</i>
Lun.	20	S. Sébastien.
Mar.	21	S ^{te} Agnès.
Mer.	22	S. Vincent.
Jeu.	23	s. Ildefonse.
Ven.	24	S. Babyas.
Sam.	25	Conv. S. Paul.
Dim.	26	<i>Sexagésime.</i>
Lun.	27	S. Julien, év.
Mar.	28	S. Charlemagn.
Mer.	29	S. Franç. de S.
Jeu.	30	S ^{te} Bathilde.
Ven.	31	S ^{te} Marcell.

FÉVRIER.

- ☾ Nouv. Lune le 6.
 ☽ Prem. Quartier le 14.
 ☽ Pleine Lune le 22.

Sam.	1	S. Ignace, év.
Dim.	2	<i>Purific. Quinq.</i>
Lun.	3	S. Blaise.
Mar.	4	S ^{te} Jeanne.
Mer.	5	<i>Les Cendres.</i>
Jeu.	6	S. Vaast, év.
Ven.	7	Les 5 Plaies.
Sam.	8	S. Jean de M.
Dim.	9	<i>Quadrages.</i>
Lun.	10	S ^{te} Scolastique.
Mar.	11	S. Severin.
Mer.	12	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	13	S. Lezin.
Ven.	14	S. Valentin.
Sam.	15	S. Faustin.
Dim.	16	<i>Reminiscere.</i>
Lun.	17	S ^{te} Marianne.
Mar.	18	S. Siméon, év.
Mer.	19	S. Boniface.
Jeu.	20	S. Eucher.
Ven.	21	S. Maurice.
Sam.	22	Ch. s P. à R.
Dim.	23	<i>Oculi.</i>
Lun.	24	S. Mathias.
Mar.	25	S. Tarsaise.
Mer.	26	S. Nestor.
Jeu.	27	S ^{te} Honorine.
Ven.	28	S. Romain.

N. d'Or 3. Épacte xxii.
Lettre Dom. E.

MARS.

- ☾ Dern. Quart. le 1.
 ☉ Nouv. Lune le 8.
 ☽ Prem. Quart. le 16.
 ☾ Pl. L. le 23. D. Q. 30.

Sam.	1	S. Aubin.
Dim.	2	<i>Latare.</i>
Lun.	3	Ste Cunégonde.
Mar.	4	S. Casimir.
Mer.	5	S. Drausin.
Jeu.	6	S ^{te} Colette.
Ven.	7	S ^{te} Perpétue.
Sam.	8	S. Jean de D.
Dim.	9	<i>La Passion.</i>
Lun.	10	S. Doctrové.
Mar.	11	40 Martyrs.
Mer.	12	S. Grégoire.
Jeu.	13	Ste Euphrasie.
Ven.	14	<i>Compassion.</i>
Sam.	15	S. Longin.
Dim.	16	<i>Rameaux.</i>
Lun.	17	S ^{te} Gertrude.
Mar.	18	S. Alexandre.
Mer.	19	S. Joseph.
Jeu.	20	S. Joachim.
Ven.	21	<i>Vend. Saint.</i>
Sam.	22	S. Pol. évêq.
Dim.	23	PAQUES.
Lun.	24	S. Gabriel.
Mar.	25	S. Irénée.
Mer.	26	S. Ludger.
Jeu.	27	S. Rupert.
Ven.	28	S. Gontran.
Sam.	29	S. Eustase.
Dim.	30	<i>Quasimodo.</i>
Lun.	31	<i>Annonciation.</i>

AVRIL.

- ☉ Nouv. Lune le 6.
 ☽ Prem. Quart. le 14.
 ☾ Pleine Lune le 22.
 ☾ Dern. Quart. le 28.

Mar.	1	S. Hugues.
Mer.	2	S. F. de P.
Jeu.	3	S. Richard.
Ven.	4	S. Ambroïse.
Sam.	5	S. Vincent.
Dim.	6	S ^{te} Prudence.
Lun.	7	S. Hésésippe.
Mar.	8	S. Gauthier.
Mer.	9	S ^{te} Marie Cl.
Jeu.	10	S. Macaire.
Ven.	11	S. Léon.
Sam.	12	S. Jules, pape.
Dim.	13	S. Justin.
Lun.	14	S. Tiburce.
Mar.	15	S. Paterne.
Mer.	16	S. Fructueux.
Jeu.	17	S. Anicet, pap.
Ven.	18	S. Parfait, prêt.
Sam.	19	S. Elphège.
Dim.	20	S. Anselme.
Lun.	21	S ^{te} Opportune.
Mar.	22	I. des c. s. d.
Mer.	23	S. George.
Jeu.	24	S ^{te} Beuve.
Ven.	25	S. Marc, év.
Sam.	26	S. Clet, pape.
Dim.	27	S. Polycarpe.
Lun.	28	<i>Rogations</i>
Mar.	29	S ^{te} Mar. ég.
Mer.	30	S. Eutrope.

MAI.

- Nouv. Lune le 6.
- ☽ P. Q. le 14.
- ☾ Pleine Lune le 21.
- ☾ Dern. Quartier le 28.

Jeu.	1	ASC. S. PHIL.
Ven.	2	S. Athan. as.
Sam.	3	Inv. Ste Croix.
Dim.	4	Ste Monique.
Lun.	5	Conv. s. Aug.
Mar.	6	S. Jean P. Lat.
Mer.	7	S. Stanislas.
Jeu.	8	S. Désiré.
Ven.	9	S. Grégoire.
Sam.	10	S. Gordi. <i>v. j.</i>
Dim.	11	PENTECOTE.
Lun.	12	S. Léon.
Mar.	13	S. Servais.
Mer.	14	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	15	S. Isidore.
Ven.	16	S. Honoré.
Sam.	17	S. Montain.
Dim.	18	<i>La Trinité.</i>
Lun.	19	S. Célestin.
Mar.	20	S. Bernardin.
Mer.	21	S. Hospice.
Jeu.	22	<i>Fête-Dieu.</i>
Ven.	23	S. Didier, év.
Sam.	24	S. Donatien.
Dim.	25	S. Urbain.
Lun.	26	S. Ph. de N.
Mar.	27	S. Hildevert.
Mer.	28	S. Germain.
Jeu.	29	Oct. Fête Dieu.
Ven.	30	S. Hubert.
Sam.	31	Ste Pétronille.

JUIN.

- Nouv. Lune le 5.
- ☽ Prem. Quartier le 13.
- ☾ Pleine Lune le 19.
- ☾ Dern. Quartier le 26.

Dim.	1	S. Pamphile.
Lun.	2	S. Pothin.
Mar.	3	Ste Clotilde.
Mer.	4	S. Quirin.
Jeu.	5	S. Boniface.
Ven.	6	S. Norbert.
Sam.	7	S. Paul Év.
Dim.	8	S. Médard.
Lun.	9	S. Liboire.
Mar.	10	S. Landri
Mer.	11	S. Barnabé, ap.
Jeu.	12	S. Basilide.
Ven.	13	S. Ant. de P.
Sam.	14	S. Rufin.
Dim.	15	S. Fargeau.
Lun.	16	S. Cyr.
Mar.	17	S. Avit.
Mer.	18	Ste Marine.
Jeu.	19	S. Gerv. S. Pro.
Ven.	20	S. Silvère, p.
Sam.	21	S. Leufroy, ab.
Dim.	22	S. Paulin.
Lun.	23	S. Audri.
Mar.	24	Nat. S. J.-Bap.
Mer.	25	S. Prosper.
Jeu.	26	S. Babolein.
Ven.	27	S. Crescent.
Sam.	28	S. Irénée. <i>V. J.</i>
Dim.	29	S. Pierre. S. P.
Lun.	30	Comm. s. Pau.

JUILLET.

- ☉ Nouv. Lune le 4.
- ☾ Prem. Quart. le 12.
- ☽ Pleine Lune le 19.
- ☾ Dern. Quartier le 26.

Mar.	1	S. Martial.
Mer.	2	<i>Vis. de la Vierge.</i>
Jeu.	3	S. Anatole, év.
Ven.	4	Tr. de S. Mart.
Sam.	5	St ^e Zoé, m.
Dim.	6	S. Tranquillin.
Lun.	7	St ^e Aubierge.
Mar.	8	St ^e Elisabeth.
Mer.	9	St ^e Victoire.
Jeu.	10	St ^e Félicité.
Ven.	11	S. Benoît.
Sam.	12	Tr. de S. P.
Dim.	13	F. S. Cœur.
Lun.	14	S. Bonaventur.
Mar.	15	S. Henri, év.
Mer.	16	N. D. M. C.
Jeu.	17	S. Spér. et C.
Ven.	18	S. Th. d'Aq.
Sam.	19	S. Vinc. de P.
Dim.	20	St ^e Marguerite
Lun.	21	S. Victor, m.
Mar.	22	St ^e Madeleine.
Mer.	23	S. Apollinaire.
Jeu.	24	<i>Jours Canic.</i>
Ven.	25	S. Jacq. S. Chr.
Sam.	26	T. de S. Marcel
Dim.	27	S. Georges.
Lun.	28	St ^e Anne.
Mar.	29	S. Loup.
Mer.	30	S. Ignace.
Jeu.	31	S. Germain.

AOUT.

- ☉ Nouv. Lune le 3.
- ☾ Prem. Quart. le 10.
- ☽ Pleine Lune le 17.
- ☾ Dern. Quartier le 24.

Ven.	1	S. P. ès-Lien.
Sam.	2	S. Étienne, p.
Dim.	3	Susc. sts C.
Lun.	4	S. Dominique.
Mar.	5	S. Yon, mart.
Mer.	6	Tr. de N. S.
Jeu.	7	S. Albert.
Ven.	8	S. Justin, m.
Sam.	9	S. Romain.
Dim.	10	S. Laurent.
Lun.	11	Susc. St ^e Cour.
Mar.	12	St ^e Claire.
Mer.	13	S. Hippolyte.
Jeu.	14	S. Guer. <i>V. J.</i>
Ven.	15	ASSOMPTION.
Sam.	16	S. Roch.
Dim.	17	S. Mamès.
Lun.	18	St ^e Hélène.
Mar.	19	S. Louis, év.
Mer.	20	S. Bernard.
Jeu.	21	S. Privat.
Ven.	22	S. Symphorien.
Sam.	23	S. Timoth.
Dim.	24	S. Barthélemy.
Lun.	25	S. Louis, roi.
Mar.	26	<i>Fin des J. Ca.</i>
Mer.	27	S. Médéric.
Jeu.	28	S. Augustin.
Ven.	29	S. Médéric.
Sam.	30	S. Fiacre.
Dim.	31	Déc. des. J.

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

- ☉ Nouv. Lune le 1.
- ☽ Prem. Quartier le 9.
- ☽ Pleine Lune le 15.
- ☾ Dern. Quartier le 23.

- ☉ Nouv. Lune le 1.
- ☽ Prem. Quartier le 8.
- ☽ Pleine Lune le 15.
- ☾ D. Q. le 23. N. L. 30.

Lun.	1	S. Leu, s. Gil.
Mar.	2	S. Lazare.
Mer.	3	S. Grégoire.
Jeu.	4	S ^{te} Rosalie.
Ven.	5	S. Bertin, ab.
Sam.	6	S. Onésippe.
Dim.	7	S. Cloud, prê.
Lun.	8	Nat. de la Vier.
Mar.	9	S. Omer, év.
Mer.	10	S. Nicolas.
Jeu.	11	S. Patient.
Ven.	12	S. Serdot.
Sam.	13	S. Maurille.
Dim.	14	Exalt. S ^{te} Cr.
Lun.	15	S. Nicomède.
Mar.	16	S. Cyprien.
Mer.	17	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	18	S. Jean Ch.
Ven.	19	S. Janv.
Sam.	20	S. Eustache.
Dim.	21	S. Matthieu.
Lun.	22	S. Maurice.
Mar.	23	S ^{te} Thècle, v.
Mer.	24	S. Andoche.
Jeu.	25	S. Firmin, év.
Ven.	26	S ^{te} Justine.
Sam.	27	S. Côme, S. Da.
Dim.	28	S. Céran, év.
Lun.	29	S. Michel, arc.
Mar.	30	S. Jérôme.

Mer.	1	S. Remi, év.
Jeu.	2	SS. Anges Gar.
Ven.	3	S. Denis l'aréo.
Sam.	4	S. Franç. d'As.
Dim.	5	S ^{te} Aure, abb.
Lun.	6	S. Bruno.
Mar.	7	S. Serge S. R.
Mer.	8	S. Démètre.
Jeu.	9	S. Denis, év.
Ven.	10	S. Géréon.
Sam.	11	S. Nicaise et C.
Dim.	12	S. Wilfred.
Lun.	13	S. Gérard.
Mar.	14	S. Caliste, p.
Mer.	15	S ^{te} Thérèse.
Jeu.	16	S. Gal, év.
Ven.	17	S. Cerhoney.
Sam.	18	S. Luc, évang.
Dim.	19	S. Savinien.
Lun.	20	S. Sendou.
Mar.	21	S ^{te} Ursule.
Mer.	22	S. Mellon, év.
Jeu.	23	S. Hilarion.
Ven.	24	S. Magloire.
Sam.	25	S. Crépin. S. Cr.
Dim.	26	S. Rustique.
Lun.	27	S. Frumence.
Mar.	28	S. Simon S. J.
Mer.	29	S. Faron.
Jeu.	30	S. Lucain.
Ven.	31	S. Quent. P.

NOVEMBRE.

- ☽ Prem. Quart. le 6.
 ☾ Pleine Lune le 14.
 ☿ Dern. Quart. le 22.
 ● Nouv. Lune le 29.

Sam.	1	TOUSSAINT.
Dim.	2	<i>Les Trépassés.</i>
Lun.	3	S. Marcel, év.
Mar.	4	S. Charles.
Mer.	5	St ^e Berthilde.
Jeu.	6	S. Léonard.
Ven.	7	S. Willebrod.
Sam.	8	St ^{es} Reliques.
Dim.	9	DÉDICACE.
Lun.	10	S. Léon.
Mar.	11	S. Martin, év.
Mer.	12	S. Vrain.
Jeu.	13	S. Gendulfe.
Ven.	14	S. Maclou.
Sam.	15	S. Eugène, m.
Dim.	16	S. Edme.
Lun.	17	S. Agnan, év.
Mar.	18	St ^e Aude
Mer.	19	St ^e Elisabeth.
Jeu.	20	S. Edmond.
Ven.	21	PRÉSENT. N. D.
Sam.	22	St ^e Cécile.
Dim.	23	S. Clément.
Lun.	24	S. Séverin.
Mar.	25	St ^e Catherine.
Mer.	26	St ^e Gen. des A.
Jeu.	27	S. Lin.
Ven.	28	S. Sosthène.
Sam.	29	S. Saturnin.
Dim.	30	AVENT.

DÉCEMBRE.

- ☽ Prem. Quartier le 6.
 ☾ Pleine Lune le 13.
 ☿ Dern. Quartier le 21.
 ● Nouv. Lune le 28.

Lun.	1	S. Éloi.
Mar.	2	S. François X.
Mer.	3	St ^e Anème.
Jeu.	4	St ^e Barbe.
Ven.	5	S. Sabas.
Sam.	6	S. Nicolas.
Dim.	7	St ^e Fare, vier.
Lun.	8	<i>La Conception.</i>
Mar.	9	St ^e Gorgonie.
Mer.	10	St ^e Valère.
Jeu.	11	S. Fuscien.
Ven.	12	S. Damase.
Sam.	13	St ^e Luce.
Dim.	14	S. Nicaise.
Lun.	15	S. Mesmin.
Mar.	16	St ^e Adélaïde.
Mer.	17	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	18	S. Gatien.
Ven.	19	S. Timoth.
Sam.	20	S. Philog.
Dim.	21	S. Thomas, ap.
Lun.	22	S. Ischirion.
Mar.	23	St ^e Victoire.
Mer.	24	S. Yves. <i>V. J.</i>
Jeu.	25	NOEL.
Ven.	26	S. Étienne.
Sam.	27	S. Jean.
Dim.	28	SS. Innocents.
Lun.	29	S. Thomas de C.
Mar.	30	St ^e Colombe.
Mer.	31	S. Sylvestre.

TABLE.

<i>Fondation de l'Institut,</i>	page 15
— <i>Organisation primitive de l'Institut,</i>	ibid.
— <i>Règlement pour l'Institut,</i>	23
— <i>Confirmation de l'Institut par la Constitution de l'an VIII.</i>	35
— <i>Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X,</i>	ibid.
— <i>Nouvelle organisation de l'Institut,</i>	37
— <i>Confirmation de l'Institut par la charte de 1814.</i>	44
<i>Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut,</i>	45
<i>Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques,</i>	51
<i>Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques du 5 mars 1833,</i>	54

ACADÉMIE FRANÇAISE.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	55
<i>État actuel de l'Académie française,</i>	56
<i>Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	58
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	59

ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	60
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	62

•

<i>Etat actuel de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres,</i>	64
<i>Commission des Inscriptions et Médailles, instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 16 mai 1830,</i>	70
<i>Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	ibid.
<i>Commission des Antiquités de la France,</i>	ibid.
<i>Commission pour la continuation des Notices des Manuscrits, et autres travaux littéraires.</i>	71
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	72

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	73
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	75
<i>État actuel de l'Académie Royale des Sciences,</i>	77
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	88

ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	89
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	91
<i>État actuel de l'Académie Royale des Beaux-Arts,</i>	93
<i>Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	99
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	ibid.

TABLE.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	100
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1844,</i>	101
<i>État actuel de l'Académie des Sciences morales et politiques,</i>	103
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	107

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

<i>Présidence de l'Institut,</i>	108
<i>Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordon. du Roi, du 21 mars 1816, ibid.</i>	
<i>Liste, par ordre alphabétique, des membres des cinq Académies de l'Institut,</i>	109
<i>Bibliothèque, Agence, Secrétariat, Imprimeurs, Libraire.</i>	131



FONDATION
DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Art. de la loi du 5 fructidor an III. (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT. (*Loi du 3 brumaire an IV. — 25 octobre 1795.*)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1^o à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2^o à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES	ASSOCIÉS
	à Paris.	dans les départem.
I^{re} CLASSE.		
<i>Sciences physiques et mathématiques.</i>		
1 Mathématiques.	6	6
2 Arts mécaniques.	6	6
3 Astronomie.	6	6
4 Physique expérimentale.	6	6
5 Chimie.	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie.	6	6
7 Botanique et Physique générale.	6	6
8 Anatomie et Zoologie.	6	6
9 Médecine et Chirurgie.	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire.	6	6
	60	60
II^e CLASSE.		
<i>Sciences morales et politiques.</i>		
1 Analyse des sensations et des idées.	6	6
2 Morale.	6	6
3 Science sociale et Législation.	6	6
4 Économie politique.	6	6
5 Histoire.	6	6
6 Géographie.	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
III^e CLASSE.		
<i>Littérature et Beaux-Arts.</i>		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments..	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances pu-

bliques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République, que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours men-

tionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

- 1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;
- 2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation; ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charues, par bail de trente ans au moins;
- 3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;
- 4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit en-

semble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV. — 4 avril 1796.)

(Du 25 ventôse.) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission, créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi* ; la seconde classe, les *duodi* et *septidi* ; et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité ab-

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écrivront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique⁽¹⁾, doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques*; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*; et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts*. Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

P R I X.

X X V I I I.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

X X I X.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

X X X.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

F O N D S D E D É P E N S E S D E L ' I N S T I T U T .

X X X I.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

FONDATION

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut ; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande , et avec l'approbation du Directoire exécutif.

X X X V I.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

X X X V I I.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut , au scrutin et à la pluralité absolue.

X X X V I I I.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut , et choisis hors de son sein , sur la présentation du bibliothécaire.

X X X I X.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTÉ A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

X L.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux ; ils le présenteront , dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé A. C. THIBAudeau, *président* ;
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES,
secrétaires.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé J. A. CREUZÉ-LATOCHE, *président* ;

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution de l'an VIII.*)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du 11 floréal an X. — 1^{er} mai 1802.*)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues. . . Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second, par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1^o il pourra être établi dix écoles de droit ; 2^o il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine ; 3^o il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie ; 4^o les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales ; 5^o une école de mathématiques transcendantes ; 6^o une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique ; 7^o outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième . . . ; 8^o les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie ; 9^o il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes ; 10^o il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an xi de
la République.

Le Gouvernement de la République, sur le
rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil
d'État entendu,
Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en
trois classes, le sera désormais en quatre,
Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathéma-
tiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature fran-
çaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.

Mécanique, six *idem*.

Astronomie, six *idem*.

Géographie et navigation, trois *idem*.

Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.

Minéralogie, six *idem*.

Botanique, six *idem*.

Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.

Anatomie et zoologie, six *idem*.

Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de qua-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera , sous l'approbation du premier Consul , un secrétaire perpétuel , qui sera membre de la classe , mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants , pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences , de littérature et d'arts ; ils ne feront partie d'aucune section , et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences , des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, de grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé CHAPTAL.

(Charte de 1814.)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans l'article 59 de la Charte de 1830.

ORDONNANCE DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres, nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissemens qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois, l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

ployés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut, conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signe LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,
Signé VAUBLANG.

Certifié conforme par nous ,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an iv, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an xi, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques*.

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir : Philosophie;

Morale;

Législation, Droit public et Jurisprudence;

Économie politique et Statistique;

Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. Baron DACIER,
DAUNOU,
Comte GARAT,
LACUÉE, Comte DE CESSAC,
Comte MERLIN,
Marquis DE PASTORET,
Comte REINHARD,
Comte ROEDEKER,
Comte SIEYES,
Prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT-TRACY,
Baron DE GÉRANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de reviser les anciens réglemens, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars 1833.

TITRE I^{er}.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1^{er}. L'Académie se compose de TRENTE Académiciens titulaires;

Il y aura cinq Académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura trente Correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

ACADÉMIE
FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1844.

M. ÉTIENNE, élu le 2 avril 1829, mort le
13 mars 1845.
Remplacé par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1845.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1811	Le vicomte DE CHATEAUBRIAND (François-Auguste).....	Chénier.
1811	LACRETELLE (Charles DE).....	Esménard.
1815	JOUY (Joseph-Étienne).....	Parny.
1815	BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis).....	Boufflers.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).....	Le c ^{te} de Fontanes.
1824	SOMET (Louis-Antoine-Alexandre).	Aignan.
1824	DROZ (François-Xavier-Joseph)...	Lacretelle aîné.
1826	BRIFAUT (Charles).....	Le marquis d'Aguesseau
1826	Le baron GUIRAUD (Pierre - Marie-Thérèse-Alexandre).....	Le duc Mathieu de Montmorency.
1826	FÉLETZ (Charles-Marie DE).....	Villar.
1827	ROYER-COLLARD (Pierre-Paul).....	Le marquis de la Place.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	Le c ^{te} François de Neufchâteau.
1828	Le baron DE BARANTE (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE)...	Le c ^{te} de Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE).....	Le c ^{te} Daru.
1830	Le comte DE SÉGUR (Philippe-Paul).	Le duc de Levis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE).....	Le marquis de Lally-Tolendal.
1830	COUSIN (Victor).....	Le bon Fourier.

L'ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ENNET (Jean-Pons-Guillaume)	Le c ^{te} de Ségur.
Y (Antoine)	L'abbé duc de Montesquiou.
UPIN (André-Marie-Jean-Jacques)	Le bon Cuvier.
SSOT (Pierre-François)	Le bon Dacier.
HIFPS (Adolphe)	Andrieux.
RIBE (Augustin-Eugène)	Arnault.
LVANDY (Narcisse-Achille DE)	Parseval-Grandmaison.
UPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles-MERCIER)	Le v ^{te} Lainé.
UIZOT (François-Pierre-Guillaume)	Le c ^{te} de Tracy.
IGNET (François-Auguste-Alexis)	Raynouard.
LOURENS (Marie-Jean-Pierre)	Michaud.
e comte MOLÉ (Mathieu-Louis)	Le c ^{te} de Quelen.
e vicomte HUGO (Victor-Marie)	Lemercier.
e comte DE SAINTE-AULAIRE (Louis de BEAUPOIL)	Lem ^{te} de Pastoret,
NCELOT (Jacques-François-Arsène)	Le v ^{te} de Bonald.
e TOCQUEVILLE (Alexis - Charles-Henri-Clérel)	Le comte de Cessac.
e duc PASQUIER (Étienne-Denis)	Frayssinous.
ALLANCHE (Simon-Pierre)	Duval-Pineu.
ATIN (Henri-Joseph-Guillaume)	Roger.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1844	SAINT-MARC-GIRARDIN	Compenon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)	Cas. Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper)	Nodier.
1845	Étienne.
1834	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER. VILLEMAIN (Abel-François)	Arnault.

*Commission du Dictionnaire historique de la
langue française.*

MM.

VILLEMMAIN, secrétaire perpétuel.

JOUY.

DROZ.

DE PONGERVILLE.

DE LACRETELLE.

COUSIN

PATIN

*Commission pour administrer les propriétés et
fonds particuliers de l'Académie.*

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier,
président.

LEBRUN.

DUPATY.

ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

P A R M I L E S M E M B R E S

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

D E P U I S

Le 1^{er} janvier 1844.

M. BURNOUR père, élu le 11 mars 1836, mort
le 8 mai 1844.
Remplacé par M. J. MOHL, le 14 juin 1844.

CHANGEM. ARRIV. PARMi LES MEMBRES. 61

M. FAURIEL, élu le 25 novembre 1836, mort le 15 juillet 1844.

Remplacé par **M. ED. LABOULAYE**, le 17 janvier 1845.

M. MOLLEVAUT, nommé par l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816, mort le 13 novembre 1844.

Remplacé par **M. DE LA SAUSSAYE**, le 17 janvier 1845.

ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES,

Depuis le 1^{er} janvier 1844.

M. LABÈNE, à Agen, *Lot-et-Garonne*, élu en mars 1796, mort le 23 janvier 1844. Remplacé par M. le docteur LAUTARD, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*, le 20 décembre 1844.

M. SCHWEIGHAEUSER, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 22 novembre 1822, mort le 14 mars 1844.

Remplacé par M. CADALVÈNE, à Constantino-ple, le 20 décembre 1844.

M. DE LAPLANE, à Sisteron, *Basses-Alpes*,
élu le 20 décembre 1844.

M. DUPONCEAU, à Philadelphie, élu le 20
avril 1827, mort le 2 avril 1844.

Remplacé par **M. RAWLINSON**, à Bagdad, le
20 décembre 1844.

M. MICALI, à Florence, élu le 15 mars 1839,
mort le 27 mars 1844.

Remplacé par le **P. SECCHI**, à Rome, le 20
décembre 1844.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

(Année 1845.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1803	QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome)	Bouchaud.
1813	BOISSONADE (Jean-François)	Larcher.
1813	Le baron WALCKENAER (Charles-Athanas)	Champagne.
1815	QUATREMÈRE (Étienne-Marc)	Du Theil.
1816	RAOUL-ROCHETTE (Désiré)	Mentelle.
1816	LETRONNE (Antoine-Jean)	Ordonnance du Roi.
1817	NAUDET (Joseph)	Garran de Couloa.
1817	Le comte DE CHOISEUL-DAILLECOURT (André-Urbain-Maxime)	Le c ^{te} de Choiseul-Gouffier.
1818	Le vicomte LE PREVOST D'IRAY (Chrétien-Siméon)	Clavier.
1818	JOMARD (Edme-François)	Visconti.
1818	DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste)	Millin.
1824	HASE (Charles-Benoît)	Bernardi.
1829	PARDESSUS (Jean-Marie)	Le c ^{te} Boissy-d'Anglas.
1830	THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin)	Gail.
1830	LAJARD (Jean-Baptiste-Félix)	Dom Brial.
1830	JAUBERT (P ^{re} -Amédée-Émilien-Probe)	Barbié du Bocage.
1832	BURNOUF (Eugène)	Champollion jeune.
1832	Le comte BEUGNOT (Auguste-Arthur)	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)	De Chézy.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
UÉRAUD (Benjamin-Edme-Charles).	Abel Rémusat.
ULIEN (Stanislas).....	Saint-Martin.
UIZOT (François-Pierre Guillaume).	Le bon Dacier.
U CLERC (Joseph-Victor).....	De Pougens.
U ANGLAIS (Simon-Alexandre).....	Caussin de Perceval.
UIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praet.
U ARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
U E BAS (Philippe).....	Le c ^{te} Reinhard.
U ARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	Le prince de Talleyrand.
U AIGNIN (Charles).....	Le bon Silv. de Sacy.
U ENORMANT (Charles).....	Amaury-Duval.
U ITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
U ERGER DE XIVREY (Jules).....	Émeric-David.
U ILLEMAIN (Abel-François).....	Daunou.
U E WAILLY (Joseph-Noël).....	Mquis de Pastoret.
U E SAULCY (Louis - Félicien - Joseph CAIGNART).....	Mionnet.
U e comte DE LABORDE (Léon-Emma- nuel-Simon-Joseph).....	Le c ^{te} Alexandre de Laborde
U MPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Le bon de Gérando
U OHL (Jules).....	Burnouf père.
U ABOULAYE (Édouard-Réné-LEFEBVRE)	Fauriel.
U DE LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis).....	Mollevault.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ACADÉMICIENS LIBRES.		
1830	Le chevalier ARTAUD DE MONTOR (Alexis-François).....	Laurent, marquis de Villedouil.
1830	Le duc DE LUYNES (Honoré-Théodor -Paul-Joseph d'ALBERT)....	Schweighaeuser.
1832	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas- Maximilien-Sidoine).....	Le baron Cuvier.
1833	MONMÉRQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	LE PREVOST (Auguste).....	Artaud.
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1839	EYRIÈS (Jean-Baptiste-Benoît)....	Eusèbe-Salverte.
1840	Le marquis DE VILLENEUVE - TRANS (Louis-François).....	Le duc de Blacas- d'Aulps.
1841	BIOT (Jean-Baptiste).....	Le comte Miot de Mélito.
1843	MÉRIMÉE (Prosper).....	Le marquis de Fortis d'Urban.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

EC- NS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
20	Le comte OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.	S. A. E. Charles, baron Dalberg.
25	CREUZER, à Heidelberg.....	Wolf.
31	BOECKH, à Berlin.....	Jefferson.
35	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à Vienne.....	Leh ^{on} Guillaume de Humboldt.
35	Frédéric JACOBS, à Gotha.....	Boettiger.
36	HERMANN, à Leipzig.....	Wilkins.
37	Sir Graves Chamney HAUGHTON, à Londres.....	Colebrooke.
42	Le cardinal MAÏ, à Rome.....	Heeren.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
340	Le baron WALCKENAER (Charles-Athanase).....	Danon.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers, et vingt régnicoles.

LINDE, à Varsovie.

MUSTOXIDI, à Florence.

GRABERG DE HEMSÖ, à Florence.

DU BOISAYMÉ ✱, à Grenoble, *Isère*, et à Paris, rue Saint-Dominique-S.-G., n° 39.

Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.

FRAEHN, à Saint-Pétersbourg.

DE GOLBERY ✱, à Colmar, *Haut-Rhin*.

LEAKE, à Londres.

PEYRON, à Turin.

WEISS ✱, à Besançon, *Doubs*.

JOUANNET, à Bordeaux, *Gironde*.

DE CAUMONT ✱ (Arcisse), à Caen, *Calvados*, et à Paris, rue Richelieu, n° 71.

LABUS, à Milan.

QUARANTA, à Naples.

MILLINGEN, à Londres.

GERHARD, à Berlin.

Le baron de REIFFENBERG, à Bruxelles.

HUMBERT, à Genève.

DE MEYRAN, marquis de LAGOY, à Aix, *Bouches-du-Rhône*.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES, à Montauban, *Tarn-et-Garonne*.

Le vicomte DE SANTAREM ✱, à Lisbonne, et à Paris, rue Blanche, n° 35.

DE GERVILLE, à Valognes, *Manche*.

- Le comte BORGHESI, à San Marino, *Italie*.
 LEGLAY ✱, à Lille, *Nord*.
 DEVILLE ✱, à Rouen, *Seine inférieure*.
 DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ ✱, à Poitiers,
Vienne; et à Paris, quai des Grands-Augus-
 tins, n° 37.
 LOUIS IDELER, à Berlin.
 Th. WELCKER ✱, à Bonn, *Prusse rhénane*.
 Jac. GRIMM, à Stuttgart, *Wurtemberg*.
 GEEL, à Leyde, *Pays-Bas*.
 BERBRUGGER, à Alger, *Afrique*.
 FLOQUET, rue Beffroi, n° 16 à Rouen, *Seine-
 Inférieure*; et à Paris, rue Castellane, n° 14.
 FRESNEL, à Gidda, *Arabie*.
 GREPPO, à Belley, *Ain*.
 PERTZ, à Berlin.
 AVELLINO, à Naples.
 KOSEGARTEN, à Greifswald.
 LASSEN, à Bonn, *Prusse rhénane*.
 GAISFORD, à Oxford.
 Eug. BORÉ, en Perse.
 Thomas WRIGHT, à Londres.
 WACHSMUTH ✱, à Leipsig.
 CAVEDONI, à Modène.
 De WITTE, à Anvers; et à Paris, rue Saint-
 Florentin, n° 12.
 BOTTA, à Mossoul.
 Le docteur LAUTARD ✱, à Marseille, *Bouches-
 du-Rhône*.
 CADALVÈNE, à Constantinople.
 DE LAPLANE, à Sisteron, *Basses-Alpes*.
 RAWLINSON, à Bagdad.
 Le père SECCHI, à Rome.

72 ÉTAT ACTUEL DE L'ACAD. ROYALE, ETC.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie ; confirmée par l'ordonnance du Roi, du 16 mai 1830.

Messieurs

JOMARD.

MAGNIN.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1844.

- M. le chev. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, élu le 14 septembre 1807, mort le 19 juin 1844. Remplacé dans la *section d'Anatomie et Zoologie*, par M. VALENCIENNES, le 9 décembre 1844.
- M. D'ARCET, élu le 3 février 1823, mort le 2 août 1844. Remplacé dans la *section de chimie*, par M. BALARD, le 11 novembre 1844.

74

M. DALTON, à Manchester, élu *associé étranger* le 1^{er} mars 1830, mort le 27 juillet 1844.

Remplacé par **M. FARADAY**, à Woolwich, le 23 décembre 1844.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS.

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,

Depuis le 1^{er} janvier 1844.

M. IVORY, à Londres, élu le 7 janvier 1828;
mort le

Remplacé dans la *Section de Géométrie*, par
M. HAMILTON, à Dublin, le 1^{er} avril 1844.

M. le baron de MOLL, à Munich, élu le 23
novembre 1812, mort en 1838.

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par
M. MURCHISON, à Londres, le 1^{er} juillet
1844.

M. le comte de FOSSOMBRONI, à Florence, élu
le 6 septembre 1824, mort le 13 avril 1844.

Remplacé dans la *section de Mécanique*,
par M.

M. FRANCIS BAILY, à Londres, élu le 21 novembre 1836, mort le 30 août 1844.

Remplacé dans la *section d'Astronomie*, par M. SANTINI, à Padoue, le 24 mars 1845.

M. FARADAY, à Woolwich, élu le 22 septembre 1823, élu *associé étranger* le 23 décembre 1844.

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M.

M. BOUCHER, à Abbeville, Somme, élu le 25 janvier 1799, mort le

Remplacé dans la *section de Botanique*, par M.

M. DE GUIGNES, à Canton, élu le 15 janvier 1803, mort le 9 mars 1845.

Remplacé dans la *section de Géographie et de navigation*, par M.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.
(Année 1845.)**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
Section I^{re}. — Géométrie.	
BIOT (Jean-Baptiste)	Delambre, élu secrétaire perp.
POINSOT (Louis)	Lagrange.
LIBRI (Guillaume)	Legendre.
STURM (Jacques-Charles-François)	Ampère.
LAMÉ (Gabriel)	Puissant.
BINET (Jacques-Philippe-Marie)	Lacroix.
Section II. — Mécanique.	
CAUCHY (Augustin-Louis)	Ordonnance du Roi.
Le baron DUPIN (Charles)	Périer.
PONCELET (Jean-Victor)	Hachette.
GAMBEY (Henri-Prudence)	Molard.
PIOBERT (Guillaume)	Bon de Prony.
MORIN (Arthur-Jules)	Coriolis.
Section III. — Astronomie.	
Le comte DE CASSINI (Jean-Dominiq.)	Lemonnier.
MATHIEU (Claude-Louis)	Messier.
Le baron DE DAMOISEAU (Marie-Charles-Théodore)	Burckhardt.
LIUVILLE (Joseph)	Le Français de La- lande.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
c	1843 LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
d	1843 MAUVAIS (Félix-Victor).....	Bouvard.
	<i>Section IV. — Géographie et Navigation.</i>	
-	1810 BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-Franç.).	Fleurieu.
	1830 Le baron ROUSSIN (Albert-Reine) ..	Buache.
-	1842 DUPERRÉY (Louis-Isidor).....	De Saulces de Freycinet.
	<i>Section V. — Physique générale.</i>	
	1806 GAY-LUSSAC (Louis-Joseph).....	Brisson.
	1829 BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
	1837 POUILLET (Claude-Servais-Mathias) ..	Girard.
	1840 BABINET (Jacques).....	Dulong.
	1840 DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)....	Poisson.
-	1841 DESPRETZ (César-Mansuete).....	Savart.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	<i>Section VI. — Chimie.</i>	
	1810 Le baron THÉNARD (Louis-Jacques).	Fourcroy.
	1826 CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
	1832 DUMAS (Jean-Baptiste).....	Sérullas.
	1837 PELOUZE (Théophile-Jules).....	Deyeux.
	1840 REGNAULT (Henri-Victor)....	Robiquet.
	1844 BALARD (Antoine-Jérôme).....	D'Arctet.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

N ^{OS} . SÉC. ONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
Section VII. — <i>Minéralogie.</i>		
15	BRONGNIART (Alexandre).....	Desmarest
22	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine)...	Haüy.
24	BEUDANT (François-Sulpice).....	Sage.
27	BERTHIER (Pierre).....	Ramond.
35	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste- Armand-Louis-Léonce).....	Lelièvre.
40	DUFRENOY (Pierre-Armand).....	Brochant de Villiers.
Section VIII. — <i>Botanique.</i>		
08	Le chev. MIRBEL (Charles-François BRISSEAU).....	Ventenat.
30	DE SAINT-HILAIRE (Auguste).....	De Lamarck.
31	DE JUSSIEU (Adrien).....	Du Petit-Thouars.
34	BRONGNIART (Adolphe-Théodore)...	Desfontaines.
34	RICHARD (Achille).....	De la Billardière.
37	GAUDICHAUD (Charles).....	De Jussieu père.
Section IX. — <i>Économie rurale.</i>		
06	Le baron DE SILVESTRE (Aug.-Franc.)..	Cels.
31	DUTROCHET (René-Joachim-Henri)..	Yvart.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	BOUSSINGAULT (J.-Bap.-J ^{ph} -Dieudonné).	Hazard.
1840	Le comte DE GASPARI (Adr.-Ét.-Pier.).	Turpin.
1842	PAYEN (Anselme)	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive).....	Vte de Morel-Vindé.
<i>Section X. — Anatomie et Zoologie.</i>		
1816	DUMÉRI (André-Marie-Constant)...	Tenon.
1821	SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LOR- GNE DE)	Richard.
1825	DE BLAINVILLE (Henri - Marie DU- CROTAY).....	C ^{te} de Lacépède.
1833	GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Isidore)..	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1844	VALENCIENNES (Achille).....	Chevalier Geoffroy Saint-Hilaire.
<i>Section XI. — Médecine et Chirurgie.</i>		
1821	MAGENDIE (François).....	Bon Corvisart.
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin).	Chaussier.
1834	ROUX (Philibert-Joseph).....	Bon Boyer.
1835	BRESCHET (Gilbert).....	Bon Dupuytren.
1843	ANDRAL (Gabriel).....	Double.
1843	VELPEAU (Alfr.-Armand-Louis-Marie)	Bon Larrey.

**FAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SECRETAIRES PERPÉTUELS.	
ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	De Lalande. Bon Fourier, secr. perpét.
FLOURENS (Marie - Jean - Pierre), pour les sciences physiques.	Bosc. Dulong, secr. perp. démissionnaire.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
HÉRON DE VILLESOSSE (Antoine- Marie)	
Le maréchal duc DE RAGUSE (Auguste- Frédéric-Louis MARMONT)	
Le baron DELESSERT (Benjamin)	
Le baron MAURICE (Jean - Frédéric- Théodore)	
Le vicomte HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne-François)	Duc de Brancas.
Le baron SÉQUIER (Armand-Pierre)	Cte de Rosily-Me- ros.
Le baron BORY DE SAINT-VINCENT (Jean-Baptiste-Marcellin)	Gillet de Laumont.
DE BONNARD (Augustin-Henri)	Baron Des Genette
FRANCOEUR (Louis-Benjamin)	Baron Costaz.
PARISSET (Étienne)	Pelletier.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
1810	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.....	Cavendish.
1820	GAUSS, à Gœttingue.....	Banks.
1822	BERZELIUS, à Stockholm.....	Herschel.
1833	R. BROWN, à Londres.....	Scarpa.
1840	DE BUCH, à Berlin.....	Blumenbach.
1840	BESSEL, à Kœnigsberg.....	Olbers.
1842	ØERSTED, à Copenhague.....	De Candolle.
1844	FARADAY, à Woolwich.....	Dalton.

CORRESPONDANTS.

(Nota. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section I^{re}. — *Géométrie*. (6)

PLANA, à Turin.

JACOBI, à Kœnigsberg.

GERGONNE, (O. ✱) à Montpellier, *Hérault*.

DIRICHLET, à Berlin.

CHARLES ✱, à Chartres, *Eure-et-Loir*, et à Paris, rue Ste-Anne, n^o 36.

HAMILTON, à Dublin.

Section II. — *Mécanique*. (6)

Le chevalier DE WIEBEKING, à Munich.

HUBERT, à Rochefort, *Charente-Inférieure*.

BRUNEL, à Londres.

VICAT (O. ✱), à Grenoble, *Isère*.

BURDIN, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.

.....

Section III. — *Astronomie*. (16)

SVANBERG, à Stockholm.

LINDENAU, à Altenbourg.

BRISBANE, en Écosse.

ENKE, à Berlin.

HERSCHEL, à Collingwood, *Kent*.

SCHUMACHER, à Altona.

VALZ, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.

STRUVE, à Pulkowa, près St-Pétersbourg.

BIDDELL AIRY, à Greenwich.

DUNLOP, à Paramatta (Nouvelle-Hollande).

CARLINI, à Milan.

Le capitaine SMYTH, à Bedford.

NELL DE BRÉAUTÉ, à La Chapelle, près Dieppe.

PETIT, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

HANSEN, à Gotha.

SANTINI, à Padoue.

Section IV.—*Géographie et Navigation.* (8)

Le baron DE KRUSENSTERN, à St-Pétersbourg.

MOREAU DE JONNÈS ✱, aux Antilles, et à

Paris, rue de Grenelle-St-Germain, n° 89.

David B. WARDEN, à New-York, et à Paris,
rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, n° 12.

SCORESBY, à Exeter.

Le capitaine BEAUFORT, à Londres.

Le capitaine BÉRAUD, à Toulon, *Var*.....

PARRY, à Woolwich.....

.....

Section V. — *Physique générale* . (9)

BREWSTER, à Saint-Andrew.
 BARLOW, à Woolwich.
 AUGUSTE DE LARIVE, à Genève.
 HANSTEEN, à Christiania.
 MELLONI *, à Naples.
 MARIANINI, à Modène.
 FORBES, à Édimbourg.
 WHEATSTONE, à Londres.
 DE HALDAT, à Nancy, *Meurthe*.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie*. (9)

WELTER *, à Valenciennes, *Nord*.
 Le chevalier DE SAUSSURE, à Genève.
 DESORMES, à Verberie, *Oise*.
 BÉRARD, à Montpellier, *Hérault*.
 BRACONNOT, à Nancy, *Meurthe*.
 HATCHETT, à Londres.
 LIEBIG, à Giessen.
 HENRI ROSE, à Berlin.....

Section VII. — *Minéralogie.* (8)

FLEURIAU DE BELLEVUE, ✱ à la Rochelle, *Charente-Inférieure.*

CONYBEARE, à Londres.

MITSCHERLICH, à Berlin.

Gustave ROSE, à Berlin.

Docteur BUCKLAND, à Oxford.

D'HOMALIUS D'HALLOY, à Namur.

ANDRES DEL RIO, à Mexico.

MURCHISON, à Londres.

Section VIII. — *Botanique.* (10)

BONPLAND ✱, au Paraguay.

KUNTH, à Berlin.

DUNAL, à Montpellier, *Hérault.*

RAFFENEAU DE LILE ✱, à Montpellier, *Hérault*

MARTIUS, à Munich.

LINK (Henri-Frédéric), à Berlin.

WALLICH, à Calcutta.

TRÉVIRANUS, à Bonn.

MOHL, à Tübingue.

.....

Section IX. — *Économie rurale.* (10)

MICHAUX ✱, aux États-Unis d'Amérique, et à Paris, Quai aux fleurs, n° 19.

BRACY-CLARK, à Londres.

SCHWERZ, à Hohenheim, près Stuttgart.

JAUBERT DE PASSA (François) ✱, à Perpignan, *Pyénées-Orientales.*

GIROU DE BUZAREINGUES, ✱ à Severac-le-Château, *Aveyron*, et à Paris, rue Feydeau, n° 22.

BONAFOUS ✱ (Mathieu), à Turin.

Le baron D'HOMBRES-FIRMAS ✱, à Alais, *Gard*.

PUVIS, à Bourg, *Ain*.

GIRARDIN ✱, à Rouen, *Seine-Inférieure*.

VILMORIN ✱, aux Barres, près Noyen-sur-Vernisson, *Loiret*.

Section X. — *Anatomie et Zoologie.* (10)

PROVENÇAL, à Montpellier, *Hérault*.

TIEDEMAN, ✱ à Landshut.

DUFOUR (Léon), ✱ à Saint-Sever, *Landes*.

QUOY, à Rochefort, *Charente-Inférieure*.

EHRENBERG, à Berlin.

LESSON, à Rochefort, *Charente-Inférieure*.

DUVERNOY ✱, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, et à Paris, rue d'Enfer, n° 31.

Richard OWEN, à Londres.

AGASSIZ, à Neuchâtel.

Charles BONAPARTE, prince de CANINO, à Rome.

Section XI. — *Médecine et Chirurgie.* (8)

ORFILA (C. ✱,) à Marseille, *Bouches-du-Rhône*, et à Paris, à l'École de Médecine.

MAUNOIR aîné, à Genève.

FODERA, à Naples.

PANIZZA, à Pavie.

88 ÉTAT ACTUEL DE L'ACAD. ROY. DES SC.

PRUNELLE, ✱ à Lyon, *Rhône*.

BRETONNEAU, à Tours, *Indre-et-Loire*.

LALLEMAND ✱, à Montpellier, *Hérault*; et à
Paris, rue de Seine, n° 6.

BRODIE, à Londres.

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

Messieurs

POINSOT.

BEUDANT.

Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE ROYALE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

Parmi les membres

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1844.

M. THORWALDSEN, à Rome, élu *associé étranger* le 20 décembre 1823; mort le 24 mars 1844.

Remplacé par M. TENERANI, à Rome, le 21 décembre 1844.

M. le chev. BERTON, élu le 3 juin 1815, et réélu le 27 juillet 1816; mort le 22 avril 1844.

Remplacé dans la *section de Composition musicale*, par M. ADAM, le 22 juin 1844.

M. TARDIEU, élu le 4 mai 1822; mort le 3 août 1844.

Remplacé dans la *section de Gravure*, par M. FORSTER, le 14 septembre 1844.

M. CAMUCCINI, à Rome, élu *associé étranger* le 17 juin 1820; mort le 3 septembre 1844.

Remplacé par M. OVERBEECK, à Rome, le 21 décembre 1844.

M. GALLE, élu le 4 septembre 1819; mort le 21 décembre 1844.

Remplacé dans la *section de Gravure*, par M. GATTEAUX, le 1^{er} février 1845.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

FARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1844.

M. **BENVENUTI**, à Florence, élu le 12 janvier 1822; mort en février 1844.

Remplacé par M. **SCHNORR**, à Munich, le 4 janvier 1845.

M. **TENERANI**, à Rome, élu le 30 novembre 1839, élu *associé étranger* le 21 décembre 1844.

92 CHANGEM ARRIV. PARMi LES CORRESP.

Remplacé par M. SCHADOW père, à Berlin ,
le 4 janvier 1845.

M. OVEBBECK, à Rome, élu le 17 mai 1834 ,
élu *associé étranger* le 21 décembre 1844.

Remplacé par M. CHELARD, à Weimar, le
4 janvier 1845.

M. le comte de CASTELBARCO, à Rome, élu le
4 janvier 1845.

M. DU QUEYLAR, élu le 12 décembre 1835 ,
mort le 1^{er} mars 1845.

Remplacé par M.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

(Année 1845.)

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
Section I^{re}. — Peinture.		
1816	GARNIER (Étienne-Barthélemy).....	Ménageot.
1822	HERSENT (Louis).....	Van-Spaendonck.
1823	BIDAULD (Jean-Joseph-Xavier).....	Prud'hon.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique)..	Bon Demen.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph).....	Regnault.
1830	GRANET (François).....	Taunay.
1832	BLONDEL (Merry-Joseph).....	Le Thièrre.
1832	DELAROCHE (Paul).....	Meynier.
1833	DRÖLLING (Michel-Martin).....	Guéria.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis)..	Bon Gros.
1836	PICOT (François-Édouard).....	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Bon Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
Section II. — Sculpture.		
1816	Le baron BOSIO (François).....	Ordonnance du Roi.
1826	DAVID (Pierre-Jean).....	Stouf.
1827	PRADIER (James).....	Lemot.
1828	RAMEY (Étienne-Jules).....	Houdon.
1831	LEBOEUF-NANTEUIL (Charles-François).	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor Lebon.).....	Roman.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre).....	Ramey père.
1843	DURET (Francisque Joseph).....	Cortot.
Section III. — Architecture.		
1811	FONTAINE (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1823	VAUDOYER (Antoine-Laurent-Thomas)	Peyre.
1825	DEBRET (François).....	Poyet.
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Delespine.
1831	LE CLÈRE (Achille-René-François)..	Molinos.
1838	HUVÉ (Jean-Jacques-Marie).....	Percier.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas).....	Huyot.
1842	GAUTHIER (Martin-Pierre).....	Guenepin.
Section IV. — Gravure.		
1816	Le baron DESNOYERS (Auguste-Gas- pard-Louis BOUCHER).....	Ordonnance du Roi
1826	RICHOMME (Joseph-Théodore).....	Jeuffroy.
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
Section V. — Composition musicale.		
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1836	HALEVY (Jacques-Fromental).....	Reicha.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

NOMBRES.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
837	CARAFA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul).....	Lesueur.
839	SPONTINI (Gaspard-Louis-Pacifique).....	Paër.
842	ONSLow (André-George-Louis).....	Chérubini.
844	ADAM (Adolphe-Charles).....	Berton.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
339	RAOUL-ROCHETTE (Desiré).....	Quatremère de Quincy, démission.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
339	QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome).....	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
316	Le comte DE VAUBLANC (Vincent-Marie VIENNOT).....	
316	Le comte DE PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF).....	
316	Le comte TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore).....	
323	Le marquis DE PASTORET (Amédée).....	Gois père.
328	Le comte SIMÉON (Joseph-Balthaz.).....	Mons de Lauriston.
338	Le comte DE CLARAC (Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste).....	Castellan.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	DUMONT (Aristide-Laurent).....	Duc de Blacas
1840	Le comte DE MONTALIVET (Marthe-Camille-BACHASSON).....	d'Anlps.
1841	Le comte D'HOUDETOT (Frédéric-Christophe).....	Vte. de Sénennes.
1843	Le comte de RAMBUTEAU (Claude-Philibert-BARTHELOT).....	C ^{te} de Forbin.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	C ^{te} de Chabrol Volvic.
1823	ROSSINI, à Bologne.....	Paisiello.
1832	RAUCH, à Berlin.....	Alvarès.
1832	TOSCHI, à Parme.....	Longhi.
1834	MEYERBEER, à Berlin.....	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Berlin.....	Zingarelli.
1841	COCKERELL, à Londres.....	Antolini.
1841	KLENZE, à Munich.....	Schinkel.
1843	CANINA, à Rome.....	C ^{te} de Cambray d'Igny.
1844	TENERANI, à Rome.....	Thorwaldsen.
1844	OVERBECK, à Rome.....	Camuccini.

CORRESPONDANTS.

- LACOUR, à Bordeaux, *Gironde*.
SERANGELI, à Turin.
RICHARD, à Lyon, *Rhône*.
BOISSERÉE, à Munich.
SCHLICK, à Copenhague.
De SAINT-MESMIN, à Dijon, *Côte-d'Or*.
BRULLOFF, à Saint-Pétersbourg.
PISTRUCCI, à Londres.
NAVEZ, à Bruxelles.
ROQUES, à Toulouse, *Haute-Garonne*.
ABADIE, à Angoulême, *Charente*.
MAYER, à Bergame.
LASINIO, à Pise.
LEMOYNE, à Rome.
DAUSSOIGNES, à Liège.
DONALDSON, à Londres.
ANDERLONI, à Milan.
TAUREL, à Amsterdam.
SCHADOW, à Dusseldorf.
Carlo AMATI, à Milan.
FINELLI, à Rome.
ROB. D'AZEGLIO, à Turin.
Le duc de SERRADIFALCO (C. *), à Palérme,
Sicile.
ROSS, à Athènes.
Raphael ESTÈVE, à Madrid.
Howard VYSE, à Londres.
BARTOLINI, à Florence.
FOGELBERG, à Rome.

TICK, à Berlin.

C. BONUCCI, à Naples,

DONIZETTI, à Vienne.

KAULBACK, à Munich.

JESI, à Florence.

Le comte MAURICE DIETRICHSTEIN, à Vienne.

CAMPANA, à Rome.

SCHNORR, à Munich.

SCHADOW père, à Berlin.

CHELARD, à Weimar.

Le comte de CASTELBARCO, à Milan.

.....

CORRESPONDANTS HONORAIRES.

DELASALLE, rue St-Dominique St-Germain,
n° 83.

MAUDUIT, rue des Jeûneurs, n° 1 bis.

J. B. DEBRET, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 22.

TEXIER, rue de la Madeleine, n° 68.

Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

Messieurs

GARNIER..... pour la Peinture.
RAMEY..... pour la Sculpture.
LE BAS. pour l'Architecture,
RICHOMME..... pour la Gravure.
HALÉVY..... pour la Musique.
RAOUL-ROCHETTE, *secrétaire-perpétuel*, pour
l'Archéologie.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

DEBRET.
HUVÉ
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARDI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES

ET POLITIQUES.

Depuis le 1^{er} janvier 1844.

M. LAKANAL, élu le 13 décembre 1795, rétabli
par l'Académie le 22 mars 1834, mort le
14 février 1845.

Remplacé dans la *section de Morale*, par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES,Depuis le 1^{er} janvier 1844.

M. ESQUIROL, à Charenton Saint-Maurice (Seine), élu le 4 janvier 1834; mort en décembre 1840.

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M.

M. HUGO, à Gœttingue, élu le 22 juillet 1837; mort le 15 septembre 1844.

Remplacé dans la *section de Législation*, par M. WARNKOENIG, à Tubingen, *Wurtemberg*, le 25 janvier 1845.

M. le comte BERLIER, à Dijon, *Côte-d'Or*; élu le 2 avril 1836; mort en septembre 1844.

102. CHANG. ARRIV. PARMI LES MEMBRES.

Remplacé dans la *section de Législation*, par M. le comte SCLOPIS, à Turin, le 25 janvier 1845.

M. DE FELLEMBERG, à Hofwyl, élu le 25 janvier 1834; mort le

Remplacé dans la *section de Morale*, par le Rév. P. GIRARD, à Fribourg, le 18 janvier 1845.

M. DE NAVARETTE, à Madrid, élu le 15 janvier 1842; mort le

Remplacé dans la *section d'Histoire générale*, par M. PRESCOTT, à Boston, le 1^{er} février 1845.

M. ROBIQUET, à Rennes, *Ille-et-Vilaine*, élu le 3 février 1844, mort le 26 février 1845.

Remplacé dans la *section d'Économie politique et statistique*, par M.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
 (Année 1845.)

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1^{re} Section. — Philosophie.	
COUSIN (Victor).....	
DAMIRON (Jean-Philibert).....	C ^{te} de Tracy.
BARTHÉLEMY-SAINTE-HILAIRE (Jules).	Broussais.
DE RÉMUSAT (Charl.-François-Marie).	Jouffroy.
FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
LÉLUT (Louis-François).....	Baron de Gérando.
2^e Section. — Morale.	
DUNOYER (Barthélemi-Charles)....	
DROZ (François-Xavier-Joseph)....	
LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	C ^{te} Røderer.
DE TOCQUEVILLE (Al ^{te} -Ch.-Henri-Clérel)	Jouffroy.
DE BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE).....	C ^{te} de Cessac.
.....	Lakanal.
3^e Section. — Législation, Droit public et Jurisprudence.	
DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)..	
BÉRANGER (Alph.-Marie-Marcellin- Thomas).....	

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	Le comte PORTALIS (Joseph-Marie)..	C ^{te} Merlin.
1840	BERRIAT SAINT-PRIX (Jacques).....	Le duc de Bassano.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)...	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).	C ^{te} Simon.
	<i>4^e Section. — Économie politique et Statistique.</i>	
1832	Le baron DUPIN (Charles).....	
1832	VILLERMÉ (Louis-René).....	
1836	ROSSI (Pellegrino-Louis-Édouard)...	C ^{te} Sieyes.
1838	BLANQUI (Jérôme-Adolphe).....	Comte.
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Tal- leyrand.
1842	Le c ^{te} DUCHATEL (Charles-Marie TAN- NEGUY).....	Comte Alexandre de Laborde.
	<i>5^e Section. — Histoire générale et philosophique.</i>	
1832	NAUDET (Joseph).....	
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	
1832	MICNET (François-Auguste-Alexis)...	
1838	MICHELET (Jules).....	C ^{te} Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	Mquis de Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Bon Bignon.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
Le duc DE BROGLIE (Charles-Achille-Victor-Léonce)	
BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis-François).....	
BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe).....	
DUTENS (Joseph-Michel).....	C ^{te} Portalis, démissionnaire.
Le comte d'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apollinaire).....	Feuillet.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
Lord BROUGHAM, à Londres.....	
SCHELLING, à Munich.....	Malthus.
DE SAVIGNY, à Berlin.....	Livingston.
HALLAM, à Londres.....	Ancillon.
MAC-CULLOCH, à Londres.....	Simonde de Sismondi.

CORRESPONDANTS.

Section de Philosophie.

PRICHARD, à Bristol.
BRANDIS, à Bonn, *Prusse.*
RITTER, à Gœttingue.
Le baron GALLUPPI, à Naples.
HAMILTON, à Édimbourg.
BOUILLIER, à Lyon, *Rhône.*
.....

Section de Morale.

CHALMERS, à Édimbourg.
BERGERY, à Metz, *Moselle.*
JULIUS, à Hambourg.
Le baron DE STASSANT, à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG, à Constance.
GUERRY, à Tours, *Indre-et-Loire.*
Le Rév. P. GIRAARD, à Fribourg.

Section de Législation.

JOHN AUSTIN, à Londres.
PINHEIRO-FERREIRA, à Lisbonne; et à Paris,
rue Tronchet, n^o 14.
MITTERMAIER, à Heidelberg.
NICOLINI, à Naples.
WHEATON, à Berlin.
WARNKOENIG, à Tubingen, *Wurtemberg.*
Le comte SCLOPIS, à Turin.

Section d'Économie politique et Statistique.

QUÉTELET, à Bruxelles.
HOFFMANN, à Berlin.
William JACOB, à Londres.
RAMON DE LA SAGRA, à Madrid, et à Paris,
rue de Tournon, n° 1.
PORTER, à Londres.
Le comte ALBAN DE VILLENEUVE (O. *), à
Nancy, *Meurthe*, et à Paris, rue Saint-
Lazare, n° 49.
NASSAU SENIOR, à Londres.
BABBAGE, à Londres.

.....

Section d'Histoire générale.

ORIOLI, à Corfou.
ARBANÈRE, * à Tonneins, *Lot-et-Garonne*, et
à Paris, rue de Vaugirard, n° 7.
DE RAUMER, à Berlin.
DOCTEUR LINGARD, à Londres.
Léopold RANKE, à Berlin.
GEYER, à Stockholm.
PRESCOTT, à Boston.

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

MM.

VILLERMÉ.

BLANQUI.

Et les Membres composant le Bureau.

PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT.

L'Académie royale des Beaux-Arts, préside l'Institut pendant l'année 1845.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies.

Messieurs

LEBRUN	}	pour l'Académie française.
DUPATY		
JOMARD	}	pour l'Académie Royale des Insc. et Bell.-Lettres.
MAGNIN		
POINSOT	}	pour l'Académie Royale des So.
BEUDANT		
DEBRET	}	pour l'Académie Roy. des B.-Arts.
HUVÉ		
VILLERMÉ	}	pour l'Académie des Scienc. mor. et politiq.
BLANQUI		

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et sont toujours rééligibles.

LISTE,
 PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
 DES MEMBRES
 ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS
 DES CINQ
 ACADEMIES ROYALES
 DE L'INSTITUT.

LE ROI, PROTECTEUR.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

A.	ACADEMIES.
Messieurs :	
DE PUJOL * (Alexandre-Denis), rue de la Harpe, n° 18.	Beaux-arts.
* (Adolphe-Charles), rue Neuve des Furieux, n° 95.	Beaux-Arts.
DE * (Jean-Jacques-Antoine), rue de la Harpe, n° 52.	Inscriptions.
DE * (Jacques-François-Arsène), rue de la Harpe, n° 15.	Française.
DE * (Gabriel), rue des Petits-	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Augustins, n° 5.....	Sciences.
ARAGO (C. ✱) (Dominique-François Jean), à l'Observatoire Royal.	Sciences.
ARGOUT (le comte d') (C. ✱) Antoine-Mau- rice Apollinaire) à la Banque de France.	Sc. mor. et polit.
ARTAUD DE MONTOR (le chevalier) (O. ✱) (Alexis-François), rue Saint-Dominique- Saint-Germain, n° 14.....	Inscriptions.
AUBER ✱ (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24.....	Beaux-arts.
B.	
BABINET ✱ (Jacques), rue de l'Est, n° 33...	Sciences.
BALARD ✱ (Antoine-Jérôme), rue Saint- Victor, n° 10.....	Sciences.
BALLANCHE ✱ (Pierre-Simon), rue de Sèvres, n° 17.....	Française.
BAOUR-LORMIAN ✱ (Pier.-Marie-Franç.-L ^{is}), rue Saint-Honoré, n° 416.....	Française.
BARANTE (le baron de) (G. O. ✱) (Ama- ble-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 41 ter.....	Française.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE ✱ (Jules), rue de l'Odéon, n° 35.....	Sc. mor. et polit.
BEAUMONT (de) ✱ (Gustave-Auguste DE LA BONNIÈRE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 38.	Sc. mor. et polit.
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (G. O. ✱) (Charles- François), rue du Bac, n° 27.....	Sciences.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.
Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DEL (O. ✱) (Antoine-César), au 1 du Roi	Sciences.
ON DE CHATEAUNEUF (Louis-Fran- Grande rue de Passy, n° 71.	Sc. mor. et polit.
ER (C. ✱) (Alphonse-Marie-Mar- -Thomas), rue Jacob, n° 39.	Sc. mor. et polit.
DE XIVREY ✱ (Jules), rue de Vaugi- n° 116.	Inscriptions.
SAINT-PRIX ✱ (Jacques), à l'École voit, place du Panthéon.	Sc. mor. et polit.
R (O. ✱) (Pierre), r. Crébillon, n° 2.	Sciences.
US (C. ✱), à Stockholm.	Sciences.
à Kœnigsberg.	Sciences.
r ✱ (Franc.-Sulp.), rue Vanneau, }.	Sciences.
r (le comte) ✱ (Auguste-Arthur), rue ugirard, n° 54.	Inscriptions.
) ✱ (Jean-Joseph-Xavier), rue de re-Sec, n° 52.	Beaux-arts.
O. ✱) Jacques-Philippe - Marie), llège de France.	Sciences.
. ✱) (J.-Bapt.), au Collège de France.	Sciences et Inser.
LLE (DE) ✱ (Henri-Marie DUCRO- , au Jard. du Roi, rue Cuvier, n° 23.	Sciences.
t ✱ (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre- court, n° 22.	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BLONDEAU (O. ✱) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'École de Droit.....	Sc. mor. et polit.
BLONDEL ✱ (Merry-Joseph), rue de Grenelle Saint-Germain, n° 35.....	Beaux-arts.
BOECKH, ✱ à Berlin.....	Inscriptions.
BOISSONADE (O. ✱) (Jean-François), à.....	Inscriptions.
BONNARD (DE) (O. ✱) (Augustin-Henri), rue Neuve des Mathurins, n° 6.....	Sciences.
BORY DE SAINT-VINCENT (le baron) (C. ✱) (Jean-Baptiste-Marcellin), rue de Bussy, n° 6, faubourg Saint-Germain.....	Sciences.
BOSIO (le baron) (O. ✱) (François), pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
BOUSSINGAULT ✱ (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas de la Mule, n° 8.....	Sciences.
BRESCHET (O. ✱) (Gilbert), r. de Seine, n° 10.	Sciences.
BRIFAUT ✱ (Charles), rue du Bac, n° 29..	Française.
BROGLIE (le duc de) (G.C. ✱) (Charles-Achille-Victor-Léonce), r. de l'Université, n° 90.	Sc. mor. et polit.
BRONGNIART (O. ✱) (Alexandre), rue St-Dominique, faub. St-Germain, n° 71.	Sciences.
BRONGNIART ✱ (Adolphe-Théodore), au Jardin du Roi.....	Sciences.
BROUCHAM, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
BROWN (R.), à Londres.....	Sciences.

E ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
(DE) (Léopold), à Berlin.....	Sciences.
OUF * (Eugène), rue de l'Odéon, n° 35.	Inscriptions.
C.	
NA, à Rome.....	Beaux-arts.
FA DE COLOBRANO * (Michel-Henri- ançois-Aloys-Vincent-Paul), r. Blanche 12.....	Beaux-arts
STIE * (Augustin-Nicolas), rue du Bac, 58, passage Sainte-Marie, n° 2.....	Beaux-arts.
NI (le comte de) * (Jean-Dominique), château de Thury, par Mouy, Oise..	Sciences.
HY * (Aug.-Louis), rue Serpente, 7.....	Sciences.
EAUBRIAND (le vicomte de) (O. *) (Fran- is-Auguste), rue du Bac, n° 112.....	Française.
REUL (C. *) (Michel-Eugène), au rdin du Roi.....	Sciences.
SEUL-DAILLECOURT (le comte de) * ndré-Urbain-Maxime), place Belle- asse, n° 19.....	Inscriptions.
AC (le comte de) (O. *) (Charles-Othon- édéric-Jean-Baptiste), rue de Miro- snil, n° 7.....	Beaux-arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
COCKERELL, à Londres.	Beaux-arts.
CORDIER (C. ✱) (Pierre-Louis-Ant.), au Jard. du Roi, rue Cuvier, n° 25.	Sciences.
CORNELIUS, à Berlin.	Beaux-arts.
COUDER (O. ✱) (Louis-Charles-Auguste), rue Neuve Bréda, n° 2.	Beaux-arts.
COUSIN (C. ✱) (Victor), à la Sorbonne.	Française et Sc. mor. et polit.
CREUZER, à Heidelberg.	Inscriptions.
D.	
DAMIRON ✱ (Jean-Philibert), rue des Beaux- Arts, n° 4.	Sc. mor. et polit.
DAMOISEAU (le baron de) ✱ (Marie-Charles- Théodore), rue de Chevreuse, n° 8, à Issy, Seine.	Sciences.
DAVID ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 14.	Beaux-arts.
DEBRET ✱ (François), rue du faubourg Montmartre, n° 56.	Beaux-arts.
DELABOCHE (O. ✱) (Paul), rue Saint-La- zare, n° 58.	Beaux-arts.
DELESSERT (le baron) (G. O. ✱) (Benjamin), rue Montmartre, hôtel d'Uzès, n° 176.	Sciences.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ERS (le baron) (O. ✱) (Auguste- ard-Louis BOUCHER), rue de Tou- e, n° 9, près l'École de Médecine.	Beaux-arts.
TZ ✱ (César-Mansuete), rue Saint- inthe-Saint-Michel, n° 25.....	Sciences.
ING ✱ (Michel-Martin), rue de Sé- , n° 31	Beaux arts.
O. ✱) (François-Xavier - Joseph), de la Chaise, n° 24	Française et Sc. mor. et polit.
REL (le comte) (G. O. ✱) (Charles- ie TANNÉGUY), rue de Varennes, 5, et au ministère de l'Intérieur.	Sc. mor. et polit.
VOY (O. ✱) (Pierre-Armand), rue d'En- 1° 34.....	Sciences.
EL ✱ (Jean-Marie-Constant), à l'É- Polytechnique.....	Sciences.
(O. ✱) (Jean-Bap ^{te}), au Jardin du Roi.	Sciences.
IL (O. ✱) (André-Marie-Constant), ardin du Roi, rue Cuvier, n° 7....	Sciences.
T (✱) (Augustin-Alexandre), rue uillaume, n° 27.....	Beaux-arts.
T (O. ✱) (Aristide-Laurent), rue des s-Augustins, au Pal. des Beaux-Arts	Beaux-arts.
ER (O. ✱) (Barthélemi - Charles - re - Joseph), rue de l'Université, 07.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUPATY (O. ✱) (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles-MERCIER), rue de La Tour d'Auvergne, n° 8 bis.....	Française.
DUPERREY (O. ✱) (Louis - Isidor), rue Furstemberg, n° 6.....	Sciences.
DUPIN (G. C. ✱) (André-Marie-Jean Jacques), rue du Bac, n° 110.....	Française et Sc. mor. et polit.
DUPIN (le baron) (G. O. ✱) (Charles), rue du Bac, n° 26.....	Sciences et Sc. mor. et polit.
DUREAU DE LA MALLE ✱ (Ad ^m e-Jules-César-Auguste), rue de La Rochefoucauld, n° 11.....	Inscriptions.
DURET ✱ (Francisque-Joseph), rue de l'Abbaye, n° 3.....	Beaux-arts.
DUTENS (O. ✱) (Joseph-Michel), rue de Grammont, n° 3.....	Sc. mor. et polit.
DUTROCHET ✱ (René-Joachim-Henri), rue de Braque, n° 4, au Marais.....	Sciences.
E.	
EDWARDS ✱ (Henri-Milne), rue neuve St-Étienne, n° 19.....	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (O. ✱) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), avenue de Boufflers, n° 3 bis.....	Sciences.

TES ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ÈS * (Jean-Baptiste-Benoît), rue Bour- on-Villeneuve, n° 26	Inscriptions.
F.	
ADAY, à Woolich	Sciences.
ETZ (DE) * (Charles-Marie), à la Biblio- èque Mazarine	Française.
URENS (O. *) (Marie-Jean-Pierre), au ardin du Roi	Franç. et Scienc.
TAINÉ (C. *) (Pierre-François-Léo- ard), rue de l'Oratoire, n° 4	Beaux-arts.
STER * (François), rue Saint-Domini- e d'Enfer, n° 4	Beaux-arts.
NCK * (Adolphe), rue des Tournelles, 30	Sc. mor. et polit.
NCOEUR * (Louis-Benjamin), rue de Université, n° 10	Sciences.
G.	
BEY * (Henri-Prudence), rue Pierre- evée, n° 17	Sciences.
CIN DE TASSY * (Joseph-Héliodore), e St-André-des-Arcs, n° 53	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES:
GARNIER * (Étienne-Barthélemi), rue Cassette, n° 34.....	Beaux-arts.
GASPARIN (le comte DE) (G. O. *) Adrien- Etienne-Pierre), rue de Courcelles, n° 29.	Sciences.
GATTEAUX * (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 35.....	Beaux-arts.
GAUDICHAUD * (Charles), rue de Fleu- rus, n° 8.....	Sciences.
GAUSS, à Göttingue.....	Sciences.
GAUTHIER * (Martin-Pierre), rue Thérèse, n° 8.....	Beaux-arts.
GAY-LUSSAC (C. *) (Joseph-Louis), au Jar- din du Roi.....	Sciences.
GEOFFROY-SAINT-HILAIRE * (Isidore), au Jardin du Roi, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
GIRAUD * (Charles-Joseph-Barthélemy), rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 50..	Sc. mor. et polit.
GRANET (O. *) (François-Marius), Pa- villon du Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
GUÉRARD * (Benjamin-Edme-Charles), rue de La Rochefoucauld, n° 8.....	Inscriptions.
GUIGNIAUT * (Joseph-Daniel), rue de l'O- déon, n° 31.....	Inscriptions.
GUIRAUD (le baron) * (Pre-Marie-Thérèse- Alex ^{dre}), rue du Cherche-Midi, n° 14...	Française.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
(G. C. *) (François - Pierre- aume), rue de la Ville-l'Évêque, et au Ministère des affaires étrang.	Française, Inscriptions et Sc. mor. et polit.
H.	
* (Jacques-Fromental), rue de La efoucauld, n° 17.....	Beaux-arts.
, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
t-PURGSTALL (le baron de), à Vienne triche.....	Inscriptions.
(Ch.-Benoît), rue de Colbert, n° 6. Inscriptions.	Inscriptions.
ON (sir Graves Chamney), à Lon- et rue des Dames, n° 46, aux Ba- lles.....	Inscriptions.
* (Franç.-J ^h), Palais de l'Institut. Beaux-arts.	Beaux-arts.
RT DE THURY (le vicomte) (O. *) is-Étienne-François), rue de l'Uni- té, n° 29.....	Sciences.
IN, à Leipzig.....	Inscriptions.
DE VILLEFOSSÉ (O. *) (Antoine-Ma- rue Neuve des Petits-Champs, n° 45. Sciences.	Sciences.
T (O. *) (Louis), rue Cassette, n° 22. Beaux-arts.	Beaux-arts.
OT (le comte de) (C. *) (Frédéric- tophe), rue d'Amsterdam, n° 13 .. Beaux-arts.	Beaux-arts.
le vicomte) (O. *) (Victor-Marie), Royale, n° 6.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
HUMBOLDT (le baron A. DE) (G. C. ✱), à Berlin.....	Sciences.
HUVÉ ✱ (Jean-Jacques-Marie), rue du Helder, n° 15.....	Beaux-arts.
I.	
INGRES (O. ✱) (Jean-Auguste-Dominique), au Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
J.	
JACOBS (Frédéric), à Gotha.....	Inscriptions.
JAUBERT ✱ (Pierre-Amédée-Émilien-Probe), rue Lepelletier, n° 18.....	Inscriptions.
JAY (O. ✱) (Antoine), rue du Battoir-Saint-André des Arcs, n° 19.....	Française.
JOMARD (O. ✱) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
JOUY (DE) (O. ✱) (Joseph-Étienne), rue des Trois-Frères, n° 11.....	Française.
JULIEN ✱ (Stanislas), place de l'Estrapade, n° 34.....	Inscriptions.
JUSSIEU (DE) ✱ (Adrien), au Jardin du Roi.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
K.	
KLENZÉ, à Munich.....	Beaux-arts.
L.	
LABORDE * (le comte de) (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph), quai Malaquais, n° 1.	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE), rue Godot-de-Mauroy, n° 25.....	Inscriptions.
LACRETELLE (DE) (O. *) (Charles), rue Gaillon, n° 10.....	Française.
LAJARD * (Jean-Baptiste-Félix), pl. Royale, n° 13.	Inscriptions.
LAMARTINE (DE) * (Alphonse-Marie-Louis), rue de l'Université, n° 82.....	Française.
LAMÉ * (Gabriel), rue de Clichy, n° 25...	Sciences.
LANGLOIS * (Simon-Alexandre), rue Porte-Foin, n° 4.....	Inscriptions.
LA SAUSSAYE (DE) (Jean-François de Paule-Louis), rue des Saints-Pères, n° 38....	Inscriptions.
LAUCIER * (Paul-Auguste-Ernest), à l'Observatoire royal.....	Sciences.
LEBAS * (Louis-Hippolyte), pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
LEBAS * (Philippe), rue de Condé, n° 30.	Inscriptions.
LEBRUN (O. *) (Pierre-Antoine), à l'Imprimerie Royale.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LE CLERC (O. ✱) (Jos ^{ph} -Victor), à la Sorbonne.	Inscriptions.
LE CLÈRE ✱ (Achille-René-François), rue Caumartin, n ^o 37.....	Beaux-arts.
LÉLUT (Louis-François), à la Salpêtrière..	Sc. mor. et Polit.
LENORMANT ✱ (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n ^o 12.....	Inscriptions.
LE PREVOST ✱ (Auguste), à St-Martin-du-Tilleul, Eure; et à Paris, rue Jacob, n ^o 44.	Inscriptions.
LE PREVOST D'IRAY (le vicomte) ✱ (Chrétien-Siméon), rue de Sèvres, n ^o 2.....	Inscriptions.
LETRONNE (O. ✱) (Jean-Antoine), rue de Paradis, n ^o 16, au Marais.....	Inscriptions.
LIBRI ✱ (Guillaume), à la Sorbonne.....	Sciences.
LIUVILLE ✱ (Joseph), rue Sorbonne, n ^o 3.	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n ^o 24.....	Inscriptions.
LUCAS ✱ (Charles-Jean-Marie), rue de Belle-Chasse, n ^o 14.....	Sc. mor. et polit.
LUNES (le duc DE) (O. ✱) (Honoré-Théodorique-Paul-Joseph D'ALBERT), rue Saint-Dominique, faub. St-Germain, n ^o 33...	Inscriptions.
M.	
MAC-CULLOCH, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
MAGENDIE (O. ✱) (François), rue d'Anjou Saint-Honoré, n ^o 6.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MAGNIN * (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
MAÏ (le cardinal), à Rome.....	Inscriptions.
MATHIEU * (Claude-Louis), à l'Observatoire Royal.....	Sciences.
MAURICE (le baron) (O. *) (Jean-Frédéric-Théodore), à Genève.....	Sciences.
MAUVAIS * (Félix-Victor), à l'Observatoire royal.....	Sciences.
MÉRIMÉE * (Prosper), rue des Beaux-Arts, n° 10.....	Française et Inscriptions.
MEYERBEER (O. *), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, n° 111.....	Beaux-Arts.
MICHELET * (Jules), rue des Postes, n° 12.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (C. *) (François-Auguste-Alexis), rue Neuve-des-Capucines, n° 10.....	Française et Sc. mor. et polit.
MIRBEL (le chevalier) (O. *) (Charles François BRISSEAU), rue Saint - Dominique, faubourg St.-Germain, n° 72.....	Sciences.
MOËL (Jules), rue de Grenelle S.-Germain, n° 52.....	Inscriptions.
MOLÉ (le comte) (G. C. *) (Mathieu-Louis), rue du Faub. St-Honoré, n° 99.	Française.
MONMERQUÉ * (Louis - Jean - Nicolas), rue Saint-Louis, n° 39, au Marais.....	Inscriptions.
MONTALIVET (le comte de) (G.C. *) Marthe-	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Camille-BACHASSON), place Vendôme, 9.	Beaux-arts.
MORIN * (Arthur-Jules), rue de l'Arcade, n° 8.....	Sciences.
N.	
NANTEUIL * (Charles-François LEBOEUF), rue de l'Ouest, passage Laurette, n° 9..	Beaux-arts.
NAUDET (O. *) (Jos ^{ph}), rue Neuve des Petits- Champs, n° 10.	Inscriptions et Sc. mor. et polit.
O.	
ONSLow * (André-George - Louis), rue Saint-Honoré, n° 418.....	Beaux-arts.
OERSTED, à Copenhague.....	Sciences.
OUVAROFF, (le comte) à Saint-Pétersbourg.	Inscriptions.
OVERBEECK, à Rome.....	Beaux-Arts.
P.	
PARDESSUS (O. *) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15.....	Inscriptions.
PARIS * (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
PARISET (O. *) (Étienne), rue de Buffon, n° 11.....	Sciences.
PASQUIER (le duc) (G. C. *) (Etienne- Denis), rue d'Anjou-St-Honoré, n° 30, et au Luxembourg.....	Française.
PASSY (O. *) (Hippolyte-Philibert), rue	

LE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ruve des Mathurins, n° 34.....	Sc. mor. et polit.
DET (le marquis DE) (C. ✱) (Amé- e), place de la Concorde, n° 6.....	Beaux-arts.
✱ (Henri-Joseph-Guillaume), rue ssette, n° 15.....	Française.
✱ (Anselme), rue Saint-Martin, n° 208.	Sciences.
UZE ✱ (Théoph.-Jul.), Hôtel des Monn.	Sciences.
ROT ✱ (Messidor-Lebon), rue de st, n° 13.....	Beaux-arts.
R ✱ (François-Édouard), rue de La chefoucauld, n° 14.....	Beaux-arts.
ERT (O. ✱) (Guillaume), au dépôt ntral d'artillerie, place Saint-Thomas Aquin.....	Sciences.
SOT (C. ✱) (Louis), rue du Faubourg- int-Honoré, n° 35.....	Sciences.
BELET (C. ✱) (J ^e -Vict.), r. St-Guillaume, ' 36.....	Sciences.
BEVILLE (DE) ✱ (Jean-Bapt.-Antoine- mé SANSON), rue de Bellefonds, n° 14.	Française.
ALIS (le comte) (G. C. ✱) (Joseph- arie), place Royale, n° 4.....	Sc. mor. et polit.
LLET ✱ (Claude-Servais-Mathias), au nservatoire des arts et métiers, rue int-Martin, n° 210.....	Sciences.
JEL (le comte DE) (O. ✱) (Jules-Jean- artiste-François DE CHARDEBOEUF), rue	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
de Grenelle-Saint-Germain, n° 34....	Beaux-arts.
PRADIER (O. ✱) (James), quai Voltaire, n° 1.....	Beaux-arts.
Q.	
QUATREMÈRE DE QUINCY (O. ✱) (Antoine- Chrysostôme), rue de Condé, n° 14...	Inscriptions et Beaux-arts.
QUATREMÈRE ✱ (Etienne-Marc), quai Bour- bon, n° 19, île Saint-Louis.....	Inscriptions.
R.	
RAGUSE (le maréchal duc de) (G. C. ✱) (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT)...	Sciences.
RAMBUTEAU (le comte de) (C. ✱) (Claude- Philibert-BARTHELOT), à l'Hôtel de Ville.	Beaux-arts.
RAMEY ✱ (Étienne-Jules), rue Notre- Dame des Champs, n° 2.....	Beaux-arts.
RAOUL-ROCHETTE (O. ✱) (Désiré), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions et Beaux-arts.
RAUCH, à Berlin.....	Beaux-arts.
RAYER, (O. ✱) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14.....	Sciences.
REGNAULT ✱ (Henri-Victor), au Collège de France.....	Sciences.
REINAUD ✱ (Joseph - Toussaint), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
RÉMUSAT (DE) ✱ (Charles-François-Marie),	

TE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
le d'Anjou Saint-Honoré, n° 42.....	Sc. mor. et polit.
ARD * (Achille), rue d'Enfer, n° 46..	Sciences.
OMME * (Joseph-Théodore), rue de	
CURUS, n° 11.....	Beaux-arts.
I (O. *) (Pellegrino-Louis-Édouard),	
le de l'Université, n° 46.....	Sc. mor. et polit.
INI *, à Bologne, et à Paris, boulev-	
ard Montmartre, n° 10.....	Beaux-arts.
SSIN (le baron) (G. C. *) (Albert-Reine),	
le Basse du Rempart, n° 52.....	Sciences.
c (O. *) (Philibert-Joseph), rue des	
ints-Pères, n° 5.....	Sciences.
ER-COLLARD * (Pierre - Paul), rue	
Enfer, n° 20.....	Française.
S.	
TE-AULAIRE (le comte de), (G. O. *)	
ouis DE BEAUPOIL), rue St-Dominique,	
ubourg Saint-Germain, n° 63.....	Française.
TE-BEUVE, * (Charles-Augustin), au	
alais de l'Institut.....	Française.
T-HILAIRE (DE) * (Auguste), quai de	
ithune, n° 12, île Saint-Louis.....	Sciences.
T-MARC GIRARDIN (O. *), rue de	
ldéon, n° 27.....	Française.
ANDY (DE) (G. C. *) (Narcisse-Achille),	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
rue Cassette, n° 30; et au Ministère de l'Instruction publique.....	Française.
SAULCY (DE) * (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART), au dépôt central d'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, n° 3....	Inscriptions.
SAVIGNY (DE) * (Marie-Jules-César LE LORGNE), rue Cassette, n° 35.....	Sciences.
SAVIGNY (DE), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
SHELLING, à Munich.....	Sc. mor. et polit.
SCHNETZ (O. *) (Jean-Victor), directeur de l'Académie de France à Rome, et à Paris, rue Neuve Bréda, n° 4.....	Beaux-arts.
SCRIBE (O. *) (Augustin-Eugène), rue Ollivier-Saint-George, n° 8.....	Française.
SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (O. *) (Nicolas-Maximilien-Sidoine), rue d'Enfer, n° 31, et à St-Brisson par Gien (Loiret).	Inscriptions.
SÉGUIER (le baron) * (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 13.....	Sciences.
SÉGUR (le comte DE) (G. O. *) (Philippe-Paul), rue de la Pépinière, n° 64.	Française.
SERRES (O. *) (Étienne-Renaud-Augustin), rue Copeau, n° 1.....	Sciences.
SILVESTRE (le baron DE) * (Augustin-François), rue St-Benoît, n° 23.....	Sciences.
SIMÉON (le comte) (C. *) (Joseph-Bal-	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
thazar), rue de Lille, n° 51.	Beaux-arts.
SOMET * (Louis-Antoine-Alexandre), avenue des Champs-Élysées, n° 129. . . .	Française.
SPONTINI * (Gaspard-Louis-Pacifique), rue Neuve des Mathurins, n° 1.	Beaux-arts.
STURM * (Jacques - Charles - François), place de l'Estrapade, n° 9.	Sciences.
T.	
TENERANI, à Rome.	Beaux-arts.
THÉNARD (le baron) (G. O. *) (Louis- Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6. . . .	Sciences.
THIERRY (O. *) (Jacques-Nicolas-Augus- tin), rue de Courcelles, n° 36.	Inscriptions.
THIERRY * (Aimé-Simon-Dominique), rue de l'Université, n° 10.	Sc. mor. et polit.
THIERS (G. O. *) (Adolphe), place Saint- George, n° 1.	Française et Sc. mor. et polit.
TISSOT * (Pierre - François), rue Ri- cher, passage Saulnier, n° 3.	Française.
TOCQUEVILLE (DE) * (Alexis-Charles-Henri- Clérel), rue Castellane, n° 11.	Française et Sc. mor. et polit.
TOSCHI, à Parme.	Beaux-arts.
TROPLONG * (Raymond-Théodore), rue Louis le Grand, n° 28.	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
TURPIN DE CRISSÉ (le comte) * (Lancelot-Théodore), rue Tronchet, n° 5. . .	Beaux-arts.
V.	
VALENCIENNES * (Achille), au Jardin du Roi.	Sciences.
VAUBLANG (le comte DE) (G. O. *) (Vincent-Marie VIENNOT), rue du Bac, n° 95.	Beaux-arts.
VAUDOYER * (Antoine - Laurent - Thomas), au Palais de l'Institut.	Beaux-arts.
VELPEAU * (Alfred Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 17.	Sciences.
VERNET (C. *) (Émile-Jean-Horace), rue Saint-Lazare, n° 58.	Beaux-arts.
VIENNET (C. *) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot-de-Mauroy, n° 18.	Française.
VILLEMMAIN (G. O. *) (Abel-François), au Palais de l'Institut.	Française et Insc.
VILLENEUVE-TRANS (le marquis de) * (Louis-François), à Nancy, <i>Meurthe</i> , et à Paris, rue Blanche, n° 5.	Inscriptions.
VILLERMÉ * (Louis-René), rue Vieille du Temple, n° 32.	Sc. mor. et polit.
VITET (O. *) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 5.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

W.		ACADÉMIES.
VALLY (DE) * (Joseph-Noël), rue Vieille-du-Temple, n° 124.		Inscriptions.
VALCKENAEER (le baron) * (Charles-Athanas), rue Laffitte, n° 45.		Inscriptions.

Bibliothèque.

Messieurs

LANDRESSE, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.

RÖULIN, rue Mazarine, n° 3.

A. MAURY, rue Hautefeuille, n° 9. } Sous-Bibliothécaires.

Agence et Secrétariat.

CARDOT *, *Chef du secrétariat*, au Palais de l'Institut.

PINGARD (Antonius), *Agent spécial et Chef-Adjoint du Secrétariat*, au Palais de l'Institut.

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-St-Benoît, n° 7.



INSTITUT
NATIONAL
DE FRANCE.



J. DUMAS.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

—
1848.



TABLE.

<i>Séances ordinaires des Académies,</i>	page 6
<i>Séances publiques des Académies,</i>	ibid.
<i>Fondation de l'Institut,</i>	15
— <i>Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).</i>	ibid.
— <i>Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796).</i>	23
— <i>Confirmation de l'Institut par la Constitution du 24 frimaire an VIII (15 décembre 1800).</i>	35
— <i>Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (30 avril 1802).</i>	ibid.
— <i>Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (22 janvier 1803).</i>	37
— <i>Confirmation de l'Institut par la charte de 1814.</i>	44
<i>Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816,</i>	45
<i>Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques, 26 octobre 1832,</i>	51
<i>Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques du 5 mars 1833,</i>	54

ACADÉMIE FRANÇAISE.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1847,</i>	55
<i>État actuel de l'Académie française,)</i>	56
<i>Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	58
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	59

<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le</i>	
<i>1^{er} janvier 1847,</i>	61
<i>État actuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-</i>	
<i>Lettres,</i>	82
<i>Commission des Inscriptions et Médailles,</i>	68
<i>Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire</i>	
<i>de la France,</i>	ibid.
<i>Commission des travaux littéraires,</i>	68
<i>Commission des Antiquités de la France,</i>	69
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds</i>	
<i>particuliers de l'Académie,</i>	70

ACADÉMIE DES SCIENCES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le</i>	
<i>1^{er} janvier 1847,</i>	72
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis</i>	
<i>le 1^{er} janvier 1847,</i>	73
<i>État actuel de l'Académie des Sciences,</i>	75
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds</i>	
<i>particuliers de l'Académie,</i>	86

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le</i>	
<i>1^{er} janvier 1847,</i>	87
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis</i>	
<i>le 1^{er} janvier 1847,</i>	88
<i>État actuel de l'Académie des Beaux-Arts,</i>	89

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

ET BELLES-LETTRES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le</i>	
<i>1^{er} janvier 1847,</i>	60

<i>Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	95
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	ibid.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1847,</i>	96
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1847,</i>	97
<i>État actuel de l'Académie des Sciences morales et politiques,</i>	98
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	102

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

<i>Présidence de l'Institut,</i>	103
<i>Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordon. du Roi, du 21 mars 1816, ibid.</i>	

<i>Liste, par ordre alphabétique, des membres des cinq Académies de l'Institut,</i>	104
<i>Bibliothèque, Agence, Secrétariat, Imprimeurs, Libraires.</i>	126

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie Française , le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles Lettres , le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences , le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts , le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques , le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies , le 2 mai.

Académie Française , mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles Lettres , mois de juillet.

Académie des Sciences , mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts , mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques , mois d'Avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1848.

.

•

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

.

JANVIER 1848.

- ☉ Nouv. Lune. le 6.
 ☽ Prem. Quart. le 13.
 ☽ Pleine Lune le 20.
 ☾ Dern. Quart. le 28.

Sam.	1	La Circoncis.
Dim.	2	S. Basile.
Lun.	3	S ^{te} Geneviève.
Mar.	4	S. Rigobert.
Mer.	5	S. Siméon.
Jeu.	6	L'Épiphanie.
Ven.	7	Noces.
Sam.	8	S. Lucien.
Dim.	9	S. Furcy, ab.
Lun.	10	S. Paul, erm.
Mar.	11	S. Théodose.
Mer.	12	S. Fréjus.
Jeu.	13	Bapt. de N. S.
Ven.	14	S. Hilaire.
Sam.	15	S. Maur, abbé.
Dim.	16	S. Guillaume.
Lun.	17	S. Antoine.
Mar.	18	Ch. s. Pier. à R.
Mer.	19	S. Sulpice.
Jeu.	20	S. Sébastien.
Ven.	21	S ^{te} Agnès.
Sam.	22	S. Vincent.
Dim.	23	s. Ildefonse.
Lun.	24	S. Babyas.
Mar.	25	Conv. S. Paul.
Mer.	26	S ^{te} Paule.
Jeu.	27	S. Julien, év.
Ven.	28	S. Charlemagn.
Sam.	29	S. Franç. de S.
Dim.	30	S ^{te} Bathilde.
Lun.	31	S. Marcell.

FÉVRIER.

- ☉ Nouv. Lune le 5.
 ☽ Prem. Quart. le 11.
 ☽ Pleine Lune le 19.
 ☾ Dern. Quart. le 27.

Mar.	1	S. Ignace, év.
Mer.	2	Purific.
Jeu.	3	S. Blaise.
Ven.	4	S. Philéas.
Sam.	5	S ^{te} Agathe.
Dim.	6	S. Vaast, év.
Lun.	7	S. Romuald.
Mar.	8	Les 5 Plaies.
Mer.	9	S. Jean m. . . .
Jeu.	10	S ^{te} Apolline.
Ven.	11	S ^{te} Scolastique.
Sam.	12	S. Severin.
Dim.	13	S ^{te} Eulalie.
Lun.	14	S. Lézin.
Mar.	15	S. Valentin.
Mer.	16	S. Faustin.
Jeu.	17	S ^{te} Julienne.
Ven.	18	S. Gabin.
Sam.	19	S. Publius
Dim.	20	Septuagésime.
Lun.	21	S. Euloge.
Mar.	22	S. Émile.
Mer.	23	S. Merault.
Jeu.	24	S ^{te} Euphrasie.
Ven.	25	S. Silvain.
Sam.	26	S. Nestor.
Dim.	27	Sexagésime.
Lun.	28	S. Théophile.
Mar.	29	S. Romain.
N. d'Or 6. Épacte xv.		
Lettre Dom. B. A.		

MARS.

- ☉ Nouv. Lune, le 5.
- ☽ Prem. Quart. le 12.
- ☽ Pleine Lune le 19.
- ☾ Dern. Quart. le 28.

Mer.	1	S. Aubin.
Jeu.	2	S. Pepin.
Ven.	3	S. Simplicie.
Sam.	4	Ste Canegonde.
Dim.	5	<i>Quinquagés.</i>
Lun.	6	S. Drausin.
Mar.	7	S. Th. d'A.
Mer.	8	<i>Les Cendres.</i>
Jeu.	9	S. Thomas.
Ven.	10	Ste Françoise.
Sam.	11	S. Doctrové.
Dim.	12	<i>Quadrages.</i>
Lun.	13	S. Pol. évêq.
Mar.	14	S. Lubin.
Mer.	15	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	16	S. Abraham.
Ven.	17	S. Patrice.
Sam.	18	Ste Gertrude.
Dim.	19	<i>Reminiscere.</i>
Lun.	20	S. Joachim.
Mar.	21	S. Benoît.
Mer.	22	Ste Basillise.
Jeu.	23	S. Othon.
Ven.	24	S. Victorien.
Sam.	25	<i>Annonciation.</i>
Dim.	26	<i>Oculi.</i>
Lun.	27	S. Rupert.
Mar.	28	S. Gontran.
Mer.	29	S. Rieul.
Jeu.	30	S. Ludger.
Ven.	31	S. Irénée.

AVRIL.

- ☉ Nouv. Lune le 3.
- ☽ Prem. Quartier le 10.
- ☽ Pleine Lune le 18.
- ☾ Dern. Quart. le 26.

Sam.	1	S. Hugues.
Dim.	2	<i>Lastare.</i>
Lun.	3	S. Richard.
Mar.	4	S. Ambroise.
Mer.	5	S. Vincent.
Jeu.	6	S. F. de P.
Ven.	7	S. Prudent.
Sam.	8	S. Gauthier.
Dim.	9	<i>La Passion.</i>
Lun.	10	Ste Marie Cl.
Mar.	11	S. Léon.
Mar.	12	S. Gaudebert.
Jeu.	13	S. Justin.
Ven.	14	S. Tiburce.
Sam.	15	Ste Hélène.
Dim.	16	<i>Rameaux.</i>
Lun.	17	S. Anicet, pap.
Mar.	18	S. Balbine.
Mer.	19	S. Parfait, prêt.
Jeu.	20	S. Hildegon:
Ven.	21	<i>Vend. Sainr.</i>
Sam.	22	Ste Opportune.
Dim.	23	PAQUES.
Lun.	24	Ste Beuve.
Mar.	25	S. Marc, év.
Mer.	26	S. Clet, pape.
Jeu.	27	S. Polycarpe.
Ven.	28	S. Vital.
Sam.	29	S. Robert.
Dim.	30	<i>Quasimodo.</i>

MAI.

- Nouv. Lune le 3.
- ☽ Prem. Quartier le 10.
- ☾ Pleine Lune le 18.
- ☾ Deru. Quartier le 25.

Lun.	1	S. PHILIPPE.
Mar.	2	S. Athanase.
Mer.	3	Inv. Ste Croix.
Jeu.	4	Ste Monique.
Ven.	5	Conv. s. Aug.
Sam.	6	S. Jean P. Lat.
Dim.	7	S. Stanislas.
Lun.	8	S. Désiré.
Mar.	9	S. Grégoire.
Mer.	10	S. Gorgien.
Jeu.	11	S. Mamert.
Ven.	12	S. Épiphane.
Sam.	13	S. Erming.
Dim.	14	S. Servais.
Lun.	15	S. Boniface.
Mar.	16	S. Isidore.
Mer.	17	S. Honoré.
Jeu.	18	S. Pascal.
Ven.	19	S. Célestin.
Sam.	20	S. Bernardin.
Dim.	21	S. Anselme.
Lun.	22	S ^{te} Julie.
Mar.	23	S. Didier, év.
Mer.	24	S ^{te} Susanne.
Jeu.	25	S. Urbain.
Ven.	26	S. Ph. de N.
Sam.	27	S. Hildevert.
Dim.	28	S. Germain.
Lun.	29	<i>Rogations.</i>
Mar.	30	S. Hubert.
Mer.	31	S. Félix.

JUIN.

- Nouv. Lune le 1.
- ☽ Prem. Quart. le 8.
- ☾ Pleine Lune le 16.
- ☾ D. Q. le 24. N. L. 30.

Jeu.	1	ASCENSION.
Ven.	2	S. Pothin.
Sam.	3	S ^{te} Clotilde.
Dim.	4	S. Optat.
Lun.	5	S. Boniface.
Mar.	6	S. Claude.
Mer.	7	S. Mamert.
Jeu.	8	S. Médard.
Ven.	9	S ^{te} Pélagie.
Sam.	10	S. Landri.
Dim.	11	PENTECOTE.
Lun.	12	S. Basilide.
Mar.	13	S. Ant. de P.
Mer.	14	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	15	S. Cyr.
Ven.	16	S. Adolphe.
Sam.	17	S. Avit.
Dim.	18	<i>La Trinité.</i>
Lun.	19	S. Gerv. S. Pro.
Mar.	20	S. Silvère, p.
Mer.	21	S. Leufroy, ab.
Jeu.	22	<i>Fête-Dieu.</i>
Ven.	23	S. Félix.
Sam.	24	Nat. S. J.-Bap.
Dim.	25	Inv. S. Ét.
Lun.	26	S. Ladislas.
Mar.	27	S. Cresc. <i>V. J.</i>
Mer.	28	S. Irénée.
Jeu.	29	S. Pierre. S. P.
Ven.	30	Comm. s. Paul.

JUILLET.

- ☽ Prem. Quartier le 8.
 ☾ Pleine Lune le 16.
 ☼ Dern. Quartier le 23.
 ☉ Nouv. Lune le 30.

Sam.	1	S. Martial.
Dim.	2	<i>Fis. de la Vierge.</i>
Lun.	3	S. Anatole, év.
Mar.	4	Tr. de S. Mart.
Mer.	5	S ^{te} Zoé, m.
Jeu.	6	S. Tranquillin.
Ven.	7	S ^{te} Aubierge.
Sam.	8	S ^{te} Elisabeth.
Dim.	9	S. Edmond.
Lun.	10	S ^{te} Félicité.
Mar.	11	S. Benoît.
Mer.	12	S. Gualbert.
Jeu.	13	S. Turiaf.
Ven.	14	S. Bonaventur.
Sam.	15	S. Henri, év.
Dim.	16	S. Eustate.
Lun.	17	S. Spér. et C.
Mar.	18	S. Clair.
Mer.	19	S. Vinc. de P.
Jeu.	20	S ^{te} Marguerite
Ven.	21	S. Victor, m.
Sam.	22	S ^{te} Madeleine.
Dim.	23	S. Apollinaire.
Lun.	24	<i>Jours Canic.</i>
Mar.	25	S. Jacq. S. Chr.
Mer.	26	S ^{te} Christine.
Jeu.	27	S. Pantaléon.
Ven.	28	S ^{te} Anue.
Sam.	29	S. Loup.
Dim.	30	S. Abdon.
Lun.	31	S. Germain.

AOUT.

- ☽ Prem. Quart. le 6.
 ☾ Pleine Lune le 14.
 ☼ Dern. Quartier le 21.
 ☉ Nouv. Lune le 28.

Mar.	1	S ^{te} Sophie.
Mer.	2	S. Étienne, p.
Jeu.	3	Inv. s. Étienne.
Ven.	4	S. Dominique.
Sam.	5	S. Yon, mart.
Dim.	6	Tr. de N. S.
Lun.	7	Susc. ste C.
Mar.	8	S. Justin, m.
Mer.	9	S. Spire.
Jeu.	10	S. Laurent.
Ven.	11	S ^{te} Susanne.
Sam.	12	S ^{te} Claire.
Dim.	13	S. Hippolyte.
Lun.	14	S. Eus. P. J.
Mar.	15	ASSOMPTION.
Mer.	16	S. Roch.
Jeu.	17	S. Mamès.
Ven.	18	S ^{te} Hélène.
Sam.	19	S. Louis, év.
Dim.	20	S. Bernard.
Lun.	21	S. Privat.
Mar.	22	S. Symphorien.
Mer.	23	S. Sidoine.
Jeu.	24	S. Barthélemy.
Ven.	25	S. Louis, roi.
Sam.	26	<i>Fin des J. Ca.</i>
Dim.	27	S. Césaire.
Lun.	28	S. Augustin.
Mar.	29	S. Jean.
Mer.	30	S. Fiacré.
Jeu.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

- ☽ Prem. Quartier le 5.
 ☾ Pleine Lune le 13.
 ☾ Dern. Quartier le 19.
 ☽ Nouv. Lune le 27.

Ven.	1	S. Leu, s. Gil.
Sam.	2	S. Lazare.
Dim.	3	S. Grégoire.
Lun.	4	S ^{te} Rosalie.
Mar.	5	S. Bertin, ab.
Mer.	6	S. Onésippe.
Jeu.	7	S. Cloud, pré.
Ven.	8	Nat. de la Vier.
Sam.	9	S. Pulchérie.
Dim.	10	S. Patient.
Lun.	11	S. Serdot.
Mar.	12	S. Omer, év.
Mer.	13	S. Maurille.
Jeu.	14	Exalt. S ^{te} Cr.
Ven.	15	S. Nicomède.
Sam.	16	S. Corneille.
Dim.	17	S. Lambert.
Lun.	18	S. Jean Ch.
Mar.	19	S. Janv.
Mer.	20	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	21	S. Matthieu.
Ven.	22	S. Maurice.
Sam.	23	S ^{te} Thècle, v.
Dim.	24	S. Andoche.
Lun.	25	S. Cléophas.
Mar.	26	S ^{te} Justine.
Mer.	27	S. Côme, S. Da.
Jeu.	28	S. Cèran, év.
Ven.	29	S. Michel, arc.
Sam.	30	S. Jérôme.

OCTOBRE.

- ☽ Prem. Quartier le 5.
 ☾ Pleine Lune le 12.
 ☾ Dern. Quartier le 19.
 ☽ Nouv. Lune le 27.

Dim.	1	S. Remi, év.
Lun.	2	SS. Anges Gar.
Mar.	3	S. Cyprien.
Mer.	4	S. Franc. d'As.
Jeu.	5	S ^{te} Aure, abb.
Ven.	6	S. Bruno.
Sam.	7	S. Serge S. R.
Dim.	8	S. Démètre.
Lun.	9	S. Denis, év.
Mar.	10	S. Géréon.
Mer.	11	S. Firmin, év.
Jeu.	12	S. Wilfred.
Ven.	13	S. Gérard.
Sam.	14	S. Caliste, p.
Dim.	15	S ^{te} Thérèse.
Lun.	16	S. Gal, év.
Mar.	17	S. Carboney.
Mer.	18	S. Luc, évang.
Jeu.	19	S. Savinien.
Ven.	20	S. Sendon.
Sam.	21	S ^{te} Ursule.
Dim.	22	S. Mellon, év.
Lun.	23	S. Hilarion.
Mar.	24	S. Magloire.
Mer.	25	S. Crépiu. S. Cr.
Jeu.	26	S. Rustique.
Ven.	27	S. Frumence.
Sam.	28	S. Simon S. J.
Dim.	29	S. Faron.
Lun.	30	S. Lucaïn.
Mar.	31	S. Quent. V. J.

NOVEMBRE.

- ☽ Prem. Quartier le 4.
 ☾ Pleine Lune le 11.
 ☾ Dern. Quart. le 17.
 ● Nouv. Lune le 25.

Mer.	1	TOUSSAINT.
Jeu.	2	<i>Les Trépassés.</i>
Ven.	3	S. Marcel, év.
Sam.	4	S. Charles.
Dim.	5	St ^e Berthilde.
Lun.	6	S. Léonard.
Mar.	7	S. Willebrod.
Mer.	8	St ^{es} Reliques.
Jeu.	9	S. Mathurin.
Ven.	10	S. Léon.
Sam.	11	S. Martin, év.
Dim.	12	S. René.
Lun.	13	S. Brice.
Mar.	14	S. Maclou.
Mer.	15	S. Eugène, m.
Jeu.	16	S. Eucher.
Ven.	17	S. Agnan, év.
Sam.	18	St ^e Aude
Dim.	19	St ^e Elisabeth.
Lun.	20	S. Edmond.
Mar.	21	PRÉSENT. N. D.
Mer.	22	St ^e Cécile.
Jeu.	23	S. Clément.
Ven.	24	St ^e Flore.
Sam.	25	St ^e Catherine.
Dim.	26	St ^e Gen. des A.
Lun.	27	S. Jean A.
Mar.	28	S. Maxime.
Mer.	29	S. Sosthène.
Jeu.	30	S. André.

DÉCEMBRE.

- ☽ Prem. Quart. le 3.
 ☾ Pleine Lune le 10.
 ☾ Dern. Quartier le 17.
 ● Nouv. Lune le 25.

Ven.	1	S. Éloi.
Sam.	2	S. François X.
Dim.	3	AVANT.
Lun.	4	St ^e Barbe.
Mar.	5	S. Sabas.
Mer.	6	S. Nicolas.
Jeu.	7	St ^e Fare, vier.
Ven.	8	<i>La Conception.</i>
Sam.	9	St ^e Gorgonie.
Dim.	10	St ^e Valère.
Lun.	11	S. Fuscien.
Mar.	12	St ^e Constance.
Mer.	13	St ^e Luce.
Jeu.	14	S. Nicaise.
Ven.	15	S. Fulgence.
Sam.	16	S. Mesmin.
Dim.	17	St ^e Olympe.
Lun.	18	S. Gatien.
Mar.	19	S. Meuris.
Mer.	20	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	21	S. Thomas, ap.
Ven.	22	S. Honorat.
Sam.	23	St ^e Victoire.
Dim.	24	S. Delph. V. J.
Lun.	25	NOEL.
Mar.	26	S. Étienne.
Mer.	27	S. Jean.
Jeu.	28	SS. Innocents.
Ven.	29	S. Thomas de C.
Sam.	30	St ^e Colombe.
Dim.	31	S. Sylvestre.

.....

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Art. de la loi du 5 fructidor an III. (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT. (Loi du 3 brumaire an IV. — 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1^o à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2^o à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES	ASSOCIÉS
	à Paris.	dans les départem.
I^{re} CLASSE.		
<i>Sciences physiques et mathématiques.</i>		
1 Mathématiques.....	6	6
2 Arts mécaniques.....	6	6
3 Astronomie.....	6	6
4 Physique expérimentale....	6	6
5 Chimie.....	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie.....	6	6
7 Botanique et Physique générale.....	6	6
8 Anatomie et Zoologie.....	6	6
9 Médecine et Chirurgie.....	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire.....	6	6
	60	60
II^e CLASSE.		
<i>Sciences morales et politiques.</i>		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
III^e CLASSE.		
<i>Littérature et Beaux-Arts.</i>		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues auciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments...	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation....	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances pu-

bliques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragements, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République, que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours men-

tionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

- 1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins ;
- 2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation ; ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charges, par bail de trente ans au moins ;
- 3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture ;
- 4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit en-

semble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV. — 4 avril 1796.)

(Du 25 ventôse.) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission, créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi* ; la seconde classe, les *duodi* et *septidi* ; et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité ab-

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation; dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques*; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*; et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts*. Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.**XXVIII.**

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.**XXXI.**

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut ; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

X X X V I.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

X X X V I I.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

X X X V I I I.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

X X X I X.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

X L.

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux ; ils le présenteront, dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les réglemens de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé A. C. THIBAudeau, *président* ;
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES,
secrétaires.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé J. A. CREUZÉ-LATOCHE, *président*;

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du 24 frimaire an VIII.*)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du 11 floréal an X. — 30 avril 1802.*)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues. . . Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second, par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1^o il pourra être établi dix écoles de droit ; 2^o il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine ; 3^o il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie ; 4^o les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales ; 5^o une école de mathématiques transcendantes ; 6^o une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique ; 7^o outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième . . . ; 8^o les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie ; 9^o il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes ; 10^o il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes ; entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an xi de
la République.

Le Gouvernement de la République, sur le
rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil,
d'État entendu,

Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en
trois classes, le sera désormais en quatre,
Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathéma-
tiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature fran-
çaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.

Mécanique, six *idem*.

Astronomie, six *idem*.

Géographie et navigation, trois *idem*.

Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.

Minéralogie, six *idem*.

Botanique, six *idem*.

Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.

Anatomie et zoologie, six *idem*.

Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de qua-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera , sous l'approbation du premier Consul , un secrétaire perpétuel , qui sera membre de la classe , mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants , pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences , de littérature et d'arts ; ils ne feront partie d'aucune section , et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences , des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59.)

ORDONNANCE DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, **ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE**, à tous ceux qui ces présentes verront, **SALUT.**

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres, nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissemens qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie ; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres ;

L'Académie royale des sciences ;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois, l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom, par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

ployés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut, conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,
Signé VAUBLANC.

Certifié conforme par nous ,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,
Signé BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'*Académie des Sciences morales et politiques*.

LOUIS - PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an iv, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an xi, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques*.

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir : Philosophie ;

Morale ;

Législation, Droit public et Jurisprudence ;

Économie politique et Statistique ;

Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1^o Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. BARON DACIER,
 DAUNOU,
 Comte GARAT,
 LACUÉE, Comte DE CESSAC,
 Comte MERLIN,
 Marquis DE PASTORET,
 Comte REINHARD,
 Comte ROEDERER,
 Comte SIEYES,
 Prince DE TALLEYRAND ;

2^o Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT-TRACY,
 Baron DE GÉRANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens réglemens, et de proposer au ministre un projet de règlement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars 1833.

TITRE I^{er}.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1^{er}. L'Académie se compose de **TRENTE** Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

ACADÉMIE
FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1847.

M. JOUY, élu le 11 janvier 1815, mort le 4
septembre 1846;

Remplacé par M. EMPIS, le 11 février 1847.

M. GUIRAUD, élu le 11 mai 1826, mort le
24 février 1847;

Remplacé par M. AMPÈRE, le 22 avril 1847.

M. BALLANCHE, élu le 17 février 1842, mort
le 12 juin 1847.

Remplacé par M. VATOUT, le 6 janvier 1848.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1848.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1811	CHATEAUBRIAND (François-Auguste DE).....	Chénier.
1811	LACRETELLE (Charles DE).....	Esménard.
1815	BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis).....	Boufflers.
1821	VILLEMAIN (Abel-François).....	De Fontanes.
1824	DROZ (François-Xavier-Joseph)....	Lacretelle aîné.
1826	BRIFAUT (Charles).....	D'Aguesseau.
1826	FÉLETZ (Charles-Marie DE).....	Villar.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine).....	François de Neufchâteau.
1828	BARANTE (Amable-Guillaume-Prospér BRUGIÈRE DE).....	De Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE).....	Daru.
1830	SÉGUR (Philippe-Paul DE).....	De Levis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE).....	De Lally - Tolendal.
1830	COUSIN (Victor).....	Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)....	De Ségur
1832	JAY (Antoine).....	L'abbé de Montesquiou.
1832	DUPIN (André - Marie - Jean - Jacques).....	Cuvier.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1833	TISSOT (Pierre-François).....	Dacier.
1833	THIERS (Adolphe).....	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène).....	Arnauld.
1835	SALVANDY (Narcisse-Achille DE).....	Parseval-Grandmaison.
1836	DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER).....	Lainé.
1836	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	De Tracy.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
1840	FLOURENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
1840	MOLÉ (Mathieu-Louis).....	De Quélen.
1841	HUGO (Victor-Marie).....	Lemercier.
1841	SAINTE-AULAIRE (Louis de BEAUPOIL DE).....	De Pastoret.
1841	ANCELOT (Jacques-François-Arsène).	De Bonald.
1841	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri-CLÉREL DE).....	De Cessac.
1842	PASQUIER (Étienne-Denis).....	Frayssinous.
1842	PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
1844	SAINTE-MARC-GIRARDIN.....	Camponon.
1844	SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) ..	Cas. Delavigne.
1844	MÉRIMÉE (Prosper).....	Nodier.
1845	VIGNY (Alfred-Victor DE).....	Étienne.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1845	VITET (Louis).....	Soumet.
1846	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)	Royer-Collard.
1847	EMPIS (Adolphe-Dominique-Florent- Joseph-Simonis).....	Jouy.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	Guiraud.
1848	VATOUT (Jean).....	Ballanche.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL TRÉSORIER.		
1834	VILLEMAIN (Abel-François).....	Arnault.

*Commission du Dictionnaire historique de la
langue française.*

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel.

DROZ.

DE PONGERVILLE.

DE LACRETELLE.

COUSIN.

PATIN.

SAINTE-BEUVE.

*Commission pour administrer les propriétés et
fonds particuliers de l'Académie.*

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier,
président.

LEBRUN.

DUPATY.

ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

P A R M I L E S M E M B R E S

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES,

D E P U I S

Le 1^{er} janvier 1847.

M. JAUBERT, élu le 7 mai 1830, mort le 27
janvier 1847;

Remplacé par M. Ed. BIOT, le 21 mai 1847.

M. Frédéric JACOBS, à Gotha, élu associé
étranger, le 18 décembre 1835, mort
le

Remplacé par M. Jacob GRIMM, à Berlin, le 4
juin 1847.

ACADÉMIE

LES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARTI DES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET
BELLES-LETTRES,

Depuis le 1^{er} janvier 1847.

M. DE LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, à Poitiers,
Vienne, élu le 12 avril 1839, mort le 12 fé-
vrier 1847;

Remplacé par M. EICHOFF, à Lyon, *Rhône*,
le 24 décembre 1847.

M. Jacob GRIMM, à Berlin, élu le 19 avril
1839, élu *associé étranger*, le 4 juin 1847;
Remplacé par M. WILSON, à Londres, le 24
décembre 1847.

M. GRABERG DE HEMSÖ, à Florence, élu le 18
décembre 1812, mort le

Remplacé par M. LOBECK, à Königsberg, le
24 décembre 1847.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.
(Année 1848.)**

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1803	QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome)	Bouchaud.
1813	BOISSONADE (Jean-François)	Larcher.
1813	WALCKENAER (Charles-Athanase)	Champagne.
1815	QUATREMÈRE (Étienne-Marc)	Du Theil.
1816	RAOUL-ROCHETTE (Désiré)	Meutelle.
1816	LETRONNE (Antoine-Jean)
1817	NAUDET (Joseph)	Garran de Coëssin.
1817	CHOISEUL-DAILLECOURT (André-Urbain-Maxime DE)	De Choiseul-Daillecourt.
1818	LE PREVOST D'IRAY (Chrétien-Siméon)	Clavier.
1818	JOMARD (Edme-François)	Visconti.
1818	DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste)	Millin.
1824	HASE (Charles-Benoît)	Bernardi.
1829	PARDESSUS (Jean-Marie)	Boissy d'Anglas.
1830	THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin)	Gail.
1830	LAJARD (Jean-Baptiste-Félix)	Dom Brial.
1832	BURNOUF (Eugène)	Champollion jeune.
1832	BEUGNOT (Auguste-Arthur)	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)	De Chézy.
1833	GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles)	Abel Rémusat.
1833	JULIEN (Stanislas)	Saint-Martin.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
GUIZOT (François-Pierre Guillaume).	Dacier.
LE CLERC (Joseph-Victor).....	De Pongens.
LANGLOIS (Simon-Alexandre).....	Caussin de Perceval.
GUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
LE BAS (Philippe).....	Reinhard.
MARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	De Talleyrand.
MAGNIN (Charles).....	Silv. de Sacy.
LENORMANT (Charles).....	Amaury-Duval.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)...	Pouqueville.
BERGER DE XIVREY (Jules).....	Éméric-David.
VILLEMAIN (Abel-François).....	Daunou.
WAILLY (Joseph-Noël DE).....	De Pastoret.
SAULCY (Louis - Félicien - Joseph CAI- GNART DE).....	Mionnet.
LABORDE (Léon-Emmanuel - Simon- Joseph DE).....	Alexandre de La- borde.
AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)...	De Gérard.
MOHL (Jules).....	Burnouf père.
LABOULAYE (Édouard-Réné LEFEBVRE)	Fauriel.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule- Louis DE).....	Mollevault.
BIOT (Édouard-Constant).....	Jaubert.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDÉ A MR
ACADÉMICIENS LIBRES.		
1830	ARTAUD DE MONTOR (Alexis-François).....	Laurent, de deuil.
1830	LUYNES (Honoré-Théodorice-Paul-Joseph d'ALBERT DE).....	Schweighae
1832	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas-Maximilien-Sidoine).....	Cuvier.
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	LE PREVOST (Auguste).....	Artaud.
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1840	VILLENEUVE-TRANS (Louis-François DE).....	De Blacas d'
1841	BIOT (Jean-Baptiste).....	Miot de Mé
1843	MÉRIMÉE (Prosper).....	De Fortia d
1846	LA GRANGE (Adélaïde-Edouard-LE-LIÈVRE DE).....	Eyriès.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

NO- MBS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
120	OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.....	S. A. E. Charles, baron Dalberg.
125	CREUZER, à Heidelberg.....	Wolf.
131	BOECKH, à Berlin.....	Jefferson.
135	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à Vienne.....	Le baron Guillaume d Humboldt.
136	HERMANN, à Leipzig.....	Wilkins.
137	Sir Graves Chamney HAUGHTON, à Londres.....	Colebrooke.
142	Le cardinal MAI, à Rome.....	Hoeren.
147	Jacob GRIMM, à Berlin.....	Frédéric Jacobs.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.		
840	WALCKENAER (Charles-Athanase)...	Dannou.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers, et vingt regnicoles.

LINDE, à Varsovie.

MUSTOXIDI, à Florence.

Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.

FRAEHN, à Saint-Pétersbourg.

DE GOLBERY O. ✱, à Besançon, *Doubs*; et à Paris, rue du Dauphin, n^o 7.

LEAKE, à Londres.

PEYRON, à Turin.

WEISS ✱, à Besançon, *Doubs*.

DE CAUMONT ✱ (Arcisse), à Caen, *Calvados*; et à Paris, rue Richelieu, n^o 65.

LABUS, à Milan.

QUARANTA ✱ (Bernard), à Naples.

GERHARD, à Berlin.

Le baron de REIFFENBERG ✱, à Bruxelles.

HUMBERT, à Genève.

DE MEYRAN de LAGOY, à Aix, *Bouches-du-Rhône*.

CHAUDRUC DE CRAZANNES ✱, à Castel-Sarrasin, *Tarn-et-Garonne*.

Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne; et à Paris, rue Blanche, n^o 35.

DE GERVILLE, à Valognes, *Manche*.

Le comte BORGHESI, à San Marino, *Italie*.

LEGLAY ✱, à Lille, *Nord*.

DEVILLE ✱, à Rouen, *Seine-Inférieure*.

Th. WELCKER ✱, à Bonn, *Prusse*.

- GEEL, à Leyde, *Pays-Bas*.
 BERBRUGGER, à Alger, *Afrique*.
 FLOQUET, rue Beffroi, n^o 16, à Rouen, *Seine-Inférieure*; et à Paris, rue Castellane, n^o 14.
 FRESNEL, à Gidda, *Arabie*.
 GREPPO, à Belley, *Ain*.
 PERTZ, à Berlin.
 AVELLINO, à Naples.
 KOSEGARTEN, à Greifswalde.
 LASSEN, à Bonn, *Prusse*.
 GAISFORD, à Oxford.
 Eug. BORÉ, en Perse.
 Thomas WRIGHT, à Londres.
 WACHSMUTH ✱, à Leipzig.
 CAVEDONI, à Modène.
 De WITTE, à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, n^o 50.
 BOTTA O. ✱, à Mossoul; et à Paris, rue de l'Université, n^o 22.
 Le docteur LAUTARD ✱, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
 CADALVÈNE, à Constantinople.
 DE LAPLANE, à Sisteron, *Basses-Alpes*.
 RAWLINSON, à Bagdad.
 Le père SECCHI, à Rome.
 Carl RITTER, à Berlin.
 DE PÉTIGNY, à Clénor, *Loir-et-Cher*.
 FONTANIER ✱, à Singapour.
 PANOFKA, à Berlin.
 WILSON, à Londres.
 LOBECK, à Kœnigsberg.
 EICHOFF ✱, à Lyon, *Rhône*; et à Paris, quai de l'École, n^o 20.

**COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

*Commission des Inscriptions et Médailles, instituée
par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordon-
nance du Roi du 16 mai 1830.*

Messieurs

QUATREMÈRE DE QUINCY.

RAOUL-ROCHETTE.

HASE.

NAUDET.

RAMEY, dessinateur.

*Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire
de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi
du 9 juillet 1816.*

Messieurs

LAJARD.

PAULIN PARIS.

V. LE CLERC.

LITTRÉ.

*Commission des Travaux littéraires, chargée de sur-
veiller la continuation des Notices des Manuscrits,
du Recueil des Ordonnances des Rois de France,
du Recueil des Historiens des Gaules et de la France,*

de la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs

BOISSONADE.
QUATREMÈRE.
RAOUL-ROCHETTE.
LETRONNE.
HASE.
PARDESSUS.
BEUGNOT.
GUÉRARD.

Et les Membres composant le Bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements, sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation : d'après la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 avril 1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs

RAOUL-ROCHETTE.
JOMARD.
DUBEAU DE LA MALLE.
HASE.
GUÉRARD.
LENORMANT.
BERGER DE XIVREY.
VITET.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie ; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

Messieurs

JOMARD.

GARCIN DE TASSY.

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

F A R M I L E S M E M B R E S

D E L' A C A D É M I E D E S S C I E N C E S ,

D E P U I S

L e 1^{er} j a n v i e r 1 8 4 7 .

M. de DAMOISEAU, élu le 1^{er} août 1825,
mort le 6 août 1846.

Remplacé dans la *section d'astronomie*, par
M. FAYE, le 18 janvier 1847.

M. BORY DE SAINT-VINCENT, élu *académicien
libre* le 17 novembre 1834, mort le 22
décembre 1846.

Remplacé par M. CIVIALE, le 15 février 1847.

M. GAMBEY, élu le 17 avril 1837, mort le 28 janvier 1847;

Remplacé dans la *section de mécanique*, par **M. COMBES**, le 29 mars 1847;

M. DUTROCHET, élu le 26 septembre 1831, mort le 4 février 1847;

Remplacé dans la *section d'économie rurale*, par **M. DECAISNE**, le 19 avril 1847.

M. DELESSERT, élu *académicien libre*, le 8 juillet 1816, mort le 1^{er} mars 1847;

Remplacé par **M. DUVERNOY**, le 24 mai 1847.

M. PARISET, élu *académicien libre*, le 7 novembre 1842, mort le 3 juillet 1847;

Remplacé par **M. LARGETEAU**, le 13 décembre 1847.

M. Al. BRONGNIART, élu le 20 novembre 1815, mort le 7 octobre 1847;

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par **M. Constant PRÉVOST**, le 7 février 1848.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

Depuis le 1^{er} janvier 1847.

M. le chevalier DE WIEBEKING, à Munich,
élu le 29 janvier 1803, mort le

Remplacé dans la *section de Mécanique* par
M. MOSELEY, à Londres, le 6 mars 1848.

M. SCHÜBLER, à Tubingue;

Remplacé dans la *section d'Économie rurale*
par M. KUHLMANN, à Lille, Nord, le 5
avril 1847.

M. JACOBI, à Berlin, élu le 8 février 1830,
élu *associé étranger* le 1^{er} juin 1846;

Remplacé dans la *section de Géométrie* par
M. LEBESGUE, à Bordeaux, Gironde, le 8
février 1847.

M. le baron de KRUSENSTERN, à Saint-Péters-
bourg, élu le 12 novembre 1810, mort le

Remplacé dans la *section de Géographie et*
Navigation, par M.

M. HATCHETT, à Londres, élu le 15 septembre 1823, mort le

Remplacé dans la *section de Chimie*, par M. GRAHAM, à Londres, le 5 juillet 1847.

M. DUVERNOY, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu le 3 juin 1833, élu *académicien libre*, le 24 mai 1847;

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoologie*, par M.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

(Année 1848.)

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section I^{re}. — Géométrie.	
1803	BIOT (Jean-Baptiste)	Delambre, élu secré- taire perpétuel.
1813	POINSON (Louis)	Lagrange.
1833	LIBRI (Guillaume)	Legendre.
1836	STURM (Jacques-Charles-François)	Ampère.
1843	LAMÉ (Gabriel)	Puissant.
1843	BINET (Jacques-Philippe-Marie)	Lacroix.
	Section II. — Mécanique.	
1816	CAUCHY (Augustin-Louis)
1818	DUPIN (Charles)	Périer.
1834	PONCELET (Jean-Victor)	Hachette.
1840	PIOBERT (Guillaume)	De Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules)	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Mathieu)	Gambey.
	Section III. — Astronomie.	
1817	MATHIEU (Claude-Louis)	Messier.
1839	LIUVILLE (Joseph)	Le François de La- lande.
1843	LAUCIER (Paul-Auguste-Ernest)	Savary.
1843	MAUVAIS (Félix-Victor)	Bouvard.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	De Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Aug ^{ste} -Etienne-Albans).	De Damoiseau.
	<i>Section IV. — Géographie et Navigation.</i>	
1810	BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-Franc.).	Fleurieu.
1830	ROUSSIN (Albert-Reine).....	Busche.
1842	DUPERRÉY (Louis-Isidor).....	De Saules de Freyinet.
	<i>Section V. — Physique générale.</i>	
1806	GAY-LUSSAC (Louis-Joseph).....	Brisson.
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Giseau.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias)..	Girard.
1840	BABINET (Jacques).....	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)...	Poisson.
1841	DESPRETZ (César-Mansuete).....	Savart.
	SCIENCES PHYSIQUES. <i>Section VI. — Chimie.</i>	
1810	THÉNARD (Louis-Jacques).....	Fourcroy.
1826	CHEVREUL (Michel-Engène).....	Proust.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Sérullas.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules).....	Déjeux.
1840	RECHAULT (Henri-Victor).....	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme).....	D'Arcet.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

LÉC- ONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
Section VII. — <i>Minéralogie.</i>		
822	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine) ...	Haüy.
824	BEUDANT (François-Sulpice)	Sage.
827	BERTHIER (Pierre)	Ramond.
835	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste- Armand-Louis-Léonce)	Lelièvre.
840	DUFRENOY (Pierre-Armand)	Brochant de Villiers.
848	PRÉVOST (Constant)	Al. Brongniart.
Section VIII. — <i>Botanique.</i>		
808	MIRBEL (Charles - François BRIS- SEAU)	Venténat.
830	SAINT-HILAIRE (Auguste DE)	De Lamarck.
831	JUSSIEU (Adrien DE)	Du Petit-Thouars.
834	BRONGNIART (Adolphe-Théodore) ...	Desfontaines.
834	RICHARD (Achille)	De la Billardière.
837	GAUDICHAUD (Charles)	De Jussieu père.
Section IX. — <i>Économie rurale.</i>		
806	SILVESTRE (Augustin-François DE) ...	Cels.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	BOUSSINGAULT (J.-Bap.-J ^{ph} -Dieudonné).	Huzard.
1840	GASPARI (Adrien-Étienne-Pierre DE).	Turpin.
1842	PAYEN (Anselme)	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive)	De Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph)	Dutrochet.
<i>Section X. — Anatomie et Zoologie.</i>		
1816	DUMÉRIL (André-Marie-Constant)	Tenon.
1821	SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LOR- GNE DE)	Richard.
1825	BLAINVILLE (Henri - Marie DUCO- TAY DE)	De Lacépède.
1833	GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Isidore)	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne)	Frédéric Cuvier.
1844	VALENCIENNES (Achille)	Geoffroy Saint-Hi- laire.
<i>Section XI. — Médecine et Chirurgie.</i>		
1821	MAGENDIE (François)	Corvisart.
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin)	Chaussier.
1834	ROUX (Philibert-Joseph)	Boyer.
1843	ANDRAL (Gabriel)	Double.
1843	VELPEAU (Alfr.-Armand-Louis-Marie)	Larrey.
1845	LALLEMAND (Claude-François)	Breschet.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SECRETAIRES PERPÉTUELS.	
ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	De Lalande. Fourier, secrétaire perpétuel.
FLOURENS (Marie - Jean - Pierre), pour les sciences physiques.	Bosc. Dulong, secr. perp. démissionnaire.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine- Marie)	
Le maréchal DE RAGUSE (Auguste-Fré- déric-Louis MARMONT)	
MAURICE (Jean-Frédéric-Théodore).	
HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne- François)	De Brancas.
SÉQUIER (Armand-Pierre)	De Rosily - Mes- ros.
BONNARD (Augustin-Henri DE)	Des Genettes.
FRANCOEUR (Louis-Benjamin)	Costaz.
CIVIALE (Jean)	Bory de Saint-Vin- cent.
DUVERNOY (George-Louis)	Delessert.
LARGETEAU (Charles-Louis)	Pariset.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1810	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.....	Cavendish.
1820	GAUSS, à Gœttingue.....	Banks.
1822	BERZELIUS, à Stockholm.....	Herschel.
1833	R. BROWN, à Londres.....	Scarpa.
1840	DE BUCH, à Berlin.....	Blumenbach.
1842	ØERSTED, à Copenhague.....	De Candolle.
1844	FARADAY, à Woolwich.....	Dalton.
1846	JACOBI, à Berlin.....	Bessel.

CORRESPONDANTS.

(*Nota.* Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section I^{re}. — *Géométrie.* (6)

PLANA ✱, à Turin.

GERGONNE (O. ✱), à Montpellier, *Hérault*.

DIRICHLET, à Berlin.

CHARLES ✱, à Chartres, *Eure-et-Loir*; et à Paris, rue du Bac, n^o 58, Passage Sainte-Marie, n^o 3.

HAMILTON, à Dublin.

LEBESGUE, à Bordeaux, *Gironde*.

Section II. — *Mécanique.* (6)

BRUNEL ✱, à Londres.

VICAT (C. ✱), à Grenoble, *Isère*.

BURDIN ✱, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.

SÉGUIN ✱, à Montbard, *Côte-d'Or*; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n^o 16, hôtel du *Bon Lafontaine*.

EYTELWEIN, à Berlin.

MOSELEY, à Londres.

Section III. — *Astronomie.* (16)

SVANBERG, à Stockholm.

LINDENAU, à Altenbourg.

BRISBANE, en Écosse.

ENKE, à Berlin.

HERSCHEL, à Collingwood, *Kent*.

SCHUMACHER, à Altona.

VALZ ✱, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.

STRUVE (C. ✱), à Pulkowa, près St-Petersbourg.

BIDDELL AIRY, à Greenwich.

DUNLOP, à Paramatta (Nouvelle-Hollande).

CARLINI, à Milan.

Le capitaine **SMYTH**, à Bedford.

NELL DE BRÉAUTÉ, à la Chapelle, près Dieppe.

PETIT, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

HANSEN, à Gothá.

SANTINI, à Padoue.

Section IV.—Géographie et Navigation (8).

MORREAU DE JONNÈS ✱, aux Antilles; et à Paris, rue de Grenelle-St-Germain, n° 89.

SCORESBY, à Exeter.

Le capitaine **BEAUFORT**, à Londres.

Le capitaine **BÉBARD** (C. ✱), à Toulon, *Var*.

PARRY, à Woolwich.

Sir John **FRANCKLIN**, à.....

Le prince *Anatole* **DEMIDOFF**, à Saint-Petersbourg.

.....

Section V. — *Physique générale* (9).

BREWSTER, à Saint-Andrew.
 BARLOW, à Woolwich.
 AUGUSTE DE LARIVE *, à Genève.
 HANSTEEN, à Christiania.
 MELLONI *, à Naples.
 MARIANINI, à Modène.
 FORBES, à Édimbourg.
 WHEATSTONE, à Londres.
 DE HALDAT *, à Nancy, *Meurthe*.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

WELTER *, à Valenciennes, *Nord*.
 DESORMES, à Verberie, *Oise*.
 BÉRARD *, à Montpellier, *Hérault*.
 BRACONNOT, à Nancy, *Meurthe*.
 LIEBIG, à Giessen.
 HENRI ROSE, à Berlin.
 LAURENT *, à Bordeaux, *Gironde*.
 VÖHLER, à Göttingue.
 GRAHAM, à Londres.

Section VII. — *Minéralogie.* (8)

FLEURIAU DE BELLEVEUX ✱, à la Rochelle, *Charente-Inférieure.*

CONYBEARE, à Londres.

MITSCHERLICH, à Berlin.

Gustave ROSE, à Berlin.

Docteur BUCKLAND, à Londres.

D'OMALIUS D'HALLOY, près de Ciney (Belgique); et à Paris, rue Mondovi, n^o 4.

ANDRES DEL RIO, à Mexico.

MURCHISON, à Londres.

Section VIII. — *Botanique.* (10)

BONPLAND ✱, au Paraguay.

KUNTH, à Berlin.

DUNAL, à Montpellier, *Hérault.*

RAFFENEAU DE LILE ✱, à Montpellier, *Hérault.*

MARTIUS, à Munich.

LINK (Henri-Frédéric), à Berlin.

WALLICH, à Calcutta.

TRÉVIRANUS, à Bonn, *Prusse.*

MOHL, à Tübingue.

LESTIBOUDOIS, à Lille, *Nord*; et à Paris, rue de la Michodière, n^o 7.

Section IX. — *Économie rurale.* (10)

MICHAUX ✱, aux États-Unis d'Amérique; et à Paris, quai aux Fleurs, n^o 19.

BRACY-CLARK, à Londres.

JAUBERT DE PASSA (François) ✱, à Perpignan, *Pyénées-Orientales.*

- GIROU DE BUZAREINGUES ✱, à Severac le Château, *Aveyron*; et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 32.
 BONAFOUS ✱ (Mathieu), à Turin; et à Paris, rue Jacob, n° 22.
 D'HOMBRES-FIRMAS ✱, à Alais, *Gard*.
 PUVIS, à Bourg, *Ain*.
 GIRARDIN ✱, à Rouen, *Seine-Inférieure*.
 VILMORIN ✱, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret*.
 KUHLMANN, à Lille, *Nord*.

Section X. — *Anatomie et Zoologie.* (10)

- TIEDEMAN ✱, à Landshut.
 DUFOUR (Léon) ✱, à Saint-Sever, *Landes*.
 QUOY ✱, à Brest, *Finistère*.
 EHRENBERG, à Berlin.
 LESSON ✱, à Brest, *Finistère*.
 Richard OWEN, à Londres.
 AGASSIZ, à Neuchâtel.
 Charles BONAPARTE, prince de CANINO, à Rome.
 J. MULLER, à Berlin.

Section XI. — *Médecine et Chirurgie.* (8)

- ORFILA (C. ✱), à Marseille, *Bouches-du-Rhône*; et à Paris, à l'École de Médecine.
 MAUNOIR aîné, à Genève.
 FODERA, à Naples.
 PANIZZA, à Pavie.
 PRUNELLE ✱, à Lyon, *Rhône*.

BRETONNEAU ✱, à Tours, *Indre-et-Loire*.

BRODIE, à Londres.

SÉDILLOT ✱, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

Messieurs

CHEVREUL.

PONCELET.

Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE

DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

Parmi les membres

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1847.

M. DE CLARAC, élu *académicien libre*, le 26
mai 1838, mort le 20 janvier 1847;
Remplacé par M. TAYLOR, le 6 mars 1847.

CHANGEMENTS ARRIVÉS**PARMI LES CORRESPONDANTS****DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,****Depuis le 1^{er} janvier 1847.**

M. Raphael ESTÈVE, à Madrid, élu le 13 février 1841, mort le 1^{er} octobre 1847.

Remplacé par **M. CALAMATTA**, à Bruxelles, le 22 janvier 1848.

ROURS, à Toulouse, *Haute-Garonne*, élu le 15 décembre 1832, mort le

Remplacé par **M. BENDEMANN**, à Dresde, le 22 janvier 1848.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.**

(Année 1848.)

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
Section I^{re}. — Peinture.		
1816	GARNIER (Étienne-Barthélemy).....	Ménageot.
1822	HERSENT (Louis).....	Van-Spaendonck.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique) ..	Demou.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph).....	Regnault.
1830	GRANET (François).....	Taunay.
1832	BLONDEL (Merry-Joseph).....	Le Thièrre.
1832	DELAROCHE (Paul).....	Meynier.
1833	DRÖLLING (Michel-Martin).....	Guérin.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis) ..	Gros.
1836	PICOT (François-Édouard).....	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Gérard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond).....	Bidauld.
Section II. — Sculpture.		
1826	DAVID (Pierre-Jean).....	Stouf.
1827	PRADIER (James).....	Lemot.
1828	RAMEY (Étienne-Jules).....	Houdon.
1831	LEBOEUF-NANTEUIL (Charles-François).	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor Lebon).....	Roman.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre).....	Ramey père.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	DURET (Francisque Joseph).....	Cortot.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Bosio.
Section III. — Architecture.		
1811	FONTAINE (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1825	DEBRET (François).....	Poyet.
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Delespine.
1831	LE CLÈRE (Achille-René-François)..	Molinos.
1838	HUVÉ (Jean-Jacques-Marie).....	Percier.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas).....	Huyot.
1842	GAUTHIER (Martin-Pierre).....	Guenepin.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
Section IV. — Gravure.		
1816	DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER).....
1826	RICHOMME (Joseph-Théodore).....	Jeuffroy.
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
Section V. — Composition musicale.		
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1836	HALEVY (Jacques-Fromental).....	Reicha.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.**

LEÇONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
337	CARAFÀ DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul).....	Lesueur.
339	SPONTINI (DE SANT'-ANDREA), (Gaspard Louis-Pacifique).....	Paër.
342	ONSLOW (André-George-Louis).....	Chérubini.
344	ADAM (Adolphe-Charles).....	Berton.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
339	RAOUL-ROCHETTE (Désiré).....	Quatremère de Quincy, démission.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
339	QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome).....	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
316	PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF DE).....	
316	TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore).....	
323	PASTORET (Amédée DE).....	Gois père.
339	DUMONT (Aristide-Laurent).....	De Blacas d'Aulps.
340	MONTALIVET (Marthe - Camille - BACHASSON DE).....	De Sénonnes.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1841	D'HOUDETOT (Frédéric-Christophe...	De Forbin.
1843	RAMBUTEAU (Claude - Philibert BAR- THELOT DE).....	De Chabrol Volvic.
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	De Vaublanc.
1846	DUCHATTEL (Charles - Marie TANNE- GUY).....	Siméon.
1847	TAYLOR (Isidore-Justin-Séverin).....	De Clarac.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
1823	ROSSINI, à Bologne.....	Paësiello.
1832	RAUCH, à Berlin.....	Alvarès.
1832	TOSCHI (Paul), à Parme.....	Longhi.
1834	MEYERBEER, à Berlin.....	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Berlin.....	Zingarelli.
1841	COCKERELL, à Londres.....	Antolini.
1841	DE KLENZÉ, à Munich.....	Schinkel.
1843	CANINA, à Rome.....	De Cambray d'Igny.
1844	TENERANI, à Rome.....	Thorwaldsen.
1844	OVERBEECK, à Rome.....	Camuccini.

CORRESPONDANTS.

- LACOUR, peintre, à Bordeaux, *Gironde*.
 SERANGELI, peintre, à Turin.
 RICHARD, peintre, à Lyon, *Rhône*.
 BOISSERÉE, architecte, à Bonn, *Prusse*.
 SCHLICK, architecte, à Copenhague.
 De SAINT-MESMIN, antiquaire, à Dijon, *Côte-d'Or*.
 BRULLOFF, peintre, à Saint-Pétersbourg.
 PISTRUCCI, graveur, à Londres.
 NAVEZ, peintre, à Bruxelles.
 ABADIE, architecte, à Angoulême, *Charente*.
 LASINIO, peintre, à Pise.
 LEMOYNE, statuaire, à Rome.
 DAUSOIGNES, compositeur, à Liège.
 DONALDSON, architecte, à Londres.
 ANDEBLONI, graveur, à Milan.
 TAUREL, graveur, à Amsterdam.
 SCHADOW, peintre, à Dusseldorf.
 CARLO AMATI, architecte, à Milan.
 FINELLI, statuaire, à Rome.
 ROB. D'AZÉGLIO (O. ✱), peintre, à Turin.
 Le duc de SERRADIFALCO (C. ✱), architecte,
 à Palerme, *Sicile*.
 ROSS, antiquaire, à Halle.
 HOWARD VYSE, antiquaire, à Londres.
 BARTOLINI, statuaire, à Florence.
 FOGELBERG, statuaire, à Rome.
 TICK, statuaire, à Berlin.
 C. BONUCCI, architecte, à Naples,
 DONIZETTI ✱, compositeur, à Vienne.

94 ÉTAT ACTUEL DE L'AC. DES BEAUX-ARTS.

KAULBACK, peintre, à Munich.

JESI ✱, graveur, à Florence.

Le C^{te} MAURICE DE DIETRICHSTEIN, antiquaire,
à Vienne.

CAMPANA ✱, antiquaire, à Rome.

SCHNORR, peintre, à Dresde.

SCHADOW père, statuaire, à Berlin.

CHELARD, compositeur, à Weimar.

Le comte de CASTELBARCO, compositeur, à
Milan.

MERCADANTE, compositeur, à Naples.

Le Ch. de FABRIS, statuaire, à Rome.

CALAMATTA ✱, graveur, à Bruxelles.

BENDEMANN, peintre, à Dresde.

CORRESPONDANTS HONORAIRES.

DELASALLE ✱, rue St-Dominique-St-Germain,
n^o 83.

MAUDUIT, rue des Jeûneurs, n^o 1 bis.

J. B. DEBRET, rue d'Anjou-Saint-Honoré, n^o 22.

TEXIER ✱, à Alger; et à Paris, rue Thérèse,
n^o 11.

Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

Messieurs

GARNIER..... pour la Peinture.
RAMEY..... pour la Sculpture.
LE BAS..... pour l'Architecture.
RICHOMME..... pour la Gravure.
HALÉVY..... pour la Musique.
RAOUL-ROCHETTE, *secrétaire perpétuel*, pour
l'Archéologie.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

DEBRET.
Achille LE CLÈRE.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES

ET POLITIQUES,

Depuis le 1^{er} janvier 1847.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES,

Depuis le 1^{er} janvier 1847.

M. ESQUIROL, à Charenton-Saint-Maurice (Seine), élu le 4 janvier 1834; mort en décembre 1840;

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M. WILLM, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, le 13 février 1847.

M. le baron GALLUPPI, à Naples, élu le 29 décembre 1838, mort le 13 décembre 1846;

Remplacé dans la *section de Philosophie*, par M. l'abbé ROSMINI SERBATI, à Stresa, le 22 janvier 1848.

M. GREYER, à Stockholm, élu le 28 janvier 1843, mort le 23 avril 1847;

Remplacé dans la *section d'Histoire générale*, par M. G. BANCROFT, à Washington, le 22 janvier 1848.

M. CHALMERS, élu le 25 janvier 1834, mort le 31 mai 1847;

Remplacé dans la *section de Morale*, par M. le comte PETITTI, à Turin, le 15 janvier 1848.

M. PINHEIRO FERREIRA, à Lisbonne, élu le 3 février 1838, mort le

Remplacé dans la *section de Législation*, par M. WALTER, à Bonn, *Prusse*, le 22 janvier 1848.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
(Année 1848.)**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs:	SUCCÉDA A MM
<i>1^{re} Section. — Philosophie.</i>		
1832	COUSIN (Victor).....	
1836	DAMIROU (Jean-Philibert).....	De Tracy.
1839	BARTHÉLEMY-SAINTE-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	De Gérando.
<i>2^e Section. — Morale.</i>		
1832	DUNOYER (Barthélemi-Charles)....	
1832	DROZ (François-Xavier-Joseph)....	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Rœderer.
1838	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles - Henri CLÉREL DE).....	Jouffroy.
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE).....	De Cessac.
1845	VILLENEUVE - BARGEMONT (Jean-Paul Alban DE).....	Lakanal.
<i>3^e Section. — Législation, Droit public et Jurisprudence.</i>		
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	BÉRENGER (Alphonse-Marie-Marcel- lin-Thomas).....	

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	PORTALIS (Joseph-Marie).....	Merlin.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore) ..	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).	Siméon.
1845	VIVIEN (Alexandre-François-Auguste).	Berriat-St.-Prix.
<i>4^e Section. — Économie politique et Statistique.</i>		
1832	DUPIN (Charles).....	
1832	VILLERMÉ (Louis-René).....	
1836	ROSSI (Pellegrino-Louis-Édouard)...	Sleyes.
1838	BLANQUI (Jérôme-Adolphe).....	Comte.
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	De Talleyrand.
1842	DUCHATEL (Charles - Marie TANNE- GUY).....	Alexandre de La- borde.
<i>5^e Section. — Histoire générale et philosophique.</i>		
1832	NAUDET (Joseph).....	
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis) ..	
1838	MICHELET (Jules).....	Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	De Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique).	Bignon.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRETARE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	BROGLIE (Charles - Achille - Victor - Léonce DE).....	
1833	BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis- François).....	
1833	BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine - Hyacinthe).....	
1839	DUTENS (Joseph-Michel).....	Portalis, démission- naire.
1844	D'ARGOUT (Autoine-Maurice-Apol- linaire).....	Feuillet.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.....	
1835	SHELLING, à Berlin.....	Malthus.
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.....	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres.....	Aucillon.
1843	MAC-CULLOCH, à Londres.....	Simonds de Sismoudi.

CORRESPONDANTS.

Section de Philosophie.

PRICHARD, à Bristol.
BRANDIS, à Bonn, *Prusse*.
RITTER, à Göttingue.
HAMILTON, à Édimbourg.
BOUILLIER *, à Lyon, *Rhône*.
WILLM *, à Strasbourg, *Bas-Rhin*.
L'abbé ROSMINI SERBATI, à Stresa.

Section de Morale.

BERGERY *, à Metz, *Moselle*.
JULIUS, à Hombourg, (*Hesse-Hombourg*).
Le baron DE STASSART (G. O. *), à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG, à Constance.
GUERRY *, à Tours, *Indre-et-Loire*.
Le Rév. P. GIBARD, à Fribourg.
Le comte PETITTI, à Turin.

Section de Législation.

JOHN AUSTIN, à Londres.
MITTERMAIER, à Heidelberg.
NICOLINI, à Naples.
WHEATON, à ; et à Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, n^o 130.
WARNKOENIG *, à Tubingen, *Wurtemberg*.
Le comte SCLOPIS, à Turin.
WALTER, à Bonn, *Prusse*.

Section d'Économie politique et Statistique.

QUÉTELET ✱, à Bruxelles.
HOFFMANN, à Berlin.
William JACOB, à Londres.
RAMON DE LA SAGRA, à Malaga; et à Paris,
rue Coquenard, n° 10.
PORTER, à Londres.
NASSAU SENIOR, à Londres.
BABBAGE, à Londres.
BASTIAT, à Mugron, *Landes*.
DE LAFABELLE, à Nîmes, *Gard*.
G. CEVA GRIMALDI, marquis de PIETRACATELLA
(G. C. ✱), à Naples.

Section d'Histoire générale.

ORIOLI, à Rome.
ARBANÈRE ✱, à Tonneins, *Lot-et-Garonne*; et
à Paris, rue de Vaugirard, n° 7.
DE RAUMER, à Berlin.
Docteur LINGARD, à Londres.
Léopold RANKE, à Berlin.
PRESCOTT, à Boston.
G. BANCROFT, à Washington.

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

MM.

BLANQUI.

VIVIEN.

Et les Membres composant le Bureau.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres préside
l'Institut pendant l'année 1848.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

*Commission centrale administrative pour les dépenses
communes aux cinq Académies.*

Messieurs

LEBRUN	}	pour l'Académie française.
DUPATY		
JOMARD	}	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
GARCIN DE TASSY		
CHEVREUL	}	pour l'Académie des Sciences.
PONCELET		
DEBRET	}	pour l'Académie des Beaux-Arts.
Achille LE CLÈRE		
BLANQUI	}	pour l'Académie des Scienc. mor. et politiques.
VIVIEN		

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et
sont toujours rééligibles.

LISTE,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
DES MEMBRES
ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS
DES CINQ
ACADÉMIES
DE L'INSTITUT.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIES.
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL * (Alexandre-Denis), rue Albouy, n ^o 18.	Beaux-Arts.
ADAM (O. *) (Adolphe-Charles), rue des Fossés du Temple, n ^o 30.	Beaux-Arts.
AMPÈRE (O. *) (Jean-Jacques-Antoine), rue Saint-Guillaume, n ^o 27.	Franc. et Inscr.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIENS.
OT * (Jacques-François-Arsène), rue Petits-Augustins, n° 13.....	Française.
AL (O. *) (Gabriel), rue des Petits-Augustins, n° 5.....	Sciences.
(C. *) (Dominique-François-Jean), Observatoire Royal.....	Sciences.
ET (G. C. *) (Ant.-Maurice-Apollinaire d'), à la Banque de France.....	Sc. mor. et polit.
DE MONTOR (O. *) (Alexis-François), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 14.....	Inscriptions.
(C. *) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24.....	Beaux-Arts.
B.	
ET * (Jacques), rue de l'Est, n° 33...	Sciences.
D * (Antoine-Jérôme), rue de Sorbonne, n° 9.....	Sciences.
-LORMIAN * (Pierre-Marie-François), rue Saint-Honoré, n° 416.....	Française.
TE (G. C. *) (Amable-Guillaume-Sper BRUCIÈRE DE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 65.....	Française.
ÉLEMY-SAINT-HILAIRE * (Jules), rue d'Odéon, n° 35.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIENS
BEAUMONT * (Gustave-Auguste DE LA BONNIÈRE DE), rue d'Anjou-St-Honoré, n° 48.	Sc. mor. et p
BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (G. C. *) (Charles-François), rue des Saints-Pères, n° 52..	Sciences.
BEQUEREL (O. *) (Antoine-César), au Jardin du Roi.	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF * (Louis-François), Grande rue de Passy, n° 62.....	Sc. mor. et p
BÉRENGER (C. *) (Alphonse-Marie-Marc-Cellin-Thomas), rue Jacob, n° 39.....	Sc. mor. et p
BERGER DE XIVREY * (Jules), rue de Vaugirard, n° 116.....	Inscriptions.
BERTHIER (O. *) (Pierre), rue Crébillon, n° 2.	Sciences.
BERZELIUS (O. *), à Stockholm.....	Sciences.
BEUDANT (O. *) (François-Sulpice), rue Vanneau, n° 38.....	Sciences.
BEUGNOT (O. *) (Auguste-Arthur), rue de Vaugirard, n° 54.....	Inscriptions.
BINET (O. *) (Jacques-Philippe - Marie), au Collège de France.....	Sciences.
BIOT (O. *) (J.-Bapt.), au Collège de France.	Sciences et I
BIOT * (Édouard-Constant), rue de la Vieille-Estrapade, n° 9.....	Inscriptions
BLAINVILLE * (Henri-Marie DUCROTAY DE), au Jardin du Roi, rue Cuvier, n° 27.	Sciences.
BLANQUI * (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre-	

ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADEMIES.
court, n° 22.....	Sc. mor. et polit.
U (O. ✱) (Jean-Baptiste-Antoine- nthe), à l'Ecole de Droit.....	Sc. mor. et polit.
✱ (Merry-Joseph), rue de Grenelle Germain, n° 35.....	Beaux-Arts.
✱, à Berlin.....	Inscriptions.
ADE (O. ✱) (Jean-François), à... D (C. ✱) (Augustin-Henri DE), eue des Mathurins, n° 6.....	Inscriptions.
GAULT (O. ✱) (Jean-Baptiste-Jo- Dieudonné), rue du Pas de la , n° 8.....	Sciences.
SAT ✱ (Jacques-Raimond), rue -Dame-de-Lorette, n° 52.....	Sciences.
✱ (Charles), rue du Bac, n° 29..	Beaux-arts.
(G. C. ✱) (Charles-Achille-Victor- ce DE), r. de l'Université, n° 90...	Française.
IAET (O. ✱) (Adolphe-Théodore), au n du Roi.....	Sc. mor. et polit.
AM, à Londres.....	Sciences.
(R.), à Londres.....	Sc. mor. et polit.
DE) (Léopold), à Berlin.....	Sciences.
F (O. ✱) (Eugène), rue de l'Odéon,	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
C.	
CAILLEUX (O. ✱) (Alphonse DE).....	Beaux-Arts.
CANINA, à Rome.....	Beaux-Arts.
CARAFÀ DE COLOBRANO (O. ✱) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul), rue Blanche, n° 12.....	Beaux-Arts.
CARISTIE ✱ (Augustin-Nicolas), rue du Bac, n° 58, passage Sainte-Marie, n° 2.....	Beaux-Arts.
CAUCHY ✱ (Augustin-Louis), rue Serpente, n° 7.....	Sciences.
CHATEAUBRIAND (O. ✱) (François-Auguste DE), rue du Bac, n° 112.....	Française.
CHEVREUL (C. ✱) (Michel-Eugène), au Jardin du Roi.....	Sciences.
CHOISEUL-DAILLECOURT ✱ (André-Urbain-Maxime DE), place Belle-Chasse, n° 19.....	Inscriptions.
CIVIALE ✱ (Jean), rue Neuve Saint-Augustin, n° 23.....	Sciences.
COCKERELL, à Londres.....	Beaux-Arts.
COMBES (O. ✱) (Charles-Pierre-Mathieu), rue de l'Ouest, n° 24.....	Sciences.
CORDIER (C. ✱) (Pierre-Louis-Antoine), au Jardin du Roi, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
CORNELIUS, à Berlin.....	Beaux-Arts.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

		ACADÉMIES.
(O. ✱) (Louis-Charles-Auguste), rue -le-Grand, n° 1.....		Beaux-Arts.
(C. ✱) (Victor), à la Sorbonne.....		Française et
, à Heidelberg.....		Sc. mor. et polit. Inscriptions.
D.		
N ✱ (Jean-Philibert), rue des Beaux- n° 4.....		Sc. mor. et polit.
S ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 14.		Beaux-Arts.
✱ (François), rue Neuve-du- mbourg, n° 32.....		Beaux-Arts.
E ✱ (Joseph), au Jardin du Roi.....		Sciences.
CHE (O. ✱) (Paul), rue Saint-Lazare, , et rue de la Tour-des-Dames, n° 7.		Beaux-Arts.
ERS (O. ✱) (Aug.-Gaspard-Louis- HER), rue de Touraine, n° 9, près le de Médecine.....		Beaux-Arts.
rz (O. ✱) (César-Mansuete), rue ite, n° 20.....		Sciences.
rg ✱ (Michel-Martin), rue de Sè- n° 23		Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DROZ (O. ✱) (François-Xavier-Joseph), rue de la Chaise, n° 24	Française et Sc. mor. et polit.
DUCHATTEL (G. C. ✱) (Charles-Marie TAN- NEGUY), rue de Varennes, n° 35....	
DUFRENOY (O. ✱) (Pierre-Armand), rue d'En- fer, n° 34.....	Sc. mor. et polit.
DUHAMEL ✱ (Jean-Marie-Constant), à l'É- cole Polytechnique.....	Sciences.
DUMAS (C. ✱) (Jean-Baptiste), au Jardin du Roi.....	Sciences.
DUMÉRIL (O. ✱) (André-Marie-Constant), au Jardin du Roi, rue Cuvier, n° 13...	Sciences.
DUMONT (✱) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
DUMONT (O. ✱) (Aristide-Laurent), rue des Petits-Augustins, au Pal. des Beaux-Arts.	Beaux-Arts.
DUNOYER (O. ✱) (Barthélemi - Charles - Pierre - Joseph), rue de l'Université, n° 107.....	Sc. mor. et polit.
DUPATY (O. ✱) (Louis-Emmanuel-Félicité- Charles MERCIER), rue de la Tour d'Au- vergne, n° 8 bis.....	Française.
DUPERRÉY (O. ✱) (Louis - Isidor), rue Furstenberg, n° 6.....	Sciences.
DUPIN (G. C. ✱) (André-Marie-Jean Jac- ques), rue du Bac, n° 110.....	Française et Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUPIN (G. O. ✱) (Charles), rue du Bac, n° 26.....	Sciences et Sc. mor. et polit.
DUREAU DE LA MALLE ✱ (Adolphe-Jules-César-Auguste), rue de la Rochefoucauld, n° 25.....	Inscriptions.
DURET ✱ (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
DUTENS (O. ✱) (Joseph-Michel), rue de Grammont, n° 3.....	Sc. mor. et polit.
DUVERNOY ✱ (George-Louis), rue d'Enfer, n° 31.....	Sciences.
E.	
EDWARDS (O. ✱) (Henri-Milne), rue Cuvier, n° 16.....	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (O. ✱) (Jean-Baptiste-Armand-Louis-Léonce), rue de Sèvres, n° 17.....	Sciences.
EMPIS ✱ (Adolphe-Dominique-Florent-Joseph-Simonis), rue de Vaugirard, n° 9.....	Française.
F.	
FARADAY, à Woolwich.....	Sciences.
FAYE ✱ (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), à l'Observatoire royal.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
FÉLETZ (O. ✱) (Charles-Marie DE), à la Bibliothèque Mazarine.....	Française.
FLOURENS (C. ✱) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin du Roi.....	Franç. et Scie.
FONTAINE (C. ✱) (Pierre-François-Léonard), rue de l'Oratoire, n° 4.....	Beaux-Arts.
FORSTER ✱ (François), rue Royer-Col-lard, n° 4.....	Beaux-Arts.
FRANCK ✱ (Adolphe), rue des Tournelles, n° 30.....	Sc. mor. et polit.
FRANCOEUR ✱ (Louis-Benjamin), rue de l'Université, n° 10.....	Sciences.
G.	
GARCIN DE TASSY ✱ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, n° 53.....	Inscriptions.
GARNIER ✱ (Étienne-Barthélemi), rue Casette, n° 34.....	Beaux-Arts.
GASPARIN (G. O. ✱) (Adrien-Etienne-Pierre DE), rue de Courcelles, n° 29 bis.....	Sciences.
GATTEAUX ✱ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 35.....	Beaux-Arts.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
HAUD * (Charles), rue de Fleu-	
n° 8.....	Sciences.
à Göttingue.....	Sciences.
ER * (Martin-Pierre), rue St-	
ges, n° 5.....	Beaux-Arts.
SSAC (G. O. *) (Joseph-Louis), au	
in du Roi.....	Sciences.
ROY - SAINT - HILAIRE (O. *) (Isi-	
), au Jardin du Roi, rue Cuvier,	
5.....	Sciences.
(C. *) (Charles-Joseph-Barthélemy),	
le la Ferme des Mathurins, n° 50..	Sc. mor. et polit.
r (O. *) (François-Marius), pa-	
n du Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
s (O. *) (Adélaïde-Edouard LELIÈ-	
RE la), rue de Grenelle-Saint-Ger-	
t, n° 107.....	Inscriptions.
(Jacob), à Berlin.....	Inscriptions.
LD (O. *) (Benjamin-Edme-Charles),	
Neuve des Petits-Champs, n° 12...	Inscriptions.
AUT (O. *) (Joseph-Daniel), rue de	
éon, n° 31.....	Inscriptions.
: (G. C. *) (François-Pierre-	
laume), rue de la Ville-l'Évêque,	Française,
.....	Inscriptions et
.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

H.	ACADÉMIES.
HALEVY (O. ✱) (Jacques-Fromental), rue de la Rochefoucauld, n° 31.....	Beaux-Arts.
HALLAM, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
HAMMER-PURGSTALL (le baron DE) (O. ✱), à Vienne en Autriche.....	Inscriptions.
HASE (O. ✱) (Charles-Benoît), rue de l'Arcade Colbert, n° 6.....	Inscriptions.
HAUGHTON (sir Graves Chamney), à Londres, et à Paris, rue de Tournon, n° 15.	Inscriptions.
HEIM ✱ (Franç.-J ^h), Palais de l'Institut.	Beaux-Arts.
HÉRICART DE THURY (O. ✱) (Louis-Étienne-François), quai d'Orçay, n° 3.	Sciences.
HERMANN, à Leipzig.....	Inscriptions.
HÉRON DE VILLEFOSSE (O. ✱) (Antoine-Marie), rue Neuve des Petits-Champs, n° 45.	Sciences.
HERSENT (O. ✱) (Louis), rue Cassette, n° 22.	Beaux-Arts.
HOUDETOT (C. ✱) (Frédéric-Christophe D'), rue de Londres, n° 10.....	Beaux-Arts.
HUGO (O. ✱) (Victor-Marie), place Royale, n° 6.....	Française.
HUMBOLDT (le baron A. DE) (G. O. ✱), à Berlin.....	Sciences.
HUVÉ (O. ✱) (Jean-Jacques-Marie), rue du Helder, n° 15.....	Beaux-Arts.

DRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADEMIES.
I.	
(Jean-Auguste-Dominique), de l'Institut.....	Beaux-Arts.
J.	
lin.....	Sciences.
ntoine), rue d'Enfer, n° 34...	Française.
(Edme-François), rue Neuve Champs, n° 12.....	Inscriptions.
tanislas), place de l'Estra-	Inscriptions.
*) (Adrien DE), au Jardin	Sciences.
K.	
DE), à Munich.....	Beaux-Arts.
L.	
*) (Léon-Emmanuel-Simon-) , quai Malaquais, n° 1 ..	Inscriptions.
(Edouard-René LEFEBVRE), it, n° 34.....	Inscriptions.
(C. *) (Charles DE), rue 10.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LAJARD * (Jean-B ^{te} .Félix), pl. Royale, n° 13.	Inscriptions.
LALLEMAND (O. *) (Claude-François), rue de Seine, n° 6.....	Sciences.
LAMARTINE * (Alphonse-Marie-Louis DE), rue de l'Université, n° 82.....	Française.
LAMÉ * (Gabriel), rue de Clichy, n° 25...	Sciences.
LANGLOIS * (Simon-Alexandre), rue Porte-Foin, n° 4.....	Inscriptions.
LARGRTEAU * (Charles-Louis), rue Jacob, n° 13.....	Sciences.
LA SAUSSAYE * (Jean-François de Paule-Louis DE), rue des Saints-Pères, n° 38.	Inscriptions.
LAUCIER * (Paul-Auguste-Ernest), à l'Observatoire royal.....	Sciences.
LE BAS (O. *) (Louis-Hippolyte), pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-arts.
LE BAS * (Philippe), rue de Condé, n° 30.	Inscriptions.
LEBRUN (O. *) (Pierre-Antoine), à l'Imprimerie Royale.....	Française.
LE CLERC (C. *) (Jos ^{ph} -Victor), à la Sorbonne.	Inscriptions.
LE CLÈRE * (Achille-René-François), rue Caumartin, n° 37.....	Beaux-Arts.
LÉLUT * (Louis-François), à la Salpêtrière.	Sc. mor. et polit.
LEMAIRE (O. *) (Philippe-Henri), rue Jean-Bart, n° 1.....	Beaux-Arts.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ANT * (Charles), rue Neuve des s-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
VOST (O. *) (Auguste), à St-Martin du ul, Eure; et à Paris, rue Jacob, n° 44.	Inscriptions.
VOST D'IRAY * (Chrétien-Siméon), le Sèvres, n° 2.....	Inscriptions.
UR * (Jean-Baptiste-Cicéron), bou- d du Temple, n° 9.....	Beaux-Arts.
NE (C. *) (Jean-Antoine), rue de dis, n° 16, au Marais.....	Inscriptions.
RIER (O. *) (Urbain-Jean-Joseph), saint-Thomas d'Enfer, n° 5.....	Sciences.
* (Guillaume), à la Sorbonne.....	Sciences.
LE * (Joseph), rue de Sorbonne, n° 3. (Maximilien-Paul-Émile), rue de	Sciences.
st, n° 24.....	Inscriptions.
* (Charles-Jean-Marie), rue de Belle- se, n° 14.....	Sc. mor. et polit.
(O. *) (Honoré-Théodoric-Paul- ch d'ALBERT DE), rue Saint-Domini- faub. St-Germain, n° 33.....	Inscriptions.
M.	
ULLOCH, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
DIE (O. *) (François), rue d'Anjou- t-Honoré, n° 8.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MAGNIN (O. ✱) (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
MAÏ (le cardinal), à Rome.....	Inscriptions.
MATHIEU ✱ (Claude-Louis), à l'Observatoire Royal.....	Sciences.
MAURICE (O. ✱) (Jean-Frédéric-Théodore), à Genève.....	Sciences.
MAUVAIS ✱ (Félix-Victor), à l'Observatoire royal.....	Sciences.
MÉRIMÉE ✱ (Prosper), rue Jacob, n° 18.	Franç. et Instr
MEYERBEER (O. ✱), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, n° III.....	Beaux-Arts.
MICHELET ✱ (Jules), rue des Postes, n° 12.	Sc. mor. et polit.
MIGNET (C. ✱) (François-Auguste-Alexis), rue Neuve des Capucines, n° 10.....	Française et Sc. mor. et polit.
MIRBEL (C. ✱) (Charles-François BRISSEAU), rue Saint - Dominique, faubourg St-Germain, n° 72.....	Sciences.
MOHL ✱ (Jules), rue du Bac, n° 112....	Inscriptions.
MOLÉ (G. C. ✱) (Mathieu-Louis), rue du Faub.-St-Honoré, n° 99.....	Française.
MONMÉRQUÉ (O. ✱) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, n° 39, au Marais.....	Inscriptions.
MONTALIVET (G. C. ✱) Marthe-Camille - BACHASSON DE), place Vendôme, n° 9....	Beaux-Arts.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
(O. ✱) (Arthur-Jules), rue de la des Mathurins, n° 58.....	Sciences.
N.	
IL ✱ (Charles-François LEBORUF), le l'Ouest, passage Laurette, n° 9..	Beaux-Arts.
(C. ✱) (Joseph), rue Neuve des Pe- champs, n° 10.	Inscriptions et Sc. mor. et polit.
O.	
V ✱ (André-George-Louis), rue filles Saint-Thomas, n° 13.....	Beaux-Arts.
D (O. ✱), à Copenhague.....	Sciences.
OFF, à Saint-Petersbourg.....	Inscriptions.
ECK, à Rome.....	Beaux-Arts.
P.	
SUS (O. ✱) (Jean-Marie), rue de girard, n° 15.....	Inscriptions.
✱ (Alexis-Paulin), rue Neuve des s-Champs, n° 12.....	Inscriptions.
ER (G. C. ✱) (Etienne-Denis), de la Révolution, n° 18.....	Française.
C. ✱) (Hippolyte-Philibert), rue e-des-Mathurins, n° 34.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
PASTORET (C. ✱) (Amédée DE), place de la Concorde, n° 6.....	Beaux-Arts.
PATIN (O. ✱) (Henri-Joseph-Guillaume), rue Cassette, n° 15.....	Française.
PAYEN (O. ✱) (Anselme), rue St-Martin, n° 210.	Sciences.
PELOUZE ✱ (Théophile-Jules), Hôtel des Monnaies.....	Sciences.
PETITOT ✱ (Messidor-Lebon), rue de l'Est, n° 13.....	Beaux-Arts.
PICOT ✱ (François-Édouard), rue de la Rochefoucauld, n° 34.....	Beaux-Arts.
PIOBERT (O. ✱) (Guillaume), au dépôt central d'artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin.....	Sciences.
POINSOT (G. O. ✱) (Louis), rue du Faubourg Saint-Honoré, n° 35.....	Sciences.
PONCELET (O. ✱) (Jean-Victor), rue St-Guil-laume, n° 36.....	Sciences.
PONGERVILLE (O. ✱) (Jean-Bapt.-Ant.-Aimé SANSON DE), rue de Bellefond, n° 14.	Française.
PORTALIS (G. C. ✱) (Joseph-Marie), place Royale, n° 4.....	Sc. mor. et poli.
POUILLET (O. ✱) (Claude-Servais-Mathias), au Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin, n° 210.....	Sciences.
PRADEL (O. ✱) (Jules - Jean - Baptiste François DE CHARDEBOEUF DE), rue de	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIQUE.
Grenelle-Saint-Germain, n° 34.....	Beaux-Arts.
PRADIER (O. ✱) (James), quai Voltaire, n° 1.....	Beaux-Arts.
PRÉVOST ✱ (Constant), à la Sorbonne...	Sciences.
Q.	
QUATREMÈRE DE QUINCY (O. ✱) (Antoine- Chrysostome), rue de Condé, n° 14...	Inscriptions et Beaux-Arts.
QUATREMÈRE ✱ (Etienne-Marc), quai Bour- bon, n° 19, île Saint-Louis.....	Inscriptions.
R.	
RAGUSE (le maréchal DE) (G. C. ✱) (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT)...	Sciences.
RAMBUTEAU (C. ✱) (Claude-Philibert BAR- THELOT DE),	Beaux-Arts.
RAMEY (O. ✱) (Étienne-Jules), rue Notre- Dame des Champs, n° 2.....	Beaux-Arts.
RAOUL-ROCHETTE (O. ✱) (Désiré), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions et Beaux-Arts.
RAUCH, à Berlin.....	Beaux-Arts.
RAYER (O. ✱) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14.....	Sciences.
REGNAULT ✱ (Henri-Victor), au Collège de France.....	Sciences.
REINAUD ✱ (Joseph - Toussaint), rue Neuve des Petits-Champs, n° 12.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
RÉMUSAT * (Charles-François-Marie DE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52.....	Française et Sc. mor. et polit.
RICHARD * (Achille), rue d'Enfer, n° 46..	Sciences.
RICHOMME * (Joseph-Théodore), rue du Cherche-Midi, n° 34.....	Beaux-Arts.
ROSSI (G. O. *) (Pellegrino-Louis-Édouard), rue de l'Université, n° 46.....	Sc. mor. et polit.
ROSSINI *, à Bologne; et à Paris, boule- vard Montmartre, n° 10.....	Beaux-Arts.
ROUSSIN (G. C. *) (Albert-Reine), rue Basse du Rempart, n° 52.....	Sciences.
ROUX (O. *) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 5.....	Sciences.
S.	
SAINTE-AULAIRE (G. O. *) (Louis DE BEAUPOIL DE), rue St-Dominique, fau- bourg Saint-Germain, n° 63.....	Française.
SAINTE-BEUVE * (Charles-Augustin), au palais de l'Institut.....	Française.
SAINT-HILAIRE * (Auguste DE), quai de Béthune, n° 12, île Saint-Louis.....	Sciences.
SAINT-MARC GIRARDIN (O. *), rue de l'Odéon, n° 27.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
SALVANDY (G. C. ✱) (Narcisse-Achille DE), rue Cassette, n° 30.....	Française.
SAULCY (O ✱) (Louis-Félicien-Joseph CAL- GNART DE), au Dépôt central d'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, n° 3....	Inscriptions.
SAVIGNY (O. ✱) (Marie-Jules-César LE LOR- GNE DE), rue Cassette, n° 35.....	Sciences.
SAVIGNY (DE), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
SCHELLING , à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
SCHNETZ (O. ✱) (Jean-Victor), rue Saint- Honoré, n° 374.....	Beaux-Arts.
SCRIBE (C. ✱) (Augustin-Eugène), rue Oli- vier-Saint-George, n° 8.....	Française.
SÉQUIER DE SAINT-BRISSON (O. ✱) (Nico- las-Maximilien-Sidoine), rue d'Enfer, n° 31, et à St-Brisson par Gien (Loiret).	Inscriptions.
SÉQUIER ✱ (Armand-Pierre), rue Garan- cière, n° 13.....	Sciences.
SÉUR (G. C. ✱) (Philippe-Paul DE), rue de la Pépinière, n° 104.....	Française.
SERRIS (C. ✱) (Étienne-Renaud-Augustin), rue Copeau, n° 1.....	Sciences.
SILVESTRE ✱ (Augustin-François DE), rue St-Benoît, n° 23.....	Sciences.
SPONTINI (O. ✱) (DE SAINT-ANDREA), (Gas- pard-Louis - Pacifique), rue Neuve des	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
Mathurins, n° 1.....	Beaux-Arts.
STURM (O. ✱) (Jacques-Charles-François), place du Panthéon, n° 9.....	Sciences.
T.	
TAYLOR (C. ✱) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 50.....	Beaux-Arts.
TENERANI, à Rome.....	Beaux-Arts.
THÉNARD (G. O. ✱) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
THIERRY (C. ✱) (Jacques-Nicolas-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 4.....	Inscriptions.
THIERRY (O. ✱) (Amédée-Simon-Dominique), rue de l'Université, n° 10.....	Sc. mor. et polit.
TIERS (G. O. ✱) (Adolphe), place Saint-George, n° 1.....	Française et Sc. mor. et polit.
TISSOT ✱ (Pierre - François), rue Richer, passage Saulnier, n° 3.....	Française.
TOCQUEVILLE ✱ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE), rue de la Madeleine, n° 30 bis.....	Française et Sc. mor. et polit.
TOSCHI (O. ✱) (Paul), à Parme.....	Beaux-Arts.
TROPLONG ✱ (Raymond-Théodore), rue Neuve des Mathurins, n° 10.....	Sc. mor. et polit.
TURPIN DE CRISSÉ ✱ (Lancelot-Théodore), rue Tronchet, n° 5.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
V.	
VALENCIENNES * (Achille), au Jardin du Roi.	Sciences.
VATOUT (C. *) (Jean), r. du Houssaie, n° 5.	Française.
VELPEAU * (Alfred Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 17.....	Sciences.
VERNET (C. *) (Émile-Jean-Horace), Pavil- lon du Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
VIENNET (C. *) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot de Mauroy, n° 18.....	Française.
VIGNY * (Alfred-Victor DE), rue des Écuries d'Artois, n° 6.....	Française.
VILLEMAIN (G. O. *) (Abel-François), au Palais de l'Institut.....	Française et Insc.
VILLENEUVE-BARGEMONT (O. *) (Jean- Paul-Alban DE), rue Blanche, n° 5.....	Sc. mor. et polit.
VILLENEUVE-TRANS * (Louis-François DE), à Nancy, <i>Meurthe</i> , et à Paris, rue Blan- che, n° 5.....	Inscriptions.
VILLERMÉ * (Louis-René), rue Vieille du Temple, n° 32.....	Sc. mor. et polit.
VITET (O. *) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 5.....	Française et Inscriptions.
VIVIEN (O. *) (Alexandre-François-Au- guste), rue Rumford, n° 8.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

		ACADÉMIES.
W.		
WAILLY * (Joseph-Noël DE), rue Vieille du Temple, n° 124.		Inscriptions.
WALCKENARR (O. *) (Charles-Athanase), rue Laffitte, n° 45.		Inscriptions.

*Bibliothèque.***Messieurs**

LANDRESSE *, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.

ROULIN, rue Mazarine, n° 3.

A. MAURY, rue Hautefeuille, n° 9. } Sous-Bibliothécaires.

Agence et Secrétariat.

PINGARD (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au Palais de l'Institut.

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-St-Benoît, n° 7.

INSTITUT
NATIONAL
DE FRANCE.



PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
RUE JACOB, 56.

—
1849.



1977

1978

1979

TABLE.

<i>Séances ordinaires des Académies,</i>	page 6
<i>Séances publiques des Académies,</i>	ibid.
<i>Fondation de l'Institut,</i>	15
— <i>Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).</i>	ibid.
— <i>Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796).</i>	23
— <i>Confirmation de l'Institut par la Constitution du 24 frimaire an VIII (15 décembre 1800).</i>	35
— <i>Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (30 avril 1802).</i>	ibid.
— <i>Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (22 janvier 1803).</i>	37
— <i>Confirmation de l'Institut par la charte de 1814.</i>	44
<i>Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816,</i>	45
<i>Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques, 26 octobre 1832,</i>	51
<i>Extrait du règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques du 5 mars 1833,</i>	54
<i>Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance tenue par les cinq Académies, le 19 juillet 1848.</i>	55

ACADÉMIE FRANÇAISE.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	59
<i>État actuel de l'Académie française,</i>	60
<i>Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	62
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	63

**ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.**

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	64
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	65
<i>État actuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,</i>	66
<i>Commission des Inscriptions et Médailles,</i>	72
<i>Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France,</i>	ibid.
<i>Commission des travaux littéraires,</i>	ibid.
<i>Commission des Antiquités de la France,</i>	73
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	74

ACADÉMIE DES SCIENCES.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	75
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	77
<i>État actuel de l'Académie des Sciences,</i>	79
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	90

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	91
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	92
<i>État actuel de l'Académie des Beaux-Arts,</i>	93

<i>Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816,</i>	99
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	ibid.

**ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES.**

<i>Changements arrivés parmi les membres, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	100
<i>Changements arrivés parmi les correspondants, depuis le 1^{er} janvier 1848,</i>	101
<i>État actuel de l'Académie des Sciences morales et politiques,</i>	102
<i>Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie,</i>	106

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

<i>Présidence de l'Institut,</i>	107
<i>Bureau de l'Institut, en 1848.</i>	ibid.
<i>Bureau de l'Institut, pour 1849.</i>	ibid.
<i>Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordon. du Roi, du 21 mars 1816,</i>	108

<i>Liste, par ordre alphabétique, des membres des cinq Académies de l'Institut,</i>	109
<i>Bibliothèque, Agence, Secrétariat, Imprimeurs, Libraire.</i>	131

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADEMIES.

Académie Française, le jeudi à 2 heures et demie.

Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le vendredi à 3 heures.

Académie des Sciences, le lundi à 3 heures.

Académie des Beaux-Arts, le samedi à 3 heures.

Académie des Sciences Morales et Politiques, le samedi à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADEMIES.

Séance publique des cinq Académies, le 25 octobre.

Académie Française, mois de mai.

Académie des Inscriptions et Belles Lettres, mois de juillet.

Académie des Sciences, mois de novembre.

Académie des Beaux-Arts, mois d'octobre.

Académie des Sciences Morales et Politiques, mois d'Avril.

CALENDRIER

POUR

L'ANNÉE 1849.





11/11/11

11/11/11

11

JANVIER 1849.

- ☽ Prem. Quart. 2.
 ☾ Pleine Lune le 8.
 ☽ Dern. Quart. le 21
 ☾ Nouv. Lune le 24.
 ☽ Prem. Quart. le 16.

Lun.	1	La Circoncis.
Mar.	2	S. Basile.
Mer.	3	S ^{te} Geneviève.
Jeu.	4	S. Rigobert.
Ven.	5	S. Siméon.
Sam.	6	L'Épiphanie.
Dim.	7	S. Théau.
Lun.	8	S. Lucien.
Mar.	9	S. Furcy.
Mer.	10	S. Paul, erm.
Jeu.	11	S. Alexandre.
Ven.	12	S. Césaire.
Sam.	13	Bapt. de N. S.
Dim.	14	S. Hilaire.
Lun.	15	S. Maur, abbé.
Mar.	16	S. Marcel.
Mer.	17	S. Antoine.
Jeu.	18	Ch. s. Pier. à R.
Ven.	19	S. Sulpice.
Sam.	20	S. Sébastien.
Dim.	21	S ^{te} Agnès.
Lun.	22	S. Vincent.
Mar.	23	S ^{te} Émeren.
Mer.	24	S. Babylas.
Jeu.	25	Conv. S. Paul.
Ven.	26	S. Polycarpe.
Sam.	27	S. J. Chrysost.
Dim.	28	S. Charlemagu.
Lun.	29	S. Franç. de S.
Mar.	30	S ^{te} Bathilde.
Mer.	31	S. Marcell.

FÉVRIER.

- ☾ Pleine Lune le 7.
 ☽ Dern. Quart. le 15.
 ☾ Nouv. Lune le 23.

Jeu.	1	S. Ignace, év.
Ven.	2	Purific.
Sam.	3	S. Blaise.
Dim.	4	Septuagésime.
Lun.	5	S ^{te} Agathe.
Mar.	6	S. Amand.
Mer.	7	S. Romuald.
Jeu.	8	S. Jean, m.
Ven.	9	S ^{te} Apolline.
Sam.	10	S ^{te} Scolastique.
Dim.	11	Sexagésime.
Lun.	12	S ^{te} Enlalie.
Mar.	13	S. Benigne.
Mer.	14	S. Valentin.
Jeu.	15	S. Faustin.
Ven.	16	S ^{te} Julienne.
Sam.	17	S ^{te} Marianne.
Dim.	18	Quinquagés.
Lun.	19	S. Publius.
Mar.	20	S. Encher.
Mer.	21	Les Cendres.
Jeu.	22	S. Émile.
Ven.	23	S ^{te} Isabelle.
Sam.	24	S. Alexandre.
Dim.	25	Quadrages.
Lun.	26	Ch. s. P. à R.
Mar.	27	S ^{te} Honorine.
Mer.	28	Quatre-Temps.
		N. d'Or 6.
		Épacte vi.

MARS.

- ☾ Prem. Quart. le 2.
 ☽ Pleine Lune le 9.
 ☾ Dern. Quart. le 17.
 ☽ Nouv. Lune. le 24.
 ☾ Prem. Quart. le 31.

Jeu.	1	S. Aubin.
Ven.	2	S. Simplicé.
Sam.	3	S ^{te} Camille.
Dim.	4	<i>Reminiscere.</i>
Lun.	5	S. Adrien.
Mar.	6	S ^{te} Colette.
Mer.	7	S. Th. d'A.
Jeu.	8	S. J. de Dieu.
Ven.	9	S ^{te} Françoise.
Sam.	10	S. Victor.
Dim.	11	<i>Oculi.</i>
Lun.	12	S. Ramire.
Mar.	13	S ^{te} Euphrasie.
Mer.	14	S. Lubin.
Jeu.	15	S. Longin.
Ven.	16	S. Abraham.
Sam.	17	S. Patrice.
Dim.	18	<i>Lactare.</i>
Lun.	19	S. Joseph.
Mar.	20	S. Joachim.
Mer.	21	S. Benoit.
Jeu.	22	S ^{te} Basillise.
Ven.	23	S. Othon.
Sam.	24	S. Gabriel.
Dim.	25	<i>La Passion.</i>
Lun.	26	<i>Annonciation.</i>
Mar.	27	S. Rupert.
Mer.	28	S. Gontran.
Jeu.	29	S. Jonas.
Ven.	30	S. Rieul.
Sam.	31	S. Balbine.

AVRIL.

- ☽ Pleine Lune le 7.
 ☾ Dern. Quart. le 15.
 ☽ Nouv. Lune le 23.
 ☽ Prem. Quartier le 29.

Dim.	1	<i>Rameaux.</i>
Lun.	2	S. François P.
Mar.	3	C. de la V.
Mer.	4	S. Ambroise.
Jeu.	5	S. Vincent. F.
Ven.	6	<i>Vend. Saint.</i>
Sam.	7	S. Hégésippe.
Dim.	8	PAQUES.
Lun.	9	S ^{te} Marie Cl.
Mar.	10	S. Macaire.
Mer.	11	S. Léon.
Jeu.	12	S. Zénon.
Ven.	13	S. Ermenig.
Sam.	14	S. Tiburce.
Dim.	15	<i>Quasimodo.</i>
Lun.	16	S. Fructue.
Mar.	17	S. Anicet.
Mer.	18	S. Parfait.
Jeu.	19	S. Zénon, F.
Ven.	20	S. Sulpice.
Sam.	21	S. Anselme.
Dim.	22	f. d. c. s. D.
Lun.	23	S. George.
Mar.	24	S ^{te} Beuve.
Mer.	25	S. Léger.
Jeu.	26	S. Marc, év.
Ven.	27	S. Clet, pape.
Sam.	28	S. Zite.
Dim.	29	S. Valère.
Lud.	30	S. Pierre m.
		<i>Lettre Dom. G.</i>

MAI.

JUIN.

- ☉ Pleine Lune le 7.
- ☾ Dern. Quartier le 15.
- Nouv. Lune le 22.
- ☽ Prem. Quartier le 28.

- ☉ Pleine Lune le 5.
- ☾ D. Q. le 24. N. L. 13.
- Nouv. Lune le 20.
- ☽ Prem. Quart. le 27.

Mar.	1	S. Jacq. s. Ph.
Mer.	2	S. Athanase.
Jeu.	3	Inv. Ste Croix.
Ven.	4	Ste Monique.
Sam.	5	S. ie.
Dim.	6	S. Jean P. Lat.
Lun.	7	S. Stanislas.
Mar.	8	S. Désiré.
Mer.	9	S. Antonin.
Jeu.	10	S. Gorgien.
Ven.	11	S. Mamert.
Sam.	12	S. Nérée.
Dim.	13	S. Servais.
Lun.	14	<i>Rogations.</i>
Mar.	15	S. Dympn.
Mer.	16	S. Honoré.
Jeu.	17	ASCENSION.
Ven.	18	S. Venance.
Sam.	19	S ^m Julienne.
Dim.	20	S. Bernardin.
Lun.	21	S. Anselme.
Mar.	22	S ^{te} Julie.
Mer.	23	S. Didier, év.
Jeu.	24	S. Sylvain.
Ven.	25	S. Urbain.
Sam.	26	S. Ph. de N.
Dim.	27	PENTECOTE.
Lun.	28	S. Germain.
Mar.	29	S. Hubert.
Mer.	30	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	31	S ^{te} Pétronille.

Ven.	1	S. Pamphile.
Sam.	2	S. Erasme.
Dim.	3	<i>La Trinité.</i>
Lun.	4	S. Optat.
Mar.	5	S. Boniface.
Mer.	6	S. Norbert.
Jeu.	7	<i>Fête-Dieu.</i>
Ven.	8	S. Médard.
Sam.	9	S ^m Pélagie.
Dim.	10	S. Landry.
Lun.	11	S. Barnabé.
Mar.	12	S. Olympe.
Mer.	13	S. Ant. de P.
Jeu.	14	Oc. Fête-Dieu.
Ven.	15	S. Modeste.
Sam.	16	S. François R.
Dim.	17	S. Antoine.
Lun.	18	S ^{te} Marine.
Mar.	19	S. Gerv. s. Pro.
Mer.	20	S. Sylvère, p.
Jeu.	21	S. L. de G.
Ven.	22	S. Paulin.
Sam.	23	S. Édiltrude.
Dim.	24	Nat. S. J.-Bap.
Lun.	25	S. Guillaume.
Mar.	26	S. Babolein.
Mer.	27	S ^{te} Adèle.
Jeu.	28	S. Irénée.
Ven.	29	S. Pierre. S. P.
Sam.	30	S. Martial.

Cycle solaire 10.

JUILLET.

- ☉ Pleine Lune le 5.
 ☾ Dern. Quartier le 13.
 ● Nouv. Lune le 19.
 ☽ Prem. Quartier le 27.

Dim.	1	S. Rombaud.
Lun.	2	<i>Vis. de la Vierge.</i>
Mar.	3	S. Anatole, év.
Mer.	4	S. Ulrich.
Jeu.	5	St ^e Zoé, m.
Ven.	6	St ^e Angèle.
Sam.	7	St ^e Aubierg.
Dim.	8	S. Procope.
Lun.	9	S. Éphrem.
Mar.	10	St ^e Félicité.
Mer.	11	St ^e Julie.
Jeu.	12	S. Gualbert.
Ven.	13	S. Eugène.
Sam.	14	S. Bonaventur.
Dim.	15	S. Henri, év.
Lun.	16	S. D. Carm.
Mar.	17	S. Alexis.
Mer.	18	St ^e Symph.
Jeu.	19	S. Vinc. de P.
Ven.	20	St ^e Marguerite
Sam.	21	S. Victor, m.
Dim.	22	St ^e Madeleine.
Lun.	23	S. Apollinaire.
Mar.	24	S. Loup.
Mer.	25	S. Jacq. le M.
Jeu.	26	S. Érasme,
Ven.	27	S. Pantaléon.
Sam.	28	St ^e Anne.
Dim.	29	St ^e Marthe.
Lun.	30	S. Abdon.
Mar.	31	S. Iguace L.

AOUT.

- ☉ Pleine Lune le 4.
 ☾ Dern. Quartier le 11.
 ● Nouv. Lune le 16.
 ☽ Prem. Quart. le 25.

Mer.	1	S. P. és-liene.
Jeu.	2	S. Alphonse L.
Ven.	3	St ^e Lydie.
Sam.	4	S. Dominique.
Dim.	5	N. D. des N.
Lun.	6	Tr. de N. S.
Mar.	7	S. Gaëtan.
Mer.	8	S. Cyriaque.
Jeu.	9	S. Romain.
Ven.	10	S. Laurent.
Sam.	11	S. Géry.
Dim.	12	St ^e Claire.
Lun.	13	St ^e Radeg.
Mar.	14	St ^e Athana.
Mer.	15	ASSOMPTION.
Jeu.	16	S. Roch.
Ven.	17	S. Mamès.
Sam.	18	St ^e Hélène.
Dim.	19	St ^e Thècle.
Lun.	20	S. Bernard.
Mar.	21	St ^e Jeanne.
Mer.	22	S. Symphorien.
Jeu.	23	St ^e Sidonie.
Ven.	24	S. Barthélemy.
Sam.	25	S. Louis, roi.
Dim.	26	St ^e Rose.
Lun.	27	S. Césaire.
Mar.	28	S. Augustin.
Mer.	29	S. Médéric.
Jeu.	30	S. Fiacre.
Ven.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

- ☉ Pleine Lune le 2.
 ☾ Dern. Quartier le 9.
 ☉ Nouv. Lune le 16.
 ☽ Prem. Quartier le 24.

Sam.	1	S. Leu, s. Gil.
Dim.	2	S. Lazare.
Lun.	3	S. Grégoire.
Mar.	4	S ^{te} Rosalie.
Mer.	5	S. Bertin, ab.
Jeu.	6	S. Onésippe.
Ven.	7	S. Cloud, pré.
Sam.	8	Nat. de la Vier.
Dim.	9	S. Omer, év.
Lun.	10	S. Pulchérie.
Mar.	11	S. Hyacinthe.
Mer.	12	S. Raphaël.
Jeu.	13	S. Maurille.
Ven.	14	Exalt. S ^{te} Cr.
Sam.	15	S. Nicomède.
Dim.	16	S. Corneille.
Lun.	17	S. Lambert.
Mar.	18	S. Jean Ch.
Mer.	19	Quatre-Temps.
Jeu.	20	S. Eustache.
Ven.	21	S. Matthieu.
Sam.	22	S. Maurice.
Dim.	23	S ^{te} Thècle, v.
Lun.	24	S. Andoche.
Mar.	25	S. Firmin.
Mer.	26	S ^{te} Justine.
Jeu.	27	S. Côme, S. Da.
Ven.	28	S. Cérans, év.
Sam.	29	S. Michel, arc.
Dim.	30	S. Jérôme.

Indiction rom.

OCTOBRE.

- ☉ Pleine Lune le 2.
 ☾ Dern. Quartier le 9.
 ☉ Nouv. Lune le 16.
 ☽ Prem. Quartier le 24.
 ☉ Pleine Lune le 31.

Lun.	1	S. Remi, év.
Mar.	2	SS. Anges Gar.
Mer.	3	S. Candide.
Jeu.	4	S. Franç. d'As.
Ven.	5	S ^{te} Aure, abb.
Sam.	6	S. Bruno.
Dim.	7	S. Serge S. R.
Lun.	8	S ^{te} Brigitte.
Mar.	9	S. Denis, év.
Mer.	10	S. Paulin.
Jeu.	11	S. Gomer.
Ven.	12	S. Wilfrid.
Sam.	13	S. Gérard.
Dim.	14	S. Caliste, p.
Lun.	15	S ^{te} Thérèse.
Mar.	16	S. Gall, év.
Mer.	17	S. Carboney.
Jeu.	18	S. Luc, évang.
Ven.	19	S. Savinien.
Sam.	20	S. Caprais.
Dim.	21	S ^{te} Ursule.
Lun.	22	S. Mellon, év.
Mar.	23	S. Hilarion.
Mer.	24	S. Magloire.
Jeu.	25	S. Crépin, S. Cr.
Ven.	26	S. Rustique.
Sam.	27	S. Frumenceo.
Dim.	28	S. Simon S. J.
Lun.	29	S. Faron.
Mar.	30	S. Lucain.
Jeu.	31	S. Quent. V. J.

NOVEMBRE.

- ☾ Dern. Quart. le 7.
 ● Nouv. Lune le 14.
 ☽ Prem. Quartier le 23.
 ☽ Pleine Lune le 30.

Jeu.	1	TOUSSAINT.
Ven.	2	<i>Les Trépassés.</i>
Sam.	3	S. Marcel, év.
Dim.	4	S. Charles.
Lun.	5	S. Zacharie.
Mar.	6	S. Léonard.
Mer.	7	S. Florentin.
Jeu.	8	S ^{tes} Reliques.
Ven.	9	S. Mathurin.
Sam.	10	S. Juste.
Dim.	11	DÉDICACK.
Lun.	12	S. René.
Mar.	13	S. Brice.
Mer.	14	S. Bertrand.
Jeu.	15	S. Eugène, m.
Ven.	16	S. Edme.
Sam.	17	S. Agnan, év.
Dim.	18	S ^{te} Aude
Lun.	19	S ^{te} Élisabeth.
Mar.	20	S. Edmond.
Mer.	21	PRÉSENT. N. D.
Jeu.	22	S ^{te} Cécile.
Ven.	23	S. Clément.
Sam.	24	S. Severin.
Dim.	25	S ^{te} Catherine.
Lun.	26	S ^{te} Gen. des A.
Mar.	27	S. Maxime.
Mer.	28	S. Soathène.
Jeu.	29	S. Saturnin.
Ven.	30	S. André.

L. du Martyrol. C.

DÉCEMBRE.

- ☾ Dern. Quartier le 6.
 ● Nouv. Lune le 14.
 ☽ Prem. Quart. le 22.
 ☽ Pleine Lune le 29.

Sam.	1	S. Éloi.
Dim.	2	AVENT.
Lun.	3	S. François X.
Mar.	4	S ^{te} Barbe.
Mer.	5	S. Sabas.
Jeu.	6	S. Nicolas.
Ven.	7	S ^{te} Fare, vier.
Sam.	8	<i>La Conception.</i>
Dim.	9	S ^{te} Gorgonie.
Lun.	10	S ^{te} Valère.
Mar.	11	S. Daniel.
Mer.	12	S. Valérien.
Jeu.	13	S ^{te} Luce.
Ven.	14	S. Nicsise.
Sam.	15	S. Mesmin.
Dim.	16	S ^{te} Adélaïde.
Lun.	17	S ^{te} Olympe.
Mar.	18	S. Marine.
Mer.	19	<i>Quatre-Temps.</i>
Jeu.	20	S. Philigon.
Ven.	21	S. Thomas, ap.
Sam.	22	S. Honorat.
Dim.	23	S ^{te} Victoire.
Lun.	24	S. Herm. V. J.
Mar.	25	NOEL.
Mer.	26	S. Étienne.
Jeu.	27	S. Jean Év.
Ven.	28	SS. Innocents.
Sam.	29	S. Trophim.
Dim.	30	S ^{te} Colombe.
Lun.	31	S. Sylvestre.

FONDATION
DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. Art. de la loi du 5 fructidor an III. (22 août 1795).

ORGANISATION PRIMITIVE DE L'INSTITUT. (*Loi du 3 brumaire an IV. — 25 octobre 1795.*)

TITRE IV.

Institut national des sciences et des arts.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à

Paris : il est destiné, 1^o à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2^o à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II.

Il est composé de (144) membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III.

Il est divisé en trois classes; et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départem.
I^{re} CLASSE.		
<i>Sciences physiques et mathématiques.</i>		
1 Mathématiques.	6	6
2 Arts mécaniques.	6	6
3 Astronomie.	6	6
4 Physique expérimentale.	6	6
5 Chimie.	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie.	6	6
7 Botanique et Physique générale.	6	6
8 Anatomie et Zoologie.	6	6
9 Médecine et Chirurgie.	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire.	6	6
	60	60
II^e CLASSE.		
<i>Sciences morales et politiques.</i>		
1 Analyse des sensations et des idées.	6	6
2 Morale.	6	6
3 Sciences sociale et Législation.	6	6
4 Économie politique.	6	6
5 Histoire.	6	6
6 Géographie.	6	6
	36	36

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES	ASSOCIÉS
	à Paris.	dans les départem.
III^e CLASSE.		
<i>Littérature et Beaux-Arts.</i>		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments ...	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV.

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes différentes; mais il peut assister aux séances, et concourir aux travaux d'une autre classe.

V.

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI.

L'Institut national aura quatre séances pu-

bliques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif, des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII.

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII.

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX.

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres, qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X.

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple, présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI.

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII.

Les réglemens relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

Encouragemens, récompenses et honneurs publics.

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens, qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départemens de la République, que dans les pays étrangers.

II.

Ne pourront être admis au concours mem-

tionné dans l'article précédent, que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation; ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III.

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV.

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres, pour voyager, soit en-

semble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V.

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI.

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII.

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

X.

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV. — 4 avril 1796.)

(Du 25 ventôse.) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission, créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

ARTICLE PREMIER.

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi*; la seconde classe, les *duodi* et *septidi*; et la troisième classe, les *tridi* et *octidi*. La première séance de chaque décade sera publique.

II.

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III.

Le président sera élu par chaque classe, pour six mois, au scrutin et à la pluralité ab-

solue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal : il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV.

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V.

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an, et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI.

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes, et procéder aux élections.

VII.

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur

ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII.

Le bureau de la classe du président sera celui de l'Institut, pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX.

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X.

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance, la classe délibérera; par la voie du scrutin, s'il y a lieu, ou non, de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI.

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la

place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII.

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII.

Si deux membres de la classe demandent qu'un ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV.

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV.

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires

écrivront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres; et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes, formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI.

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII.

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII.

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX.

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme, sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX.

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI.

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII.

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique(1), doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir.

(1) Voyez ci-devant, page 20.

Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII.

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT

XXIV.

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, sciences mathématiques et physiques*; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques*; et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts*. Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés, et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV.

L'Institut national continuera la description

des arts commencée par l'Académie des sciences, et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI.

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations, et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes, et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective, ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et dans ce cas on procédera à leur remplacement.

XXVII.

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique (1), doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts

(1) Voyez ci-devant, page 21.

et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII.

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjudgera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX.

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX.

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture, choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique (1), seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

FONDS DE DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI.

Chaque classe nommera deux membres qui

(1) Voyez ci-devant, page 22.

seront dépositaires de ses fonds, et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII.

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir, le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII.

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe, sera dépositaire des fonds de l'Institut, et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV.

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV.

Ils sont exclusivement destinés à l'Insti-

tut ; et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI.

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII.

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII.

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX.

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.**XL.**

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux ; ils le présenteront, dans la première séance

de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI.

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII.

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détail relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé A. C. THIBAUDEAU, *président*;
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES,
secrétaires.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal, et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé J. A. CREUZÉ-LATOCHE, *président*;

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du 24 frimaire an VIII.*)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du 11 floréal an X. — 30 avril 1802.*)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second, par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1^o il pourra être établi dix écoles de droit ; 2^o il pourra être créé

trois nouvelles écoles de médecine ; 3° il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie ; 4° les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales; 5° une école de mathématiques transcendantes; 6° une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique ; 7° outre les écoles des arts du dessin, existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième . . . ; 8° les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie; 9° il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes; 10° il sera nommé huit professeurs de musique et de composition (art. 25).

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second : le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24 (art. 20).

**NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.**

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de
la République.

Le Gouvernement de la République, sur le
rapport du ministre de l'Intérieur, le Conseil
d'Etat entendu,
Arrête ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut national, actuellement divisé en
trois classes, le sera désormais en quatre,
Savoir :

Première Classe.

Classe des sciences physiques et mathéma-
tiques.

Seconde Classe.

Classe de la langue et de la littérature fran-
çaises.

Troisième Classe.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

Quatrième Classe.

Classe des beaux-arts.
Les membres actuels et associés étrangers

de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II.

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques.

Géométrie, six membres.

Mécanique, six *idem*.

Astronomie, six *idem*.

Géographie et navigation, trois *idem*.

Physique générale, six *idem*.

Sciences physiques.

Chimie, six membres.

Minéralogie, six *idem*.

Botanique, six *idem*.

Économie rurale et art vétérinaire, six *idem*.

Anatomie et zoologie, six *idem*.

Médecine et chirurgie, six *idem*.

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires

perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III.

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française ; elle fera , sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV.

La troisième classe sera composée de qua-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera , sous l'approbation du premier Consul , un secrétaire perpétuel , qui sera membre de la classe , mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants , pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences , de littérature et d'arts ; ils ne feront partie d'aucune section , et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences , des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et réglemens particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59.)

D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ordonne, etc.

(*Constitution du 24 frimaire an VIII.*)

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts (art. 88).

(*Loi du 11 floréal an X. — 30 avril 1802.*)

ATTRIBUTIONS DONNÉES A L'INSTITUT.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues. . . Quand il y vauera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier, par une des classes de l'Institut national, le second, par les inspecteurs généraux des études, et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante (art. 24).

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit : 1^o il pourra être établi dix écoles de droit ; 2^o il pourra être créé

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie ; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres ;

L'Académie royale des sciences ;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois, l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les réglemens actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

rante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V.

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres.

Sculpture, six *idem*.

Architecture, six *idem*.

Gravure, trois *idem*.

Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera , sous l'approbation du premier Consul , un secrétaire perpétuel , qui sera membre de la classe , mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants , pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI.

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences , de littérature et d'arts ; ils ne feront partie d'aucune section , et ne toucheront aucun traitement.

VII.

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences , des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer ; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX.

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X.

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI.

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels; et pour ses dépenses une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du ministre de l'Intérieur.

XII.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII.

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV.

Le ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé BONAPARTE.

Par le premier Consul,

Le secrétaire d'État,

Signé HUGUES B. MARET.

Pour ampliation,

Le ministre de l'Intérieur,

Signé CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé (art. 68) (1).

(1) La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59.)

ORDONNANCE DU ROI.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, **ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE**, à tous ceux qui ces présentes verront, **SALUT.**

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres, nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissemens qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu, avec une vive satisfaction, la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères,

notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante Compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise, et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles, et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur établissement à la restauration de la monarchie, et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

2. Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

3. Chaque Académie aura son régime indépendant, et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

4. Toutefois, l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

5. Les propriétés communes aux quatre Académies, et les fonds y affectés, seront régis et administrés, sous l'autorité de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an, et seront toujours rééligibles.

6. Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les réglemens.

7. Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

8. Elles tiendront une séance publique commune, le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

9. Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

10. L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront

présentées, s'il y a lieu, par notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.

11. L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

12. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

13. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

14. L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

15. L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

16. L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

17. L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(*Voyez l'Annuaire de 1817.*)

18. Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacun de ces deux Académies.

19. Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

20. Les anciens honoraires et académiciens, tant de l'Académie royale des sciences, que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront, de droit, académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

21. L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

22. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences, et à l'Académie royale des beaux-arts.

23. Il sera, chaque année, alloué au budget de notre ministre secrétaire d'État de l'Intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et em-

ployés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix, et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

24. Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut, conserveront la totalité de leur traitement.

25. Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

26. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingtunième.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur,
Signé VAUBLANC.

Certifié conforme par nous ,

Garde des sceaux de France, ministre secrétaire d'État au département de la Justice,

Signé BARRÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI, concernant le rétablissement de l'Académie des Sciences morales et politiques.

LOUIS - PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre 4 de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des Sciences morales et politiques ;

Vu l'arrêté du Gouvernement, du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. L'ancienne classe des Sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des Sciences morales et politiques*.

2. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

3. Elle est divisée en cinq sections, savoir : Philosophie ;

Morale ;

Législation, Droit public et Jurisprudence ;

Économie politique et Statistique ;

Histoire générale et philosophique.

4. Sont membres de cette Académie,

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression,

MM. BARON DACIER,
 DAUNOU,
 Comte GARAT,
 LACUÉE, Comte DE CESSAC,
 Comte MERLIN,
 Marquis DE PASTORET,
 Comte REINHARD,
 Comte ROEDERER,
 Comte SIEYES,
 Prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut,

MM. Comte DESTUTT-TRACY,
 BARON DE GÉRANDO.

5. Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des Sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

6. Les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques nommeront un secrétaire

perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut.

7. Ils proposeront à notre ministre de l'Instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

8. Ils sont également chargés de réviser les anciens réglemens, et de proposer au ministre un projet de réglement nouveau.

9. Les dépenses de l'Académie des Sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

10. Notre ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé, LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

Pour ampliation,

Le ministre secrétaire d'État au département de l'Instruction publique,

Signé, GUIZOT.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars 1833.

TITRE I^{er}.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1^{er}. L'Académie se compose de **TRENTE** Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT
POUR LES
RÉUNIONS GÉNÉRALES
DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES,

Le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestriel-

les. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du Bureau est d'une année.

ART. 5.

Le Bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le Secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le Président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le Bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies, ou par le Bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'Assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le Bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.



ACADÉMIE
FRANÇAISE.

CHANGEMENTS

ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1848.

M. BALLANCHE, élu le 17 février 1842, mort
le 12 juin 1847.

Remplacé par M. VATOUT, le 6 janvier 1848.

M. DE CHATEAUBRIAND, élu le 20 février 1811,
mort le 4 juillet 1848;

Remplacé par M. DE NOAILLES, le 11 janvier
1849.

M. VATOUT, élu le 6 janvier 1848, mort le
3 novembre 1848;

Remplacé par M. DE ST-PIERRE, le 18 janvier
1849.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Année 1849.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1811	LACRETELLE (Charles DE)	Kaménerd.
1815	BAOUR-LORMIAN (Pierre-Marie-François-Louis)	Boufflers.
1821	VILLEMAIN (Abel-François)	De Fontanes.
1824	DROZ (François-Xavier-Joseph)	Lacretelle aîné.
1826	BRIFAUT (Charles)	D'Agussseau.
1826	FÉLETZ (Charles-Marie DE)	Villar.
1828	LEBRUN (Pierre-Antoine)	François de Neufchâteau.
1828	BARANTE (Amable-Guillaume-Prospet BRUGIÈRE DE)	De Sèze.
1829	LAMARTINE (Alphonse-Marie-Louis DE)	Daru.
1830	SÉCUR (Philippe-Paul DE)	De Lévis.
1830	PONGERVILLE (Jean-Baptiste-Antoine-Aimé SANSON DE)	De Lally-Tollendal.
1830	COUSIN (Victor)	Fourier.
1830	VIENNET (Jean-Pons-Guillaume)	De Ségur.
1832	JAY (Antoine)	L'abbé de Montesquiou.
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)	Cuvier.
1833	TISSOT (Pierre-François)	Dacier.
1833	THIERS (Adolphe)	Andrieux.
1834	SCRIBE (Augustin-Eugène)	Arnault.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SALVANDY (Narcisse-Achille DE).....	Farseval-Grandmaison.
DUPATY (Louis-Emmanuel-Félicité-Charles MERCIER).....	Lainé.
GUIZOT (François-Pierre-Guillaume).	De Tracy.
MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	Raynouard.
FLOUBENS (Marie-Jean-Pierre).....	Michaud.
MOLÉ (Mathieu-Louis).....	De Quélen.
HUGO (Victor-Marie).....	Lemercier.
SAINTE-AULAIRE (Louis de BEAUPOIL DE).....	De Pastoret.
ANCELOT (Jacques-François-Arsène).	De Bouald.
TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri- CLÉREL DE).....	De Cessac.
PASQUIER (Étienne-Denis).....	Frayssinous.
PATIN (Henri-Joseph-Guillaume)...	Roger.
SAINTE-MARC-GIBARDIN.....	Camponon.
SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin)...	Cas. Delavigne.
MÉRIMÉE (Prosper).....	Nodier.
VIGNY (Alfred-Victor DE).....	Étienne.
VITET (Louis).....	Soumet.
RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE)	Royer-Collard.
EMPIIS (Adolphe-Dominique-Florent- Joseph-Simonis).....	Jouy.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1847	AMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)	Guiraud.
1849	NOAILLES (Paul DE)	De Chateaubriand.
1849	SAINT-PRIEST (Alex. DE GUIGNARD DE).	Vatout.
SECRETARIE PERPETUEL TRÉSORIER.		
1834	VILLEMAIN (Abel-François)	Arneult.

*Commission du Dictionnaire historique de la
langue française.*

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel.

DROZ.

DE PONGERVILLE.

DE LACRETELLE.

COUSIN.

PATIN.

SAINTE-BEUVE.

*Commission pour administrer les propriétés et
fonds particuliers de l'Académie.*

MM.

VILLEMAIN, secrétaire perpétuel trésorier,
président.

LEBRUN.

DUPATY.

EXTRAIT du Règlement particulier de l'Académie des Sciences morales et politiques, du 5 mars 1833.

TITRE I^{er}.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ART. 1^{er}. L'Académie se compose de **TRENTE** Académiciens titulaires;

Il y aura *cinq* Académiciens libres et *cinq* associés étrangers.

ART. 2. L'Académie aura *trente* Correspondants au moins, *quarante* au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3. Les Académiciens libres et les Associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4. Pour être Académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5. Les Correspondants seront choisis *indistinctement* parmi les Français et les étrangers.

ART. 6. Les Académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des Académiciens de leur ordre, et voix délibérative, en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7. Un Académicien libre ne peut se présenter pour être élu Académicien titulaire, tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8. Tout Académicien titulaire ou libre, qui s'absentera plus d'une année, sans congé de l'Académie, ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT
POUR LES
RÉUNIONS GÉNÉRALES
DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADEMIES.

Le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Académies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestriel-

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

(Année 1849.)

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1803	QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome)	Bouchaud.
1813	BOISSONADE (Jean-François)	Larcher.
1813	WALCKENAER (Charles-Athanase)	Champagne.
1815	QUATREMÈRE (Étienne-Marc)	Du Theil.
1816	RAOUL-ROCHETTE (Désiré)	Mentelle.
1817	NAUDET (Joseph)	Garran de Coulon.
1817	CHOISEUL-DAILLECOURT (André-Urbain-Maxime DE)	De Choiseul-Gouffier.
1818	LE PREVOST D'IRAY (Chrétien-Siméon)	Clavier.
1818	JOMARD (Edme-François)	Visconti.
1818	DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste)	Millin.
1824	HASE (Charles-Benoit)	Bernardi.
1829	PARDESSUS (Jean-Marie)	Boissy d'Anglas.
1830	THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin)	Gail.
1830	LAJARD (Jean-Baptiste-Félix)	Dom Brial.
1832	BURNOUF (Eugène)	Champollion jeune.
1832	BEUGNOT (Auguste-Arthur)	Thurot.
1832	REINAUD (Joseph-Toussaint)	De Chézy.
1833	GUÉBARD (Benjamin-Edme-Charles)	Abel Rémusat.
1833	JULIEN (Stanislas)	Saint-Martin.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES**

Messieurs ;	SUCCÉDANT A MM.
BUIZOT (François-Pierre Guillaume).	Dacier.
LE CLERC (Joseph-Victor).....	Dé Pougens.
LANCLOIS (Simon-Alexandre).....	Caussin de Parceval.
BUIGNIAUT (Joseph-Daniel).....	Van Praët.
PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
LE BAS (Philippe).....	Reinhard.
MANCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore).	Dé Talleyrand.
MAGNIN (Charles).....	Silv. de Saoy.
MENORMANT (Charles).....	Amaury-Duval.
METTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)....	Pouqueville.
MERGER DE XIVREY (Jules).....	Émerle-David.
MILLEMAIN (Abel-François).....	Dannon.
VAILLY (Joseph-Noël DE).....	De Pastoret.
MAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAI- GNART DE).....	Mignonet.
MABORDE (Léon-Emmanuel-Simon- Joseph DE).....	Alexandre de La- borde.
MAMPÈRE (Jean-Jacques-Antoine)....	De Gérando.
MOHL (Jules).....	Burnouf père.
MABOULAYE (Édouard-Réné LEFEBVRE)	Fauriel.
MASAUSSAYE (Jean-François de Paule- Louis DE).....	Mollevault.
MOT (Édouard-Constant).....	Jaubert.
.....	Letroune.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉD A MI
ACADÉMICIENS LIBRES.		
1830	ARTAUD DE MONTOR (Alexis-François).....	Laurent, de deuil.
1830	LUYNES (Honoré - Théodoric - Paul - Joseph d'ALBERT DE).....	Schweighaer
1832	SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (Nicolas - Maximilien-Sidoine).....	Cuvier.
1833	MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas)..	Cousinéry.
1838	LE PREVOST (Auguste).....	Artaud.
1839	VITET (Louis).....	Michaud.
1840	VILLENEUVE - TRANS (Louis-François DE).....	De Blacas d'
1841	BIOT (Jean-Baptiste).....	Miot de Mél
1843	MÉRIMÉE (Prosper).....	De Fortia d'
1846	LA GRANGE (Adélaïde-Edouard-LE- LIÈVRE DE).....	Eyriès.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.**

LÉC- ONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
120	OUVAROFF, à Saint-Petersbourg.....	S. A. E. Charles,
125	CREUZER, à Heidelberg.....	baron Dalberg- Wolf.
131	BOECKH, à Berlin.....	Jefferson.
35	Le baron de HAMMER-PURGSTALL, à Vienne.....	Lehr ^{on} Guillaume de Humboldt.
37	Sir Graves Chamney HAUGHTON, à Londres.....	Colebrooke.
42	Le cardinal MAI, à Rome.....	Keeren.
47	Jacob GRIMM, à Berlin.....	Frédéric Jacobs.
49	LOBECK, à Koenigsberg.....	Hermann.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.		
140	WALCKENAER (Charles-Athanase)...	Daunou.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers, et vingt regnicoles.

LINDE, à Varsovie.

MUSTOXIDI, à Florence.

Le chevalier-comte DEMETRIUS VALSAMACHI, à Céphalonie.

FRAEHN, à Saint-Petersbourg.

DE GOLBERY (O. ✱), à Besançon, Doubs; et à Paris, rue du Dauphin, n^o 7.

LEAKE, à Londres.

PEYRON, à Turin.

WEISS ✱, à Besançon, Doubs.

DE CAUMONT ✱ (Arcisse); à Caen; Calvados; et à Paris, rue Richelieu, n^o 65.

LAPUS, à Milan.

QUARANTA ✱ (Bernard), à Naples.

GERHARD, à Berlin.

Le baron de REIFFENBERG ✱, à Bruxelles.

HUMBERT, à Genève.

DE MEYRAN de LAGOY, à Aix, Bouches-du-Rhône.

CHAUDRUC DE CRAZANNE ✱, à Castel-Sarrasin, Tarn-et-Garonne.

Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne; et à Paris, rue Blanche, n^o 35.

DE GERVILLE, à Valognes, Manche.

Le comte BORGHESI, à San Marino, Italie.

LEGLAY ✱, à Lille, Nord.

DEVILLE ✱, à Alençon, Orne.

Th. WELCKER ✱, à Bonn, Prusse.

- GEEL, à Leyde, *Pays-Bas*.
 BĒRHĀTŪGĒKĀ, à Alger, *Afrique*.
 FLOQUET, rue Beffroi, n^o 16, à Rouen, *Seine-Inférieure*; et à Paris, rue Castellane, n^o 14.
 FĀRSNEL, à Gidda, *Arabie*.
 GRĒPPO, à Belley, *Ain*.
 PERTZ, à Berlin.
 AVELLINO, à Naples.
 KOSEGARTEN, à Greifswalde.
 LASSEN, à Bonn, *Prusse*.
 GAISFORD, à Oxford.
 Eug. BORÉ, en Perse.
 THOMAS WRIGHT, à Londres.
 WACHSMUTH ✱, à Leipzig.
 CAVEDONI, à Modène.
 DE WITTE, à Anvers; et à Paris, rue du Faubourg Saint-Honoré, n^o 50.
 BOTTA (O. ✱), à Mossoul; et à Paris, rue de l'Université, n^o 22.
 Le docteur LAUTARD ✱, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.
 CADALVÈNE, à Constantinople.
 DE LAPLANE, à Sisteron, *Basses-Alpes*.
 RAWLINSON, à Bagdad.
 Le père SECCHI, à Rome.
 Carl RITTER, à Berlin.
 DE PÉTIGNY, à Clénor, *Loir-et-Cher*.
 FONTANIER ✱, à Singapour.
 PANOFKA, à Berlin.
 WILSON, à Londres.
 EICHOFF ✱, à Lyon, *Rhône*; et à Paris, quai de l'École, n^o 20.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'ACADÉMIE DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

*Commission des Inscriptions et Médailles, instituée
par décret du 25 juin 1806; confirmée par l'ordon-
nance du Roi du 16 mai 1830.*

Messieurs

QUATREMÈRE DE QUINCY.

RAOUL-ROCHETTE.

HASE.

NAUDET.

RAMEY, dessinateur.

*Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire
de la France, confirmée par l'ordonnance du Roi
du 9 juillet 1816.*

Messieurs

LAJARD.

PAULIN PARIS.

V. LE CLERC.

LITTRÉ.

*Commission des Travaux littéraires, chargée de sur-
veiller la continuation des Notices des Manuscrits,
du Recueil des Ordonnances des Rois de France,
du Recueil des Historiens des Gaules et de la France,*

*de la publication des Historiens des Croisades ,
et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres ; confirmés par l'ordonnance
du Roi du 16 mai 1830.*

Messieurs

BOISSONADE.

QUATREMÈRE.

RAOUL-ROCHETTE.

HASE.

PARDESSUS.

BURNOUF.

BEUGNOT.

GUÉRAUD.

Et les Membres composant le Bureau.

*Commission des Antiquités de la France, pour l'exa-
men et le classement des notices et documents
demandés à MM. les préfets des départements, sur
les anciens monuments de notre histoire et les me-
sures à prendre pour leur conservation : d'après la
circulaire de M. le ministre de l'Intérieur, du 8 avril
1819, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16
mai 1830.*

Messieurs

RAOUL-ROCHETTE.

JOMARD.

DUREAU DE LA MALLE.

HASE.

GUÉRAUD.

LENORMANT.

BERGER DE XIVREY.

VITET.

JOMARD.

GARCIN DE TASSY.

Et les Membres composant le Bureau

Le Bureau est composé de :

Président : M. JOMARD.

Vice-Président : M. GARCIN DE TASSY.

Secrétaire : M. JOMARD.

Trésorier : M. GARCIN DE TASSY.

Membres : M. JOMARD, M. GARCIN DE TASSY.

Membres : M. JOMARD, M. GARCIN DE TASSY.

Membres : M. JOMARD, M. GARCIN DE TASSY.

Membres : M. JOMARD, M. GARCIN DE TASSY.

Membres : M. JOMARD, M. GARCIN DE TASSY.

ACADÉMIE

DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARDI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,

DEPUIS

Le 1^{er} janvier 1848.

M. Al. BRONGNIART, élu le 20 novembre 1815,
mort le 7 octobre 1847;

Remplacé dans la *section de Minéralogie*, par
M. Constant PRÉVOST, le 7 février 1848.

M. BERZELIUS, à Stockholm, élu *associé étranger*, le 11 novembre 1822, mort le 1^{er}
août 1848.

Remplacé par **M. BREWSTER**, à Saint-An-
drews, en Écosse, le 2 janvier 1849.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 354

PROBLEM SET 1

1. A particle of mass m moves in a potential $V(x) = \frac{1}{2}kx^2$. The wave function $\psi(x)$ is given by $\psi(x) = A e^{-\alpha x^2}$. Find the value of α such that $\psi(x)$ is an eigenfunction of the Hamiltonian operator \hat{H} .

CHANGEMENTS ARRIVÉS**PAMI LES CORRESPONDANTS****DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES,****Depuis le 1^{er} janvier 1848.**

M. le chevalier DE WIEBEKING, à Munich,
élu le 29 janvier 1803, mort le

Remplacé dans la *section de Mécanique* par
M. MOSELEY, à Londres, le 6 mars 1848.

M. le baron de KRUSENSTERN, à Saint-Péters-
bourg, élu le 12 novembre 1810, mort le

Remplacé dans la *section de Géographie et*
Navigation, par M.

M. DUVERNOY, à Strasbourg, *Bas-Rhin*, élu
le 3 juin 1833, élu *académicien libre*, le 24
mai 1847;

Remplacé dans la *section d'anatomie et zoolo-*
gie, par M.

78 CHANG. ABRIV. PARMi LES CORRESPOND.

M. BREWSTER, à Saint-Andrews, en Écosse,
élu le 26 décembre 1825, élu *associé étranger*, le 2 janvier 1849.

Remplacé dans la *section de physique générale*,
par M.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

(Année 1849.)

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SCIENCES MATHÉMATIQUES.		
Section I^{re}. — Géométrie.		
1803	BIOT (Jean-Baptiste).....	Delambre, du secré- taire perpétuel.
1813	POINSON (Louis).....	Lagrange.
1833	LIBRI (Guillaume).....	Legendre.
1836	STURM (Jacques-Charles-François)...	Ampère.
1843	LANÉ (Gabriel).....	Poisson.
1843	BINET (Jacques-Philippe-Marie)....	Lacroix.
Section II. — Mécanique.		
1816	CAUCHY (Augustin-Louis).....
1818	DUPIN (Charles).....	Périer.
1834	PONCELET (Jean-Victor).....	Hachette.
1840	PIOBERT (Guillaume).....	De Prony.
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1847	COMBES (Charles-Pierre-Mathieu)....	Gambey.
Section III. — Astronomie.		
1817	MATHIEU (Claude-Louis).....	Messier.
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Le Français de La land.
1843	LAUGIER (Paul-Auguste-Ernest)....	Savary.
1843	MAUVAIS (Félix-Victor).....	Bouvard.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDA A MM.
1846	LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph).	De Cassini.
1847	FAYE (Hervé-Aug ^{ste} -Etienne-Albans).	De Damoiseau.
Section IV. — <i>Géographie et Navigation.</i>		
1810	BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (Charles-Franç.).	Foucault.
1830	ROUSSIN (Albert-Reine)	Becha.
1842	DUPRÉREY (Louis-Isidor)	De Saubert & Freycinet.
Section V. — <i>Physique générale.</i>		
1806	GAY-LUSSAC (Louis-Joseph)	Brissou.
1829	BECQUEREL (Antoine-César)	Lefèvre-Gineu.
1837	POUILLET (Claude-Servais-Mathias)	Girard.
1840	BABINET (Jacques)	Dulong.
1840	DUHAMEL (Jean-Marie-Constant)	Poissou.
1841	DESPRETZ (César-Mansuète)	Savart.
SCIENCES PHYSIQUES.		
Section VI. — <i>Chimie.</i>		
1810	THÉNARD (Louis-Jacques)	Foucaucroy.
1826	CHEVREUL (Michel-Engène)	Proust.
1832	DUMAS (Jean-Baptiste)	Sérullin.
1837	PELOUZE (Théophile-Jules)	Davy.
1840	REGNAULT (Henri-Victor)	Robiquet.
1844	BALARD (Antoine-Jérôme)	D'Arcet.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

.ac- ons.	Messieurs:	SUCCÉDANT A MM.
Section VII. — <i>Minéralogie.</i>		
122	CORDIER (Pierre-Louis-Antoine) . . .	Haüy.
124	BRUDANT (François-Sulpice)	Sage.
127	BERTHIER (Pierre)	Ramond.
135	ÉLIE DE BEAUMONT (Jean-Baptiste- Armand-Louis-Léonce)	Lelièvre.
140	DUFRENOY (Pierre-Armand)	Brochant de Villiers.
148	PRÉVOST (Constant)	A. Brongniart.
Section VIII. — <i>Botanique.</i>		
108	MIRBEL (Charles - François Bais- seau)	Ventnat.
130	SAINTE-HILAIRE (Auguste DE)	De Lamarck.
131	JUSSIEU (Adrien DE)	Du Petit-Thouars.
134	BRONGNIART (Adolphe-Théodore) . . .	Desfontaines.
134	RICHARD (Achille)	De la Billardière.
137	GAUDICHAUD (Charles)	De Jussieu père.
Section IX. — <i>Économie rurale.</i>		
306	SILVESTRE (Augustin-François DE) . . .	Cels.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

NOM- BRATIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	BOUSSINGAULT (J.-Bap.-J ^h -Dieudonné).	Hazard.
1840	GASPARI (Adrien-Étienne-Pierre DE).	Turpin.
1842	PAYEN (Anselme)	Audouin.
1843	RAYER (Pierre-François-Olive)	De Morel-Vindé.
1847	DECAISNE (Joseph)	Dutrochet.
<i>Section X. — Anatomie et Zoologie.</i>		
1816	DUMÉRI (André-Marie-Constant)	Temon.
1821	SAVIGNY (Marie-Jules-César LE LOR- GNE DE)	Richard.
1825	BLAINVILLE (Henri - Marie DUCRO- TAY DE)	De Lacépède.
1833	GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Isidore)	Latreille.
1838	EDWARDS (Henri-Milne)	Frédéric Cuvier.
1844	VALENCIENNES (Achille)	Geoffroy Saint-Hi- laire.
<i>Section XI. — Médecine et Chirurgie.</i>		
1821	MAGENDIE (François)	Corvisart.
1828	SERRES (Étienne-Renaud-Augustin)	Chaussier.
1834	ROUX (Philibert-Joseph)	Boyer.
1843	ANDRAL (Gabriel)	Double.
1843	VELPEAU (Alfr.-Armand-Louis-Marie)	Larrey.
1845	LALLEMAND (Claude-François)	Breschet.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

ÉLE- CTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.		
1809 1830	ARAGO (Dominique-François-Jean), pour les sciences mathématiques.	De Lalande, Fourier, secrétaire perpétuel.
1828 1833	FLOURENS (Marie - Jean - Pierre), pour les sciences physiques.	Bosc., Dulong, secr. perp. démissionnaire.
ACADÉMICIENS LIBRES.		
1816	HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine- Marie).....	
1816	Le maréchal DE RAGUSE (Auguste-Fré- déric-Louis MARMONT).....	
1816	MAURICE (Jean-Frédéric-Théodore).	
1824	HÉRICART DE THURY (Louis-Étienne- François).....	De Brancas.
1833	SÉGUIER (Armand-Pierre).....	De Rosily - Mes- ros.
1837	BONNARD (Augustin-Henri DE).....	Des Genettes.
1842	FRANÇOEUR (Louis-Benjamin).....	Costaz.
1847	CIVIALE (Jean).....	Bory de Saint-Vin- cent.
1847	DUVERNOY (George-Louis).....	Delessert.
1847	LARGETEAU (Charles-Louis).....	Pariset.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES.**

NOM- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
1810	Le baron ALEXANDRE DE HUMBOLDT, à Berlin.....	Cavendish.
1820	GAUSS, à Göttingue.....	Banks.
1833	R. BROWN, à Londres.....	Scarpa.
1840	DE BUCH, à Berlin.....	Blumenbach.
1842	ØERSTED, à Copenhague.....	De Candolle.
1844	FARADAY, à Londres.....	Dalton.
1846	JACOBI, à Berlin.....	Bessel.
1849	BREWSTER, à Saint-Andrews, en ÉCOSSE.....	Berzelius.

CORRESPONDANTS.

(Nota. Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivants.)

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section I^o. — *Géométrie.* (6)

PLANA ✱, à Turin.

GERGONNE (O. ✱), à Montpellier, *Hérault*.

DIRICHLET, à Berlin.

CHASLES ✱, à Chartres, *Eure-et-Loir*; et à Paris, rue du Bac, n^o 58, Passage Sainte-Marie, n^o 3.

HAMILTON, à Dublin.

LEBESGUE, à Bordeaux, *Gironde*.

Section II. — *Mécanique.* (6)

BRUNEL ✱, à Londres.

VICAT (C. ✱), à Grenoble, *Isère*.

BURDIN ✱, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*.

SÉGUIN ✱, à Montbard, *Côte-d'Or*; et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n^o 16, hôtel du *Bon la Fontaine*.

EYTELWEIN, à Berlin.

MOSELEY, à Londres.

Section III. — *Astronomie.* (16)

SVANBERG, à Stockholm.

LINDENAU, à Altenbourg.

Le général BRISBANE, en Écosse.

ENKE, à Berlin.

HERSCHEL, à Collingwood, *Kent*.

SCHUMACHER, à Altona.

VALE *, à Marseille, *Bouches-du-Rhône*.

STRUVE (C.*), à Pulkowa, près St-Petersbourg.

BIDDELL AIRY, à Greenwich.

DUNLOP, à Paramatta (Nouvelle-Hollande).

CARLINI, à Milan.

Le capitaine SMYTH, à Londres.

NELL DE BRÉAUTÉ, à la Chapelle, près Diéppe.

PETIT, à Toulouse, *Haute-Garonne*.

HANSEN, à Gotha.

SANTINI, à Padoue.

Section IV.—*Géographie et Navigation* (8).

MOREAU DE JONNÈS *, aux Antilles; et à
Paris, rue de Grenelle-St-Germain, n° 89.

SCORESBY, à Exeter.

L'amiral BEAUFORT, à Londres.

Le contre-amiral BÉRAUD (C. *), à Toulon,
Var.

Le capitaine PARRY, à Portsmouth.

Sir John FRANKLIN, à Londres.

Le prince *Anatole* DEMIDOFF, à Saint-Peters-
bourg.

.....

Section V. — *Physique générale* (9).

BARLOW, à Woolwich.
 AUGUSTE DE LARIVE *, à Genève.
 HANSTEEN, à Christiania.
 MELLONI *, à Naples.
 MARIANINI, à Modène.
 FORBES, à Édimbourg.
 WHEATSTONE, à Londres.
 DE HALDAT *, à Nancy, *Meurthe*.

.....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VI. — *Chimie* (9).

WELTER *, à Valenciennes, *Nord*.
 DESORMES, à Verberie, *Oise*.
 BÉRARD *, à Montpellier, *Hérault*.
 BRACONNOT, à Nancy, *Meurthe*.
 LIEBIG, à Giessen.
 HENRI ROSE, à Berlin.
 LAURENT *, à Bordeaux, *Gironde*.
 VÖHLER, à Göttingue.
 GRAHAM, à Londres.

Section VII. — *Minéralogie.* (8)

FLEURIAU DE BELLEVUE *, à la Rochelle, *Charente-Inférieure.*

CONYBEARE, à Llandaff.

MITSCHERLICH, à Berlin.

GUSTAVE ROSE, à Berlin.

DOCTEUR BUCKLAND, à Londres.

D'OMALIUS D'HALLOY, près de Ciney (Belgique); et à Paris, rue Mondovi, n° 4.

ANDRÉS DEL RIO, à Mexico.

MURCHISON, à Londres.

Section VIII. — *Botanique.* (10)

BONPLAND *, au Paraguay.

KUNTH, à Berlin.

DUNAL, à Montpellier, *Hérault.*

RAFFENEAU DE LILE *, à Montpellier, *Hérault.*

MARTIUS, à Munich.

LINK (Henri-Frédéric), à Berlin.

WALLICH, à Londres.

TRÉVIRANUS, à Bonn, *Prusse.*

MOHL, à Tübingue.

LESTIBOUDOIS, à Lille, *Nord*; et à Paris, rue de la Michodière, n° 7.

Section IX. — *Économie rurale.* (10)

MICHAUX *, aux États-Unis d'Amérique; et à Paris, quai aux Fleurs, n° 19.

BRACY-CLARK, à Londres.

JAUBERT DE PASSA (François) *, à Perpignan, *Pyénées-Orientales.*

- GIROU DE BÉZARRINGUES *, à Sevevac le Château, *Aveyron*; et à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 32.
- DE BONAFOUS * (Mathieu), à Turin; et à Paris, rue de l'Éperon, n° 7.
- D'HOMBRES-FIRMAS *, à Alais, *Gard*.
- PUVIS, à Bourg, *Ain*.
- GIRARDIN *, à Rouen, *Seine-Inférieure*.
- VILMORIN *, aux Barres, près Nogent-sur-Vernisson, *Loiret*.
- KUHLMANN, à Lille, *Nord*.

Section X. — *Anatomie et Zoologie*. (10)

- TIEDEMAN *, à Landshut.
- DUFOUR (Léon) *, à Saint-Sever, *Landes*.
- QUOY *, à Brest, *Finistère*.
- EHRENBERG, à Berlin.
- LESSON *, à Brest, *Finistère*.
- Richard OWEN, à Londres.
- AGASSIZ, à Boston, États-Unis.
- Charles BONAPARTE, prince de CANINO, à Rome.
- J. MULLER, à Berlin.
-

Section XI. — *Médecine et Chirurgie*. (8)

- ORFILA (C. *), à Marseille, *Bouches-du-Rhône*; et à Paris, à l'École de Médecine.
- MAUNOIR aîné, à Genève.
- FODERA, à Naples.
- PANIZZA, à Pavie.
- PRUNELLE *, à Lyon, *Rhône*.

BRETONNEAU *, à TOURS, *Indre-et-Loire*.

BRODIE, à Londres.

SÉDILLOT *, à STRASBOURG, *Bas-Rhin*.

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

Messieurs

CHEVREUL.

PONCELET.

Et les Membres composant le Bureau.

Conservateur des Collections de l'Académie des Sciences.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,

Depuis le 1^{er} janvier 1848.

CHANGEMENTS ARRIVÉS**PAMI LES CORRESPONDANTS****DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS,****Depuis le 1^{er} janvier 1848.**

M. Raphael ESTÈVE, à Madrid, élu le 13 février 1841, mort le 1^{er} octobre 1847.

Remplacé par **M. CALAMATTA**, à Bruxelles, le 22 janvier 1848.

ROQUES, à Toulouse, *Haute-Garonne*, élu le 15 décembre 1832, mort le

Remplacé par **M. BENDEMANN**, à Dresde, le 22 janvier 1848.

M. DONIZETTI, à Vienne, élu le 31 décembre 1842, mort le

Remplacé par **M. SPOHR**, à Cassel, Hesse-Électorale, le 27 janvier 1849.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.
(Année 1849.)**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
Section I^{re}. — Peinture.		
1816	GARNIER (Étienne-Barthélemy).....	Ménageot.
1822	HERSENT (Louis).....	Van-Spaendonck.
1825	INGRES (Jean-Auguste-Dominique)...	Denon.
1826	VERNET (Émile-Jean-Horace).....	Le Barbier aîné.
1829	HEIM (François-Joseph).....	Regnault.
1830	GRANET (François).....	Taunay.
1832	BLONDEL (Merry-Joseph).....	Le Thiére.
1832	DELABOCHÉ (Paul).....	Mégnier.
1833	DRÖLLING (Michel-Martin).....	Guérin.
1835	ABEL DE PUJOL (Alexandre-Denis)...	Grôs.
1836	PICOT (François-Édouard).....	Carle Vernet.
1837	SCHNETZ (Jean-Victor).....	Gévard.
1839	COUDER (Louis-Charles-Auguste)....	Langlois.
1846	BRASCASSAT (Jacques-Raimond).....	Bidauld.
Section II. — Sculpture.		
1826	DAVID (Pierre-Jean).....	Stoff.
1827	PRADIER (James).....	Lénot.
1828	RAMEY (Étienne-Jules).....	Houdon.
1831	LEBOEUR-NANTEUIL (Charles-François).	Cartellier.
1835	PETITOT (Messidor Lebon.).....	Renan.
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre).....	Ramey père.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1843	DURET (Francisque Joseph).....	Cortot.
1845	LEMAIRE (Philippe-Henri).....	Bosio.
<i>Section III. — Architecture.</i>		
1811	FONTAINE (Pierre-François-Léonard).	Raymond.
1825	DEBRET (François).....	Poyot.
1825	LE BAS (Louis-Hippolyte).....	Desespine.
1831	LE CLÈRE (Achille-René-François)..	Melinos.
1838	HUVÉ (Jean-Jacques-Marie).....	Percier.
1840	CARISTIE (Augustin-Nicolas).....	Huyot.
1842	GAUTHIER (Martin-Pierre).....	Guenepin.
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
<i>Section IV. — Gravure.</i>		
1816	DESNOYERS (Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER).....
1826	RICHOMME (Joseph-Théodore).....	Jenffroy.
1844	FORSTER (François).....	Tardieu.
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
<i>Section V. — Composition musicale.</i>		
1829	AUBER (Daniel-François-Esprit)....	Gossec.
1836	HALÉVY (Jacques-Fromental).....	Reicha.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1837	CARATA DE COLOBRANO (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul)	Lesueur.
1839	SPONTINI (DE SANT'ANDREA), (Gaspard Louis-Pacifique)	Paër.
1842	ONSLOW (André-George-Louis)	Chérubini.
1844	ADAM (Adolphe-Charles)	Berton.
	SECRETARE PERPETUEL.	
1839	RAOUL-ROCHETTE (Desiré)	Quatremère de Quincy, démission.
	SECRETARE PERPETUEL HONORAIRE.	
1839	QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome)	
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1816	PRADEL (Jules-Jean-Baptiste-François DE CHARDEBOEUF DE)	
1816	TURPIN DE CRISSE (Lancelot-Théodore)	
1823	PASTORET (Aimé DE)	Goussier père.
1839	DUMONT (Aristide-Laurent)	De Blacas d'Aulps.
1840	MONTALIVET (Marthe - Camille - BACHASSON DE)	De Sénones.
1841	D'HOUDETOT (Frédéric-Christophe)	De Forbin.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS.**

ÉLÉ- GIONS.	Messieurs :	SUCCÉDA- A MM.
1843	RAMBUTEAU (Claude-Philibert BAR- THELOT DE).....	De Chabrol V
1845	CAILLEUX (Alphonse DE).....	De Vaublanc.
1846	DUCHATEL (Charles-Marie TANNE- GUY).....	Simon.
1847	TAYLOR (Isidore-Justin-Séverin).....	De Clercq.
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.		
1823	ROSSINI, à Bologne.....	Passello.
1832	RAUCH, à Berlin.....	Alvarts.
1832	TOSCHI (Paul), à Parme.....	Loughi.
1834	MEYERBEER, à Berlin.....	Morghen.
1838	CORNELIUS, à Berlin.....	Zingarelli.
1841	COCKERELL, à Londres.....	Antolini.
1841	DE KLENZÉ, à Munich.....	Schinkel.
1843	CANINA, à Rome.....	De Cambrai d'igny.
1844	TENERANI, à Rome.....	Thorwaldsen
1844	OVERBECK, à Rome.....	Camuccini.

CORRESPONDANTS.

- LACOUR, peintre, à Bordeaux, *Gironde*.
 SERANGELI, peintre, à Turin.
 RICHARD, peintre, à Lyon, *Rhône*.
 BOISSERÉE, architecte, à Bonn, *Prusse*.
 SCHLICK, architecte, à Copenhague.
 De SAINT-MESMIN, antiquaire, à Dijon, *Côte-d'Or*.
 BRULLOFF, peintre, à Saint-Petersbourg.
 PISTRUCCI, graveur, à Londres.
 NAVEZ, peintre, à Bruxelles.
 ABADIE, architecte, à Angoulême, *Charente*.
 LASINIO, peintre, à Pise.
 LEMOYNE, statuaire, à Rome.
 DAUSOIGNES, compositeur, à Liège.
 DONALDSON, architecte, à Londres.
 ANDERLONI, graveur, à Milan.
 TAUREL, graveur, à Amsterdam.
 SCHADOW, peintre, à Dusseldorf.
 Carlo AMATI, architecte, à Milan.
 FINELLI, statuaire, à Rome.
 ROB. D'AZÉGLIO (O. *), peintre, à Turin.
 Le duc de SERRADIFALCO (C. *), architecte,
 à Palerme, *Sicile*.
 Ross, antiquaire, à Halle.
 Howard VISE, antiquaire, à Londres.
 BARTOLINI, statuaire, à Florence.
 FOGELBERG, statuaire, à Rome.
 TICK, statuaire, à Berlin.
 C. BONUCCI, architecte, à Naples,

KAULBACK, peintre, à Munich.

JESI ✱, graveur, à Florence.

Le C^{te} MAURICE DE DIETRICHSTEIN, antiquaire,
à Vienne.

CAMPANA ✱, antiquaire, à Rome.

SCHNORR, peintre, à Dresde.

SCHADOW père, statuaire, à Berlin.

CHELARD, compositeur, à Weimar.

Le comte de CASTELBARCO, compositeur, à
Milan.

MERCADANTE, compositeur, à Naples.

Le Ch. de FABRIS, statuaire, à Rome.

CALAMATTA ✱, graveur, à Bruxelles.

BENDEMANN, peintre, à Dresde.

SPOHR, compositeur, à Cassel, Hesse Électo-
rale.

CORRESPONDANTS HONORAIRES.

DELASALLE ✱, rue St-Dominique-St-Germain,
n° 83.

MAUDUIT, rue des Jeûneurs, n° 1 bis.

TEXIER ✱, à Alger; et à Paris, rue Thérèse,
n° 11.

Commission du Dictionnaire de la langue des Beaux-Arts, confirmée par l'ordonnance du Roi, du 9 juillet 1816.

Messieurs

PICOT..... pour la Peinture.
RAMEY..... pour la Sculpture.
LE BAŞ..... pour l'Architecture.
GATTEAUX..... pour la Gravure.
HALÉVY..... pour la Musique.
RAOUL-ROCHETTE, *secrétaire perpétuel*, pour
l'Archéologie.

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie.

Messieurs

DEBRET.
Achille LE CLÈRE.
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE

DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARDI LES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES,

Depuis le 1^{er} janvier 1848.

M. DUTENS, élu *académicien libre* le 6 avril
1839, mort le 6 août 1848.

Remplacé par M. MOREAU DE JONNÉS, le 3 fé-
vrier 1849.

M. ROSSI, élu le 17 décembre 1846, mort le
15 novembre 1848.

Remplacé dans la *section d'économie politique
et statistique*, par M. LÉON FAUCHER, le 3
février 1849.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES,

Depuis le 1^{er} janvier 1848.

- M. le baron GALLUPPI, à Naples, élu le 29 décembre 1838, mort le 13 décembre 1846;
Remplacé dans la *section de Philosophie*, par
M. l'abbé ROSMINI SERBATTI, à Stresa, le 22 janvier 1848.
- M. GRYER, à Stockholm, élu le 28 janvier 1843, mort le 23 avril 1847;
Remplacé dans la *section d'Histoire générale*,
par M. G. BANCROFT, à Washington, le 22 janvier 1848.
- M. CHALMERS, élu le 25 janvier 1834, mort le 31 mai 1847;
Remplacé dans la *section de Morale*, par M. le comte PETITTI, à Turin, le 15 janvier 1848.
- M. PINHEIRO FERREIRA, à Lisbonne, élu le 3 février 1838, mort le
Remplacé dans la *section de Législation*, par
M. WALTER, à Bonn, Prusse, le 22 janvier 1848.
- M. WHEATON, à _____, élu le 30 avril 1842, mort le 12 mars 1848.
Remplacé dans la *section de législation*, par
M. _____
- M. PRICHARD, à Bristol, élu le 4 janvier 1834, mort le
Remplacé par M. _____

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.
 (Année 1849.)

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
<i>1^{re} Section. — Philosophie.</i>		
1832	COUSIN (Victor).....	
1836	DAMIROU (Jean-Philibert).....	De Tracy.
1839	BARTHÉLEMY-SAINTE-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1842	RÉMUSAT (Charles-François-Marie DE).	Jouffroy.
1844	FRANCK (Adolphe).....	Edwards.
1844	LÉLUT (Louis-François).....	De Gérando.
<i>2^e Section. — Morale.</i>		
1832	DUNOYER (Barthélemi-Charles-Pierre- Joseph).....	
1832	DROZ (François-Xavier-Joseph)....	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie).....	Rœderer.
1838	TOCQUEVILLE (Alexis-Charles - Henri CLÉREL DE).....	Jouffroy.
1841	BEAUMONT (Gustave-Auguste DE LA BONNIÈRE DE).....	De Cessac.
1845	VILLENEUVE - BARGEMONT (Jean-Paul Alban DE).....	Lakanal.
<i>3^e Section. — Législation, Droit public et Jurisprudence.</i>		
1832	DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques)..	
1832	BÉRANGER (Alphonse-Marie-Marcel- lin-Thomas).....	

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

ÉLECTIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
1839	PORTALIS (Joseph-Marie).....	Merlin.
1840	TROPLONG (Raymond-Théodore)...	Daunou.
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy)...	Siméon.
1845	VIVIEN (Alexandre-François-Auguste)...	Berriat-St.-Prix.
<i>4° Section. — Économie politique et Statistique.</i>		
1832	DUPIN (Charles).....	
1832	VILLERMÉ (Louis-René).....	
1838	BLANQUI (Jérôme-Adolphe).....	Comte.
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	De Talleyrand.
1842	DUCHATTEL (Charles - Marie TANNE- GUY).....	Alexandre de La- borde.
1849	FAUCHER (Léon-Léonard-Joseph)....	Rdési.
<i>5° Section. — Histoire générale et philosophique.</i>		
1832	NAUDET (Joseph).....	
1832	GUIZOT (François-Pierre-Guillaume)...	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)...	
1838	MICHELET (Jules).....	Reinhard.
1840	THIERS (Adolphe).....	De Pastoret.
1841	THIERRY (Amédée-Simon-Dominique)...	Bignon.

**ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.**

ÉLEC- TIONS.	Messieurs :	SUCCÉDANT A MM.
	SECRETAIRE PERPETUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1833	BROGLIE (Charles - Achille - Victor - Léonce DE).....	
1833	BENOISTON DE CHATEAUNEUF (Louis- François).....	
1833	BLONDEAU (Jean-Baptiste-Antoine- Hyacinthe).....	
1844	D'ARGOUT (Antoine-Maurice-Apol- linaire).....	Feuillet.
1849	MOREAU DE JONNÉS (Alexandre)....	Dutens.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1833	Lord BROUGHAM, à Londres.....	
1835	SHELLING, à Berlin.....	Malthus.
1837	DE SAVIGNY, à Berlin.....	Livingston.
1838	HALLAM, à Londres.....	Ancillon.
1843	MAC-CULLOCH, à Londres.....	Simonde de Steuendi.

CORRESPONDANTS.

Section de Philosophie.

BRANDIS , à Bonn , *Prusse*.
RITTER , à Gœttingue.
HAMILTON , à Édimbourg.
BOUILLIER ✱ , à Lyon , *Rhône*.
WILLM ✱ , à Strasbourg , *Bas-Rhin*.
L'abbé ROSMINI SERBATI , à Stresa.
.....

Section de Morale.

BERGERY ✱ , à Metz , *Moselle*.
JULIUS , à Hombourg , (*Hesse-Hombourg*).
Le baron DE STASSART (G. O. ✱) , à Bruxelles.
Le baron DE WESSEMBERG , à Constance.
GUERRY ✱ , à Tours , *Indre-et-Loire*.
Le Rév. P. GIBARD , à Fribourg.
Le comte PETITTI , à Turin.

Section de Législation.

JOHN AUSTIN , à Londres.
MITTERMÄIER , à Heidelberg.
NICOLINI , à Naples.
WARNKOENIG ✱ , à Tubingen , *Wurtemberg*.
Le comte SCLOPIS , à Turin.
WALTER , à Bonn , *Prusse*.
.....

106 ÉTAT ACTUEL DE L'AC. DES SC. MOR. ET POLIT.

Section d'Économie politique et Statistique.

QUÉTELET ✱, à Bruxelles.

HOFFMANN, à Berlin.

William JACOB, à Londres.

RAMON DE LA SAGRA, à Malaga; et à Paris,
rue Lamartine, n^o 27.

PORTER, à Londres.

NASSAU SENIOR, à Londres.

BABBAGE, à Londres.

BASTIAT, à Mugon, *Landes*.

DE LAFARELLE, à Nîmes, *Gard*.

G. CEVA GRIMALDI, marquis de PIETRACATELLA
(G. C. ✱), à Naples.

Section d'Histoire générale.

ORIOLI, à Rome.

ARBANÈRE ✱, à Tonneins, *Lot-et-Garonne*; et
à Paris, rue de Vaugirard, n^o 7.

DE RAUMER, à Berlin.

Docteur LINGARD, à Londres.

Léopold RANKE, à Berlin.

PRESCOTT, à Boston.

G. BANCROFT, à Washington.

*Commission pour administrer les propriétés et fonds
particuliers de l'Académie.*

MM.

BLANQUI.

VIVIEN.

Et les Membres composant le Bureau.

PRÉSIDENTENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des Sciences préside l'Institut
pendant l'année 1849.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1849.

MESSIEURS,

BOUSSINGAULT , délégué de l'Académie des Sciences.....	Président.
VILLEMMAIN , délégué de l'Académie Française.....	} Vice-Présidents.
BURNOUF , délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.....	
GATTEAUX , délégué de l'Académie des Beaux-Arts.....	
MIGNET , délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques.....	
ARAGO	} Secrétaires.
FLOURENS	

NOTA. *Le Bureau de l'Institut, en 1848, se composait de :*

MESSIEURS,

BURNOUF , délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.....	Président.
VILLEMMAIN , délégué de l'Académie Française.....	} Vice-Présidents.
POUILLET , délégué de l'Académie des Sciences.....	
VERNET , délégué de l'Académie des Beaux-Arts.....	
PASSY , délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques.....	
WALCKENAER	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

*Commission centrale administrative pour les dépenses
communes aux cinq Académies.*

Messieurs

LEBAUN	}	pour l'Académie française.
DUPATY		
JOMARD	}	pour l'Académie des Inscriptions et Bell.-Lettres.
GARCIN DE TASSY		
CHEVREUIL	}	pour l'Académie des Sciences.
PONCELET		
DEBRET	}	pour l'Académie des Beaux-Arts.
Achille LE CLÈRE		
BLANQUI	}	pour l'Académie des Scienc. mor. et politiques.
VIVIEN		

NOTA. Ces Commissaires sont élus pour un an, et
sont toujours rééligibles.

LISTE,
 PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
 DES MEMBRES
 ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS
 DES CINQ
 ACADÉMIES
 DE L'INSTITUT.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

A.	ACADÉMIES.
Messieurs :	
ABEL DE PUJOL * (Alexandre-Denis), rue Albouy, n° 18.	Beaux-Arts.
ADAM (O. *) (Adolphe-Charles), Cité Tré- vise, n° 2.	Beaux-Arts.
AMPÈRE (O. *) (Jean-Jacques-Antoine), rue Saint-Guillaume, n° 27.	Franç. et Inscr.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIENS.
ANCELOT * (Jacques-François-Arsène), rue des Petits-Augustins, n° 13.....	Française.
ANDRAL (O. *) (Gabriel), rue des Petits-Augustins, n° 5.....	Sciences.
ARAGO (C. *) (Dominique-François-Jean), à l'Observatoire.....	Sciences.
ARGOUT (G. C. *) (Antoine-Maurice-Apollinaire D'), à la Banque de France.....	Sc. mor. et polit.
ARTAUD DE MONTEA (O. *) (Alexis-François), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 14.....	Inscriptions.
AUSER (C. *) (Daniel-François-Esprit), rue Saint-George, n° 24.....	Beaux-Arts.
B.	
BABINET * (Jacques), rue de l'Est, n° 35...	Sciences.
BALARD * (Antoine-Jérôme), rue d'Enfer, n° 20.....	Sciences.
BAOUR-LORMIAN * (Pierre-Marie-François-Louis), rue de l'Écluse, n° 8, aux Bâtignolles.....	Française.
BARANTE (G. C. *) (Amable-Guillaume-Prosper BRUGIÈRE DE), rue Rumford, n° 15.....	Française.
BARTHÉLEMY-SAINTE-HILAIRE * (Jules), rue de l'Odéon, n° 35.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
BEAUMONT * (Gustave-Auguste DE LA BONINIÈRE DE), rue d'Anjou-St-Honoré, n° 48.	Sc. mor. et polit.
BEAUTEUPS-BEAUPRÉ (G. C. *) (Charles-François), rue des Saints-Pères, n° 52.	Sciences.
BECQUEL (O. *) (Antoine - César), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
BENOISTON DE CHATEAUNEUF * (Louis-François), Grande rue de Passy, n° 62.....	Sc. mor. et polit.
BÉRENGER (C. *) (Alphonse-Marie-Marcellin-Thomas), rue de l'Université, 7.	Sc. mor. et polit.
BERGER DE XIVREY * (Jules), rue de Vaugirard, n° 146.....	Inscriptions.
BERTHIER (O. *) (Pierre), rue Crébillon, n° 2.	Sciences.
BEUDANT (O. *) (François-Sulpice), rue Vanneau, n° 38.....	Sciences.
BEUGNOT (O. *) (Auguste-Arthur), rue de Vaugirard, n° 54.....	Inscriptions.
BINET (O. *) (Jacques-Philippe - Marie), au Collège de France.....	Sciences.
BIOT (O. *) (J.-Bapt.), au Collège de France.	Sciences et Inscr.
BIOT * (Edouard-Constant), rue de la Vieille-Estrapade, n° 9.....	Inscriptions.
BLAINVILLE * (Henri-Marie DUGROTAY DE) au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 27.	Sciences.
BLANQUI * (Jérôme-Adolphe), rue St-Pierre-	

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIENS
Popincourt, n° 22.....	Sc. mor. et
BLONDEAU (O. ✱) (Jean-Baptiste-Antoine-Hyacinthe), à l'Ecole de Droit.....	Sc. mor. et
BLONDEL ✱ (Merry-Joseph), rue de Grenelle Saint-Germain, n° 35.....	Beaux-Arts.
BOECKE ✱, à Berlin.....	Inscriptions
BOISSONADE (O. ✱) (Jean-François), à.....	Inscriptions
BONNARD (C. ✱) (Augustin-Henri DE), rue Neuve des Mathurins, n° 6.....	Sciences.
BOUSSINGAULT (O. ✱) (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné), rue du Pas de la Mule, n° 8.....	Sciences.
BRASCASSAT ✱ (Jacques-Raimond), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 56.....	Beaux-arts.
BREWSTER, à Saint-Andrews, en Écosse..	Sciences.
BRIFAUT ✱ (Charles), rue du Bac, n° 29..	Française.
BROGLIE (G. C. ✱) (Charles-Achille-Victor-Léonce DE), rue de l'Université, n° 90..	Sc. mor. et
BRONGNIART (O. ✱) (Adolphe-Théodore), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
BROUGHAM, à Londres.....	Sc. mor. et
BROWN (R.), à Londres.....	Sciences.
BUCH (DE) (Léopold), à Berlin.....	Sciences.
BURNOUF (O. ✱) (Eugène), rue de l'Odéon, n° 35.....	Inscriptions

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
C.	
CAILLEUX (O. ✱) (Alphonse DE)	Beaux-Arts.
CANINA , à Rome.....	Beaux-Arts.
CARAFÀ DE COLOBRANO (O. ✱) (Michel-Henri-François-Aloys-Vincent-Paul) , rue Blanche, n° 24.....	Beaux-Arts.
CARISTIE ✱ (Augustin-Nicolas) , rue du Bac, n° 58, passage Sainte-Marie, n° 2.....	Beaux-Arts.
CAUCHY ✱ (Augustin-Louis) , rue Serpente, n° 7.....	Sciences.
CHEVREUL (C. ✱) (Michel-Eugène) , au Jardin des Plantes.....	Sciences.
CHOISEUL-DAILLECOURT ✱ (André-Urbain-Maxime DE) , rue Casimir-Périer, n° 19.....	Inscriptions.
CIVIALE ✱ (Jean) , rue Neuve Saint-Augustin, n° 31.....	Sciences.
COCKERELL , à Londres.....	Beaux-Arts.
COMBES (O. ✱) (Charles-Pierre-Mathieu) , rue du Regard, n° 3.....	Sciences.
CORDIER (C. ✱) (Pierre-Louis-Antoine) , au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
CORNELIUS , à Berlin.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
COUDER (O. ✱) (Louis-Charles-Auguste), rue Blanche, n° 60.....	Beaux-Arts.
COUSIN (C. ✱) (Victor), à la Sorbonne.....	Française et
CREUZER, à Heidelberg.....	Sc. mor. et polit Inscriptions.
D.	
DAMIRON ✱ (Jean-Philibert), rue des Beaux-Arts, n° 4.....	Sc. mor. et polit
DAVID ✱ (Pierre-Jean), rue d'Assas, n° 14.	Beaux-Arts.
DEBRET ✱ (François), rue Neuve-du-Luxembourg, n° 48.....	Beaux-Arts.
DECAISNE ✱ (Joseph), au Jardin des Plantes.	Sciences.
DELAROCHE (O. ✱) (Paul), rue Saint-Lazare, n° 58, et rue de la Tour-des-Dames, n° 7.	Beaux-Arts.
DESNOYERS (O. ✱) (Auguste-Gaspard-Louis-BOUCHER), rue de Touraine, n° 9, près l'École de Médecine.....	Beaux-Arts.
DESPRETZ (O. ✱) (César-Mansuete), rue Cassette, n° 20.....	Sciences.
DROÛLLING ✱ (Michel-Martin), rue de Sévres, n° 23	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DROZ (O. ✱) (François-Xavier-Joseph), rue de la Chaise, n° 24	Française et Sc. mor. et polit.
DUCHATTEL (G. C. ✱) (Charles-Marie TAN- NEGUY), rue de Varennes, n° 35....	Beaux-Arts et Sc. mor. et polit.
DUFRENOY (O. ✱) (Pierre-Armand), rue d'En- fer, n° 34.....	Sciences.
DUHAMEL ✱ (Jean-Marie-Constant), à l'E- cole Polytechnique.....	Sciences.
DUMAS (C. ✱) (Jean-Baptiste), à la Sor- bonne.....	Sciences.
DUMÉRIL (O. ✱) (André-Marie-Constant), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 13.	Sciences.
DUMONT (✱) (Augustin-Alexandre), au Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
DUMONT (O. ✱) (Aristide-Laurent), rue des Petits-Augustins, au Pal. des Beaux-Arts.	Beaux-Arts.
DUNOYER (O. ✱) (Barthélemi-Charles- Pierre-Joseph), rue de l'Université, n° 107.....	Sc. mor. et polit.
DUPATY (O. ✱) (Louis-Emmanuel-Félicité- Charles MERCIER), rue de la Tour d'Au- vergne, n° 8.....	Française.
DUPERREY (O. ✱) (Louis-Isidor), rue Furstemberg, n° 6.....	Sciences.
DUPIN (G. C. ✱) (André-Marie-Jean-Jac- ques), rue du Bac, n° 118.....	Française et Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
DUPIN (G. O. ✱) (Charles), rue du Bac, n° 24.....	Sciences et Sc. mor. et polit.
DUREAU DE LA MALLE ✱ (Adolphe-Jules- César-Auguste), rue de la Rochefou- cauld, n° 25.....	Inscriptions.
DURET ✱ (Francisque-Joseph), pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
DUVERNOY ✱ (George-Louis), rue d'Enfer, n° 31.....	Sciences.
E.	
EDWARDS (O. ✱) (Henri-Milne), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
ÉLIE DE BEAUMONT (O. ✱) (Jean-Baptiste-Ar- mand-Louis-Léonce), rue de Sévres, n° 17.....	Sciences.
EMPIS ✱ (Adolphe-Dominique-Florent- Joseph-Simonis), rue de Vaugirard, n° 9.	Française.
F.	
FARADAY, à Woolwich.....	Sciences.
FAUCHER (Léon-Léonard-Joseph), rue Blan- che, n° 10, et au Ministère de l'Intérieur.	Sc. mor. et polit.
FAYE ✱ (Hervé-Auguste-Étienne-Albans), à l'Observatoire.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
FÉLETZ (O. ✱) (Charles-Marie DE), à la Bibliothèque Mazarine.....	Française.
FLOURENS (C. ✱) (Marie-Jean-Pierre), au Jardin des Plantes.....	Franç. et Scienc.
FONTAINE (C. ✱) (Pierre-François-Léonard), rue de la Muette, n° 31.....	Beaux-Arts.
FORSTER ✱ (François), rue Royer-Colard, n° 4.....	Beaux-Arts.
FRANCK ✱ (Adolphe), rue de l'Oratoire du Roule, n° 23.....	Sc. mor. et polit.
FRANCOEUR ✱ (Louis-Benjamin), rue de l'Université, n° 10.....	Sciences.
G.	
GARCIN DE TASSY ✱ (Joseph-Héliodore), rue St-André-des-Arcs, n° 53.....	Inscriptions.
GARNIER ✱ (Étienne-Barthélemi), rue Cassette, n° 34.....	Beaux-Arts.
GASPABIN (G. O. ✱) (Adrien-Etienne-Pierre DE), rue de Courcelles, n° 29 bis.....	Sciences.
GATTEAUX ✱ (Jacques-Édouard), rue de Lille, n° 35.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
GAUDICHAUD * (Charles), rue de Fleurus, n° 16.....	Sciences.
GAUSS, à Göttingue.....	Sciences.
GAUTHIER * (Martin-Pierre), rue St-Georges, n° 5.....	Beaux-Arts.
GAY-LUSSAC (G. O. *) (Joseph-Louis), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
GEOFFROY-SAINTE-HILAIRE (O. *) (Isidore), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 55.....	Sciences.
GIRAUD (C. *) (Charles-Joseph-Barthélemy), rue de la Ferme des Mathurins, n° 50..	Sc. mor. et poli
GRANET (O. *) (François-Marius), pavillon du Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
GRANGE (O. *) (Adélaïde-Edouard LELIÈVRE DE la), rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 107.....	Inscriptions.
GRIMM (Jacob), à Berlin.....	Inscriptions.
GUÉRARD (O. *) (Benjamin-Edme-Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14...	Inscriptions.
GUIGNIAUT (O. *) (Joseph-Daniel), rue de l'Odéon, n° 31.....	Inscriptions.
GUIZOT (G. C. *) (François-Pierre-Guillaume), rue de la Ville-l'Évêque, n° 2.....	Française, Inscriptions et Sc. mor. et poli

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

H.		ACADEMIES.
HALÉVY (O. ✱) (Jacques-Fromental), rue de la Rochefoucauld, n° 31.....		Beaux-Arts.
HALLAM , à Londres.....		Sc. mor. et polit.
HAMMER-PURGSTALL (le baron DE) (O. ✱), à Vienne en Autriche.....		Inscriptions.
HASE (O. ✱) (Charles-Benoît), rue de l'Arcade Colbert, n° 6.....		Inscriptions.
HAUGHTON (sir Graves Chamney), à Londres, et à Paris, rue Soufflot, n° 1.....		Inscriptions.
HEIM ✱ (François-Joseph), Palais de l'Institut.....		Beaux-Arts.
HÉRICART DE THURY (O. ✱) (Louis-Étienne-François), quai d'Orçay, n° 3.		Sciences.
HÉRON DE VILLEFOSSÉ (O. ✱) (Antoine-Marie), rue Neuve des Petits-Champs, n° 45.		Sciences.
HERSENT (O. ✱) (Louis), rue Cassette, n° 22.		Beaux-Arts.
HOUDETOT (C. ✱) (Frédéric-Christophe n°), rue de Londres, n° 10.....		Beaux-Arts.
HUGO (O. ✱) (Victor-Marie), rue de la Toussaint d'Auvergne, n° 37.....		Française.
HUMBOLDT (le baron A. DE) (G. O. ✱), à Berlin.....		Sciences.
HUVÉ (O. ✱) (Jean-Jacques-Marie), rue du Helder, n° 15.....		Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIE
I.	
INGRES (C. ✱) (Jean-Auguste-Dominique), au Palais de l'Institut.....	Beaux-Arts.
J.	
JACOBI, à Berlin.....	Sciences.
JAY (O. ✱) (Antoine), rue d'Enfer, n° 34..	Française.
JOMARD (O. ✱) (Edme-François), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14.....	Inscriptions.
JULIEN ✱ (Stanislas), rue des Fossés- Saint-Jacques, n° 26.....	Inscriptions.
JUSSIEU (O. ✱) (Adrien DE), au Jardin des Plantes.....	Sciences.
K.	
KLENZÉ (Léon DE), à Munich.....	Beaux-Arts.
L.	
LABORDE (O. ✱) (Léon-Emmanuel-Simon- Joseph DE), quai Malaquais, n° 1..	Inscriptions.
LABOULAYE ✱ (Edouard-René LEFEBVRE), rue Taitbout, n° 34.....	Inscriptions.
LACRETELLE (C. ✱) (Charles DE), rue Gaillon, n° 10.....	Française.

ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
* (Jean-Baptiste-Félix), place des es, n° 13.....	Inscriptions.
AND (O. *) (Claude-François), rue eine, n° 6.....	Sciences.
INE * (Alphonse-Marie-Louis DE), le l'Université, n° 82.....	Française.
z (Gabriel), rue de Clichy, n° 25...	Sciences.
IS * (Simon-Alexandre), rue Porte- , n° 4.....	Inscriptions.
EAU * (Charles-Louis), rue Maza- n° 32.....	Sciences.
SAYE * (Jean-François de Paule- s DE), rue des Saints-Pères, n° 38.	Inscriptions.
R * (Paul-Auguste-Ernest), à l'Ob- toire.....	Sciences.
(O. *) (Louis-Hippolyte), pavillon alais de l'Institut.....	Beaux-arts.
* (Philippe), rue d'Enfer, n° 24...	Inscriptions.
(O. *) (Pierre-Antoine), rue Vi- e, n° 8 bis, à Passy.....	Française.
IC (C. *) (Jos ^{ph} -Victor), à la Sorbonne.	Inscriptions.
ME * (Achille-René-François), rue artin, n° 37.....	Beaux-Arts.
* (Louis-François), à la Salpêtrière.	Sc. mor. et polit.
E (O. *) (Philippe-Henri), rue Jean- n° 1.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
LENORMANT * (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14.....	Inscriptions.
LE PREVOST (O. *) (Auguste), à St-Martin du Tilleul, Eure; et à Paris, rue Jacob, n° 44.	Inscriptions.
LE PREVOST D'IRAY * (Chrétien-Siméon), rue Hautefeuille, n° 1.....	Inscriptions.
LE SUEUR * (Jean-Baptiste-Cicéron), boulevard du Temple, n° 9.....	Beaux-Arts.
LE VERRIER (O. *) (Urbain-Jean-Joseph), rue Saint-Thomas d'Enfer, n° 5.....	Sciences.
LIBRI * (Guillaume), à la Sorbonne.....	Sciences.
LIUVILLE * (Joseph), rue de Sorbonne, n° 3.	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue de l'Ouest, n° 48.....	Inscriptions.
LOBECK, à Königsberg.....	Inscriptions.
LUCAS * (Charles-Jean-Marie), rue de Belle-Chasse, n° 14.....	Sc. mor. et pol
LUYNES (O. *) (Honoré-Théodoré-Paul-Joseph d'ALBERT DE), rue Saint-Dominique, faub. St-Germain, n° 33.....	Inscriptions.
M.	
MAC-CULLOCH, à Londres.....	Sc. mor. et pol
MAGENDIE (O. *) (François), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 8.....	Sciences.
MACNIN (O. *) (Charles), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
MAI (le cardinal), à Rome.....	Inscriptions.
MATHIEU * (Claude-Louis), à l'Observatoire.....	Sciences.
MAURICE (O. *) (Jean-Frédéric-Théodore), à Genève.....	Sciences.
MAUVAIS * (Félix-Victor), à l'Observatoire.	Sciences.
MÉRIMÉE * (Prosper), rue Jacob, n° 18.	
MEYERBEER (O. *), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, n° III.....	Franç. et Inscr. Beaux-Arts.
MICHELET * (Jules), Barrière St-Honoré, aux Thernes, rue Villiers, n° 43.....	Sc. mor. et polit.
MIGNET (C. *) (François-Auguste-Alexis), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 18....	Française et Sc. mor. et polit.
MIRBEL (C. *) (Charles-François BRISSEAU), rue Saint-Dominique, faubourg St-Germain, n° 72.....	Sciences.
MOHL * (Jules), rue du Bac, n° 120....	Inscriptions.
MOLÉ (G. C. *) (Mathieu-Louis), rue du Faub.-St-Honoré, n° 85.....	Française.
MONMERQUÉ (O. *) (Louis-Jean-Nicolas), rue Saint-Louis, n° 39, au Marais....	Inscriptions.
MONTALIVET (G. C. *) (Marthe-Camille - BACHASSON DE).....	Beaux-Arts.
MOREAU DE JONNÈS * (Alexandre), rue de Grenelle-St-Germain, n° 89.....	Sc. mor. et polit.
MORIN (O. *) (Arthur-Jules), rue de la Ferme des Mathurins, n° 58.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMI
N.	
NANTEUIL * (Charles-François LEBŒUF), rue Carnot, n° 9	Beaux-Arts.
NAUDET (C. *) (Joseph), rue Neuve des Pe- tits-Champs, n° 10.	Inscriptions Sc. mor. et
NOAILLES (Paul DE), rue de Lille, n° 74..	Française.
O.	
ONSLOW * (André-George-Louis), rue des Filles Saint-Thomas, n° 13.....	Beaux-Arts.
ŒRSTED (O. *), à Copenhague.....	Sciences.
OUVAROFF, à Saint-Pétersbourg.....	Inscriptions
OVERBEECK, à Rome.....	Beaux-Arts.
P.	
PARDESSUS (O. *) (Jean-Marie), rue de Vaugirard, n° 15.....	Inscriptions
PARIS * (Alexis-Paulin), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14.....	Inscriptions
PASQUIER (G. C. *) (Étienne-Denis), rue de la Concorde, n° 20.....	Française.
PASSY (C. *) (Hippolyte-Philibert), rue Neuve-des-Mathurins, n° 34, et au Mi- nistère des finances	Sc. mor. et

LES ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
(C. ✱) (Amedée DE), place Concorde, n° 6.....	Beaux-Arts.
✱) (Henri-Joseph-Guillaume), rue de la Harpe, n° 15.....	Française.
✱) (Anselme), rue St-Martin, n° 210.	Sciences.
✱ (Théophile-Jules), Hôtel des Flandres.....	Sciences.
✱ (Messidor-Lebon), rue de la Harpe, n° 13.....	Beaux-Arts.
(François-Édouard), rue de la Harpe, n° 34.....	Beaux-Arts.
(O. ✱) (Guillaume), rue Saint- me, n° 27.....	Sciences.
G. O. ✱) (Louis), rue Neuve- thurins, n° 17.....	Sciences.
(O. ✱) (Jean-Victor), à l'École Polytechnique.....	Sciences.
LE (O. ✱) (Jean-Bapt.-Ant.-Aimé DE), rue de Bellefond, n° 14.	Française.
(G. C. ✱) (Joseph-Marie), rue des Vosges, n° 4.....	Sc. mor. et polit.
(O. ✱) (Claude-Servais-Mathias), Dépôt des arts et métiers, rue de la Harpe, n° 210.....	Sciences.
O. ✱) (Jules - Jean - Baptiste DE CHARDEBOEUR DE), rue de	•

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADEMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMI
Grenelle-Saint-Germain, n° 34.....	Beaux-Arts.
PRADIER (O. ✱) (James), quai Voltaire, n° 1.....	Beaux-Arts.
PRÉVOST ✱ (Constant), à la Sorbonne...	Sciences.
Q.	
QUATREMÈRE DE QUINCY (O. ✱) (Antoine- Chrysostome), rue de Condé, n° 14...	Inscriptions Beaux-Arts.
QUATREMÈRE ✱ (Etienne-Marc), quai Bour- bon, n° 19, île Saint-Louis.....	Inscriptions.
R.	
RAGUSE (le maréchal DE) (G. C. ✱) (Auguste-Frédéric-Louis MARMONT),...	Sciences.
RAMBUTEAU (C. ✱) (Claude-Philibert BAR- THELOT DE), rue du F ^s -St-Honoré, n° 56.	Beaux-Arts.
RAMEY (O. ✱) (Étienne-Jules), rue Notre- Dame des Champs, n° 4.....	Beaux-Arts.
RAOUL-ROCHETTE (O. ✱) (Désiré), rue de la Michodière, n° 23.....	Inscriptions Beaux-Arts.
RAUCH, à Berlin.....	Beaux-Arts.
RAYER (O. ✱) (Pierre-François-Olive), rue de Londres, n° 14.....	Sciences.
REGNAULT ✱ (Henri-Victor), au Collège de France.....	Sciences.
REINAUD ✱ (Joseph - Toussaint), rue Neuve des Petits-Champs, n° 14.....	Inscriptions

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
ÉMUSAT * (Charles-François-Marie DE), rue d'Anjou-Saint-Honoré, n° 52.....	Française et Sc. mor. et polit.
CHARD * (Achille), rue d'Enfer, n° 46..	Sciences.
CHOMME * (Joseph-Théodore), rue du Cherche-Midi, n° 34.....	Beaux-Arts.
ROSSINI *, à Bologne; et à Paris, boulev vard Montmartre, n° 10.....	Beaux-Arts.
BOUSSIN (G. C. *) (Albert-Reine), rue Basse du Rempart, n° 52.....	Sciences.
BOUX (O. *) (Philibert-Joseph), rue des Saints-Pères, n° 5.....	Sciences.
S.	
SENTE-AULAIRE (G. O. *) (Louis DE BEAUPOIL DE), rue St-Dominique, fau- bourg Saint-Germain, n° 63.....	Française.
SENTE-BEUVE * (Charles-Augustin), rue du Mont Parnasse, n° 1 ter.....	Française.
SENT-HILAIRE * (Auguste DE), quai de Béthune, n° 12, île Saint-Louis.....	Sciences.
SENT-MARC GIRARDIN (O. *), rue de l'Odéon, n° 27.....	Française.
SENT-PRIEST (C. *), (Alexis DE GUIGNARD DE), Allée des Veuves, n° 30.....	Française.
SENTVANDY (G. C. *) (Narcisse-Achille DE), rue Cassette, n° 30.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIENS
SAULCY (O. ✱) (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE), au Dépôt central d'Artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin, n° 3....	Inscriptio
SAVIGNY (O. ✱) (Marie-Jules-César LE LORIGNE DE), rue Cassette, n° 35.....	Sciences.
SAVIGNY (DE), à Berlin.....	Sc. mor. e
SCHELLING, à Berlin.....	Sc. mor. e
SCHNETZ (O. ✱) (Jean-Victor), rue Saint-Honoré, n° 374.....	Beaux-Ar
SCRIBE (C. ✱) (Augustin-Eugène), rue Olivier-Saint-George, n° 16.....	Française
SÉGUIER DE SAINT-BRISSON (O. ✱) (Nicolas-Maximilien-Sidoine), rue d'Enfer, n° 31, et à St-Brisson par Gien (Loiret).	Inscriptio
SÉGUIER ✱ (Armand-Pierre), rue Garancière, n° 13.....	Sciences.
SÉGUR (G. C. ✱) (Philippe-Paul DE), rue de la Pépinière, n° 104.....	Française.
SERRES (C. ✱) (Étienne-Renaud-Augustin), rue Copeau, n° 1.....	Sciences.
SILVESTRE ✱ (Augustin-François DE), rue St-Benoît, n° 23.....	Sciences.
SPONTINI (O. ✱) (DE SANT'-ANDREA), (Gaspard-Louis - Pacifique), rue Neuve des Mathurins, n° 1.....	Beaux-Ar

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.

Par ordre alphabétique.

	ACADÉMIES.
STURM (O. ✱) (Jacques-Charles-François), place du Panthéon, n° 9.....	Sciences.
T.	
TAYLOR (C. ✱) (Isidore-Justin-Séverin), rue de Bondy, n° 50.....	Beaux-Arts.
TENERANI , à Rome.....	Beaux-Arts.
THÉNARD (G. O. ✱) (Louis-Jacques), place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
THIERRY (C. ✱) (Jacques-Nicolas-Augustin), rue du Mont-Parnasse, n° 6.....	Inscriptions.
THIERRY (O. ✱) (Amédée-Simon-Dominique), rue de Vaugirard, n° 43.....	Sc. mor. et polit.
THIERS (G. O. ✱) (Adolphe), rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 27.....	Française et Sc. mor. et polit.
TISSOT ✱ (Pierre - François), rue Richer, passage Saulnier, n° 27.....	Française.
TOCQUEVILLE ✱ (Alexis-Charles-Henri CLÉREL DE), rue Castellane, n° 4.....	Française et Sc. mor. et polit.
TOSCHI (O. ✱) (Paul), à Parme.....	Beaux-Arts.
TROPLONG ✱ (Raymond-Théodore), rue Neuve des Mathurins, n° 10.....	Sc. mor. et polit.
TURPIN DE CRISSÉ ✱ (Lancelot-Théodore), rue Roquepine, n° 5.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

Par ordre alphabétique.

V.		ACADÉMIENS
VALENCIENNES * (Achille), au Jardin des Plantes.....		Sciences.
VELPEAU (O. *) (Alfred Armand-Louis-Marie), rue de Verneuil, n° 17.....		Sciences.
VERNET (C. *) (Émile-Jean-Horace), Pavillon du Palais de l'Institut.....		Beaux-Arts.
VIENNET (C. *) (Jean-Pons-Guillaume), rue Godot de Mauroy, n° 18.....		Française.
VIGNY * (Alfred-Victor DE), rue de la Réforme, n° 6.....		Française.
VILLEMAIN (G. O. *) (Abel-François), au Palais de l'Institut.....		Française et Inscriptions.
VILLENEUVE-BARGEMONT (O. *) (Jean-Paul-Alban DE), rue Blanche, n° 5.....		Sc. mor. et poli
VILLENEUVE-TRANS * (Louis-François DE), à Nancy, <i>Meurthe</i> , et à Paris, rue Blanche, n° 5.....		Inscriptions.
VILLERMÉ * (Louis-René), rue Vieille du Temple, n° 32.....		Sc. mor. et poli
VITET (O. *) (Louis), rue Barbet de Jouy, n° 5.....		Française et Inscriptions.
VIVIEN (O. *) (Alexandre-François-Auguste), rue Rumford, n° 8.....		Sc. mor. et poli

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS.
Par ordre alphabétique.

W.		ACADÉMIES.
WAILLY * (Joseph-Noël DE), rue Vieille du Temple, n° 124.	Inscriptions.	
WALCKENAER (O. *) (Charles-Athanase), rue Laffitte, n° 53.	Inscriptions.	

Bibliothèque.
Messieurs

- **LANDRESSE** *, Bibliothécaire, au Palais de l'Institut.
- **ROULIN** *, rue Mazarine, n° 3. } Sous-Bibliothécaires.
- **A. MAURY**, rue Hautefeuille, n° 9. }

Agence et Secrétariat.

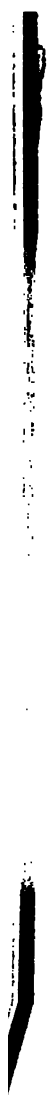
PINGARD (Antonius), *Agent spécial et Chef du Secrétariat*, au Palais de l'Institut.

Imprimeurs-Libraires.

FIRMIN DIDOT frères, rue Jacob, n° 56.

Libraire.

Benjamin DUPRAT, rue du Cloître-St-Benoît, n° 7.



INSTITUT
NATIONAL
DE FRANCE.



PARIS.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT.
RUE SAINTE MARIE, 36.

1819.

